

N° 47 - 2008

# autrepart

Revue de sciences sociales au Sud



VARIATIONS  
&  
DYNAMIQUES URBAINES

IRD  
Éditions

ARMAND  
COLIN

## Sommaire

### **Variations**

|  |     |
|--|-----|
| Anne Doquet et Marie-José Jolivet : À la mémoire de Claude Fay : .....   | 3   |
| Dalal Benbabaali : Les élites de la haute fonction publique indienne :<br>entre administration locale et intégration nationale.....  | 5   |
| Olivier Kahola Tabu, Benjamin Rubbers : Entre collaboration et confrontation :<br>l'ambivalence des rapports entre pouvoirs publics et enfants de la rue<br>à Lubumbashi (RDC) ..... | 25  |
| Clotilde Binet, Bénédicte Gastineau : Mariage, fécondité et autonomie conjugale<br>à Madagascar .....  | 43  |
| Isabel Georges : L'emploi domestique féminin au croisement de l'espace public<br>et privé (São Paulo, Brésil).....   | 57  |
| Paula Regina Pereira Marcelino : La sous-traitance chez Honda au Brésil :<br>quelques aspects des processus de travail, de la discrimination<br>et de l'organisation syndicale ..... | 73  |
| Jérôme Lombard : Kayes, ville ouverte. Migrations internationales<br>et transports dans l'ouest du Mali.....   | 91  |
| Olivier Walther, Denis Retailé : Le modèle sahélien de la circulation,<br>de la mobilité et de l'incertitude spatiale.....   | 109 |

### **Dynamiques urbaines**

|  |     |
|--|-----|
| Pauline Bosredon : Comment concilier patrimonialisation et projet urbain ?<br>Le classement au Patrimoine Mondial de l'Unesco de la vieille ville<br>de Harar (Éthiopie).....  | 125 |
| Nicolas Bautès, Caterine Reginensi : La marge dans la métropole de Rio<br>de Janeiro : de l'expression du désordre à la mobilisation de ressources.....                        | 149 |
| Emilio Duhau, Céline Jacquin : Les ensembles de logement géants de Mexico.<br>Nouvelles formes de l'habitat social, cadres de vie et reformulations<br>par les habitants ..... | 169 |

|   |            |
|---|------------|
| <b>Juanita López-Peláez, Luis Fernando González : Marginalité et inclusion urbaine à Medellin (Colombie) : un regard historique à partir des instruments de planification .....</b> | <b>187</b> |
| <b>Mathieu Hilgers : Politiques urbaines, contestation et décentralisation. Lotissement et représentations sociales au Burkina Faso.....</b>  | <b>209</b> |
| <b>Jean-Fabien Steck : Yopougon, Yop city, Poy... périphérie et modèle urbain ivoirien .....</b>  | <b>227</b> |
| <b>Note de recherche</b>  |            |
| <b>Franck Poupeau : Les ambivalences de la participation communautaire. Le cas du service de distribution des eaux à El Alto, Bolivie .....</b>                                     | <b>245</b> |
| <b>Résumés/Abstracts .....</b>  | <b>255</b> |

## À la mémoire de Claude Fay

Au nom du Comité de rédaction de la revue *Autrepart*, ainsi que des collègues, nombreux, qui ont manifesté leur désir d'être associés à tout hommage rendu à Claude Fay, nous souhaitons aujourd'hui évoquer une fois encore le souvenir de cet ami perdu en mars dernier. L'exercice est difficile : comment restituer, en quelques lignes, l'intensité de son parcours tant scientifique que simplement humain ? Quelques faits peuvent être énoncés, comme autant de repères.

Directeur de recherches à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Claude Fay y était entré en 1982, quand l'IRD s'appelait encore l'Orstom. Titulaire d'une thèse d'anthropologie sur les Senoufo, il avait alors, déjà, de solides attaches au Mali, un pays resté depuis lors son lieu d'étude privilégié. Il y a été « affecté » – selon la terminologie quelque peu militaire de l'Orstom – à diverses reprises : de 1985 à 1988, de 1990 à 1994, puis de 2003 à 2005. Ce fut d'abord pour s'intéresser aux systèmes de production de pêche dans le Delta Central du Niger, puis pour développer une réflexion sur les rapports entre espaces et identités, à partir d'une étude du foncier (pastoral, agricole, halieutique) et en articulation avec l'histoire du peuplement et des pouvoirs, au Maasina. L'avènement de la démocratie au Mali l'a ensuite conduit à se pencher plus précisément sur la question du renouvellement des enjeux locaux, en interaction avec les niveaux plus globaux, celui du pouvoir d'État au premier chef. L'élaboration des nouveaux modèles et modes d'action politiques a constitué l'axe principal de ses dernières recherches.

Cet itinéraire scientifique a donné lieu à la publication de divers articles, toujours remarquables pour la précision et la finesse des analyses qu'il y développait. On notera en particulier l'ouvrage qu'il a plus récemment coordonné, avec Félix Koné et Catherine Quiminal, sous le titre *Décentralisation et pouvoirs en Afrique – En contrepoint, modèles territoriaux français* (Paris, IRD, 2006), car il illustre bien une autre qualité de Claude Fay : sa capacité à organiser des actions et des manifestations. Il s'agit ici des Actes d'un colloque, la publication ayant été précédée de la mise en place et de la coordination d'une vaste étude ; mais il savait tout aussi bien assurer la responsabilité d'une d'équipe, comme dans le cadre de l'URCIM, son Unité de rattachement à l'IRD, ou encore la vice-présidence, durant quatre ans, de la Commission des Sciences Sociales de ce même IRD, sans oublier sa participation

fortement appréciée aux comités de rédaction de la revue *Autrepart*, puis des *Cahiers d'Études Africaines*...

Collègue ou ami sur lequel on pouvait toujours compter, il savait avant tout collaborer activement et naturellement avec d'autres chercheurs. C'est pourquoi, au-delà des faits, les souvenirs plus personnels, très vite, émergent. Ainsi, Félix Koné\*, anthropologue à l'Institut des Sciences Humaines de Bamako, se rappelle avec émotion ses premiers contacts avec Claude, en 1979, quand ce dernier cherchait, pour bien construire l'ethnographie de sa thèse, l'aide d'un guide – interprète en pays senoufo. Pendant deux ans, nous dit-il, tous deux sillonnèrent la région, partageant les joies et les peines du travail de terrain. Puis, Félix Koné vint à Paris pour préparer à son tour une thèse, sur les conseils insistants de Claude qui lui offrit pour ce faire toute son aide. C'était là, se souvient-il, « le seul petit service durable » que Claude pensait pouvoir lui rendre : il en mesure aujourd'hui tout le prix !

D'autres collègues ont également souvenance de la générosité dont Claude Fay savait faire preuve, notamment envers ses cadets. En « vieux Malien » qu'il était devenu, comme disaient avec estime ses amis africains, il avait toujours à cœur d'associer les autres aux joies que lui procurait l'anthropologie du Maasina, son terrain préféré. S'il parlait avec nostalgie de sa vie bamakoise durant certaines années d'affectation marquées par de profondes amitiés, c'est sans conteste ce terrain qui l'a toujours fait vibrer. Il en rentrait muni de cahiers griffonnés. Sa manière si singulière de relater les scènes villageoises, dont il se délectait, laissait entrevoir la profondeur d'analyse qui toujours sous-tendait son regard amusé. Avec beaucoup d'humour – non dénué parfois d'une pointe de cynisme, il faut le dire –, il décortiquait sans relâche les moindres indices de pouvoir, thème central de ses dernières recherches. De la panoplie de données originales (« improbables » selon ses termes) qu'il se promettait d'explorer, ne sortiront malheureusement pas les synthèses que nous aurions aimé lire. Les projets qu'il faisait pour les années à venir resteront lettres mortes, et ses amis en ressentent d'autant plus le vide qu'il laisse derrière lui.

Anne DOQUET et Marie-José JOLIVET

---

\* Étroitement associé à cet hommage, Félix Koné nous a transmis le texte émouvant qu'il lut lors la cérémonie célébrée à Bamako le 18 mars 2008 en la mémoire de Claude Fay.

## **Les élites de la haute fonction publique indienne : entre administration locale et intégration nationale**

*Dalal Benbabaali\**

Legs colonial prestigieux, l'*Indian Administrative Service* (IAS) est un corps d'élite dont les membres, recrutés sur concours à l'échelle nationale, exercent localement leurs fonctions comme préfets de district dans les différents États fédérés<sup>1</sup>. Cette structure administrative panindienne devait servir d'« armature d'acier » pour maintenir l'unité du pays après l'Indépendance. L'extrême fragmentation du territoire hérité de l'Empire britannique, où subsistaient nombre d'États princiers autonomes, faisait craindre à certains l'implosion de l'Inde. C'est pourquoi Sardar Patel, Ministre de l'Intérieur du gouvernement Nehru, plaida en faveur du maintien d'un système administratif uniforme sur l'ensemble du territoire et contrôlé par le pouvoir central. Il dut faire face à l'hostilité des chefs régionaux du Parti du Congrès qui voyaient dans l'IAS un instrument centralisateur contraire au principe fédéral. Si le fédéralisme s'imposait aux yeux de tous comme la meilleure solution du fait de la taille et de la grande diversité du pays, cette diversité même représentait une menace pour l'unité de la nation, confrontée à l'émergence de forces centrifuges risquant de mener à la désintégration. Le traumatisme lié à la Partition entre l'Inde et le Pakistan en 1947 encouragea par ailleurs la volonté du nouveau gouvernement de créer un État fort. Pour Sardar Patel, l'IAS devait être l'instrument privilégié de ce compromis entre fédéralisme et centralisation.

Le recrutement des hauts fonctionnaires de l'IAS s'est progressivement démocratisé. L'élargissement de sa base sociale et géographique est dû notamment à la mise en place de quotas pour les castes défavorisées et à la possibilité, pour tous les candidats, de passer les épreuves du concours en langue vernaculaire. L'intégration nationale est en effet une tâche double, de nature à la fois sociale et spatiale. Si le caractère panindien de l'IAS permet d'assurer la cohésion territoriale, ses membres doivent être représentatifs de l'ensemble de la population pour œuvrer à la cohésion sociale. La question de la nécessaire représentativité de la bureaucratie dans les

---

\* Doctorante, AMN (Allocataire-Monitrice Normalienne), laboratoire Gecko, Université de Paris X, 200, avenue de la République 92000 Nanterre – dbenbabaali@hotmail.com.

1. Les districts, au nombre de 602, sont des subdivisions administratives au sein des 28 États qui forment l'Union Indienne.

régimes démocratiques fut théorisée par J. Donald Kingsley, qui remet en cause la conception wébérienne classique du bureaucrate impersonnel, simple « rouage » d'un mécanisme qui le dépasse [Weber, 1946]. Pour Kingsley, la neutralité de la bureaucratie est une fiction. Les bureaucrates sont issus de milieux sociaux bien spécifiques et leur comportement est influencé par cette appartenance sociale. Le seul moyen d'éviter la partialité des hauts fonctionnaires est de rendre la bureaucratie « démocratique », c'est-à-dire « représentative des groupes qu'elle sert » [Kingsley, 1944, p. 305]. Mais existe-t-il un lien systématique entre l'origine sociale des bureaucrates et la manière dont ils prennent leurs décisions dans le cadre de leurs fonctions ? Frederick C. Mosher en doute et propose de distinguer la « représentativité *passive* (ou sociologique) » qui peut être mesurée en termes statistiques, et la « représentativité *active* (ou responsable) par laquelle un individu (ou un administrateur) est supposé faire pression pour les intérêts et les aspirations de ceux qu'il représente, qu'il s'agisse de l'ensemble ou d'une partie de la population » [Mosher, 1968, p. 11].

Dans un contexte comme celui de l'Inde où les sentiments d'appartenance sociale, religieuse et régionale sont parfois extrêmement forts et exclusifs, la « représentativité active » de la bureaucratie peut s'avérer plus dangereuse que favorable à l'unité nationale. En effet, la somme des intérêts particuliers qui cherchent à être activement représentés au sein de la bureaucratie ne peut conduire à l'intérêt général. D'une part, ces intérêts particuliers sont souvent conflictuels, d'autre part, la puissance des groupes de pression qui les défendent est inégale et n'est pas uniquement fonction de leur poids démographique. Qu'en est-il au sein de l'IAS ? Au-delà de leur fonction administrative à l'échelle locale, ses membres contribuent-ils, à la hauteur des attentes formulées par les fondateurs de la République, à la difficile mission d'intégration nationale que s'est donnée l'Inde indépendante ? Pour répondre à cette question, il convient d'analyser non seulement leurs origines sociales et géographiques, mais aussi leurs « attitudes », notamment en termes de sentiments d'appartenance. L'analyse statistique a été réalisée à partir de la base de données<sup>2</sup> de l'Académie Nationale d'Administration, où sont formés les hauts fonctionnaires, et d'un questionnaire mené auprès d'un échantillon de 50 % d'une promotion d'IAS de 91 personnes. L'étude quantitative est complétée par une série d'entretiens avec des membres de l'IAS en formation ou en exercice.

### **Le recrutement : concilier méritocratie et juste représentation à l'échelle nationale**

Le mode de recrutement par concours, fondé sur le mérite, fut établi par les Britanniques pour l'*Indian Civil Service* (ICS), ancêtre de l'IAS. En théorie, rien n'interdisait aux Indiens de se présenter au concours, mais dans la pratique, entre-

2. Cette base de données contient des informations sur les candidats recrutés au sein de l'IAS depuis 2001, notamment leur sexe, date et lieu de naissance, catégorie administrative (caste), état civil, profil éducatif, langue utilisée au concours.

prendre un long et coûteux voyage jusqu'à Londres n'était pas à la portée de tous. C'est seulement à partir de 1922 que l'ICS commença à s'indianiser lorsque, sous la pression des nationalistes du Congrès, un second centre d'examen fut ouvert à Allahabad. Malgré ces timides progrès, l'*Indian Civil Service* continua à être dominé par les Anglais, et il fut souvent décrié comme n'étant « ni Indien, ni Civil, ni au Service de la population ». Les « Sahibs bruns », comme on avait coutume d'appeler les hauts fonctionnaires indiens, se trouvaient d'ailleurs dans une position délicate. Alors que le mouvement nationaliste de non-coopération prenait de l'ampleur, ils étaient tentés de s'aligner sur les Anglais et faisaient parfois preuve d'un excès de zèle pour se faire bien voir de leurs patrons blancs [Gupta, 1996].

C'est pourquoi, après l'Indépendance, la loyauté des membres de l'ICS fut parfois suspectée. L'un des arguments des opposants au maintien de l'ICS, symbole du joug colonial, reposait d'ailleurs sur le rôle ambigu de ses membres dans le mouvement de libération nationale. Mais Sardar Patel, chef de l'aile conservatrice du Congrès, finit par imposer ses vues sur l'importance de la continuité administrative pour la stabilité du pays, et on se contenta de rebaptiser l'institution *Indian Administrative Service* (IAS). Il fallut très vite organiser de nouveaux recrutements car les rangs de l'ICS s'étaient vidés après la démission des fonctionnaires britanniques et le départ au Pakistan d'une grande partie des fonctionnaires musulmans après la Partition. Une Commission de l'Union pour le Service Public (UPSC) fut chargée du recrutement des hauts fonctionnaires à l'échelle nationale. Elle organise chaque année un concours commun aux différents services de la haute fonction publique.

Pour pouvoir passer le concours, il faut être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur équivalent à la licence (*Bachelor's Degree*), quelle que soit la discipline. Près de la moitié des postes sont réservés aux castes défavorisées. Les castes et tribus répertoriées (*Scheduled Castes* et *Scheduled Tribes*), dites SC et ST, bénéficient de quotas proportionnels à leur poids démographique, respectivement 15 et 7,5 %. Les *Other Backward Classes* (OBC), qui représentent plus de la moitié de la population indienne, bénéficient depuis 1993 d'un quota de 27 %, la somme des postes réservés ne devant pas dépasser 50 %. Les mesures de discrimination positive pour les SC et ST relèvent de dispositions constitutionnelles et sont relativement bien acceptées par le reste de la population. En revanche, la mise en place de quotas pour les OBC provoqua de violentes réactions au début des années 1990 [Jaffrelot, 2005]. La colère des hautes castes, due à la perte de leur position hégémonique dans la fonction publique qu'elles considéraient comme leur « chasse gardée », s'est apaisée à mesure que le pays s'ouvrait aux réformes économiques et que la libéralisation créait de nouvelles opportunités d'emploi dans le secteur privé. Mais en 2006, le projet du gouvernement Manmohan Singh d'étendre les quotas pour les OBC aux grandes écoles et au secteur privé a réveillé le mouvement étudiant contre les réservations, dénoncées comme contraires au principe méritocratique.

Au sein de l'administration, l'argument du mérite *versus* quotas est sujet à controverse car l'objectif est de rendre la bureaucratie non seulement performante, mais également plus représentative. Le concours de la haute fonction publique



tente de concilier ces deux exigences par un processus de sélection rigoureux sur lequel se greffent les quotas. Il se déroule en trois étapes successives sur une année entière. L'étape préliminaire consiste en un test éliminatoire de culture générale qui permet de faire une première sélection parmi les 100 000 candidats qui se présentent en moyenne chaque année, et dont 10 % seulement sont retenus pour la seconde étape. Celle-ci se compose d'une série d'épreuves écrites, certaines obligatoires comme l'anglais, une langue indienne au choix et un « essai », d'autres optionnelles, que les candidats peuvent choisir dans une longue liste de disciplines enseignées dans les universités. À l'issue de cette seconde étape, ne sont retenus à nouveau que 10 % des candidats, ce qui fait donc un millier de personnes environ convoquées à l'épreuve finale de l'« interview ». Il s'agit en quelque sorte d'un test de personnalité, où l'on cherche à évaluer la motivation du candidat, sa culture, ses qualités intellectuelles et morales, ainsi que son aptitude à occuper des postes de « commandement » (*leadership qualities*). Un candidat sur deux est déclaré admis à l'issue de cette dernière épreuve. Au final, c'est donc à peine 0,5 % des candidats qui sont sélectionnés et seuls les mieux classés peuvent opter pour l'*Indian Administrative Service*, les autres devant se contenter de services moins prestigieux.

À l'épreuve orale du concours, la seule où les candidats perdent leur anonymat, certains se plaignent de discrimination, non pas directement à cause de leur origine sociale, mais à cause de leur choix de passer l'entretien dans leur langue maternelle au lieu de l'anglais. Ce choix est pourtant parfaitement autorisé depuis les années 1970 pour les 18 langues régionales officiellement reconnues, outre le hindi, langue nationale. L'idée était d'élargir la base sociale et géographique du recrutement, en permettant aux personnes n'ayant pas eu accès à l'éducation en langue anglaise, ou originaires de régions où elle est très peu utilisée, de concourir. La préférence du jury pour les candidats anglophones peut sembler motivée par des raisons purement académiques et professionnelles, mais certains y voient un parti-pris favorable aux candidats issus de la classe moyenne urbaine, surreprésentés au sein de l'IAS.

### **Profil éducatif, origines sociales et géographiques des hauts fonctionnaires de l'IAS**

Les candidats recrutés dans l'IAS appartiennent non seulement à une élite scolaire, mais à une élite sociale, puisque même les candidats issus des basses castes font majoritairement partie de ce qu'on appelle la « *creamy layer* »<sup>3</sup>. Les différences sociales se font sentir dès l'école primaire, notamment entre les enfants des classes urbaines aisées qui sont scolarisés dans les *English medium schools* privées, les plus cotées étant celles tenues par des missionnaires chrétiens (*convent schools*), et les enfants qui ont grandi en milieu rural et n'ont eu d'autre choix que de fréquenter l'école publique du village, dont l'enseignement est délivré dans la langue locale.

3. La « crème » ou le « gratin ». Cette catégorie a été officialisée selon des critères stricts de revenus et de profession, ce qui permet désormais d'exclure des quotas les candidats OBC dont les parents occupent des positions élevées dans la société (échelons supérieurs de la fonction publique, hauts gradés de l'armée, juges de la Cour Suprême et des Hautes Cours de Justice, etc., mais également grands propriétaires terriens).

Deux-tiers des IAS interrogés ont fait leurs études primaires en milieu urbain, alors que les Indiens sont ruraux à 72 %. 40 % des IAS ont été scolarisés dans des écoles privées, dont la moitié dans des *convent schools*. Un tiers a étudié en anglais dès le primaire, mais au lycée cette proportion s'élève à deux-tiers.

Pour ce qui est des études universitaires, 60 % des personnes interrogées ont un diplôme supérieur à la licence, qui est le minimum requis pour se présenter au concours. Généralement, ceux qui échouent au concours la première fois, c'est-à-dire la grande majorité, choisissent en effet de poursuivre leurs études supérieures en attendant de pouvoir repasser les épreuves. De nombreux candidats sont donc surqualifiés au moment de la sélection. Pendant longtemps, le profil universitaire des IAS était homogène et faisait la part belle aux « humanités » (histoire, philosophie, sciences politiques, etc.). Mais on compte de plus en plus de candidats ayant un diplôme professionnel, avec 15 % de médecins et 25 % d'ingénieurs recrutés dans l'IAS entre 2001 et 2006. Avec la libéralisation économique et l'apparition d'emplois plus rémunérateurs dans le secteur privé, on s'attendait à une désaffection des meilleurs étudiants à l'égard du concours de la haute fonction publique. Pourtant, le prestige du service de l'État et l'attrait du pouvoir ne semblent pas faiblir.

On assiste actuellement au succès croissant des classes préparatoires privées auprès des candidats au concours de la haute fonction publique. Le coût de cette formation est souvent prohibitif et remet donc en cause le principe méritocratique du recrutement. Il réduit sa base socio-spatiale en diminuant les chances de réussite de ceux qui n'ont pas les moyens financiers d'y accéder, ou qui vivent loin de Delhi et des grandes métropoles où les *coaching centres* prolifèrent. C'est pourquoi les autorités publiques, notamment les gouvernements régionaux, cherchent à rétablir une plus grande égalité des chances au concours en créant leurs propres centres de préparation, gratuits pour les catégories défavorisées.

Dans les années 1950 et 1960, l'immense majorité des hauts fonctionnaires faisait partie des classes urbaines aisées, généralement de hautes castes [Subramaniam, 1971]. Les quotas pour les castes et tribus répertoriées étaient rarement remplis, faute de candidats qualifiés. Aujourd'hui, les progrès réalisés par ces catégories dans le domaine éducatif et l'émergence d'une classe moyenne issue des basses castes permettent de remplir les postes de la haute fonction publique qui leur sont réservés. L'hégémonie des Brahmanes dans la haute fonction publique fut fortement remise en cause dans les années 1990 par les quotas pour les OBC. Alors qu'ils constituent à peine 4 % de la population indienne, les Brahmanes ont longtemps été surreprésentés dans l'IAS dont ils occupaient environ 40 % des postes. Après eux, les plus représentées étaient les castes lettrées de scribes. Venaient ensuite les castes de propriétaires terriens ayant connu une certaine ascension sociale après avoir investi dans l'éducation de leurs enfants. Certaines d'entre elles furent par la suite classées parmi les OBC, mais les castes agraires dominantes et prospères ne bénéficient pas des quotas. Toutefois, elles sont encore très présentes dans l'IAS.

Majoritaires dans la population (82 %), les hindous sont surreprésentés dans l'IAS, avec en moyenne 88 % de candidats recrutés chaque année. Les minorités

chrétienne, sikhe et jaïne le sont également, tandis que les musulmans sont nettement sous-représentés, avec moins de 3 % de candidats recrutés en moyenne, alors que l'islam est la religion de 12 % de la population indienne. La sous-représentation des musulmans dans l'IAS s'explique historiquement par la Partition qui a amputé la communauté musulmane indienne de ses élites parties au Pakistan. Par ailleurs, la communauté musulmane, très présente dans les métiers de l'artisanat et du petit commerce, n'a pas investi massivement dans l'éducation ni la recherche des carrières, peut-être par crainte de discrimination dans les emplois tertiaires. Elle souffre également de l'inadaptation des établissements d'enseignement musulmans et du déclin de sa langue littéraire, l'ourdou.

L'immense majorité des IAS fait partie de la classe moyenne<sup>4</sup>. 27 % des personnes interrogées sont des enfants de fonctionnaires. Il y a donc une part de reproduction sociale, mais le principe méritocratique du concours permet également une certaine mobilité ascendante, comme le montre le nombre non négligeable d'enfants d'agriculteurs, de petits employés et d'instituteurs (figure 1).

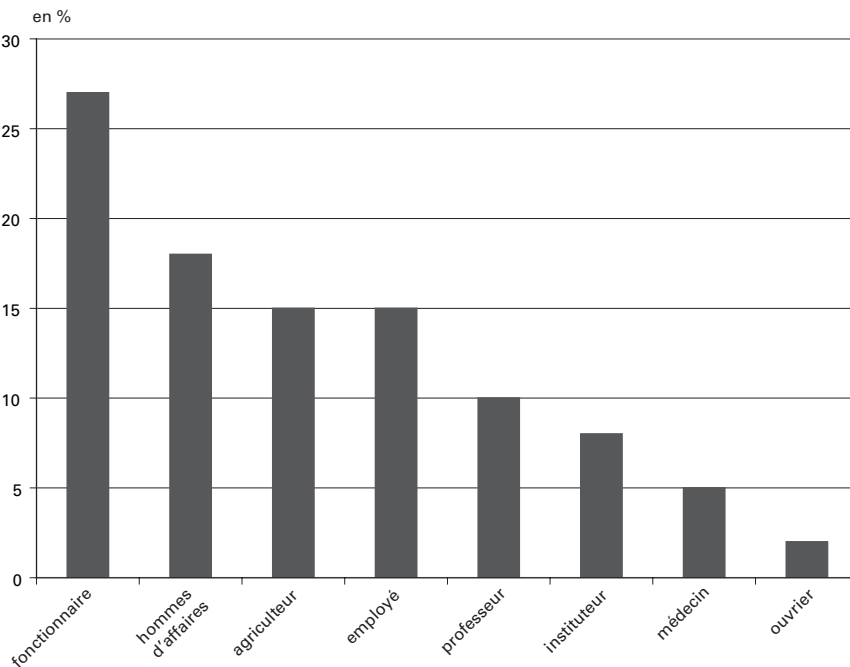
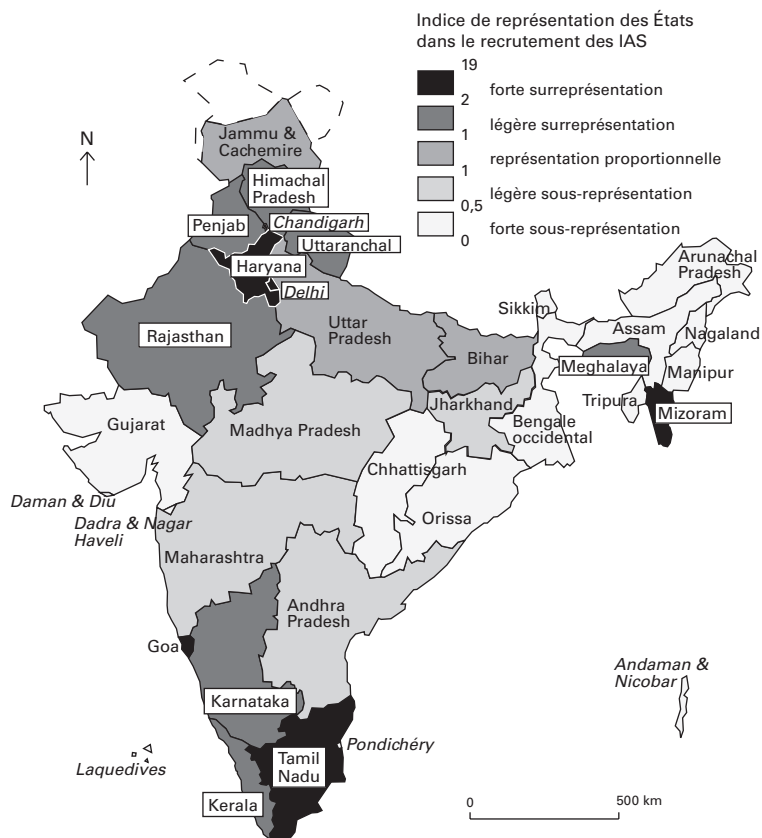


Fig. 1 – Profession du père chez les IAS

4. La « middle class » indienne diffère de la notion de classe moyenne telle qu'on l'entend en Europe ou aux États-Unis. Il s'agit de classes urbaines, minoritaires, souvent aisées, que leur composition majoritairement de haute caste influence fortement.

Au lendemain de l'Indépendance, on ne comptait quasiment aucune femme dans la haute fonction publique. Aujourd'hui, les femmes recrutées dans l'IAS représentent environ un quart de chaque promotion, et leur profil est beaucoup plus élitiste que la moyenne. Elles occupent souvent les meilleurs rangs au concours (dont celui de major de promotion à plusieurs reprises depuis 2001) et sont majoritairement issues des classes urbaines aisées de haute caste. Parmi les femmes recrutées dans l'IAS entre 2001 et 2006, moins de 15 % sont d'origine rurale, contre 43 % chez les hommes.

Si l'on se penche sur l'origine régionale des IAS, on constate de fortes disparités entre les États (fig. 2). L'organisation d'un recrutement à l'échelle nationale avait pour but d'attirer les meilleurs talents disponibles sur l'ensemble du territoire, le mérite comptant davantage que l'origine géographique. Toutefois, pour un service à vocation panindienne qui souhaite œuvrer à l'intégration nationale, il semble important que les différents États soient relativement bien représentés.



Source : Census of India 2001, Lal Bahadur Shastri National Academy of Administration database (2001-2005)

Fig. 2 – Représentation des États dans le recrutement des IAS

Le Rajasthan, l'Uttar Pradesh et le Bihar sont des États pauvres mais bien représentés dans l'IAS, car dans ces États le prestige de la haute fonction publique est immense et de nombreux candidats y tentent leur chance chaque année. En revanche, des États comme le Gujarat, le Maharashtra et l'Andhra Pradesh sont plus développés, avec de meilleures structures éducatives, mais ils offrent de ce fait d'autres opportunités de carrière à leurs étudiants les plus brillants, qui peuvent ainsi se tourner vers le secteur privé. Il n'y a donc pas de lien évident entre le niveau de développement d'un État et sa représentation dans l'IAS.

Parmi les États nettement surreprésentés, on trouve le Tamil Nadu, qui est plus urbanisé que la moyenne, or statistiquement les candidats d'origine urbaine ont un taux de réussite supérieur au concours. C'est pourquoi Delhi et sa région (Haryana), ainsi que le territoire de Chandigarh, urbanisé à 100 %, sont toujours fortement surreprésentés dans l'IAS, même si le développement des universités régionales a permis de contrebalancer le poids de la capitale fédérale dans le recrutement des IAS. Les États à forte population tribale comme le Chhattisgarh et l'Orissa, ainsi que les États du Nord-Est, sont nettement sous-représentés, à l'exception du Meghalaya et du Mizoram, où les missionnaires chrétiens ont depuis longtemps encouragé l'éducation des tribaux qui ont su tirer profit des quotas pour les ST.

Le profil des hauts fonctionnaires de l'IAS est donc très varié, qu'il s'agisse de leur origine sociale ou géographique, même si cette diversité est encore loin de représenter correctement la diversité de la population indienne dans son ensemble. Ce qui a été examiné jusqu'ici, c'est la représentativité « passive », ou sociologique, de l'IAS, qui peut se mesurer en termes statistiques. Se pose à présent la question de la représentativité « active », qui elle ne se mesure pas de manière quantitative, mais peut s'évaluer par des entretiens et par l'observation des comportements individuels. Si la représentation « passive » joue un rôle important dans l'intégration nationale, notamment sur le plan symbolique et psychologique, puisque les différents groupes sociaux et régionaux ont ainsi le sentiment de participer indirectement aux affaires publiques, le rôle de la représentation « active » est quant à lui ambigu. Faut-il souhaiter que chaque « représentant » d'un groupe social ou ethno-linguistique défende activement les intérêts de sa communauté une fois placé à un poste de pouvoir au sein de l'IAS ? Le propre de la bureaucratie n'est-il pas au contraire d'agir dans l'impartialité la plus stricte pour l'intérêt général, sans distinction ni favoritisme ? La première règle de conduite des membres de l'IAS est en effet d'agir dans la neutralité la plus totale. Au moment de la rédaction de la Constitution, Sardar Patel avait insisté pour que les hauts fonctionnaires soient politiquement neutres et travaillent de préférence hors de leur région d'origine, afin de ne pas céder aux pressions des membres de leur caste ou de leur groupe linguistique. Neutralité politique, lutte contre le castéisme, le régionalisme, le confessionnalisme : tel est l'idéal de la haute fonction publique indienne. Mais qu'en est-il dans la pratique ?

### **La formation à l'Académie Nationale d'Administration : promouvoir la mixité sociale et régionale**

Après leur recrutement, les hauts fonctionnaires de l'IAS sont formés pendant un an à l'Académie Nationale d'Administration, située à Mussoorie, sur les contreforts de l'Himalaya. Avant 1959, date à laquelle l'institut fut délocalisé, leur formation était assurée à Delhi. Il existe aujourd'hui de fortes pressions pour que l'Académie soit ramenée dans la capitale fédérale, mais la métropole souffre de congestion et les autorités préfèrent tenir les nouvelles recrues à l'écart des lobbies et des factions du Secrétariat central, qui pourraient leur servir à s'insérer dès le début dans des réseaux destinés à leur assurer les meilleures affectations et les promotions les plus rapides [Maheshwari, 2005]. En outre, les membres de l'IAS ont vocation à travailler dans les États et il semblait préférable qu'ils ne commencent pas leur carrière dans la capitale fédérale, où nombre d'entre eux cherchent par la suite à obtenir une mutation.

Dès l'époque coloniale, il fut décidé de donner aux membres de l'*Indian Civil Service* une formation d'excellence, alors assurée en Grande-Bretagne dans l'East India College de Haileybury [Mason, 1985]. Aujourd'hui, à l'Académie de Mussoorie, les hauts fonctionnaires de l'IAS reçoivent des enseignements variés en administration publique, droit, économie, histoire, géographie et ils apprennent la langue régionale de l'État où ils seront postés. Mais au-delà de ce cursus académique, les formateurs, souvent eux-mêmes membres de l'IAS, cherchent à créer chez leurs jeunes collègues un « esprit de corps », malgré leurs différences d'origine. Ils veillent à ce que les personnes issues de régions différentes apprennent à se connaître, comme le montrent les règles d'attribution des chambres à l'internat. Un Indien du Nord et un Indien du Sud partagent généralement une même chambre et doivent parfois contourner l'obstacle de la langue en communiquant entre eux en anglais. Beaucoup avouent découvrir à l'Académie pour la première fois la diversité de leur propre peuple. 90 % des personnes interrogées sur la promotion 2005 n'ont jamais quitté leur État avant leurs études supérieures. En revanche, plus de la moitié d'entre eux est partie faire des études supérieures dans un État différent du sien, mais il s'agit souvent d'un État voisin ou bien de Delhi.

Pour les initier à la diversité culturelle de leur pays, de nombreux spectacles de danse, de musique et de théâtre sont organisés à l'Académie, où sont invités des artistes de toutes les régions de l'Inde. Les apprentis-IAS sont par ailleurs envoyés pendant une semaine dans différents villages de l'Inde pour se confronter aux problèmes socio-économiques des zones rurales qu'ils devront administrer, sachant que la majorité d'entre eux n'a jamais vécu dans un village. Ils partent également dans l'Himalaya faire un trekking de dix jours en petits groupes autonomes qui doivent apprendre à gérer ensemble les difficultés de la haute montagne, les obstacles étant censés les souder et les rapprocher, par-delà leurs différences religieuses, linguistiques et de caste. Enfin, ils réalisent un long voyage d'étude à travers toute l'Inde, à l'occasion duquel de nombreux IAS découvrent pour la première fois l'immensité et la variété de leur pays. Ce voyage est destiné à leur fournir une vision globale du territoire qu'ils seront amenés à administrer.

À l'issue de leur première année de formation à l'Académie, les IAS sont envoyés dans leurs districts d'affectation respectifs, où ils sont initiés à la pratique du métier pendant un an. C'est cette période de formation sur le terrain que raconte avec beaucoup d'humour Upamanyu Chatterjee dans son roman *English August*, qui décrit les désillusions et l'ennui d'un jeune citadin de l'IAS, perdu dans un district rural de l'Inde profonde [Chatterjee, 1988]. Après leur formation pratique, les IAS doivent retourner à l'Académie pour une durée de deux mois, pendant laquelle ils comparent leurs expériences sur le terrain et parlent des difficultés qu'ils ont rencontrées à leurs formateurs.

L'observation du comportement des hauts fonctionnaires pendant ces différentes étapes de leur cursus permet de nuancer le bilan « moral » de leur formation et de constater les limites de l'intégration sociale et régionale au sein du corps de l'IAS. À l'Académie, s'il est possible d'imposer une certaine mixité à l'internat, il n'en est pas de même à la cantine. Les végétariens, généralement Brahmanes ou de haute caste, mangent à l'écart des autres. En outre, les tables se forment souvent par groupes régionaux, où l'on parle une même langue. Interrogés sur leurs affinités, 90 % affirment que les groupes se forment avant tout en fonction de l'appartenance régionale, et les non-hindiphones sont les plus montrés du doigt pour leur régionalisme et leur « chauvinisme linguistique ». Il ne faut toutefois pas tirer de conclusions hâtives de ces regroupements régionaux, somme toute naturels. Plus inquiétant en revanche est le favoritisme dont semblent bénéficier, d'après plusieurs témoignages, certains IAS de la part de formateurs issus de la même région.

Les tensions entre communautés religieuses ne se font pas vraiment sentir à l'Académie. Ultraminoritaires, les musulmans adoptent un profil bas et une attitude prudente qui ne donnent pas prise à la provocation, même s'ils n'échappent pas à certaines remarques comme l'affirmation que l'hindouisme est le véritable ciment de l'unité nationale et que la loyauté des musulmans à la nation indienne est douteuse. Dans le milieu des IAS, l'influence des mouvements nationalistes hindous et du *Bhartiya Janata Party* (BJP), parti conservateur anti-musulman, est beaucoup plus importante que ce qui est ouvertement déclaré. L'un des centres de préparation au concours les plus cotés est entièrement financé par le RSS, organisation nationaliste hindoue, qui dispose ainsi d'un moyen puissant pour propager son idéologie auprès des futures élites de l'administration. L'importance du confessionnalisme (*communalism*<sup>5</sup>) au sein de la haute fonction publique est apparu clairement lors du massacre de plus d'un millier de musulmans au Gujarat en 2002, en toute impunité, révélant la complicité d'une partie de la classe politique et de l'administration avec les fondamentalistes hindous [D'Souza, 2002].

De même, si le castéisme n'est pas flagrant à l'Académie, c'est une réalité qui intervient plus tard dans la carrière des IAS. À l'Académie, l'intouchabilité n'est évidemment plus pratiquée de manière ouverte comme dans les années cinquante et soixante, époque à laquelle les préjugés subis allaient jusqu'à pousser à la

5. Le « communalisme » est le terme employé en Inde pour désigner le sentiment exclusif d'appartenance religieuse qui débouche sur le rejet, parfois violent, des communautés de confession différente.

démission certains IAS issus des basses castes [Singh, 1964]. Aujourd'hui, la mise à l'écart subsiste mais de manière beaucoup plus subtile. Elle est d'ailleurs souvent auto-imposée, pour ne pas avoir à subir une forme de « mépris larvé ». Les conflits ne sont jamais frontaux, à moins qu'un incident particulier ne les déclenche. En avril 2006, lors de la célébration de l'anniversaire du leader « intouchable » Ambedkar à l'initiative d'un groupe d'IAS de l'Académie, l'absence de certains de leurs collègues issus des hautes castes avait suscité quelques remous. Une fois en poste sur le terrain, c'est surtout pour les promotions que le favoritisme de caste joue un rôle. La concurrence est grande entre les membres de l'IAS, puisque seule une minorité d'entre eux pourra parvenir aux plus hauts postes de l'administration, ceux du Secrétariat et des ministères. Au mérite et à l'ancienneté s'ajoutent bien d'autres considérations, parmi lesquelles l'affiliation à des réseaux fondés sur la caste n'est un secret pour personne. Les discriminations déguisées sont chose commune et des fonctionnaires incompetents peuvent être promus uniquement sur la base de leur appartenance sociale [Banik, 2001].

Le castéisme, le confessionnalisme et le régionalisme affectent la performance des hauts fonctionnaires, dont l'image ne cesse de se dégrader aux yeux de l'opinion publique. L'exemple du Gujarat a montré comment l'attentisme bienveillant de la police et de l'administration peut coûter la vie à des milliers de personnes. De même, la presse révèle parfois comment les auteurs d'exactions contre les « intouchables » peuvent bénéficier d'une certaine impunité dans les districts où le chef de la police et le préfet sont peu regardants sur ce genre d'affaires. Le favoritisme de caste conduit par ailleurs à l'inégale distribution des ressources et au détournement des aides publiques en faveur de groupes qui ne sont pas forcément les plus démunis. Les fonctionnaires, pour se justifier, accusent les hommes politiques locaux de faire pression sur eux pour qu'ils satisfassent en priorité leurs « clients », c'est-à-dire leurs électeurs. En réalité, bureaucrates et politiciens travaillent souvent main dans la main pour mettre en œuvre ces pratiques clientélistes. Les divisions de la société indienne non seulement se reflètent dans les rangs de la bureaucratie, mais par la partialité de certains de ses membres, celle-ci contribue parfois à alimenter et à renforcer ces divisions au sein de la société.

La seule tendance encourageante observée à l'Académie, qui va dans le sens d'une véritable intégration nationale, sont les mariages intercastes, interreligieux et interrégionaux qui ont lieu dans chaque promotion d'IAS. Les femmes cherchent généralement à se marier au sein de la profession, avec un homme de l'IAS, car autrement il leur est difficile de trouver un mari acceptant que son épouse exerce une profession plus prestigieuse que la sienne. La tendance à l'homogamie est moins forte chez les hommes de l'IAS. Conscients de leur valeur sur le marché matrimonial de la dot, ils ont tout intérêt à faire un mariage arrangé au sein de leur caste avec la fille d'un riche industriel, d'un homme politique puissant ou d'un haut fonctionnaire en fin de carrière. Si la pratique de la dot est officiellement interdite en Inde depuis 1961 (*Anti-Dowry Act*), elle ne fait en réalité que se généraliser, et son montant, qui varie en fonction de la catégorie socio-professionnelle, augmente d'année en année.



En Inde, ce sont les IAS qui occupent la plus haute position sur le marché de la dot. 40 % des IAS interrogés déclarent avoir reçu des offres se chiffrant en *crores* (dizaines de millions de roupies), notamment en biens immobiliers, mais seule la moitié d'entre eux admet avoir accepté de telles offres. Seuls de riches hommes d'affaires ou des politiciens et bureaucrates corrompus peuvent s'offrir un IAS comme gendre. Les IAS profitent de cette demande pour élever leur statut social par le biais du mariage. Issus majoritairement de la classe moyenne, une grande partie d'entre eux se marie dans les classes supérieures de la société. Le montant de la dot qu'ils reçoivent est si phénoménal qu'ils peuvent en recycler une partie pour marier leurs sœurs à de bons partis et élever ainsi la position de l'ensemble de leur famille. Tout ceci est bien sûr parfaitement illégal, surtout qu'il s'agit le plus souvent d'argent sale (quel bureaucrate ou homme politique peut gagner honnêtement les millions offerts au gendre avec un salaire mensuel de quelques dizaines de milliers de roupies ?). La dot est en quelque sorte le premier pot-de-vin de la carrière d'un IAS. Elle lui est offerte par une famille riche et puissante en échange de services. Par son titre d'IAS, le gendre procure à sa belle-famille une reconnaissance sociale et une respectabilité qui lui faisaient peut-être défaut malgré sa fortune.

Parmi les IAS recrutés entre 2001 et 2006, 45 % des mariages renseignés sont des mariages arrangés au sein de la caste, généralement avec dot. 40 % sont des « mariages d'amour », le plus souvent sans dot, sans considération de caste, de religion ou de région, même si parfois ces données coïncident. Cette proportion est beaucoup plus élevée que la moyenne nationale, puisqu'à l'échelle de l'Inde l'immense majorité des mariages sont arrangés par les familles au sein d'une même caste. Les femmes de l'IAS refusant généralement de payer une dot à leur mari, les mariages entre IAS sont soit des mariages d'amour, soit des mariages « intéressés », en vue d'obtenir une meilleure affectation, grâce à un système de mutation par rapprochement de conjoint. Ces derniers représentent 15 % des mariages renseignés. Le déroulement de la carrière d'un IAS peut en effet varier considérablement en fonction de l'affectation obtenue, valable pour la durée de sa vie active. Postés parfois loin de leur région d'origine, certains sont prêts à tout pour se rapprocher de chez eux ou pour exercer leurs fonctions dans un État où la carrière d'un IAS est plus valorisée.

### **Les affectations : favoriser la mobilité géographique**

L'IAS est un service panindien (*All-India Service*) dont les règles d'affectation reposent sur le principe de la parité : la moitié des IAS exerçant dans un État en est originaire et l'autre moitié vient d'ailleurs. Parmi ceux qui sont originaires de l'État où ils travaillent, 33 % sont des promus de l'administration régionale (*State Civil Service*). Il ne reste donc que peu de postes « maison » (*home cadre*) pour les IAS recrutés directement par le concours national, ce qui explique que la grande majorité d'entre eux exerce dans un État différent du sien. C'est une politique délibérée qui vise à encourager la mobilité géographique des hauts fonctionnaires et à promouvoir l'intégration nationale. L'objectif est également de briser les réseaux

de clientèle locaux et d'éviter que les hauts fonctionnaires ne soient soumis en permanence à la pression de leur caste ou cercles affinitaires et puissent se consacrer plus facilement à l'intérêt général lorsqu'ils sont en terrain inconnu.

Mais certains gouvernements régionaux voient arriver d'un mauvais œil des fonctionnaires « imposés » par le gouvernement central, surtout depuis la fin de l'hégémonie du Congrès à l'échelle nationale et la montée des partis régionaux d'opposition. Le caractère panindien de l'IAS est parfois considéré comme une atteinte au principe fédéral et à l'autonomie des régions, ses membres étant perçus comme les représentants du pouvoir central dans les États. Entre 1975 et 1977, sous l'état d'urgence imposé par Indira Gandhi, le zèle avec lequel les hauts fonctionnaires ont collaboré avec le régime autoritaire les a rendus suspects aux yeux des hommes politiques régionaux [Appu, 2005]. En 1977, dans un mémorandum sur les relations Centre-Etats, le gouvernement communiste du Bengale occidental demanda explicitement l'abolition de l'IAS. Huit ans plus tard, trois autres États, le Tamil Nadu, le Tripura et le Penjab, exprimèrent une position similaire. La question de la suppression de l'IAS n'a jamais été sérieusement considérée par le pouvoir central, car les défenseurs de l'institution continuent d'affirmer son rôle fondamental dans l'intégration nationale et cette thèse semble pour l'instant l'emporter.

La carrière des IAS, dans ses grandes lignes, est gérée au niveau central par le Ministère du Personnel, récemment détaché du Ministère de l'Intérieur. Un système de rotation a été mis en place pour qu'au cours de sa carrière, un IAS puisse exercer à la fois dans son État d'affectation et au niveau central dans les ministères de New Delhi. Les dix premières années sont en principe passées dans les régions, où ils travaillent d'abord à l'échelle locale du district jusqu'à atteindre la position de préfet (*Collector* ou *District Magistrate*). Dans les États, c'est le *Chief Minister*, à la tête du gouvernement régional, qui décide de poster les membres de l'IAS dans tel ou tel district. Les transferts sont nécessaires au bon déroulement des processus administratifs puisque, selon le modèle wébérien, ils permettent d'opérer une séparation entre le fonctionnaire et sa fonction. Mais certains hommes politiques abusent de ce pouvoir et essaient de faire pression sur les bureaucrates insoumis en les transférant vers des postes dits « punitifs », dans des zones très reculées ou affectées par des troubles politiques. C'est ce qui explique la collusion d'intérêts entre bureaucrates et politiciens corrompus. En effet, certains hauts fonctionnaires n'hésitent pas à offrir des pots-de-vin très importants aux hommes politiques pour obtenir un bon poste, qui leur permettra de se rembourser rapidement grâce aux larges ressources qui lui sont allouées ou au pouvoir discrétionnaire qui lui est attaché [Wade, 1985 ; Arora, Radin, 2000]. La Commission Centrale de Vigilance fait le constat d'une corruption croissante au sein de l'IAS [Government of India, 2001], héritier d'un *Indian Civil Service* qui se voulait pourtant incorruptible<sup>6</sup> et qui voit aujourd'hui sa réputation ternie.

6. E.M. Forster, dans son roman *A passage to India*, écrit en 1924, nous rappelle avec beaucoup d'humour que les fonctionnaires britanniques travaillant en Inde n'étaient pas plus incorruptibles que les fonctionnaires indiens, sauf qu'ils se faisaient prendre moins facilement : « *When we poor blacks take bribes, we perform what we are bribed to perform, and the law discovers us in consequence. The English take and do nothing. I admire them* » [Forster, 2005, p. 6].

Malgré la fréquente collusion entre politiciens et bureaucrates, la position de ces derniers reste précaire car ils peuvent être transférés à tout moment, notamment s'ils s'attaquent à des intérêts puissants et bien implantés au niveau local [Banik, 2001]. À chaque changement de gouvernement, on observe une grande valse des fonctionnaires à l'échelle des États. Mayawati, première femme « intouchable » à devenir *Chief Minister*, fut la championne des transferts administratifs lors de sa victoire aux élections de 1995 en Uttar Pradesh. Elle a notamment permis à un grand nombre d'IAS de basse caste de devenir préfets de district, fonction dont ils avaient souvent été volontairement écartés sous les gouvernements précédents. Ils ne sont sans doute pas restés longtemps en poste, car entre 1992 et 2002, plus de 7000 hauts fonctionnaires ont été transférés en Uttar Pradesh, État qui détient le record indien pour la mobilité de ses administrateurs. Cette instabilité chronique affecte la performance de l'administration, qui a besoin d'une certaine continuité pour pouvoir être efficace.

Les interférences politiques dans l'administration sont plus ou moins fortes selon les États. C'est d'ailleurs l'un des critères qui fait d'un État une « bonne » ou une « mauvaise » affectation (*cadre*) aux yeux des IAS. À l'Académie, les expressions « *good cadre* » et « *bad cadre* » reviennent sans cesse dans les conversations et il est intéressant de se pencher sur la perception du territoire indien par ceux qui l'administrent. L'enjeu des affectations est considérable, car celles-ci sont valables pour la durée d'une carrière. Elles se font désormais de manière aléatoire et non plus « au mérite », afin de ne pas donner l'impression que certains États déshérités sont choisis par défaut par les derniers au classement du concours. Au contraire, c'est le souci de l'intégration nationale et de l'égalité de traitement entre les différents États qui justifie le recrutement des hauts fonctionnaires au niveau central. Cela permet d'offrir aux États les plus petits ou les moins développés un personnel administratif hautement qualifié qu'ils n'auraient peut-être pas pu recruter sur leur propre territoire. Le mérite n'entre en jeu que pour l'attribution des *home cadres*, postes destinés à des IAS originaires de l'État d'affectation, qui exercent donc « chez eux ».

Interrogés sur leurs préférences (« si vous pouviez choisir, quels seraient vos cinq premiers vœux d'affectation ? »), 95 % des IAS classent leur État d'origine en premier choix. Pour les choix suivants, les trois États qui recueillent le plus de suffrages, le Maharashtra, le Karnataka et l'Andhra Pradesh, sont généralement considérés comme de « bonnes affectations » car ce sont de grands États, parmi les plus développés de l'Inde. Mais le degré de développement d'un État peut jouer dans les deux sens, puisque des États plutôt pauvres comme le Rajasthan, le Madhya Pradesh et l'Uttar Pradesh offrent d'autres avantages aux IAS, notamment en termes de pouvoir et de prestige. C'est pourquoi ces États sont fréquemment cités dans la liste des vœux d'affectation (fig. 3).

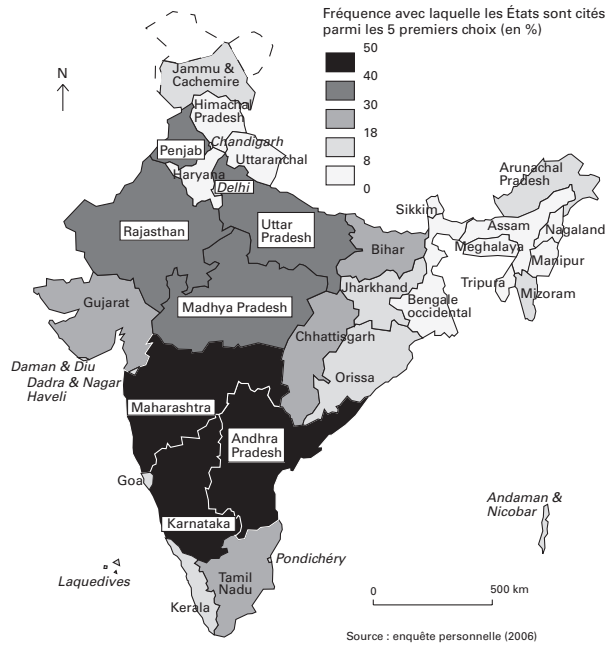


Fig. 3 – Préférences des IAS concernant leur affectation dans les États

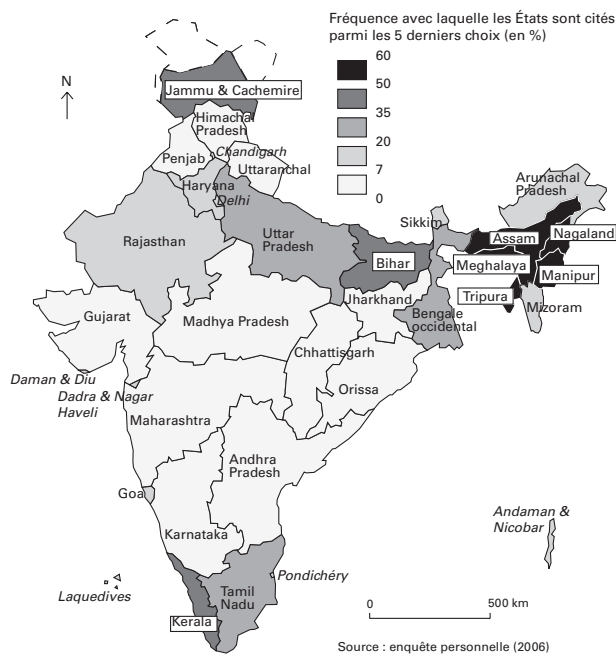


Fig. 4 – Affectations redoutées par les IAS

La figure 4 a été réalisée à partir des réponses des personnes interrogées sur leurs cinq derniers choix d'affectation. Il apparaît clairement sur cette carte que les affectations les moins recherchées par les IAS sont toutes des États périphériques. Les États du Nord-Est sont considérés comme de « mauvaises affectations » à cause de leur distance, de leur difficulté d'accès, mais aussi à cause de leurs forts particularismes ethniques et des troubles politiques provoqués par les groupes rebelles séparatistes. C'est également pour des raisons de manque de sécurité que le Cachemire est une affectation redoutée par les IAS. Le Bihar est lui aussi considéré comme une « mauvaise affectation », car sa situation administrative est chaotique [Appu, 2005]. Le Kerala, longtemps dirigé par des gouvernements communistes, n'offre pas beaucoup de pouvoir aux IAS. La population de cet État, la plus alphabétisée et la plus syndiquée de l'Inde, « n'a pas plus d'égards pour les hauts fonctionnaires que pour des employés de bureau » (selon les IAS interrogés), ce qui n'est pas sans irriter profondément ce corps d'élite de l'administration.

Certains IAS ont tendance à désertir leur affectation, comme le montre le caractère déficitaire de quelques États, notamment dans le Nord-Est, où des postes de hauts fonctionnaires restent vacants. Les stratégies d'évitement sont très variées, depuis le mariage jusqu'aux manœuvres politiques les moins avouables. Se marier avec un autre membre des services panindiens qui a obtenu une meilleure affectation est le seul moyen de changer d'État de manière définitive grâce à une mutation pour rapprochement de conjoint : c'est le « *cadre-based marriage* ». Les personnes déjà mariées ou fiancées au moment du concours doivent adopter d'autres stratégies d'évitement, cette fois temporaires. Après un certain nombre d'années passées obligatoirement sur le terrain dans leur État d'affectation, les IAS peuvent demander une mutation auprès du gouvernement central à Delhi. En réalité, ces postes sont monopolisés par un petit nombre d'IAS qui disposent de puissants soutiens politiques [Mukherjee, 1994]. Les IAS ont également la possibilité d'aller à l'étranger pour quelques années, et certains obtiennent même des postes prestigieux à l'ONU ou à l'OMC. Une grande partie du travail d'IAS consiste donc à gérer au mieux sa carrière, au détriment de certains États délaissés par la haute administration.

Les défenseurs de la thèse du rôle intégrateur de l'IAS citent les exemples de fonctionnaires qui choisissent de rester dans leur État d'affectation après leur retraite, ce qui tend à prouver que la « greffe a bien pris ». Ceci est vrai pour les fonctionnaires affectés dans des États qui disposent de métropoles où les conditions de vie sont bonnes et l'accès aux soins médicaux aisé. C'est également le cas des IAS qui au cours de leur carrière ont accumulé un grand nombre de biens immobiliers dans leur État d'affectation (souvent illégalement, comme le rappelle N.S. Saksena, membre de l'*Indian Police Service*, qui estime que 15 % des hauts fonctionnaires arrivés à la retraite sont multimillionnaires [Maheshwari, 2005]). Dans les États du Nord-Est en revanche, non seulement les IAS n'ont pas le droit d'acquérir des propriétés foncières (en vertu d'une loi qui protège les terres des populations tribales), mais ils ne cherchent pas à le faire puisqu'ils rentrent généralement chez eux une fois à la retraite. Le cas du Nord-Est, où les mouvements

sécessionnistes sont très actifs, souligne les limites de la politique d'intégration nationale par l'intermédiaire de la haute fonction publique. Ni les membres de l'IAS ne semblent accepter de « servir » des populations avec lesquelles ils considèrent n'avoir rien de commun, ni ces populations n'acceptent de remettre leur destin entre les mains de représentants d'un pouvoir extérieur qui, selon elles, cherche à les dominer et à les assimiler.

### Conclusion

Il n'y a plus de raisons objectives aujourd'hui de penser que la suppression des services administratifs panindiens constituerait une menace pour l'intégrité territoriale. La contribution de l'*Indian Administrative Service* au maintien de l'unité nationale semble marginale en comparaison des facteurs historiques, politiques et culturels qui donnent aux Indiens le sentiment d'appartenir à une même nation, par-delà leurs différences. La volonté de rendre la haute fonction publique plus représentative de l'ensemble de la population grâce à une politique de quotas se contente d'une approche purement quantitative de l'intégration nationale, et ne permet pas de transcender les clivages sociaux, religieux et ethniques qui divisent la société indienne. Comment une haute administration elle-même affectée par le castéisme, le confessionnalisme et le régionalisme peut-elle offrir à ses administrés la perspective d'une poursuite collective d'un bien commun, comme le voudrait une approche plus qualitative de l'intégration nationale ? La solidarité verticale entre bureaucrates et politiciens haut placés semble l'emporter sur la solidarité horizontale d'un corps composite d'IAS, qui s'alignent sur des partis politiques en fonction de leur appartenance sociale, ou simplement pour des raisons opportunistes de carrière.

Si une minorité d'IAS résiste à ce courant dominant, elle ne peut infléchir à elle seule un système dont elle est elle-même victime : harcèlement et pression des hommes politiques locaux, transferts « punitifs », menaces à la personne et aux familles. Pour mettre fin à ces pratiques abusives, le gouvernement Manmohan Singh a décidé de limiter les prérogatives des politiciens sur les hauts fonctionnaires<sup>7</sup>. Encore faut-il que cette nouvelle loi soit appliquée, car les commissions sur les réformes administratives ne cessent de rendre rapports et recommandations, sans avoir apporté de changement significatif à l'institution. C'est pourquoi de nombreuses voix s'élèvent aujourd'hui pour réclamer la suppression de l'IAS, qui n'a pas fait la preuve de son efficacité dans les politiques d'intégration nationale. Le caractère élitiste de la haute fonction publique était censé garantir la probité de ses membres et les placer au-dessus des intérêts particuliers. Or certains observateurs constatent avec amertume que « l'élitisme n'est pas synonyme de neutralité ni de franc-jeu »<sup>8</sup>. Si les fonctionnaires de l'IAS ne sont pas capables de jouer leur

7. *Hindustan Times*, 14 septembre 2006.

8. « *We have been expecting too much from the bureaucracy because it was elitist. Elitism is not synonymous with neutralism or with fair play* » [Venkataratnam, 2005, p. 1791].

rôle intégrateur à l'échelle nationale, et si, au lieu de contribuer à l'unité du pays, ils renforcent par leur partialité les divisions qui déchirent la société indienne, alors l'institution a effectivement perdu sa raison d'être.

### BIBLIOGRAPHIE

- APPU P.S. [2005], « The All-India Services. Decline, Debasement and Destruction », *Economic and Political Weekly*, vol. 40, n° 9, p. 826-832.
- ARORA B., RADIN B. [2000], *The Changing Role of the All-India Services. An Assessment and Agenda for Future Research on Federalism and the All-India Services*, New Delhi, Center for the Advanced Study of India, 213 p.
- BANIK D. [2001], « The Transfer Raj : Indian Civil Servants on the Move », *The European Journal of Development Research*, vol. 13, n° 1, p. 106-134.
- BARIK R.K. [2005], « Decline of All-India Services », *Economic and Political Weekly*, vol. 40, n° 17, p. 1790-1791.
- BOURDIEU P. [1989], *La noblesse d'État. Grandes Écoles et esprit de corps*, Paris, Les Éditions de Minuit, 569 p.
- CHAKRABARTY B. [2006], « Jawaharlal Nehru and administrative reconstruction in India : a mere imitation of the past or a creative initiative ? », *South Asia : Journal of South Asian Studies*, vol. 29, n° 1, p. 83-99.
- CHATTERJEE U. [1988], *English August. An Indian Story*, London, Faber and Faber, 291 p.
- DAS S.K. [2005], « Reforms and the Indian Administrative Service », in J. Mooij (éd.), *The Politics of Economic Reforms in India*, Delhi, Sage, p. 171-196.
- DOLAN J., ROSENBLOOM D.H. [2003], *Representative Bureaucracy. Classic Readings and Continuing Controversies*, New York, M.E. Sharpe, 217 p.
- D'SOUZA J.B. [2002], « Gujarat : a Civil Service failure. How can credibility be restored ? », *Economic and Political Weekly*, vol. 37, n° 34, p. 3492-3493.
- FORSTER E.M. [2005], *A passage to India*, New Delhi, Peacock Books, 288 p.
- GOVERNMENT OF INDIA, Central Vigilance Commission [2001], *The Indian Administrative Service : a study of the current state of punitive and preventive vigilance mechanisms*, New Delhi, Satarkata Bhawan, 15 p.
- GOYAL S. [1989], « Social background of officers in the Indian Administrative Service », in F.R. Frankel et M.S.A. Rao, *Dominance and State power in modern India*, Delhi, Oxford University Press, vol. 1, 443 p., Appendix II, p. 425-433.
- GUPTA S.K. [1996], *A foot in the door of the Indian Civil Service, 1859-1943*, Calcutta, Papyrus, 62 p.
- JAFFRELOT C. [2005], « The Politics of OBCs », *Seminar*, n° 549.
- KINGSLEY J.D. [1944], *Representative bureaucracy : an interpretation of the British Civil Service*, Yellow Springs, Ohio, Antioch Press.
- MAHESHWARI S.R. [2005], *Public Administration in India. The Higher Civil Service*, Delhi, Oxford University Press, 287 p.
- MASON P. [1985], *The men who ruled India*, New Delhi, Rupa, 368 p.
- MEHTA V. [2000], *Reforming Administration in India*, Delhi, ICSSR, Har-Anand Publications, 460 p.
- MISHRA D.S. [2006], « Administering a district in India : reviewing Collector's institution », *Indian Journal of Public Administration*, vol. 52, n° 1, p. 45-63.

- MOSHER F.C. [1968], *Democracy and the public service*, New York, Oxford University Press.
- MUKHERJEE B.C. [1994], *Administration in changing India*, Delhi, Blaze Publishers, 182 p.
- POTTER D. [1996], *India's Political Administrators. From ICS to IAS*, Bombay, Oxford University Press.
- SINGH B. [1964], *An Untouchable in the I.A.S.*, Saharanpur, Prem Printing Press, 223 p.
- SUBRAMANIAM V. [1971], *Social background of India's administrators. A socio-economic study of the higher civil services of India*, New Delhi, Ministry of Information and Broadcasting, 181 p.
- VAUGIER-CHATTERJEE A. [1997], « Administration et politique dans l'Inde contemporaine », *Historiens et Géographes*, n° 356, p. 449-463.
- VAUGIER-CHATTERJEE A. [2001], « Du cadre d'acier au cadre de bambou : grandeur et décadence de la bureaucratie indienne », *Autrepart*, n° 20, p. 161-175.
- VENKATARATNAM [2005], « All-India Services : time to disband », *Economic and Political Weekly*, vol. 40, n° 17, p. 1791.
- WADE R. [1985], « The Market for Public Office : Why the Indian State is not better at Development », *World Development*, vol. 13, n° 4, p. 467-497.
- WEBER M. [1946], *Essays in sociology*, New York, Oxford University Press.
- WEBER M. [1971], *Économie et société*, Paris, Plon, t. 1, 650 p.





## **Entre collaboration et confrontation : l'ambivalence des rapports entre pouvoirs publics et enfants de la rue à Lubumbashi (RDC)**

*Olivier Kahola Tabu\*, Benjamin Rubbers\*\**

### **Introduction**

Au cours de ses travaux sur l'enfance, l'Observatoire du Changement Urbain (OCU)<sup>1</sup> a mis en évidence l'ambivalence des autorités administratives et des policiers à l'égard des enfants de la rue [Rubbers, 2007a]<sup>2</sup>. Les autorités administratives tiennent un double discours à propos des *Shege* (enfants de la rue), qu'ils présentent tantôt comme des délinquants à réprimer et à discipliner, tantôt comme des victimes à sauver et à protéger. Quant aux policiers, ils peuvent agresser, maltraiter et voler ces enfants, tout comme ils peuvent les aider et collaborer avec eux. Comment comprendre cette ambivalence des pouvoirs publics envers les enfants de la rue ? C'est à cette question que nous tenterons de répondre dans cet article en suivant deux orientations théoriques.

La première a pour ambition de développer une théorie de l'agencéité infantile, qui étudie les enfants comme des acteurs sociaux, capables de transformer leur milieu de vie, et non seulement comme des objets de discours ou des êtres en devenir [Amit-Talaï et Wulff, 1995 ; James, Jenks, Prout, 1998 ; De Boeck, Honwana, 2005 ; Wyness, 2006]. Ces auteurs entendent dépasser les études

---

\* Assistant en sociologie, Observatoire du Changement urbain, Université de Lubumbashi, Route de la Kassapa, 1825 Lubumbashi, République Démocratique du Congo – olikah@yahoo.fr

\*\* Chargé de cours en anthropologie, Institut des Sciences Humaines et Sociales, Université de Liège, 7, avenue du rectorat, 4000 Liège, Belgique – brubbers@ulg.ac.be.

1. L'Observatoire du Changement Urbain est une structure de recherche qui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Université de Lubumbashi et les Universités francophones de Belgique. Créé à l'initiative de P. Petit et de J.-B. Kakoma en 2000, ce centre a, depuis cette date, mené des recherches sur différents aspects de la vie lushoïse.

2. Par autorités administratives, nous entendons surtout le gouverneur du Katanga et le maire de Lubumbashi, bien que nous évoquerons également le cas des candidats à la députation provinciale et nationale qui remplissent des fonctions politiques ou administratives depuis les élections de 2006. En ce qui concerne les policiers, nous parlerons principalement des officiers et des agents de police judiciaire qui travaillent au niveau des services spéciaux de la ville, des commissariats et des sous-commissariats. Les autorités administratives et les policiers sont les deux principales catégories, parmi les représentants des pouvoirs publics, qui entrent en relation avec les enfants de la rue.

historiques sur la conception de l'enfance en Occident [Ariès, 1973 ; Cunningham, 1995 ; Hendrick, 1997]. Ces exercices de déconstruction historique sont essentiels pour expliciter les présupposés et révéler les enjeux qui sous-tendent le discours des institutions de prise en charge de l'enfance. Mais ils tendent, en cherchant la quintessence d'un discours totalisant sur l'enfance, à passer sous silence la multiplicité des situations et la réflexivité des individus. En même temps, la littérature récente sur l'enfance tente de sortir du paradigme qui confine cette période de la vie au domaine de l'apprentissage, de la famille et de l'école, pour prendre en compte le rôle des enfants dans la société au sens large, dans l'économie ou l'espace public par exemple. Après tout, ils influencent aussi les adultes.

La deuxième orientation que nous voudrions suivre dans cet article entend apporter un éclairage complémentaire aux analyses « macro » consacrées à l'État en Afrique [Bayart, 1989 ; Bayart, Ellis, Hibou, 1997 ; Chabal, Daloz, 1999 ; Mbembe, 1999]. Adoptant une perspective à la fois comparative et historique, celles-ci esquissent des généralisations sur les logiques politiques à l'œuvre sur le continent africain, tout en veillant à les replacer dans leur profondeur historique. Ces essais apportent une contribution réelle à la compréhension du politique en Afrique. Mais ils nous apprennent peu de choses, en fin de compte, sur le fonctionnement des administrations au quotidien [Copans, 2001]. Pour aborder cet objet, il nous faut revenir à une approche plus ethnographique, mieux ancrée empiriquement et nécessairement plus localisée, des fonctionnaires, des services publics et des arènes locales [Bierschenk, Chauveau, Olivier de Sardan, 2000 ; Blundo, 2000, 2001 ; Blundo, Olivier de Sardan, 2001 ; Jaffré, Olivier de Sardan, 2003].

Notre analyse se base sur les terrains que O. Kahola a réalisés dans le cadre de deux enquêtes collectives de l'OCU. Conduite par 16 chercheurs, la première de ces enquêtes avait pour objet différents aspects de la criminalité à Lubumbashi, en particulier la gestion des plaintes dans les commissariats de police [Kaumba, 2003]. Au cours de cette recherche, O. Kahola [Kahola, Kakudji, 2003 ; voir aussi Kahola, 2006] a suivi le travail des policiers des services spéciaux de la ville pendant une semaine, de jour comme de nuit, ce qui lui a permis de mener des entretiens avec eux et de réaliser des observations sur leurs rapports avec les enfants de la rue. Compte tenu de l'omniprésence de ces enfants dans la routine des policiers, il s'est intéressé, dans un deuxième temps, à leur trajectoire de vie, à leurs activités économiques et sociales, et à leur relation avec les agents de l'ordre.

Conçue dans la continuité de cette première étude, la deuxième enquête collective, menée par 36 chercheurs dans dix agglomérations du Haut-Katanga, visait à dresser un portrait quantitatif, sociologique et géographique, des enfants qui vivent dans la rue [Kaumba, 2005]. Dans ce cadre, O. Kahola a soumis des questionnaires approfondis et mené des entretiens informels avec des enfants de la rue à Lubumbashi. Il a aussi pu observer leurs activités dans la rue pendant la journée et visiter leurs *karemas* (abris) pendant la nuit, deux espaces qui les confrontent régulièrement aux agents de l'ordre<sup>3</sup>.

3. Le terme *karema*, qui provient probablement du français « carrément », désigne le lieu où les enfants de la rue dorment la nuit.

Ces deux terrains nous permettront de cerner la dynamique des rapports entre les policiers et les enfants, et de mettre en perspective leurs points de vue respectifs. Après avoir traité de l'histoire sociale des ménages et de l'organisation des enfants de la rue à Lubumbashi, nous mettrons en évidence l'ambivalence des rapports que les autorités administratives et les policiers entretiennent avec les *Shege*. Ensuite, nous inverserons la perspective pour étudier la façon dont ces derniers réagissent aux comportements contradictoires des pouvoirs publics. Enfin, la conclusion tentera de répondre à la question de départ de cet article en faisant ressortir la dynamique globale des rapports entre autorités administratives, agents de l'ordre et enfants de la rue.

### L'enfance au Katanga

Centre minier et ferroviaire créé en 1908, Lubumbashi est le chef-lieu du Katanga, une province qui fut longtemps le fleuron industriel du Congo-Zaïre [Fetter, 1976]. Trois événements eurent cependant raison de la prospérité de la ville dans la première moitié des années 1990 : la cessation des activités des grandes entreprises publiques qui avaient été le poumon de la région ; le pillage des manufactures et des commerces par l'armée et la population ; et l'expulsion violente des ressortissants du Kasai, la province voisine, qui occupaient alors la majorité des postes à responsabilité dans le secteur public. La situation de disette chronique qui en résulta ne s'améliora pas avec l'avènement au pouvoir de L.-D. Kabila en 1997 car le pays dut faire face, à peine un an plus tard, à l'agression du Rwanda et de l'Ouganda. Cette guerre coupa le Katanga en deux et généra un afflux de réfugiés à Lubumbashi. Depuis 2003, le retour à la négociation politique, l'élection d'un nouveau gouvernement et l'arrivée des investisseurs ont permis une lente reprise des activités industrielles. Mais il reste encore à savoir si celle-ci bénéficiera à l'ensemble de la population lushoïse, qui comptait plus de 1 200 000 habitants en 2001.

La baisse de l'emploi et des salaires au cours des années 1990 a provoqué une dégradation dramatique du niveau de vie des habitants de Lubumbashi, ce qui les a conduit à tirer profit de leur travail par des voies « informelles » et/ou à développer des activités indépendantes dans l'agriculture, le petit commerce et l'artisanat [Petit, 2003 ; voir aussi Rémon, Nkulu, 2006]. Compte tenu de la hausse relative du coût de l'inscription scolaire, des biens de consommation courante et des soins de santé, les parents ont rencontré des difficultés croissantes à répondre aux besoins de leurs enfants, ce qui s'est traduit par une augmentation des taux de déperdition scolaire, de malnutrition et de mortalité infantile. Aussi nombreux sont ceux qui, vivant dans une pauvreté extrême, ont dû mettre leurs enfants à contribution : les uns ont dû offrir leurs services comme manutentionnaires ou cireurs de chaussures ; les autres sont devenus des vendeurs ambulants de beignets, de cigarettes ou de sachets en plastique. Dans ce cas, les enfants ont acquis une nouvelle responsabilité économique et, partant, une nouvelle autonomie au sein de la famille, qui fut à l'origine d'une recombinaison des rapports de force entre parents et enfants qui est encore en gestation aujourd'hui.

Il semble en effet que le modèle de la famille instauré par les autorités coloniales, qui investissait le père de la mission de pourvoir seul aux besoins du ménage avec un emploi et un salaire, est en train de se dissoudre<sup>4</sup>. Depuis que le père ne parvient plus à remplir ce devoir, l'évidence de son pouvoir est de plus en plus contestée par son épouse et ses enfants, qui ont gagné en indépendance à l'intérieur de l'unité domestique [Dibwe, 2001]. C'est un problème dont les intéressés eux-mêmes ont conscience, comme en témoignent leurs railleries à propos des exigences de « parité » formulées par les femmes, et leurs plaintes à propos du manque de « respect » des jeunes – une lamentation qui traduit avant tout, selon nous, le sentiment de perte d'autorité éprouvé par les hommes, époux et pères<sup>5</sup>.

Dans un contexte de précarité économique et sociale, cette réorganisation des responsabilités au sein du ménage génère des tensions qui risquent de mener à la séparation du couple ainsi que des parents et des enfants. On s'est en effet rendu compte que, quand ils ne sont pas orphelins, les enfants de la rue sont issus pour la majorité de familles pauvres, monoparentales ou recomposées, vivant en milieu urbain [Kaumba, 2005, p. 23-40]. Notons par ailleurs que la moitié des enfants de la rue à Lubumbashi ont un parent « kasaïen », une catégorie sociale qui a été victime de la politique « provincialiste » du gouverneur Kyungu Wa Ku Mwanza au début des années 1990 [Bakajika, 1997]. Les insultes, les agressions et les mesures d'expulsion dont les « originaires » de la province du Kasaï ont fait l'objet à cette époque ont été à l'origine de la rupture de nombreux ménages [Dibwe, 2001].

Pour fuir la pauvreté, les conflits familiaux et/ou la maltraitance, les *Shege* ont été amenés à quitter leur domicile et à partir vivre dans la rue. À notre sens, leur présence dans la rue témoigne de la crise de la norme de réciprocité entre générations dans les familles urbaines les plus pauvres, une rupture dont l'expression la plus explicite se trouve sans doute dans les accusations de sorcellerie contre des enfants : une partie des *Shege* de Lubumbashi ont été rejetés par leurs parents après avoir été accusés de sorcellerie [Kaumba, 2005, p. 38-40 ; voir De Boeck, 2000]<sup>6</sup>. Cette rupture des générations remet définitivement en cause non seulement les discours qui vantent la solidarité africaine, mais également le modèle de la « richesse en hommes » qui caractériserait l'Afrique centrale [voir Guyer, 1993].

En 2003, l'OCU a recensé à Lubumbashi environ 2000 enfants *dans* la rue, qui travaillent dans la rue la journée mais qui rentrent chez eux le soir, et 700 enfants *de* la rue, qui ont rompu de manière plus ou moins prolongée avec leur famille et

4. Il est difficile de distinguer clairement la rupture opérée par le modèle colonial de la famille vis-à-vis des modèles préexistants, compte tenu que nous manquons de sources pour reconstruire la façon dont le rôle du père, de la mère, et des enfants étaient définis au cours de la période précoloniale [Vaughan, 1983]. Mais une ethnographie comme celle de C. Doko [1931] sur les Lamba, par exemple, nous montre clairement que les femmes et les enfants contribuaient encore pour une part essentielle aux activités productives (agriculture, chasse, cueillette) au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce ne sera plus le cas dans le monde industriel et paternaliste des années 1930 [Fetter, 1976].

5. Ces discours ont été fréquemment entendus par B. Rubbers dans le cadre de sa recherche en cours sur le devenir des anciens ouvriers de la Gécamines.

6. Il arrive même que les enfants de la rue en général soient associés au monde occulte. C'est qu'ils circulent dans la ville durant la nuit, lorsque les sorciers sont supposés commettre leurs méfaits.

vivent, travaillent et dorment dans la rue [Kaumba, 2005, p. 22]. Agés de 5 à 20 ans, ces derniers gagnent leur vie en exerçant diverses activités : la mendicité, la vente ambulante, le débardage, les services, le vol à la tire et, pour les filles, la prostitution. Outre l'alimentation, l'argent qu'ils gagnent est en grande partie consacré aux loisirs, en particulier au cinéma et à la drogue (chanvre, colle et alcool).

Organisés en petits groupes et en dyades extrêmement volatiles, les enfants s'entraident de manière ponctuelle pour résoudre un problème (prison, maladie, décès, etc.) ou faire face à une menace extérieure (agression, vol, viol, etc.)<sup>7</sup>. Mais leur monde, dominé par les plus âgés et les plus forts parmi eux, est également marqué par la violence. Appelés *Kapompa* (garçons) et *Kapomba* (filles) ou *Souverains*, ces caïds infligent des tortures aux nouveaux venus pour les initier à l'univers de la rue. Ce « rite de passage » consiste, pour les garçons, à leur inciser la peau avec une lame de rasoir, à faire couler du plastique sur leur ventre, ou encore à les mettre dans un sac et à les rouer de coups. Pour les filles, il s'agit généralement de les violer ou de leur faire des attouchements sexuels. Au jour le jour, ces « grands » peuvent également intercepter des « petits » pour les battre et les dépouiller de leurs biens. Dans tous les cas, leur pouvoir physique – la loi de la rue – est gravé sur les corps.

Les enfants de la rue disposent de leur propre argot, qui dérive du kiswahili parlé à Lubumbashi, mais qui emprunte également des mots ou des tournures de phrase au lingala, au français, à l'anglais et aux langues du Katanga (luba, bemba, lunda, etc.)<sup>8</sup>. Impliquant une créativité intense et originale, l'habileté à parler cet argot témoigne de la maîtrise du locuteur sur le monde social de la rue, c'est-à-dire de sa « force », de sa capacité à « voir clair » et de sa « ruse » [voir Petit et Mulumbwa, 2005]. Ce langage fonctionne ainsi comme un marqueur de distinction non seulement vis-à-vis de l'extérieur, mais également entre les enfants de la rue eux-mêmes. Ces enfants se différencient également par leur hexis corporel, souple et désinvolte, et leur adoption de sobriquets (Rambo, Terminator, Jet Lee, etc.). Ces formes d'expression, qui s'inspirent du rap américain, des films d'action et de la musique congolaise, manifestent l'influence de la vidéo et de la radio. Leur culture est à ces différents égards très proche de celle des creuseurs, avec lesquels ils entrent en contact à la mine et à la cité.

Chaque enfant possède un *secteur*, une zone où il exerce ses activités durant le jour, et un *karema*, un abri où il passe la nuit avec des pairs. Les *secteurs* se concentrent dans les lieux animés de la ville comme les marchés, les arrêts de bus et les débits de boisson. Quant aux *karema*, ils sont aménagés sur les étals de marché, dans les cabines téléphoniques ou sous les aubettes des magasins, quand ce terme ne désigne pas les refuges offerts par des individus ou des organisations. À la diffé-

7. À l'instar des enfants étudiés par R. Lucchini [1993, p. 81] en Amérique latine, « Ce qui semble exister, c'est une organisation mobile et changeante qui est elle-même une fonction des activités et des problèmes à résoudre : vol à la tire, consommation d'inhalants, recherche d'un support adulte, etc. (...) ». Ce sont les activités qui déterminent le mode d'association et non pas l'inverse ».

8. G. Mulumbwa, chef de travaux en linguistique à l'Université de Lubumbashi, est en train de rédiger une thèse de doctorat sur le sujet.

rence des bandes de Kinshasa, les enfants de la rue de Lubumbashi ne possèdent donc pas de territoire, comme une rue ou un quartier, qu'ils contrôleraient de façon durable [voir Pype, 2007]. Ils ne parviennent pas, en effet, à privatiser l'espace public [voir, pour un même constat, Lucchini, 1993, p. 76-77 et Pirot, 2004, p. 86]. Si la délimitation d'un *secteur*, par exemple, les autorise à en exclure les enfants concurrents, elle ne leur confère aucun pouvoir sur les adultes qui y transitent tous les jours. Dépourvus de lieu propre, les *Shege* se déplacent constamment d'un refuge à un autre, d'un quartier à un autre, voire d'une ville à une autre, manifestant ainsi un rapport instrumental à la rue. Loin de construire leur identité individuelle et collective autour de ces différents espaces, ils se contentent de les exploiter pour en obtenir des ressources. Leur occupation du territoire reste de ce fait nomade, partielle et temporaire.

### Les autorités administratives

L'État se trouve dans l'incapacité de faire face à la multiplication des enfants de la rue. Avant les années 1970, la présence d'enfants vivant en permanence dans la rue était rare. Classés comme « vagabonds », ils étaient déferés auprès d'un juge qui se chargeait de les replacer dans une famille ou de les confier à un *Établissement de Garde et d'Éducation de l'État* (EGEE). À partir des années 1980, la diminution des budgets de l'État a directement touché les institutions en charge de l'enfance. La police et la justice, dont les agents étaient de plus en plus mal payés, ont cessé d'identifier et d'encadrer les « vagabonds »<sup>9</sup>. Quant aux institutions de garde et de protection, elles ont dû abandonner leur mission faute de financements publics. Le phénomène « enfants de la rue » a donc pris de l'ampleur sans attirer l'attention de l'État.

Il faut souligner que, dans la continuité de l'héritage colonial, la prise en charge de la jeunesse au Katanga n'est pas conçue comme étant directement du ressort de l'administration, qui est avant tout responsable de l'ordre public, mais de celui des grandes entreprises et des missions catholiques. À Lubumbashi, la congrégation salésienne (Don Bosco) joua dès la période coloniale un rôle pionnier dans ce domaine, car elle fonda non seulement des écoles techniques et des mouvements de scoutisme pour les jeunes « désœuvrés » des quartiers « défavorisés », mais également des maisons d'accueil pour les « orphelins ». Aussi cet ordre religieux fut-il le premier à créer des refuges pour les enfants de la rue dans les années 1980, des institutions qui ont été réunies en 1998 sous la coupole de l'*Œuvre de maman Marguerite*.

Le thème des « enfants de la rue » n'est apparu dans le discours des pouvoirs publics qu'après avoir été hissé sous les feux de la rampe par les médias occidentaux et les organisations humanitaires au cours des années 1990. Cette nouvelle

9. Les enfants de la rue qui commettent un crime grave peuvent être déferés au parquet et jetés en prison. Mais ce cas de figure demeure rare en raison de l'indigence des enfants : ils représentent un coût personnel pour les policiers, les juges et les autorités pénitentiaires sans offrir aucun avantage matériel en contrepartie.

publicité, qui faisait des enfants des victimes de la pauvreté et de la violence, amena en effet des autorités administratives à s'apitoyer sur leur sort et à se présenter comme leur protecteur. Ainsi un édile local a-t-il développé une rhétorique misérabiliste comparant les *Shege* à des « enfants de Marie » (*watoto wa Maria*), c'est-à-dire bénis par Dieu, ce qui lui permit de se faire passer pour le « papa » des enfants de la rue et le défenseur des valeurs familiales. Cependant, ces discours des dirigeants sur les enfants de la rue ne furent pas accompagnés par des initiatives institutionnelles et des mesures légales. Ils pressèrent les organisations caritatives à venir en aide aux enfants, mais ne les assistèrent eux-mêmes que de façon ponctuelle, avec des cadeaux, dans la mesure du possible en la présence des journalistes [Kakudji, 2007].

Bien que l'élite politique ne se préoccupa guère de développer les institutions de protection de l'enfance, elle veilla très tôt à intégrer la « jeunesse » dans les structures du pouvoir (parti, administration, armée)<sup>10</sup>. C'est que celle-ci constitue le groupe démographique le plus important de la société congolaise et offre, de ce fait, une base sociale à partir de laquelle les dirigeants peuvent étendre leur réseau clientéliste. Une fois organisée en milices et mobilisée pour un parti, elle représente aussi une arme puissante dans la lutte pour le contrôle de l'État<sup>11</sup>. Mais les autorités administratives doivent en retour répondre aux aspirations des « jeunes » en leur obtenant un emploi dans l'appareil d'État, la voie principale de promotion sociale depuis 1960, faute de quoi ces derniers risquent de se retourner contre eux [voir Cruise O'Brien, 1996]. Comme le souligne A. Mbembe [1985], s'ils peuvent constituer l'avant-garde d'un mouvement politique, les « jeunes » peuvent également devenir des « vandales » et mener leur mentor à la capitulation. Ainsi se noue entre *big men* et « jeunes » un rapport de réciprocité asymétrique qui permet aux uns de conquérir le pouvoir et aux autres de débiter une carrière administrative et politique<sup>12</sup>.

De même, les candidats au pouvoir ont recruté des enfants de la rue au cours des deux périodes de transition démocratique entre 1990 et 1997 et entre 2003 et 2006. Contre de l'argent ou des cadeaux, ils les ont utilisés pour gonfler le nombre des participants à leurs rassemblements, pour défiler dans la rue contre les mesures de l'autorité en place, ou encore pour les associer à une action de diffamation contre un adversaire. Lors des élections de 2006, les *Shege* ont ainsi été employés par Robert, un homme qui occupe une fonction importante aujourd'hui, pour coller ou retirer des affiches<sup>13</sup>. Force one (14 ans) :

10. À la suite de Bayart, Mbembe et Toulabor [1992], la jeunesse est ici conçue davantage comme une catégorie politique que comme une catégorie biologique. C'est la raison pour laquelle les termes jeunesse et jeunes ont été mis entre guillemets.

11. On se rappelle ainsi du rôle que la jeunesse a joué dans les troubles entre 1960 et 1965, dans la consolidation du régime Mobutu entre 1965 et 1990, ou encore dans l'expulsion des Kasaiens entre 1992 et 1993.

12. La notion de *big man* est ici empruntée à J.-F. Médard [1992], qui l'utilise pour mettre l'accent sur la stratégie des politiciens entrepreneurs qui consiste à jouer sur la convertibilité entre capital économique, capital social et capital politique.

13. Les prénoms utilisés ici sont des pseudonymes.



Je suis sympathisant de Robert. Il nous avait reçu au stade Mwanke pour nous sensibiliser à protéger ses affiches. Quand les autres sympathisants venaient afficher les photos de leurs candidats au côté du nôtre, je déchirais leurs affiches après qu'ils soient partis. Je le faisais parce que Robert nous donnait de l'argent et nous associait dans ses actions. C'est pourquoi tous les *Shege* étaient derrière lui.

La stratégie de Robert, candidat à la députation nationale, montre que les politiciens peuvent même confier aux enfants de la rue des opérations visant à perturber les meetings de leurs rivaux. Ainsi a-t-il payé des enfants de la rue de la commune Kenya pour porter des t-shirts de son rival Paul et assister au meeting de ce dernier à la Katuba, une autre commune de Lubumbashi. Lorsque Paul a pris la parole sur la tribune et demandé à la foule pour qui elle allait voter, ces enfants ont scandé « Robert », « Robert », « Robert ». Chassés par les organisateurs de la manifestation, les enfants ont changé de t-shirt pour arborer celui de Robert et pris des pierres pour les lancer sur la foule. Prise de panique, celle-ci s'est éparpillée, mettant ainsi fin au meeting de Paul.

Tout comme les jeunes militants, les *Shege* constituent donc une main-d'œuvre utile, sans scrupule et bon marché, pour mener une campagne électorale et conquérir le pouvoir. Cependant, leur situation est différente car, exclus de la société, ils n'offrent aucun point d'ancrage clientéliste aux politiciens entrepreneurs. Ceux-ci ne voient en eux qu'un instrument politique, et non une cible électorale, alors qu'ils trouvent chez les « jeunes » un tremplin pour étendre leur réseau social. De surcroît, les enfants de la rue ne disposent pas du capital culturel qui leur permettrait de prétendre à un poste de pouvoir au sein de l'État. À la différence des « jeunes », ils ne peuvent pas, de ce fait, entrer dans une relation de réciprocité avec des politiciens et leur promettre leur loyauté dans l'espoir d'une future promotion.

La marginalité des enfants de la rue constitue pour les dirigeants à la fois une source de pouvoir et de danger [Douglas, 2001 ; voir aussi Comaroff, Comaroff, 2000]. Dans la mesure où ils ne possèdent rien, les *Shege* peuvent s'acquitter de tâches dangereuses pour le compte des dirigeants et des candidats aux élections contre une rémunération symbolique. Il suffit en effet de vanter leur force et leur courage face aux épreuves du quotidien, et de leur faire des largesses individuelles ou collectives (don d'argent, distribution de nourriture, prise en charge d'un deuil, etc.). Mais la double exclusion des enfants de la rue des réseaux sociaux et des institutions politiques en font également une force incontrôlable, qui est susceptible de déborder les directives du pouvoir, voire même de se retourner contre les autorités en place. Ils peuvent changer de camp en fonction des circonstances et soutenir un adversaire plus généreux. Rien ne les empêche, par ailleurs, de marcher contre leur protecteur lorsqu'ils estiment avoir été abandonnés, et de ternir ainsi, par des injures et des chansons, son image en public.

Dans ce cas, le discours populiste qui assimile les enfants de la rue à des victimes (des enfants abandonnés) cède la place à un autre discours qui les présente comme un danger pour la société (des jeunes délinquants), et des actions de répression sont menées contre eux, quitte à scandaliser les médias étrangers et les organismes humanitaires. Ce fut le cas en 2003 après que les *Shege* aient marché

contre les autorités administratives locales, suite au meurtre de l'un d'entre eux par un policier (voir *infra*). Un édile a alors dépêché les forces de l'ordre pour les chasser du centre-ville en les sommant de rentrer chez eux (*sic*). Les enfants ont dû se cacher durant trois jours avant de pouvoir réinvestir les rues du centre.

Mais ces mesures de « déguerpissement » contre les enfants de la rue ne font pas toujours suite aux attaques de ces derniers contre les pouvoirs publics. Elles sont également entreprises lorsque les dirigeants veulent réaffirmer leur autorité en traduisant leurs discours sur la sécurité, l'ordre et la salubrité par des actions exemplaires au centre-ville<sup>14</sup>. Les *Shege* comptent parmi les principales victimes de ces opérations, non seulement parce qu'ils occupent une position marginale dans la société congolaise, mais également parce qu'ils occupent jour et nuit l'ancienne ville blanche, qui est l'espace de représentation du pouvoir par excellence<sup>15</sup>. Comme le rappelait un édile local, « Ici, au centre-ville notre Europe, nous n'acceptons pas la saleté et les voyous » (*umu mu bulaya wantanshi yetu atupendi buchafu na bavoyou*). Ainsi retrouvons-nous ici, dans la relation de l'État avec les enfants de la rue, l'ambivalence qui caractérise ses rapports avec le secteur informel : « Ce qu'il combat d'un côté, il l'entretient de l'autre » [Morice, 1985, p. 116 ; voir aussi Rubbers, 2007b].

## Les policiers

La diminution des budgets publics, la dépréciation monétaire et la hausse du coût de la vie au cours des années 1990 ont gravement affecté le niveau de vie des policiers, au point que leur salaire est devenu insuffisant pour répondre aux besoins de leur famille. Pour faire face à cette situation, leur stratégie consiste à extorquer de l'argent à ceux qu'ils rencontrent au cours de leur ronde quotidienne en dévoyant leurs prérogatives régaliennes. Au poste, ils peuvent rançonner les plaignants, détrousser les prisonniers, monnayer les visites et garder les voitures des particuliers. En patrouille, ils peuvent voler les usagers, commettre des cambriolages et offrir leurs services de gardiennage. Dans tous les cas, ils jouissent d'une impunité totale tant que leurs méfaits ne compromettent pas la hiérarchie, comme en témoigne la fréquence des tortures et des viols dans les commissariats [Kaumba, 2003].

La relation des agents de l'ordre avec les enfants de la rue se caractérise avant tout, dans ce contexte, par la violence et la prédation<sup>16</sup>. Quand les enfants sont arrêtés suite à un larcin, ils sont fréquemment battus au poste de police. Dans la mesure où ils n'ont ni de quoi manger ni de quoi payer l'amende, ils représentent une charge pour les policiers, qui préfèrent les relâcher avant le délai légal pour

14. Nous remercions un lecteur anonyme de *Autrepart* pour nous avoir suggéré cette interprétation.

15. La majorité des enfants de la rue vivent au centre-ville, dans la commune Kenya et dans la commune Katuba. Outre certains lieux-dits réputés dangereux du centre-ville, ces deux dernières communes sont perçues comme les moins sûres de la ville [Kaumba, 2003]. Cette géographie subjective de l'insécurité a, dans le discours des personnes interrogées, un lien avec la présence des enfants de la rue dans ces espaces de vie.

16. Cette relation répressive est justifiée par le discours officiel des autorités de police, qui présente les enfants de la rue comme des « délinquants », des « voleurs » et des « voyous ».

saisir le parquet (48 heures). Mais les agents leur infligent au préalable, faute de sanction financière, des corrections corporelles. Bruce Lee (13 ans), qui a été arrêté pour un vol, relate son expérience :

Les policiers me connaissent bien. Ce que le vendeur ignorait, c'est que me faire arrêter, cela m'importe peu car je serai relâché aussitôt après le départ du plaignant, pour la simple raison que je suis vagabond. Au cachot, on ne garde que les prévenus qui reçoivent de la visite et de la nourriture de la part des membres de leurs familles. Moi, comme je n'en ai pas, je paie mes forfaits en recevant des coups de fouet. Si les policiers me gardaient plus longtemps, ils devraient partager leur repas avec moi.

Les policiers dépouillent également les enfants de leur maigre patrimoine matériel. Le jour, ils réquisitionnent la marchandise (beignets, cigarettes, sachets, etc.) des enfants qui vendent à la sauvette, que celle-ci leur appartienne ou non<sup>17</sup>. La nuit, ils font des descentes dans les *karema* pour voler leurs occupants. Ils débarquent en groupe à l'improviste au milieu de la nuit, réveillent les enfants en leur donnant des coups de pied, puis les somment de donner tout ce qu'ils ont sur eux. Ceux qui refusent reçoivent des coups de bâton avant d'être soumis à une fouille systématique. Ils raflent ainsi non seulement l'argent en possession des enfants, mais également leurs effets personnels (montre, ceinture, chaussures, etc.) : « Je déteste les policiers. Ce sont des grands voleurs. Si nous n'avons pas de beaux habits, ce n'est pas parce que nous sommes incapables de nous les procurer. Ce sont les policiers qui viennent nous les ravir », explique ainsi Mike Tyson (15 ans).

De la même façon, les policiers, dont la grande majorité sont des hommes, s'en prennent aux filles qui se prostituent la nuit sur les étals des marchés. Ils se cachent pour surprendre les clients pédophiles en flagrant délit et les arrêter pour attentat à la pudeur. Terrorisés, ces derniers donnent tout ce qu'ils possèdent sur eux aux policiers pour ne pas être jetés en prison et traduits en justice. Les agents de l'ordre peuvent également attendre le matin pour dépouiller les filles de leurs gains de la nuit. Celtel (15 ans) nous a ainsi raconté avoir été arrêtée avec deux amies par cinq policiers en patrouille sur le chemin entre deux marchés. Elles se sont vues ravir l'entièreté de la somme (10 000 francs congolais ou 20 dollars) qu'elles avaient péniblement gagnée cette nuit-là. Enfin, qu'ils prennent leur argent ou non, il arrive très fréquemment que les agents de l'ordre violent les prostituées.

Bien que les policiers se montrent en général brutaux avec les enfants de la rue, ils peuvent également être amenés à collaborer avec eux. C'est le cas quand ils désirent avoir des informations sur les méfaits qui ont été commis dans la « rue ». Le fait que les *Shege* vivent en permanence dans la rue laisse en effet les agents penser qu'ils savent tout ce qui se passe, de jour comme de nuit, dans le centre-ville. Mais obtenir ces renseignements implique en retour une gratification, celle-ci consistant en une partie du gain généré par l'opération réussie grâce à la collaboration des enfants. Ainsi, un soir vers 21 heures, O. Kahola voit venir vers lui, tous joyeux, un policier et un enfant de la rue. Ce dernier, qu'il connaissait, lui apprend

17. Il arrive que des commerçants confient de la marchandise aux enfants de la rue.

que le policier lui a offert des *mitshopo* (chèvre grillée), de la *chikwangué* (pâte de manioc) et de la bière dans un bar pour la raison suivante :

Des bandits à main armée avaient dépouillé une maison au quartier Makomeno. Ils s'étaient cachés dans une cave du bâtiment du cadastre. Moi, je connaissais l'endroit et j'avais filé l'information au policier. Quand il est parti les traquer, les voleurs lui ont remis une grosse somme d'argent pour qu'il ne les dénonce pas. Pour m'encourager, il m'a donné 5 000 francs [13\$] comme commission pour le service rendu.

Il arrive aussi que les policiers associent les enfants de la rue à des vols. Ceux-ci sont chargés de mener le cambriolage à bien, ce pourquoi ils sont avantagés en raison de leur petite taille, de leur rapidité et de leur agilité, tandis que les policiers mettent l'opération sur pied et écoulent la marchandise volée. Ainsi Anaconda (15 ans) a-t-il participé à un vol monté par des policiers. Avec trois camarades, il est entré dans les installations de la société des chemins de fer pour déplomber un wagon et emporter six sacs de fretin. De leur côté, les policiers se sont éloignés du train pendant que le forfait était commis puis, après que les enfants ont quitté les lieux, ils ont sonné l'alarme en tirant des coups de feu en l'air. Lors de la répartition du butin, les enfants impliqués dans ce genre de coup ne reçoivent en général qu'une maigre commission. C'est que, bien qu'ils prennent des risques plus élevés, leur marginalité face à la loi les place en position de faiblesse par rapport aux policiers.

À terme, un policier peut nouer un lien personnel avec un enfant, qu'il appelle alors son « petit ». Il le protégera de la prédation de ses collègues et le sortira officieusement du cachot s'il a fait l'objet d'une plainte par un citoyen. En retour, l'enfant pourra faire des courses délicates comme aller lui trouver une prostituée à la cité ou aller lui chercher du chanvre au camp militaire. Vampire (14 ans) parle ainsi de la relation de clientèle qu'il entretient avec un policier « rasta » :

Quand je vois le policier rasta, je me sens en confiance. Je peux tout faire et je sais qu'il me couvrira car je suis son petit de confiance. Dès qu'on m'arrête et qu'on me confie chez lui, il fera semblant de me conduire à la police et il me relâchera en cours de route. C'est mon vieux et il m'envoie dans ses différentes affaires.

Quand les uns et les autres y trouvent leur intérêt, la réciprocité négative qui caractérise de manière générale les rapports entre les policiers et les enfants de la rue peut donc se muer en une réciprocité plus équilibrée [Sahlins, 1972]. Lorsque ce type d'échange se répète entre un adulte et un enfant au fil du temps, il peut même se développer vers une sorte de relation de clientèle, moins calculatrice et moins éphémère. Cependant, dans la mesure où la stratégie des policiers et des enfants obéit avant tout aux circonstances, ces rapports interpersonnels demeurent extrêmement fragiles. Les uns comme les autres les sacrifieront sans scrupule pour saisir une nouvelle opportunité, et la réciprocité des services qui les sous-tendaient glissera de nouveau vers une réciprocité de coups.

## Les enfants de la rue

Face aux violences policières, les enfants développent différentes tactiques de protection. Nombreux sont ceux qui évitent les *karema* isolés et cachés pour leur

préférer les lieux éclairés où les policiers risquent d'être découverts et dénoncés par des passants. Aussi ces espaces ouverts permettent-ils aux enfants, qui ont développé des codes pour lancer l'alerte, de voir les agents venir. Comparant ceux-ci à des serpents, ils distinguent parmi eux les vipères (*muswewa*), c'est-à-dire les agents dangereux, des espèces non venimeuses. Quand une « vipère » arrive à proximité d'un *karema*, les enfants crient *biambo* (asticot) pour avertir leurs camarades de quitter les lieux au plus vite.

Une autre tactique consiste à demander la protection des adultes de la rue (*Kapompa*) à même de se confronter aux policiers. Cependant, les enfants qui font ce choix évitent sans doute un mal pour un pire : ils devront rémunérer ces adultes en conséquence et subiront probablement leurs exactions en lieu et place de celle des agents de l'ordre. De même, les filles qui se prostituent sur les marchés peuvent solliciter le soutien de garçons plus âgés et plus forts qui joueront pour elles le rôle de maquereaux. Il leur faudra les gratifier par une commission sur leurs recettes ou par des services sexuels.

Enfin, les enfants de la rue peuvent amadouer les policiers en évoquant une origine commune et/ou en leur faisant des cadeaux propitiatoires. Quelques policiers furent eux-mêmes des enfants de la rue avant de s'enrôler comme enfants soldats (*Kadogo*) dans l'armée de L-D. Kabila, puis comme agents dans la police nationale. Connaissant personnellement le monde de la rue, ces agents peuvent protéger les enfants de leurs collègues, voire même les aider en leur donnant de quoi manger dans les moments difficiles. Autrement, les enfants peuvent essayer de s'attirer la bienveillance des fonctionnaires en leur offrant d'emblée une cigarette ou un billet de 100 francs congolais. Peut-être échapperont-ils ainsi à la rafle de tous leurs biens...

Ce qui précède pourrait donner à penser que les enfants représentent uniquement des victimes subissant les exactions policières. Loin s'en faut ! Lorsqu'un accord frauduleux n'est pas respecté, ils n'hésitent pas à recourir à la dénonciation. C'est le cas de Rambo (15 ans), qui estime avoir été lésé dans la redistribution du butin suite à un cambriolage dans un dépôt du quartier industriel. Faute de recevoir une compensation suffisante, il a dénoncé ses complices au responsable de l'entrepôt avant de quitter la ville pour se mettre à l'abri des représailles.

Les *Shege* peuvent aussi se venger contre les policiers des sévices subis par un des leurs. Ainsi, Commando (13 ans) raconte comment le viol d'une fille a mal tourné pour deux policiers au marché Kamalondo. Ceux-ci étaient parvenus à arrêter deux filles, tandis que les autres prostituées avaient pris la fuite pour demander du secours. Cinq *Kapompa* sont alors arrivés au marché pour découvrir un policier en train de violer l'une des filles, couverte de contusions. L'autre policier, qui montait la garde, n'avertit pas son collègue, mais partit aussitôt pour appeler des renforts. Lorsque ces derniers arrivèrent sur les lieux, le violeur avait presque été tué sous les coups des cinq garçons.

Les enfants de la rue ne sont pas davantage des marionnettes entre les mains des hommes politiques. En effet, s'ils peuvent offrir leurs services à des hommes

politiques, il leur arrive aussi de se retourner contre eux pour réagir face à l'exclusion dont ils font l'objet. C'est le cas, notamment, lorsque les dirigeants les font déguerpir d'un lieu ou rejettent toute responsabilité après une bévue policière. Ainsi Sida (14 ans) se rappelle que les *Shege* ont manifesté contre les autorités locales en 2004, en ce compris leur « papa » (cf. *supra*), après qu'un enfant ait été victime d'une exaction policière. Ils ont marché dans le centre-ville et, avec des pierres à la main, ont chanté en insultant les dirigeants et les policiers.

Les enfants de la rue peuvent également agir de leur propre initiative dans le domaine public. En 2006, ils se sont ainsi investis de la mission de faire respecter la morale machiste dans les rues de Lubumbashi. Inspirée par des actions similaires conduites dans le passé, la rumeur a couru parmi les *Shege* que le maire leur avait donné l'ordre de poursuivre les filles qui portaient des pantalons et de les déshabiller. C'est ce qu'ils firent dans le centre ville sous les yeux de la police, indifférente, en affirmant agir au nom du maire. Celui-ci a bien sûr dénié toute implication dans cette « opération » et appelé les enfants à la cesser immédiatement. Terminator (14 ans) reste néanmoins convaincu qu'il a bel et bien obéi aux ordres du maire :

Vieux, le maire nous a demandé de corriger les filles qui s'habillaient sexy parce qu'elles déshonorent notre culture. Comme c'est lui qui nous a demandé d'agir, nous l'avons fait. C'est pourquoi les policiers ne nous arrêtaient pas. Bien au contraire, ils s'éloignaient du lieu où nous déshabillions les filles.

Ce type d'action présente une forte dimension ludique, mais elle coïncide aussi avec la conception que les enfants ont de leur rôle dans l'espace public. Face à une administration corrompue et inefficace, ils aiment en effet à se présenter comme les représentants de l'ordre nocturne. Ce sont eux qui veillent sur la ville durant la nuit, de telle sorte que les policiers doivent faire appel à leurs services pour arrêter les criminels : « Moi, je suis le vrai État au même titre que les policiers. L'État est celui qui sécurise les biens et les citoyens pendant qu'ils dorment. C'est ce que moi je fais ! », affirme ainsi Jet Lee (15 ans). Aussi les enfants tendent-ils, comme le montre l'exemple de la chasse aux pantalons, à se considérer comme les garants des valeurs morales conservatrices, contre les excès du « modernisme » et du « féminisme ».

On voit ici apparaître l'ambiguïté des enfants vis-à-vis des normes conventionnelles. Tandis qu'ils s'adonnent eux-mêmes à des pratiques déviantes (violence, drogue, sexe, etc.), ils rejettent comme inacceptables le port du pantalon. Ils se prétendent les garants de la propriété privée des habitants et de la sécurité de l'espace public durant la nuit, mais ils volent les passants dans la rue et sèment le désordre dans les manifestations durant la journée. Pour reprendre l'expression de F. De Boeck et A. Honwana [2005], ils sont à la fois des *makers* et des *breakers* : ils refont la société en même temps qu'ils la défont dans un double mouvement conservateur et perturbateur. Loin de répondre à un agenda politique, ils retournent régulièrement leur veste, en faveur ou non des valeurs établies et des pouvoirs publics.

Au-delà du paradoxe, on pourrait expliquer cette ambivalence morale par l'opportunisme matériel et l'aventurisme ludique des enfants. Ces deux logiques

participent sans aucun doute de leur versatilité politique, tout comme elles soutiennent leur nomadisme institutionnel et spatial<sup>18</sup>. Après tout, les enfants motivent eux-mêmes cette inconstance, dans leur discours, par les profits et les excitations qu'ils peuvent tirer de la situation. Mais l'attitude ambiguë des *Shege* semble aussi et surtout procéder de leur recherche de liberté : elle renvoie, dans ce cas, à une posture de défiance face aux pouvoirs qui tentent de les contrôler. En changeant constamment d'allégeance, ils entendent échapper à l'emprise des autorités et ainsi affirmer leur autonomie sociale.

Cette interprétation est confortée par la façon dont les *Shege* expriment leur identité. Dans la mesure où ils se prennent en charge eux-mêmes, ils se distinguent des enfants qui vivent encore chez leurs parents. Ainsi Robocop (10 ans) compare-t-il ces derniers à des poulets d'élevage, et lui-même à un poulet sauvage (*nkuku wa kisenji*) : « Ce que je fais pour ma survie, vos poulets que vous gardez à la maison ne peuvent pas le faire. Ils attendent que tout leur soit donné par les parents. Moi, je suis un poulet sauvage : je n'attends rien de personne car je sais où gratter pour trouver à manger ». Les enfants de la rue de Lubumbashi se retrouvent encore moins dans l'image véhiculée par les médias occidentaux et les organismes humanitaires, qui les présentent comme des victimes à sauver et à protéger. Mettant l'accent sur leur autonomie, leur courage et leur débrouillardise, ils préfèrent, au contraire, être comparés à des soldats au combat. C'est pour manifester cette force martiale, notamment, qu'ils se donnent des noms d'acteurs de films d'action (Rambo, Terminator, Robocop, etc.). Tout comme ces héros, ils entendent agir sans que personne ne dicte leur conduite (ils sont indépendants), ce qui n'exclut pas la collaboration, et voudraient sortir victorieux des situations les plus critiques (ils sont invincibles).

## Conclusion

Comment expliquer l'ambivalence des autorités administratives et des policiers envers les enfants de la rue ? On peut tout d'abord répondre à cette question par les intérêts antinomiques que les dirigeants et les policiers tirent de la marginalité des enfants en fonction de la situation. C'est en effet la marginalité des *Shege* qui en font à la fois un instrument informel à manipuler, des victimes à sauver, des êtres insignifiants à bafouer et une force dangereuse à réprimer. Dès lors, les politiciens peuvent utiliser les enfants pour exécuter une sale besogne ou pour servir de faire-valoir médiatique, puis les réprimer pour répondre aux exigences de sécurité de la population. De même, les policiers peuvent collaborer avec les enfants pour arrêter des voleurs ou opérer des cambriolages, tout comme ils peuvent les agresser pour leur prendre leurs biens, voire pour se soulager sur le plan sexuel. Notons que, si ces pratiques contradictoires renvoient à des intérêts

18. Les enfants rendent compte du fait qu'ils se déplacent continuellement d'une maison d'accueil à une autre par la meilleure ou moins bonne qualité des matelas et des repas offerts. Un enfant expliquera ainsi qu'il a quitté telle maison parce que le *bukari* (farine de maïs) n'était pas bon.

multiples (économiques, patrimoniaux, sexuels, etc.), ceux-ci sont sous-tendus par un même style de pouvoir autocratique, qui ne requiert aucune justification<sup>19</sup>.

Mais cette première réponse demeure partielle car elle voit dans les enfants de la rue des victimes ou des instruments du pouvoir, et non des acteurs sociaux à part entière. Or, comme nous l'avons montré ci-dessus, les *Shege* développent également un opportunisme ludique dans leurs rapports aux autorités. Plus même, ils revendiquent un pouvoir autonome qu'ils jugent potentiellement bénéfique pour la cité, une posture qui se manifeste par l'absence de toute constance en matière de conduite politique : ils peuvent moduler leur collaboration avec les services publics et les partis politiques, entreprendre des actions de façon tout à fait indépendante, et réagir violemment aux exactions dont ils sont l'objet. Les rapports entre les dirigeants et les agents de l'ordre et les enfants ne sont donc pas imposés unilatéralement, mais négociés au jour le jour.

On gagne alors à voir cette relation de manière dynamique comme un jeu de réciprocité qui change régulièrement de sens. L'opportunisme des enfants, des policiers et des politiciens appelle à la trahison de leurs rapports de coopération, de telle sorte que l'échange de services glisse très vite vers l'échange de coups et vice versa. Tout se passe comme si l'ambivalence des uns répondait, de manière plus ou moins automatique, à celle des autres. Nous sommes donc ici ni tout à fait dans une tectonique de la domination et de la résistance, ni tout à fait dans une logique de la connivence, mais plutôt dans un univers mobile qui se caractérise par une multitude de déplacements tactiques qui se répercutent les uns sur les autres. Du fait de la logique d'action des représentants de l'ordre et des enfants de la rue, la tension sous-jacente à leurs rapports est traversée par un courant alternatif, entre collaboration et confrontation.

## BIBLIOGRAPHIE

- ARIÈS P. [1973], *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, Le Seuil.
- AMIT-TALAI V., WULFF, H. (éd.) [1995], *Youth Cultures : A Cross-Cultural Perspective*, London, Routledge.
- BAKAJKA T.B. [1997], *Épuration ethnique en Afrique. Les Kasaiens*, Paris, L'Harmattan.
- BAYART J.-F. [1989], *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.
- BAYART J.-F., ELLIS S., HIBOU B. [1997], *La criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles, Complexe.
- BAYART J.-F., MBEMBE A., TOULABOR C. [1992], *Le politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala.
- BIERSCHENK T., CHAUVEAU J.-P., OLIVIER DE SARDAN J.-P. [2000], *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, APAD-Karthala.

<sup>19</sup>. Marqué par le modèle colonial, ce mode de gouvernance arbitraire fut déployé de façon extrême sous le régime Mobutu [Callaghy, 1980, 1984 ; Schatzberg, 1980, 1988].



- BLUNDO G. (éd.) [2000], *Monnayer les pouvoirs. Espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BLUNDO G. [2001], « Négociier l'État au quotidien : agents d'affaires, courtiers et rabatteurs dans les interstices de l'administration sénégalaise », *Autrepart*, n° 20, p. 75-90.
- BLUNDO G., OLIVIER DE SARDAN J.-P. [2001], « La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest », *Politique africaine*, n° 83, p. 8-37.
- CALLAGHY T.M. [1980], « State-Subject Communication in Zaïre : Domination and the Concept of Domain Consensus », *The Journal of Modern African Studies*, vol.18, n° 3, p. 469-492.
- CALLAGHY T.M. [1984], *The State-Society Struggle, Zaïre in Comparative Perspective*, New York, Columbia University Press.
- CHABAL P., DALOZ J.-P. [1999], *L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique*, Paris, Economica.
- COMAROFF J., COMAROFF J. [2000], « Réflexions sur la jeunesse. Du passé à la postcolonie », *Politique africaine*, n° 80, p. 90-110.
- COPANS J. [2001], « Afrique noire : un État sans fonctionnaires ? », *Autrepart*, n° 20, p. 11-26.
- CRUISE O'BRIEN D. [1996], « A lost generation. Youth identity and state decay in West Africa », in R. Werbner et T. Ranger (éd.), *Postcolonial Identities in Africa*, Londres, Zed Books, p. 55-74.
- CUNNINGHAM H. [1995], *Children and childhood in western society since 1500*, London, Longman.
- DE BOECK F. [2000], « Le "deuxième monde" et les "enfants sorciers" », *Politique africaine*, n° 80, p. 32-57.
- DE BOECK F., HONWANA A. [2005], *Makers and Breakers : Children and Youth in Postcolonial Africa*, Oxford, James Currey.
- DIBWE D. [2001], *Bana Shaba abandonnés par leur père : structures de l'autorité et histoire sociale de la famille ouvrière au Katanga, 1910-1997*, Paris, L'Harmattan.
- DOKE C.M. [1931]. *The Lambas of Northern Rhodesia. A Study of their Customs and Beliefs*, Westport, Connecticut, Negro Universities press.
- DOUGLAS M. [2001 (1967)], *De la souillure, essais sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte.
- FETTER B. [1976], *The Creation of Elisabethville (1910-1940)*, Stanford, Hoover Institution Press.
- GUYER J. [1993], « Wealth in People and Self Realization in Equatorial Africa », *Man*, n° 28, p. 243-265.
- HENDRICK H. [1997], *Children, Childhood and English Society 1880-1990*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JAFFRÉ Y., OLIVIER DE SARDAN J.-P. (éd.) [2003], *Une médecine inhospitalière. Les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*, Paris, APAD-Karthala.
- JAMES A., JENKS C., PROUT A. [1998], *Theorizing Childhood*, Cambridge, Polity Press.
- KAHOLA O. [2006], « Une semaine d'enquêtes ethnographiques dans les commissariats de Lubumbashi », *Civilisations*, vol. 54, n° 1-2, p. 25-32.
- KAHOLA O., KAKUDJI A. [2003], « Les enfants de la rue de Lubumbashi », in Kaumba, P.L. (éd.), *Approches de la criminalité dans la ville de Lubumbashi*, Université de Lubumbashi, rapport de l'Observatoire du changement urbain. (voir [www.unilu.ac.cd](http://www.unilu.ac.cd)), p. 75-121.
- KAKUDJI A. [2007], « La prise en charge de l'enfance », in B. Rubbers (éd.), *La reconfiguration de l'enfance au Katanga*, Université de Lubumbashi, rapport de l'Observatoire du Changement Urbain, p. 79-91.

- KAUMBA P.L. (éd.) [2003], *Approches de la criminalité dans la ville de Lubumbashi*, Université de Lubumbashi, rapport de l'Observatoire du changement urbain. (voir www.unilu.ac.cd).
- KAUMBA P.L. (éd.) [2005], *Les enfants de la rue au Katanga*, Université de Lubumbashi, rapport de l'Observatoire du Changement Urbain (voir www.unilu.ac.cd).
- LUCCHINI R. [1993], *Enfant de la rue. Identité, sociabilité, drogue*, Genève, Droz.
- MBEMBE A. [1985], *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.
- MBEMBE A. [1999], *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique en Afrique*, Paris, Karthala.
- MÉDARD J.-F. [1992] « Le big man en Afrique : esquisse d'analyse du politicien entrepreneur », *L'année sociologique*, n° 42, p. 167-192.
- MORICE A. [1985], « Commerce parallèle et troc à Luanda », *Politique africaine*, n° 17, mars, p. 105-120.
- PETIT P. (éd.) [2003], *Ménages de Lubumbashi entre précarité et recomposition*, Paris, L'Harmattan.
- PETIT P., MULUMBWA G. [2005], « "La crise". Lexicon and Ethos of the Second Economy in Lubumbashi », *Africa*, vol. 75, n° 4, p. 467-487.
- PIROT B. [2004], *Enfants des rues d'Afrique centrale. Douala et Kinshasa. De l'analyse à l'action*, Paris, Karthala.
- PYPE K. [2007], « Fighting Boys, Strong Men and Gorillas : Notes on the Imagination of Masculinities in Kinshasa », *Africa*, vol. 77, n° 2, p. 250-271.
- RÉMON M., NKUKU C. [2006], *Stratégies de survie à Lubumbashi*, Paris, L'harmattan.
- RUBBERS B. [2007a], *La reconfiguration de l'enfance au Katanga*, Université de Lubumbashi, rapport de l'Observatoire du Changement Urbain.
- RUBBERS B. [2007b] « Retour sur le "secteur informel". L'économie du Katanga (Congo-Zaïre) face à la falsification de la loi », *Sociologie du Travail*, vol. 49, n° 3, p. 316-329.
- SAHLINS M.D. [1972], *Stone Age Economics*, Chicago, Aldine-Atherton.
- SCHATZBERG M. [1980], *Politics and Class in Zaïre. Bureaucracy, Business and Beer in Lisala*, New-York, London, Africana.
- SCHATZBERG M. [1988], *The Dialectics of Oppression in Zaïre*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press.
- VAUGHAN M. [1983], « Which family ? Problems in the Reconstruction of the History of the Family as an Economic and Cultural Unit », *The journal of African history*, vol. 24, n° 2, p. 275-283.
- WYNESS M. [2006], *Childhood and Society. An Introduction to the Sociology of Childhood*, London, Palgrave Mac Millan.



## Mariage, fécondité et autonomie conjugale à Madagascar

*Clotilde Binet\*, Bénédicte Gastineau\*\**

### Introduction

Depuis la fin des années 1990, les indicateurs démographiques montrent à Madagascar l'amorce de changements importants, le plus important étant la baisse de la fécondité. Toutefois les permanences semblent presque aussi nombreuses que les changements. Le mariage (coutumier ou civil), même s'il est retardé dans certaines catégories de population, reste le passage obligé pour les jeunes pour devenir autonomes et accéder au statut d'adulte. La fécondité reste précoce et la fécondité prémaritale parmi la plus forte du continent africain. Ce constat vaut tout particulièrement pour les zones rurales. On y observe d'une part une baisse de la fécondité : l'indice synthétique de fécondité en milieu rural est de 5,7 enfants par femme en 2003 contre 6,7 en 1992, d'autre part un maintien, voire une augmentation, de la fécondité précoce (32 % des 15-19 ans y ont déjà commencé leur vie féconde en 1992 contre 38 % en 1997 et 34 % en 2003) [Instat, 2005]. Cette dernière décennie, les évolutions et les permanences démographiques ont eu lieu dans un contexte de changements socio-économiques (accélération de la saturation foncière, monétarisation de l'économie, hausse de la scolarisation, etc.). Dans cet article, nous analysons les modalités d'entrée en union et en vie féconde, en milieu rural malgache, dans ce contexte de changements socio-économiques dont nous supposons qu'ils favorisent l'autonomisation des jeunes vis-à-vis de leur famille. L'objet de l'étude est de montrer comment et jusqu'à quel point les jeunes couples peuvent s'affranchir du contrôle familial dans leur processus matrimonial et génésique. L'article porte sur la province d'Antananarivo, celle où les changements démographiques et socio-économiques ont été les plus importants ces dernières années.

---

\* Attachée temporaire d'enseignement et de recherche, CERPOS-Université Paris X. IRD UMR 151, Laboratoire Population, Environnement et Développement – [clotilde.binet@ird.fr](mailto:clotilde.binet@ird.fr).

\*\* Démographe, chargée de recherche à l'IRD, IRD UMR 151, Laboratoire Population, Environnement et Développement, Équipe de recherche *Population – Santé*, IRD BP 434, 101 Antananarivo, Madagascar – [benedicte.gastineau@ird.fr](mailto:benedicte.gastineau@ird.fr)

## La nuptialité et la fécondité un enjeu collectif

### *Le modèle traditionnel : une forte emprise de la collectivité sur l'individu*

Dans les populations merina<sup>1</sup>, traditionnellement, les relations entre les individus, entre les hommes et les femmes et entre les générations étaient régies par l'institution du *Fokon'olona* [Condominas, 1961]. Le *Fokon'olona* est « un clan (ou parfois un lignage) de type patrilinéaire ou patrilocal unissant sur un même territoire (fokontany) les descendants d'un même ancêtre » [Condominas, 1961, p. 24]. Le lien qui unit ces individus se matérialise dans « la terre des ancêtres ». Les familles et les individus n'ont que la jouissance des terres héritées car il s'agit de terres collectives, attachées au clan. À l'inverse, ils ont des droits sur les terres qu'ils vont acquérir au cours de leur vie [Ottino, 1998]. La transmission de la terre ancestrale revêt une très grande importance tant pour sa valeur symbolique qu'économique. Traditionnellement, le mariage et la descendance comportent donc des enjeux. Le choix des conjoints des jeunes gens se fait dans un souci de conservation du patrimoine foncier ancestrale au sein de la grande famille. Ce choix est d'autant plus crucial que les enfants, filles et garçons, reçoivent une part égale de parcelles au moment de leur mariage et que le risque de dispersion du patrimoine est important [Augustins, 1973]. La résidence des jeunes époux étant virilocale, il s'agit de choisir aux futures épouses un mari dans la communauté afin d'éviter de voir sa famille dépossédée d'une partie de ses biens fonciers. C'est pourquoi le mariage entre cousins croisés était traditionnellement favorisé. Pour que ces règles soient respectées, les mariages étaient le plus souvent « arrangés » [Rakoto, 1971 ; Molet, 1979]. Les parents organisaient les alliances et les jeunes n'étaient consultés qu'au moment de la demande en mariage. Les intérêts du clan devaient être préservés et les règles régissant le mariage pouvaient évoluer en fonction de ces intérêts [Ravelomanana, 1989]. Par exemple, Blanc-Pamard et Rakoto-Ramiantsoa [2000, p. 116] observent que le village de Tsarahonenana, un village de la région d'Antananarivo, les mariages ont d'abord été exogames : « par ces alliances, le lignage a accès à d'autres terres », puis plus récemment, ils sont endogames ce qui « permet de retenir les terres acquises lors de la phase d'exogamie ». L'acquisition de terres pour un clan ou un lignage pouvait donc se faire par le mariage mais aussi par le défrichement et la mise en culture de nouvelles parcelles. Dans un environnement où la disponibilité en terre est réelle, la collectivité avait alors intérêt à être nombreuse. Plus elle disposait de main-d'œuvre, plus elle pouvait acquérir et cultiver de terres. Que les mariages soient endogames ou exogames, les couples étaient encouragés à avoir très rapidement des enfants et de nombreux enfants tant pour la continuité du clan *via* la transmission des terres ancestrales et la continuité du culte des ancêtres que pour l'enrichissement du patrimoine foncier. La procréation est le but du mariage et « l'accomplissement des rituels du mariage ne constitue qu'une condition nécessaire à l'union, qui pour devenir suffisante exige que l'union soit fertile (...). Si ce n'est pas le cas, le mariage demeure une affaire privée

---

1. Merina : groupe ethnique originaire de la province d'Antananarivo.

des conjoints qui leur union n'ayant pas abouti ne sont guère autre chose que des partenaires sexuels » [Ottino, 1998, p. 569]. Seuls les « parents d'enfants » sont véritablement considérés comme membre de la communauté villageoise et familiale. Dans ce contexte, la communauté produisait des normes et des sanctions pour ceux qui ne les respectaient pas : l'individu qui s'éloignait de son *Fokon'olona* perdait son droit sur la terre, la femme qui était stérile était marginalisée et stigmatisée [Ravalolomanga, 1992]. Le contrôle de la nuptialité et de la fécondité par la famille et la communauté avaient une utilité collective puisqu'il s'agissait de protéger un équilibre économique, social et démographique. Leur autorité et leur pouvoir étaient légitimes et acceptés parce qu'ils garantissaient aux individus une forte insertion sociale et leur permettaient de disposer d'une source de revenus *via* le patrimoine foncier.

Après 1970, la saturation foncière et les crises agricoles ont modifié les conditions de vie des ruraux malgaches et, à partir de cette date, on peut observer des changements dans les relations entre les individus et la collectivité en matière de mariage et de fécondité. Émerge ce qu'Ottino (1998) appelle « l'autonomie conjugale de procréation » (p. 553). Les terres sont devenues rares et elles ont acquis une valeur marchande. Les terres disponibles déterminent largement les choix résidentiels des jeunes couples. De plus, les héritages se réduisant, l'autorité des aînés perd de sa légitimité. Bonnemaïson, dès le milieu des années 1970, observe que « les liens communautaires, mais aussi les liens de parenté se sont singulièrement relâchés, la famille est devenue restreinte, chaque ménage forme une unité autonome et indépendante. L'individualisme est devenu la nouvelle loi du village » [Bonnemaïson, 1976, p. 55]. Cette évolution s'explique notamment par la saturation foncière et par la nécessité de plus en plus importante pour les paysans d'aller chercher des revenus monétaires non agricoles, nécessité induite par les crises (économiques, sociales, sanitaires) qui frappent Madagascar au cours des années 1970 et 1980. La pluriactivité devient primordiale pour les ménages ruraux des Hautes Terres face aux dysfonctionnements de l'économie [Raison, 1994]. La monétarisation de l'économie agricole induit aussi de nouveaux modes de pensée qui font que les liens communautaires et de parenté se relâchent au profit de l'individu [Bonnemaïson, 1970 ; Ottino, 1998]. Entre autres conséquences, le « droit de contrôle » de la collectivité ou de la famille sur le choix des conjoints et sur la descendance des couples se réduit.

D'autres changements, comme le développement de la scolarisation ou le désenclavement de certaines régions, favorisent l'affranchissement des plus jeunes dans leur choix de nuptialité et de fécondité. En 1976, les principes du droit à l'éducation, de la gratuité de l'éducation de base dans les écoles publiques et de l'obligation scolaire pour tout enfant sont réaffirmés (ordonnance portant institution de l'éducation de base n° 76-023) et la politique nationale d'éducation sur la décentralisation des infrastructures scolaires vise à la construction d'une école d'Éducation de Base par village. On assiste alors à une prolifération d'écoles en milieu rural sur l'ensemble de l'île [Deleigne, Khail, 2004]. Malgré les difficultés de fonctionnement de ces nouvelles écoles, elles permettent au taux net de scolarisation primaire d'augmenter rapidement de 50 % en 1965 à 70 % au cours des années 1980. Après

une baisse entre 1990 et 1996, le taux net de scolarisation à l'école primaire pour l'année 2002-2003 atteint 79 % [PNUD, 2004].

Dans ce contexte de changements socio-économiques largement décrits dans la littérature (pression foncière, monétarisation de l'économie, développement de la scolarisation, des migrations), les plus jeunes générations ont-elles acquis une certaine autonomie dans leurs choix matrimoniaux et reproductifs permettant une évolution des comportements démographiques ? C'est en fonction de cette question que les modalités du choix du conjoint, le calendrier d'entrée en union d'entrée en vie féconde sont successivement analysées dans cet article. L'étude porte sur la commune d'Ampitatafika, commune rurale de la province d'Antananarivo. Elle connaît de fortes densités de population, une forte saturation foncière et la population s'insère de plus en plus dans des stratégies de pluriactivité dans un contexte où l'économie locale est en cours de monétarisation<sup>2</sup>. Dans cette commune, située à une centaine de kilomètres de la capitale, la totalité des enfants, filles et garçons sont scolarisés à l'école primaire et de plus en plus de jeunes migrent temporairement, saisonnièrement, vers Antananarivo à la recherche d'emploi. Le contexte d'Ampitatafika est propice à une étude sur le lien entre autonomisation des jeunes et changements dans les modes d'entrée en union et en fécondité. Pour cette étude, nous disposons de deux types de données<sup>3</sup>. Premièrement, des données quantitatives issues d'une enquête sociodémographique, réalisée sur 1 621 ménages de la commune en 2003 permettent d'analyser les comportements démographiques. Deuxièmement, deux séries d'entretiens menées en 2004 et 2005 permettent d'appréhender plus finement les liens entre les jeunes couples et leurs familles et le poids de ces dernières dans les choix matrimoniaux et reproductifs. Trente entretiens menés auprès de jeunes couples portaient sur les circonstances de la première rencontre entre les conjoints, les modalités du mariage, la naissance des premiers enfants, et trente autres auprès de parents (ayant des enfants mariés) ont porté sur leurs attitudes et leurs implications dans le mariage des enfants.

### Une grande autonomie dans le choix du conjoint

Les résultats de l'enquête menée à Ampitatafika confirment qu'aujourd'hui, dans les zones rurales de la province d'Antananarivo, le choix du conjoint est individuel. Pour les générations les plus récentes, dans moins de 6 % des unions, le conjoint a été proposé à la femme. Ce fait n'est pas récent : pour les générations qui se sont mariées au cours des années 1970, la grande majorité des femmes choisissaient déjà seules leur futur époux (fig. 1). Toutefois, la famille n'est pas totalement exclue. Les femmes ont pour la plupart consulté leurs parents avant de commencer

2. Pour une connaissance détaillée du contexte de la commune d'Ampitatafika, on peut se reporter à Briet [2007] et Omrane [2007].

3. Cette étude a été réalisée dans le cadre du programme de recherche « Dynamique démographique et développement durable » (4D), programme coordonné conjointement par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Université Catholique de Madagascar. Pour plus d'informations sur le programme, on peut se référer à [www.ird.fr/madagascar/4d](http://www.ird.fr/madagascar/4d).

à cohabiter avec leur conjoint (fig. 1). La famille conserve un droit de regard important sur l'union. Celle-ci constitue toujours un référent essentiel, au niveau affectif, social et économique. Peu de jeunes à Ampitatafika osent se marier sans l'accord des parents, notamment parce que les liens familiaux sont très valorisés et constituent autant de support à l'entraide sociale et économique.

Tab. 1 – Modalités de choix du conjoint selon le groupe d'âges de la femme (%)

| Âges au moment de l'enquête | La famille a proposé le conjoint | La famille a seulement été consultée par la femme | La famille n'est pas intervenue | Ensemble | Effectifs |
|-----------------------------|----------------------------------|---|---------------------------------|----------|-----------|
| 20-24                       | 5,5                              | 76,3  | 18,2                            | 100      | 253       |
| 25-29                       | 9,6                              | 76,1  | 14,3                            | 100      | 230       |
| 30-34                       | 9,2                              | 72,7  | 18,1                            | 100      | 249       |
| 35-39                       | 14,4                             | 70,7  | 15,0                            | 100      | 167       |
| 40-44                       | 10,1                             | 72,5  | 17,4                            | 100      | 149       |
| 45-49                       | 15,7                             | 73,6  | 10,7                            | 100      | 121       |
| Total                       | 9,9                              | 73,7  | 16,4                            | 100      | 1 257     |

Source : Enquête de référence 4D, 2003.

La moindre implication de la famille ou de la communauté dans la constitution des unions a permis le développement des fréquentations amoureuses chez les jeunes célibataires. La fréquentation amoureuse est reconnue comme une façon légitime de choisir son conjoint. D'une part, elle permet d'avoir plusieurs partenaires avant d'entrer dans un processus d'union. D'autre part, elle permet aux futurs époux de se « fréquenter », de se rencontrer pendant une période assez longue avant de vivre ensemble et d'officialiser l'union. Cette période dure environ un an et demi (fig. 2).

Tab. 2 – Calendriers de la première union des femmes\* selon le groupe d'âges

| Groupes d'âges | Âge moyen à la rencontre du conjoint | Âge moyen au début de la cohabitation | Intervalle entre la rencontre et la cohabitation (année) | Effectifs |
|----------------|--------------------------------------|---------------------------------------|--|-----------|
| 20-24          | 16,4                                 | 17,9                                  | 1,5  | 253       |
| 25-29          | 17,5                                 | 18,9                                  | 1,5  | 230       |
| 30-34          | 18,6                                 | 19,7                                  | 1,1  | 249       |
| 35-39          | 18,6                                 | 19,8                                  | 1,2  | 167       |
| 40-44          | 18,7                                 | 20,4                                  | 1,7  | 149       |
| 45-49          | 17,7                                 | 18,9                                  | 1,3  | 121       |

\* calculé chez les femmes non célibataires au moment de l'enquête.

Source : Enquête Référence 4D.



À Ampitatafika, la durée de cet intervalle entre la rencontre et la cohabitation des deux époux a peu varié ces 20 dernières années. Ce résultat est tout à fait cohérent avec plusieurs études qui mettent en évidence l'apparition de fréquentations non soumises au contrôle familial chez les jeunes célibataires dès les années 1970 [Augustins, 1973 ; Pavageau, 1981]. L'idée d'amour entre conjoints qui ne présidait pas au choix des conjoints traditionnellement [Poirier, 1970 ; Augustins, 1973] s'est développée au cours de la décennie 1980, pour être désormais une valeur importante dans la sélection d'un partenaire [Pavageau, 1981 ; Rakotomalala, 1988]. Le sentiment amoureux est ainsi perçu comme à l'origine de la formation des couples. Les jeunes aspirent de plus en plus à bien connaître leur futur(e) époux(se) avant de s'engager dans le mariage. Se développe un temps de fréquentations amoureuses et les couples se forment de plus en plus souvent sur une base affective. Dans les entretiens menés à Ampitatafika, les jeunes femmes et les jeunes hommes (interviewés séparément et individuellement) font fréquemment référence au sentiment amoureux pour raconter leurs fréquentations et la rencontre avec leur conjoint. Le témoignage de Simon, marié, 23 ans est tout à fait représentatif de l'ensemble des entretiens :

J'ai fréquenté une autre fille avant de fréquenter ma femme. Vous savez, je l'aimais, mais, elle, elle est tombée amoureuse d'un autre homme et, sans rien me dire, elle s'est mariée avec l'autre. Après, j'ai fréquenté ma femme. Nous habitons dans le même village, on se connaît depuis longtemps. Avant nous étions amis. Au fur et à mesure que nous avons grandi, ça s'est transformé en amourette.

Le développement des fréquentations amoureuses est un des indicateurs du fait que le choix d'un époux ou d'une épouse soit du ressort des individus et non plus de la famille ou de la communauté. Les mariages arrangés sont très rares et le contrôle familial sur le choix du conjoint s'exerce de façon souple. Les jeunes se rencontrent au marché, aux champs, à l'église ou dans le cadre de migrations de travail. Toutefois, même si la famille ne propose pas le conjoint, les règles d'appariement des époux ont peu évolué. Les époux sont proches socialement et géographiquement, ceci explique que les enfants et les parents s'entendent sur le choix du futur époux ou de la future épouse. Les conflits entre parents et enfants semblent rares car il existe une norme tacite et bien intégrée par les individus. Autrement dit, pour éviter que les parents ne s'opposent à leur union, les jeunes choisissent un conjoint conforme aux attentes familiales, que ce soit en termes de statut économique, ou d'appartenance religieuse. La transmission de la terre qui était au centre des stratégies matrimoniales a laissé place à d'autres critères de sélection des conjoints [Ottino, 1998 ; Andrianjafitrimo, 2003]. Les entretiens ont montré que les jeunes, récemment entrés en union, avaient tenu compte consciemment ou non de ces critères pour éviter les conflits avec les parents. Voici par exemple le récit de Vola mariée en 1999 :

J'ai eu un flirt avant mon mari, mais il était protestant et moi catholique, alors cela a empêché notre mariage. Nous nous sommes fréquenté un an, mes parents n'étaient pas au courant. Puis nous avons rompu car nous savions déjà que notre mariage poserait de grands problèmes à notre famille si nous insistions pour nous marier. Mes parents n'en n'ont jamais rien su, mais je sais déjà qu'ils n'auraient pas accepté cette relation.

À Ampitatafika, comme dans la province d'Antananarivo, il est admis que la famille et la communauté n'interviennent plus directement dans le choix du conjoint. Toutefois, il subsiste des situations où le mariage est arrangé. Lorsqu'un jeune tarde à se marier, la famille pour éviter un célibat définitif n'hésite pas à lui « chercher un(e) époux(se) ». Le célibat définitif ou seulement prolongé reste particulièrement rare et mal perçu. À 25 ans, la quasi-totalité (85 %) des jeunes filles ont déjà été en union et à 45-49 ans moins de 4 % sont déclarées célibataires (fig. 3). Si la famille accepte de laisser la liberté à ses enfants d'avoir des fréquentations amoureuses et de choisir elle-même son conjoint, elle tolère mal qu'un enfant tarde à se marier. Ainsi, Bernard, 53 ans, 2 enfants mariés, raconte les circonstances du mariage de son fils aîné :

Pour Albert, pour lui, c'est un mariage arrangé. Un cousin nous a dit un jour qu'il avait trouvé une fille pour lui, et que, s'il était d'accord, on pouvait arranger leur mariage. Nous sommes allés chez la fille pour lui demander si elle voulait se marier à mon fils et cela s'est fait. (...) À cette époque, mon fils ne pensait qu'au travail alors qu'il était en âge de se marier et en plus, c'est un membre de ma famille qui lui avait proposé la jeune fille en mariage.

Tab. 3 – Proportion de femmes célibataires selon le groupe d'âges et âge médian à la première union des femmes

| Groupes d'âges | Femmes n'ayant jamais connu d'union | Âge médian au début de la cohabitation | Effectifs |
|----------------|-------------------------------------|--|-----------|
| 20-24          | 14,5                                | 18,2                                   | 303       |
| 25-29          | 7,2                                 | 19,1                                   | 250       |
| 30-34          | 3,8                                 | 19,4                                   | 261       |
| 35-39          | 3,9                                 | 19,3                                   | 179       |
| 40-44          | 5,1                                 | 19,7                                   | 158       |
| 45-49          | 3,9                                 | 18                                     | 126       |

Source : Enquête Référence 4D.

À l'exception de ces cas exceptionnels, la famille intervient donc peu dans le choix du conjoint même si son avis compte. Elle intervient peu car l'enjeu du choix du conjoint est de moins de moins fort du fait du relâchement du principe de l'ancestralité et de la relation au *foko* tels qu'Ottino [1998] et d'autres l'ont décrit [Andrianjafitrimo, 2003]. Pour contourner les problèmes d'accès à la terre, les règles matrimoniales et de résidence se modifient : les hommes peuvent s'unir avec des femmes « d'autres villages » et les couples peuvent résider loin de la terre de leur ancêtre qui ne leur permettrait plus de vivre. Toutefois, les conjoints reviennent fréquemment dans le village d'origine pour les fêtes traditionnelles et les enterrements [Andrianjafitrimo, 2003]. De plus, la famille n'a plus de moyens de pression pour imposer une épouse ou un mari. Les entretiens menés à Ampitatafika

confirment le fait que les jeunes se sentent particulièrement libres dans leurs choix vis-à-vis de leur famille. Ils se disent « indépendants » de leur famille à l'âge du mariage, même s'ils continuent à résider sous le même toit, ils ont souvent – faute de terres suffisantes pour faire travailler et vivre toute la famille – une activité indépendante. Nombreux sont ceux qui racontent que fort de leur éducation (limitée à l'école primaire mais cependant supérieure à celle de leur parent) et quelques fois de leur « connaissance de la ville » *via* des migrations saisonnières, ils sont devenus « autonomes », « capables de prendre une décision seuls ». L'histoire de Juliette, mariée, 25 ans en est un exemple :

J'avais 18 ans quand mon mari m'a demandé en mariage. J'ai demandé conseil auprès de mon oncle, il n'avait rien à redire. J'ai aussi demandé à mon futur mari de réfléchir pendant une semaine et j'ai décidé de me marier. J'ai décidé seule de me marier. C'est vrai que j'étais jeune mais j'étais déjà indépendante, mes parents ne pouvaient pas décider pour moi... et s'ils n'avaient pas été d'accord, ils n'avaient pas les moyens de me faire changer d'avis. Me faire changer d'avis avec quoi ? contre quoi ? J'étais assez grande pour me débrouiller toute seule. J'avais déjà une parcelle et on s'est fait construire une maison alors j'étais déjà un peu indépendante et avec ou sans le consentement de mes parents ça ne changeait rien.

Se dessine à Ampitafika comme pour l'ensemble de la province d'Antananarivo, un modèle matrimonial qui se caractérise par une grande liberté de choix du conjoint. Les jeunes hommes et femmes peuvent prendre l'initiative de choisir leur futur époux et ce « principe d'initiatives » a été rendu possible par des conditions sociales et économiques nouvelles que sont le développement des migrations vers la ville, de l'éducation, la pression foncière, etc. [Andrianjafitrimo, 2003]. Les jeunes générations sont relativement autonomes dans leurs décisions matrimoniales. Toutefois, la famille n'est pas totalement absente, les jeunes couples la concertent avant d'entrer en union et elle peut même se charger de proposer un conjoint à un célibataire tardif.

### **La pression familiale reste forte pour le premier enfant**

Aujourd'hui, la cohabitation du couple débute majoritairement par une cérémonie qu'elle soit coutumière ou civile. L'union informelle ou union libre est quant à elle est une manière de gérer les risques d'une sexualité active avant le mariage pour les couples qui transgressent la norme d'abstinence. Même si ces unions sont dépréciées, ce statut est préférable pour les femmes à celui de mère célibataire. Lorsque les conjoints résident ensemble, que l'union soit formalisée ou non, la première grossesse survient généralement durant les deux premières années de vie commune. Il n'y a pas de changements intergénérationnels au niveau des intervalles protogénésiques (fig. 4). Les femmes les plus jeunes entrent en union un peu plus tôt que leurs aînées et ont également leur premier enfant plus jeune, l'intervalle protogénésique reste donc stable.

Tab. 4 – Durée médiane de l'intervalle entre l'entrée en union et la naissance du premier enfant (en année) selon le groupe d'âges de la femme en 2003

| Groupes d'âges | Durée médiane de l'intervalle protogénésique | Effectifs |
|----------------|--|-----------|
| 20-24          | 1,6  | 229       |
| 25-29          | 1,6  | 228       |
| 30-34          | 1,7  | 243       |
| 35-39          | 1,6  | 171       |
| 40-44          | 1,7  | 152       |
| 45-49          | 1,4  | 118       |

Source : Enquête Référence 4D.

Les données quantitatives et qualitatives à Ampitatafika permettent d'affirmer que la pression sociale et familiale est forte pour que ces jeunes couples aient rapidement leur premier enfant et qu'elle est directement liée à la crainte de la stérilité. Cette crainte n'est pas infondée puisque la stérilité définitive est relativement élevée à Madagascar comparativement à l'Afrique [Garenne, Zwang, 2004]. L'absence d'enfants porte préjudice aux couples et, plus largement, à la famille. Les grands-parents sont attentifs au fait d'avoir des petits enfants, permettant de perpétuer la lignée et surtout le culte des ancêtres [Ottino, 1998 ; Ravololomanga, 1992 ; Ravololomanga, Schlemmer, 1996] : « Assurer sa descendance est une affaire primordiale. Non, pas tant pour avoir quelqu'un sur qui compter quand viendront ses vieux jours (encore que ce but ne soit pas négligeable), mais surtout pour avoir quelqu'un qui se chargera d'accomplir correctement son rituel funéraire, ce rite de passage qui permet au défunt d'accéder à l'ancestralité. De ses enfants dépend ainsi sa survie, c'est-à-dire sa vie après sa mort, la qualité de sa vie d'ancêtre. Rester stérile, ne pas avoir d'héritiers, est la crainte de tous, hommes et femmes » [Ravololomanga, Schlemmer, 1996, p. 459].

En cas de stérilité du couple – réelle ou supposée – la famille élargie et la communauté jouent un rôle très important. Dans l'ensemble des unions, le fait que la famille soit intervenue dans le choix du conjoint et/ou que les parents de l'homme aient hébergé les époux au début de leur union sont des facteurs qui limitent le risque de rupture (fig. 5). Les unions les plus « fragiles » sont celles qui se sont constituées sans l'aide des familles. Ensuite, quelque soit le mode de constitution d'union, l'absence d'enfants multiplie très fortement le risque de rupture (fig. 5). Toutefois, tous les couples sans enfants ne se séparent pas (fig. 7), même si la probabilité de survie pour une union stérile est significativement plus faible que celle d'une union avec enfants (fig. 7). Ceux qui ont la plus forte probabilité de rupture parmi les couples stériles sont ceux qui ne sont pas mariés légalement et ceux qui se sont constitués avec l'aide de la famille (Lorsque le conjoint a été proposé par la famille et dans une moindre mesure lorsque le couple a été hébergé par les parents de l'époux) (fig. 4). Ces résultats laissent supposer que plus la famille a été présente dans la constitution et la vie du jeune couple, plus elle a de

poinds pour défaire l'union si celle-ci est inféconde dans un délai qu'elle juge « raisonnable ». Cette interprétation est confirmée par l'analyse des entretiens.

Tab. 5 – Risque relatif pour une union d'être rompue (rupture par séparation ou divorce) (odds ratio), calculé sur l'ensemble des unions<sup>4</sup>

|   | Ensemble des unions<br>(n=1011) |
|---|---------------------------------|
| <b>Type d'union au moment de la cohabitation</b>                |                                 |
| <i>Mariage légal</i>  |                                 |
| Union Libre   | 1,17                            |
| Mariage coutumier   | 1,30                            |
| <b>Rôle de la famille dans le choix du conjoint de la femme</b> |                                 |
| <i>La famille n'est pas intervenue</i>                          |                                 |
| La famille a proposé le conjoint                                | 0,87                            |
| La famille a seulement été concertée par la femme               | 0,58**                          |
| <b>Résidence au cours des 3 mois suivant l'union</b>            |                                 |
| <i>Résidence indépendante</i>                                   |                                 |
| Chez les parents de l'épouse                                    | 1,25                            |
| Chez les parents de l'époux                                     | 0,46**                          |
| <b>Descendance</b>  |                                 |
| <i>Union sans enfants nés vivants</i>                           |                                 |
| Union avec enfants nés vivants                                  | 0,03**                          |

\*p<0,05. \*\*p<0,01.

Source : Enquête Référence 4D.

Tab. 6 – Risque relatif pour une union d'être rompue (rupture par séparation ou divorce) (odds ratio), calculé pour les unions sans enfants nés vivants

|   | Unions sans enfants<br>(n=53) |
|---|-------------------------------|
| <b>Type d'union au moment de la cohabitation</b>                |                               |
| <i>Mariage légal</i>  |                               |
| Union Libre   | 2,33                          |
| Mariage coutumier   | 4,00*                         |
| <b>Rôle de la famille dans le choix du conjoint de la femme</b> |                               |
| <i>La famille n'est pas intervenue ou a été concertée</i>       |                               |
| La famille a proposé le conjoint                                | 7,50*                         |
| <b>Résidence au cours des 3 mois suivant l'union</b>            |                               |
| <i>Résidence indépendante</i>                                   |                               |
| Chez les parents de l'épouse                                    | 1,13*                         |

\*p<0,05. \*\*p<0,01.

Source : Enquête Référence 4D.

4. La régression logistique permet de quantifier la force de l'association entre une variable à expliquer (en général qualitative et binaire) et des variables explicatives (qualitatives ou quantitatives). La variable dépendante est habituellement la survenue ou non d'un événement (ici la rupture d'une union) et les variables indépendantes sont celles susceptibles d'influencer la survenue de cet événement c'est-à-dire les variables mesurant l'exposition à un facteur de risque. Le résultat s'interprète de la façon suivante : par exemple dans le tableau 5, lorsque la famille a seulement été concertée par la femme, le risque pour l'union d'être rompue est divisé par plus de 2 (ou multiplié par 0,58) par rapport aux unions où la famille n'est pas intervenue.

Tab. 7 – Probabilités de survie des unions (unions contractées entre 1981 et 2001) selon la descendance des unions (unité : 1 union)

|                     | Union sans enfant | Ensemble des unions |
|---------------------|-------------------|---------------------|
| Après un an d'union | 0,84              | 0,98                |
| Après 2 ans d'union | 0,74              | 0,94                |
| Après 3 ans d'union | 0,60              | 0,92                |
| Après 4 ans d'union | 0,58              | 0,91                |
| Après 5 ans d'union | 0,58              | 0,90                |
| <i>Effectifs</i>    | <i>43</i>         | <i>1001</i>         |

Source : Enquête Référence 4D.

En effet, plusieurs femmes et hommes interviewés ont mentionné la pression exercée sur les couples sans enfants, pression visant à rompre le couple. Emma, mariée à 20 ans, mère à 23 ans, en est un exemple :

Je ne suis tombée enceinte qu'après 2 ans d'union. Pendant les 2 ans où je ne suis pas tombée enceinte, la famille de mon mari croyait que j'étais stérile et ils étaient nombreux à inciter mon mari à se séparer de moi ! Alors quand je suis tombée enceinte, j'étais très contente, car les rumeurs allaient s'arrêter quand les gens allaient me voir enceinte. D'abord je n'ai rien dit à personne, mais un jour ma belle-mère est venue demander « comment se passe le mariage ? Car beaucoup de gens se demandent pourquoi vous n'avez toujours pas d'enfants après 2 ans... ». Je lui ai répondu que je n'étais pas comme une plante de maïs qui donne des noyaux sur ses tiges. Quelques jours après, elle est allée en ville, je lui ai demandé de me rapporter du tamarin, alors elle a su que j'étais enceinte.

Les entretiens permettent aussi de comprendre comment cette pression s'exerce : tous les enquêtés – hommes et femmes – confrontés à ce problème de stérilité ou sous fécondité ont fait mention de « rumeurs » et de « stigmatisation » de leur couple dans le village. Ainsi Jean-Baptiste, marié en 2002 nous raconte que

En 2001, après une fausse couche, ma femme était très affaiblie alors je lui ai dit qu'il fallait un peu de temps de repos avant d'avoir d'autres enfants. Sur le conseil de la sage-femme, on a utilisé une contraception. Mais voyez-vous, il y a eu plein d'histoires aussi après cela car selon les anciens, les femmes qui ont vécu une telle expérience [une fausse couche] tombent beaucoup plus vite enceintes ensuite. Alors qu'après quelques mois, quand tout le monde a constaté que ma femme n'était toujours pas enceinte, des rumeurs ont circulé dans le quartier disant que si elle n'avait toujours pas eu d'enfant depuis cette fausse couche c'est parce qu'elle ne pouvait plus en avoir. Ça l'a beaucoup touchée, cette rumeur, alors poussée par cette pression, on a décidé d'avoir un autre enfant plus tôt que prévu.

C'est ainsi que d'une part, la première naissance se produit le plus fréquemment durant les deux premières années de l'union et que d'autre part, les couples sans enfants après quelques années d'union sont nombreux à se séparer. La nais-

sance du premier enfant est attendue avec impatience par tous, autant par le couple que par sa famille. Après la naissance du premier enfant, les couples acquièrent une grande autonomie dans leurs décisions de fécondité et de contraception [Gastineau, 2005]. La famille élargie accepte de plus en plus souvent que le couple prenne seul les décisions concernant sa fécondité. La pression familiale ne s'exerce désormais plus que sur le premier enfant. Le jeune couple doit faire rapidement preuve de sa fertilité, mais ensuite, il est libre de gérer le nombre de ses enfants comme il l'entend.

## Conclusion

Les régions rurales de la province d'Antananarivo ont connu ces dernières décennies des transformations importantes de leur système social et économique. La croissance démographique a accru une pression sur les terres, rendant nécessaire la diversification des activités de production des ménages. Plus rare mais aussi moins nécessaire à la survie des familles, le patrimoine foncier ancestral a perdu son importance dans les stratégies de reproduction. Comme dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne, les crises économiques successives depuis le début des années 1980 n'ont fait que renforcer une tendance plus ancienne provoquée par l'extension de l'espace social et économique dans lequel évoluent les individus [Vimard, 1998].

Le mariage est devenu progressivement un projet individuel et ne correspond plus à un projet de perpétuation du patrimoine collectif. Cette transformation des modalités de choix du conjoint est un indicateur particulièrement significatif de l'évolution des relations intergénérationnelles en Afrique [Hertrich, 1997]. Cette transformation du contexte de la mise en union semble particulièrement favorable au développement d'une plus grande cohésion conjugale dans les projets reproductifs des ménages. En effet, à Ampitatafika, l'autorité de la famille et de la communauté dans les projets de mariage et de fécondité ne s'exerce plus que de façon négative, lorsqu'il y a une rupture évidente avec les normes admises dans la société. Le mariage crée une nouvelle cellule conjugale, qui est le lieu où se prennent les décisions reproductives. La baisse récente de la fécondité dans la région indique que de nouvelles normes relatives à la fécondité et à l'élevage des enfants sont désormais admises. Le développement social de la région, marqué par des taux de scolarisation très élevés, semble être un facteur particulièrement favorable à la poursuite de la transition de la fécondité.

Pourtant, malgré cette plus grande individualisation des projets familiaux, des contraintes culturelles fortes persistent et s'imposent aux individus. Le mariage n'est pas remis en question et les familles se chargent d'organiser un mariage lorsque le risque de célibat est trop grand. Mariage et projet de fécondité sont intimement liés et comme auparavant, les couples stériles sont poussés à la rupture. Le mariage reste un projet de perpétuation de la famille et du culte des ancêtres, malgré la place reconnue au lien conjugal.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIANJAFITRIMO L. [2003], *La femme malgache en Imerina au début du xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala-Inalco, 477 p.
- AUGUSTINS G. [1973], *Parenté, résidence et régime foncier dans un village d'Imamo (Hauts plateaux de Madagascar)*, thèse de doctorat, Université Paris X, 283 p.
- BLANC-PAMARD C., RAKOTO-RAMIARANTSOA H. [2000], *Le terroir et son double. Tsarahonenana, 1966-1992*, Paris, Éditions de l'IRD, coll. À travers Champs, 254 p.
- BONNEMAISON J. [1970], « Des riziculteurs d'altitude. Tsarahonenana, village de l'Ankaratra (Madagascar) », Antananarivo, *Terres malgaches*, n° 37-38-39, p. 326-344.
- BONNEMAISON J. [1976], *Tsarahonenana. Des riziculteurs de montagne dans l'Ankaratra. Atlas des structures agraires à Madagascar*, Paris, Orstom, 97 p. + 5 cartes.
- BRIET P. [2007], *Petite paysannerie et incertitudes dans les hautes terres malgaches*, thèse de doctorat, Université Paris V, 371 p. + annexes.
- CONDOMINAS G. [1961], *Fokon'olona et collectivités rurales en Imerina*, Paris, ORSTOM Éditions, rééd. corrigée 1991, 265 p.
- DELEIGNE M.-C., KAIL B. [2004], « Obligation scolaire et gratuité de l'école : le droit à l'éducation et ses ambiguïtés dans les écoles rurales à Madagascar », Communication au colloque International *Le droit à l'éducation. Quelles effectivités au Sud et au Nord*, AFEC-FASAF-IIEDH-IRD-GRETAF, Université de Ouagadougou, 9-12 mars 2004, 18 p.
- GARENNE M., ZWANG J. [2004], « Social Change and Premarital Fertility in Madagascar », *Southern African Journal of Demography*, vol. 9, n° 1, p. 27-48.
- GASTINEAU B. [2005], « Devenir parents en milieu rural malgache. Évolutions dans la province d'Antananarivo », *Revue Tiers-Monde*, n° 182, p. 307-327.
- HERTRICH V. [1997], « Vers la construction d'un espace conjugal chez les Bwa du Mali ? », *Autrepart*, n° 2, p. 123-142.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, ORC Macro [2005], *Madagascar – Enquête nationale démographique 2003-2004*, INSTAT, ORC Macro.
- MOLET L. [1979], *La Conception malgache du monde, du surnaturel et de l'homme en Imerina (vol. 2)*, Paris, L'Harmattan, 445 p.
- OTTINO P. [1998], *Les champs de l'ancestralité à Madagascar. Parenté, alliance et patrimoine*, Paris Karthala-Orstom, 685 p.
- OMRANE M. [2007], *Transmission de la terre, logiques socio-démographiques et ancestralité au sein d'une population rurale des Hautes Terres de Madagascar*, thèse de doctorat, Université Paris V, 296 p. + annexes.
- PAVAGEAU J. [1981], *Jeunes paysans sans terres : l'exemple malgache. Une communauté villageoise en période révolutionnaire*, Paris, L'Harmattan, 205 p.
- PNUD [2004], *Rapport national sur le développement humain, Madagascar 2003 – Genre, développement humain et pauvreté*, Antananarivo, PNUD, 74 p.
- POIRIER J. [1970], *Les Bezanozano – Contribution à l'étude des structures sociales d'une population malgache*, thèse de doctorat, Université Paris IV, 143 p.
- RAISON J.-P. [1994], « Paysannerie en crise. L'Imerina », in J.-P. Raison (coord.), *Paysannerie en crise. L'Imerina*, Paris, Karthala, 385 p.
- RAKOTO I. [1971], *Les systèmes matrimoniaux africains : le mariage merina*, Paris, CNRS-laboratoire d'anthropologie juridique, 67 p.
- RAKOTOMALALA M. [1988], « Jeunesse, nuptialité et fécondité », in Ministère de la Population, de la Condition Sociale, de la Jeunesse et du Sport (éd.), *Images socio-démographiques de la jeunesse malgache*, Antananarivo, FNUAP, p. 16-27.



- RAVELOMANANA J. [1989], « Recherche sur l'éducation féminine et la société hiérarchisée en Imerina depuis le XVI<sup>e</sup> siècle », Antananarivo, *Omalv Sy anio*, n° 29-32, p. 161-170.
- RAVOLOLOMANGA B. [1992], *Être femme et mère à Madagascar (Tañala d'Ifanadiana)*, Paris, L'harmattan, coll. Connaissances des Hommes, 237 p.
- RAVOLOLOMANGA B., SCHLEMMER B. [1996], « Une mise au travail "inexploitée" : la situation transitoire de Madagascar », in BERNARD SCHLEMMER (ÉD.), *L'enfant exploité : oppression, mise au travail, prolétarianisation*, Paris, Karthala-Orstom, p. 459-473.
- VIMARD P. [1998], « Modernisation, crise et transformation familiale en Afrique subsaharienne », *Autrepart*, n° 2, p. 143-159.

## L'emploi domestique féminin au croisement de l'espace public et privé (São Paulo, Brésil)<sup>1</sup>

*Isabel Georges\**

L'emploi domestique – catégorie polyforme par excellence<sup>2</sup> – est une des activités, la plupart du temps informelle (dans 3/4 des cas), par laquelle passe presque la totalité des femmes de milieu populaire au Brésil pendant des périodes plus ou moins longues de leur vie [Vidal, 2007]. Cette activité féminine (1/5 des femmes au travail au Brésil, ce qui représente selon les sources entre 5 et 6,5 millions de personnes)<sup>3</sup> se situe au premier plan en ce qui concerne l'analyse du brouillage des frontières entre formel et informel, qui caractérise le contexte actuel du marché du travail brésilien, dont le taux d'informalité dépasse les 50 %, ceci pour plusieurs raisons. Des évolutions récentes mènent à la formalisation croissante de cette activité mais, en raison de sa position privilégiée au confluent de l'espace public et privé et parce que les trajectoires des travailleuses des activités du « *care* » sont particulièrement mouvantes, elle préserve certaines caractéristiques d'un emploi « précaire ». L'actualisation du questionnement sur la valeur du travail des femmes, à partir d'un investissement nouveau des femmes de l'espace public qui émanerait, en partie, des transformations de l'espace privé – notre hypothèse de travail – peut non seulement permettre d'éclairer les transformations de la division sociale et sexuelle du travail dans un pays émergent aussi inégalitaire que le Brésil, mais également apporter des éléments quant aux évolutions possibles de nos propres sociétés.

Plus généralement, l'analyse des transformations de l'articulation entre l'espace public et privé à partir du cas du Brésil est extrêmement intéressante dans les débats

---

1. Cet article a été élaboré à partir d'une communication présentée originalement aux XI<sup>e</sup> Journées Internationales de Sociologie du Travail (JIST) à Londres, 20-22 juin 2007.

\* Sociologue, CR2-IRD (Institut de recherche pour le développement), Centre de recherche d'Île-de-France, UR 105 « Savoirs et développement », 32, av. Henri Varagnat, 93143 Bondy Cedex. Professeure invitée UNICAMP-IFCH (Université de Campinas, Institut de Philosophie et de Sciences Humaines, Brésil) – georges@ird.fr.

2. « L'emploi domestique », et plus généralement le travail du « *care* », désigne une gamme d'activités très diverses, comme celle des femmes de ménage, de chambre, des assistantes maternelles, des aides-soignantes, des cuisinières, etc. Au Brésil, en portugais, la gamme des dénominations, et des « spécialisations » est encore plus vaste. On rencontre ainsi des *empregadas domésticas*, *faxineiras*, *arrumadeiras*, *babás*, *congeladoras*, *cozinheiras*, *auxiliares de enfermagem*, etc.

3. Source : PNAD (Pesquisa Nacional de Amostra por Domicílio), 2004 ; IBGE (Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística).

actuels sur la mondialisation en ce qu'elle nous apporte en termes d'enseignements sur des formes nouvelles de « gouvernance » et de démocratie. En effet, le Brésil, pays émergeant – archaïque et moderne à la fois – a connu un développement industriel important depuis les années 1950 et est passé depuis 1990 du protectionnisme de marché à l'ouverture à la concurrence internationale. Jusqu'à la fin des années 1960, l'intense processus de migration de populations peu qualifiées des campagnes vers les centres urbains accompagne la forte croissance économique et l'augmentation des inégalités sociales. Cette polarisation des richesses et la création de concentrations urbaines alimentent l'expansion du marché du travail domestique et en façonne les contours. Durant les années 1970 et 1980, l'augmentation des taux d'activité des femmes consolide ce marché du travail. Il constitue une des issues peu nombreuses en termes d'obtention de revenus pour des femmes d'origine populaire et leurs familles pendant la période de récession économique des années 1990. Actuellement, le pays traverse une période contradictoire qui se caractérise, d'une part, par une ouverture démocratique, marquée depuis la nouvelle constitution de 1988 par un processus de décentralisation du pouvoir et des politiques publiques. D'autre part, les écarts sociaux se maintiennent, voire se creusent – en dépit de quelques politiques nationales visant la redistribution des richesses et l'accès au savoir – provoqués notamment par la déréglementation du marché du travail et le changement du modèle de développement économique, tourné dorénavant vers le marché externe. Comment les femmes de milieu populaire urbain vivent-elles cette situation paradoxale qui les place au premier rang des rapports de classe et d'un accès limité, mais croissant, au droit (droit social d'abord, civique ensuite)<sup>4</sup> ? Comment négocient-elles leur position sociale, au sein de leur propre espace familial et domestique privé et sur la scène publique ?

L'originalité de notre approche réside dans la démarche : ne pas restreindre l'analyse au seul espace de travail des domestiques – c'est-à-dire à l'analyse des relations qui se nouent au sein de l'espace domestique de l'employeur avec ce dernier – mais de nous interroger sur la valeur de ce travail à partir de sa place au sein du propre espace privé de l'employée<sup>5</sup>. À partir d'un aperçu des principaux changements des conditions d'exercice des employées domestiques, la première partie de l'article discute les enjeux théoriques d'une analyse de l'emploi domestique au croisement de l'espace public et privé. La deuxième partie, qui s'appuie

4. À la différence d'autres pays, comme les États-Unis, par exemple, au Brésil, l'accès au droit social a précédé historiquement l'accès à des droits civiques, et occupe encore une place prépondérante dans la construction actuelle de la citoyenneté [Carvalho, 2001].

5. L'analyse proposée se fonde notamment sur les entretiens biographiques, portant sur la trajectoire professionnelle et familiale des employées domestiques (15 au total) et leurs familles (au moins une autre personne vivant au domicile familial, quand c'était possible). Ils ont été réalisés entre mars 2006 et mars 2007. Ils ont duré en règle générale entre 1,5 et 3 heures. Les premiers contacts avec les employées domestiques ont été établis par l'intermédiaire du syndicat de la catégorie de la ville de São Paulo (*Sindicato dos Trabalhadores Domésticos do Município de São Paulo*), de réseaux d'employeurs et par celui d'une association de quartier de défense des droits des femmes, utilisant le quartier d'habitation des domestiques comme mode d'entrée (quartier populaire de la banlieue Est de São Paulo). À partir d'une première rencontre dans un espace public plus neutre (comme les locaux du syndicat, ou une crèche associative de quartier), nous avons tenté de les rencontrer à plusieurs reprises, si possible au domicile. Un entretien a été réalisé sur le lieu de travail, au domicile de « la patronne », en l'absence de celle-ci mais avec son consentement.

sur les données empiriques, aborde la question des changements de la place des femmes dans la sphère publique à partir de leur propre espace privé, c'est-à-dire les potentialités de différents types de configurations familiales en termes de changements de la division sociale et sexuelle du travail.

L'emploi domestique bénéficie d'une période d'expansion et de professionnalisation de l'activité, non seulement au Brésil, mais également dans le monde, liée à la bipolarisation croissante de l'activité féminine [Lombardi *et alii*, 2003]. Cette évolution correspond à la création d'un écart croissant entre les activités considérées peu qualifiées, généralement peu rémunératrices, et les activités situées sur les échelons supérieurs des grilles de classification sociales et professionnelles, une des facettes de ce qu'on appelle communément la « mondialisation » [Sassen, 2006]. En effet, dans ces pays, qui appliquent des politiques néolibérales, l'entrée progressive des femmes sur le marché du travail, y compris l'accès à des professions plus prestigieuses et à des niveaux de commandement dans le domaine des services, repose en grande partie sur un « retour [ou le maintien] des « classes servantes » dans toutes les villes mondialisées » [Sassen, 2006, p. 73]. Ainsi, deux grands pôles d'activités féminines s'opposent au Brésil à la fin des années 1990 : 1) les emplois de service (travail administratif, restauration, services aux particuliers, santé, hygiène, beauté) qui représentent environ 50 % de l'emploi féminin ; et 2) les professions intellectuelles supérieures et libérales (ingénieurs, architectes, juristes, etc.) qui correspondent à environ 18 % de l'emploi féminin [Lombardi *et alii*, 2003, p. 347]. L'emploi domestique souffre de stigmates extrêmement forts, qui tiennent à son origine dans l'esclavage et la survivance de relations pater(mater)nalistes au travail [Geffray, 1996] et bénéficie de formes de représentation collective très faibles. L'accomplissement de cette activité professionnelle au domicile de l'employeur permet la personnalisation comme la formalisation de la relation avec ce dernier, et constitue une des ambiguïtés fondamentales de cette activité. Il s'agit d'un des rares débouchés disponibles pour des femmes faiblement qualifiées<sup>6</sup> dans un contexte de concurrence exacerbée autour de l'emploi formel, notamment, de la hausse des niveaux de scolarisation et de l'exclusion scolaire, sociale et professionnelle [Georges, 2005]. Dans nombre de familles pauvres, il s'agit de la source de revenus la plus stable [Almeida, 2005 ; Lavalle *et alii*, 2004], et d'un accès relativement peu formalisé. Cet emploi est très marqué ethniquement<sup>7</sup>, surtout à cause du grand nombre d'employées originaires des régions rurales pauvres du Nordeste du pays.

6. Dans les six principales régions métropolitaines brésiliennes, 64 % des bonnes ont moins de huit années d'études, c'est-à-dire des études primaires incomplètes. Source : *Pesquisa Mensal do Emprego* (enquête mensuelle sur l'emploi), IBGE (*Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística*), avril 2006.

7. Dans les six principales régions métropolitaines, 61,8 % des bonnes sont de couleur. Source : *Pesquisa Mensal do Emprego*, 2006, *op. cit.* D'une manière générale, la répartition ethnique de la population brésilienne est très inégale entre les régions. En 1999, alors que 55 % de la population brésilienne dans son ensemble s'est déclarée « blanche » et 45 % « noire » ou « métisse », dans les régions plus rurales du Nord et du Nordeste, 30 % de la population s'est déclarée « blanche » et 70 % « noire » ou « métisse ». Dans le Sudeste (la région de São Paulo), la relation est inverse : 64 % de la population s'est déclarée « blanche » et 35 % « noire » ou « métisse » (IBGE, *Síntese de indicadores sociais*, Rio de Janeiro, 2000). En revanche, dans la région métropolitaine de São Paulo, alors que 19 % de la population active féminine sont des employées domestiques, 29 % de la population féminine qui s'est déclarée « noire » ou « métisse » sont des bonnes, contre 13 % de la part qui s'est déclarée « blanche » (DIEESE/SEADE, PED 2003/2004).

Depuis une dizaine d'années, les conditions de travail des employées domestiques<sup>8</sup> se sont améliorées : depuis la nouvelle constitution de 1988, elles disposent d'une législation de travail qui les rapproche des autres travailleurs et peuvent revendiquer le respect de leurs droits<sup>9</sup>. De ce fait, à la différence des autres pays d'Amérique latine, au Brésil, 1/4 des domestiques disposent d'un contrat de travail formel (*registro em carteira*), garantissant un 13<sup>e</sup> salaire, des vacances payées, des congés maternité, congés maladie, etc. En revanche, la durée de travail n'est toujours pas limitée, et les employées domestiques ne disposent pas d'un fond de garantie, épargne salariale mise à la disposition des autres travailleurs en cas de licenciement et pour des motifs spéciaux, comme l'achat d'un logement. Plus récemment, la proportion des bonnes « à demeure » a diminué<sup>10</sup>. Par ailleurs, l'ancienne association des employées domestiques, fondée au début des années 1960, a été transformée en syndicat à la fin des années 1980<sup>11</sup>. Ce syndicat, très atypique, a notamment une fonction de médiation [Brandt, 2000], mais peut également résilier des contrats de travail. L'ensemble de ces évolutions laissent conclure à une tendance à la formalisation de l'activité, ne serait-ce que sous l'angle d'un changement du cadre de références, induit notamment par la lente juridicisation de la relation de travail – la création de règles de droit – et sa judiciarisation – le règlement de conflits par le recours au judiciaire [Vidal, 2007]. De fait, on peut supposer que « si l'accès des travailleuses domestiques au droit social ne bouleverse pas radicalement l'agencement des rapports sociaux, il change leur perception de l'ordre social, de la place qu'elles y tiennent et de ce qu'elles peuvent en espérer » [Vidal, 2006].

Ces transformations dans l'espace professionnel des employées domestiques se conjuguent avec un autre ensemble de changements dans l'espace familial et privé de ces femmes d'origine populaire, comme l'augmentation de la part de familles monoparentales<sup>12</sup> et la réduction du nombre d'enfants<sup>13</sup>. L'entrée croissante des femmes sur le marché du travail – et notamment dans des activités informelles – va de pair avec un retrait partiel des hommes du marché formel du travail, transformations survenues dans le contexte des politiques néolibérales

8. Nous allons privilégier ce terme au lieu de « travailleuses domestiques », moins péjoratif, mais plus lourd.

9. Les employées domestiques disposent d'une législation du travail propre à leur catégorie depuis 1972.

10. Cette baisse statistique est cependant relative, puisqu'à partir du moment où l'employée rentre un jour par semaine chez elle, mais dort les autres jours chez l'employeur, elle ne compte plus comme résidant à son emploi.

11. Le *Sindicato dos trabalhadores domésticos*, affilié à la CUT (*Central Única dos Trabalhadores*), est lié au PT (*Partido dos Trabalhadores*), parti dont est issu le président actuel, Luiz Inácio Lula da Silva. Pour une analyse plus détaillée des origines de ce syndicat, et sa spécificité au sein de la tradition brésilienne « corporatiste » [Vidal, 2007, Partie V].

12. En 2006, dans la région métropolitaine de São Paulo, 37,3 % des employées domestiques se sont déclarées « responsable du ménage ». Source : Pesquisa Mensal do Emprego (enquête mensuelle sur l'emploi), IBGE (Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística), avril 2006, publiée à l'occasion de la « Journée Nationale de la Domestique », le 27 avril.

13. Le taux de fécondité est passé de 5,8 en 1970 à 2,3 en 1999 (Cristina Bruschini et Maria-Rosa Lombardo, *Banco de dados sobre o trabalho das mulheres*, section Banco de Dados, série mulheres e mercado formal de trabalho, São Paulo, Fundação Carlos Chagas, www.fcc.org.br).

des années 1990<sup>14</sup>. D'après notre hypothèse de travail, la conjonction entre la formalisation croissante de l'activité des domestiques et l'amorce d'une démocratisation des relations familiales [Cabanes, 2006] suscitent l'émergence de nouvelles articulations entre l'espace public et privé et de dynamiques sociales inattendues, qu'il s'agira de qualifier<sup>15</sup>.

### L'emploi domestique au croisement entre l'espace public et privé

Bien que la question des politiques publiques du « *care* » fasse, à l'heure actuelle, en France notamment, l'objet d'une attention idéologique soutenue, au Brésil, les travaux sur l'emploi domestique sont relativement rares [Lautier, 2002]<sup>16</sup>, outre leur caractère hétérogène, et espacés dans le temps. Depuis les premières recherches sur les employés domestiques à Recife par l'Institut *Joaquim Nabuco de Pesquisas Sociais* (1970), il y en a eu deux à trois par décennie depuis la fin des années 1970, parfois d'une grande qualité<sup>17</sup> [voici par ordre chronologique : Jelin, 1977 ; Saffioti, 1979 ; Motta, 1985 ; Chaney et Castro, 1988 ; Kofes, 1990 ; Girard, 1994 ; Jacquet, 1998 ; Anderführen, 1999 ; Brites, 2000 ; Brandt, 2003 ; Jacquet, 2003]. L'emploi domestique a toujours été considéré improductif, et de ce fait exclu d'une analyse marxiste du marché du travail – courant largement dominant parmi les chercheurs brésiliens, surtout dans les années 1980. Saffioti [1979] est une des premières féministes marxistes qui tente de rompre cet enclavement en concédant à l'emploi domestique une fonction subordonnée au sein du système capitaliste de production. Dans les années 1980, les recherches sur l'emploi domestique se multiplient quelque peu en Amérique latine sous l'effet de la croissance des études féministes nord-américaines ayant pour objet le travail des femmes [Chaney, Castro, 1989 ; Gill, 1994 ; Ehrenreich, Hochschild, 2003 ; Romero, 1992 ; etc.]. Elles établissent un consensus quant au

14. Au long des années 1990, la part de l'emploi formel est passée de 59 % à 54 % de l'emploi total, avec une réduction plus importante de l'emploi formel des hommes (61 % à 54 %) que celui des femmes (55 % à 53 %), étant donné que l'emploi informel féminin prédomine toujours (IBGE/PNAD, 1993, 1995, 1998).

15. Cette problématique doit beaucoup aux idées de Robert Cabanes, avec qui j'ai eu le plaisir de nouer un échange intense à l'occasion de mon insertion dans le projet de coopération internationale IRD-CNPQ (2003-2006), intitulé « Mobilités professionnelles et recompositions sociétales dans la ville de São Paulo » [Cabanes *et alii*, 2006]. Cet échange s'est poursuivi par le lancement d'un nouveau programme de recherche commun sur les « *Nouvelles configurations du travail et stratégies d'acteurs* », réalisé dans le même cadre de coopération (2007-2011) et en tant que professeure invitée à l'Université de Campinas (Unicamp)-Instituto de Filosofia e de Ciências Humanas (IFCH). Je voudrais le remercier ici pour ce dialogue toujours aussi stimulant et amical. Pour une première systématisation de cette approche [Cabanes, Georges, 2007].

16. Dans son article, l'auteur analyse finement les raisons de cette absence, qui a son origine aussi bien dans la tradition dualiste de la sociologie du travail brésilienne que dans le propre rapport des chercheurs à leur objet [Lautier, 2002].

17. On peut par ailleurs remarquer la qualité remarquable des quelques thèses brésiliennes [Brites, 2000 ; Brandt, 2003 ; Kofes, 1990] et françaises [Anderführen, 1999 ; Jacquet, 1998] sur l'emploi domestique au Brésil. La thèse de Marie Anderführen se distingue en outre par l'excellente révision de la littérature. Il faut mentionner également à cet égard les quelques travaux français, notamment ceux de Bruno Lautier et de ses différents collaborateurs au rapport sur « La mise en forme de la mobilité par l'emploi : les travailleurs du bâtiment et les employées domestiques en Amérique latine » [1994]. La recherche de Dominique Vidal sur « Les bonnes de Rio » [2006] analyse finement l'amorce de démocratisation des relations de classe qui caractérisent cette occupation stigmatisée, notamment par la transformation de leur rapport au droit.

caractère peu valorisant et valorisé du travail domestique et aux formes de discrimination sociale, sexuelle et ethnique dont cette catégorie socioprofessionnelle fait l'objet, en raison soit de la nature du travail même [Coser, 1973], soit des caractéristiques de la main-d'œuvre [Brandt, 2003].

Dans les années 1990 et 2000, le renouveau des études de l'emploi domestique et plus largement du travail du « *care* » reflète aussi bien une amplification des flux migratoires et des formes d'exclusion qu'une bipolarisation croissante de l'activité féminine, en France et dans le monde, qui entraîne une explosion des emplois de service [Angeloff, 2005 ; Dussuet, 2005 ; Mozère, 2002, 2005 ; Kaufmann, 1996 ; Molinier, 2006 ; Weber, Gojard, Gramain, 2003]. Dans ce contexte, la question de la « servitude » ou des « nouveaux serviteurs » [Gorz, 1988] regagne de l'actualité<sup>18</sup>. Pour certains, cette question relève d'un changement de la nature du travail par la généralisation d'un « modèle de service » qui s'appliquerait à l'ensemble des activités [Gadrey, Zarifian, 2001]. L'introduction de liens interpersonnels, caractéristiques de l'espace privé, changerait le sens du travail et en diminuerait les possibilités de contrôle par le travailleur [Zarifian, 2003]. Le déroulement de la relation salariale de service au sein de la sphère privée – c'est-à-dire au domicile de l'employeur – est généralement interprété comme une des causes de l'exploitation salariale et de l'instauration de ces rapports de « servitude » [Dussuet, 2005]. Ce questionnement rejoint la problématique de la division sociale et sexuelle du travail, qui fait écho à la question de la valeur du « travail de reproduction » [Cahiers de l'APRE/CNRS, 1985-1988 ; collectif, 1984]. Cette question, qui serait à l'origine y compris de la dévalorisation du travail féminin rémunéré, se fonde sur l'invisibilité de celui-ci. En partie, cette absence de reconnaissance découle de la naturalisation des dites « qualités féminines », comme la capacité à effectuer plusieurs tâches simultanément, la dextérité, etc., issues de l'espace domestique [Kergoat, 1978]. La différenciation que l'on fait entre travail et emploi quand il s'agit des femmes<sup>19</sup>, renvoie aux relations entre l'univers domestique et professionnel, et a des origines encore plus anciennes dans les travaux précurseurs de Madeleine Guilbert sur *Les fonctions des femmes dans l'industrie* [1966]<sup>20</sup>. En effet, la réflexion sur les rapports entre la sphère domestique et professionnelle est aussi vieille que les études du travail féminin.

Le contexte brésilien nécessite cependant un retour sur ce cadre d'analyse et son actualisation. En Europe, l'apparition de la domesticité est un phénomène ancien, ou alors très récent, lié dans le contexte actuel à la généralisation de l'activité féminine, à la remise en question de l'État providence et de sa responsabilité en termes de charges familiales et à l'intensification des migrations internationales Sud-Nord dans le contexte de la mondialisation. Au Brésil, l'emploi domestique urbain est cependant une composante constitutive du propre modèle inégalitaire de crois-

18. *Cahiers du Mage*, n° 4, 1996.

19. M. Maruani [1989, 1993], les définit d'une part comme « l'activité de production de biens et de services et l'ensemble des conditions d'exercice de cette activité », et d'autre part comme « les modalités d'accès au marché du travail et la traduction de l'activité laborieuse en termes de statuts sociaux ».

20. Cf. « Hommage à Madeleine Guilbert », *Travail, genre et sociétés*, n° 16, novembre 2006, p. 5-15.

sance, dont il est issu, et du mouvement migratoire interne d'un pays d'origine rurale avec une tradition démocratique encore jeune. Dans ce sens, il porte les marques d'un rapport de domination social, culturel et sexuel, s'agissant en règle générale de rapports entre femmes. À l'heure actuelle, des transformations de la division sociale et sexuelle du travail et de ce rapport de servitude s'inscrivent très largement dans un changement de ce cadre de références, qui repose sur la propre articulation entre l'espace public et privé. Plus exactement, il s'agit de re-définir ce qui est considéré comme relevant du public et du privé, du droit et de la « faveur ».

Au sein des familles, qui constituent toujours la référence principale en milieu populaire en absence de formes de prise en charge par l'État [Sarti, 2005], s'observe à l'heure actuelle une sorte de crise du patriarcat [Cabanes, 2006]. Celle-ci est fondée d'une part sur le retrait des hommes du marché du travail formel [Cardoso *et alii*, 2004] et leur relégation à l'inactivité et sur l'entrée massive des femmes dans des secteurs nouveaux plus ou moins formels de l'économie (associations, coopératives, services). Au contraire des hommes, plus largement concernés par la diminution de l'emploi formel que les femmes, la disposition des femmes à s'investir dans un ensemble d'activités économiques et sociales semble augmenter leur « employabilité »<sup>21</sup> en même temps qu'elles contribuent à « naturaliser » des conditions de travail précaires [Georges, Silva, 2007]. En effet, outre leur investissement dans des activités productives plus ou moins formelles, les femmes ont gagné de la visibilité sur la scène publique par leur prise en charge d'un ensemble de responsabilités liées plus largement au travail du « care », relatives à la santé, à l'éducation, à l'alimentation, au logement, et dont la négociation de la qualité de l'accès passe par de multiples médiations, notamment depuis la mise en place des politiques de décentralisation. En contrepartie, les hommes ont perdu leur place de « pourvoyeur principal » et sont devenus dans une certaine mesure « dispensables », par leur désinvestissement dans ce type d'activités. D'autre part, cette transformation des rapports de genre paraît liée à l'amorce d'un processus de démocratisation des relations familiales au sein de l'espace privé (instabilité des relations conjugales, hausse de la part de familles monoparentales, importance des relations entre les générations).

### **L'activité domestique, division sociale et sexuelle du travail et dynamiques familiales**

Dans un premier temps, il faut différencier l'activité domestique selon son lieu d'exercice, qui peut se limiter aux quartiers du voisinage (dans quel cas on parlera plutôt de l'entraide) ou s'étendre aux « beaux quartiers » (sous forme d'un emploi généralement plus rémunérateur). Des passages d'une situation à l'autre sont

---

21. En effet, le concept « d'entrepreneuriisme populaire/employabilité », ou de « *empreendedorismo popular/empregabilidade* » [Machado da Silva, 2003] désigne le déplacement de l'analyse des relations professionnelles collectives dans l'entreprise, ou de leur revendication, vers l'étude des formes de subjectivation des expériences individuelles de travail, pouvant mener à une naturalisation de la précarisation du travail.



cependant fréquents<sup>22</sup>. Par ailleurs, l'activité se trouve dans un processus de spécialisation quant au travail (cuisine, nettoyage, soin aux enfants, aux personnes âgées, etc.). Ce qui valorise ces savoirs doublement dévalorisés puisque féminins et issus d'un rapport de servitude ce sont les petites nouveautés et innovations (traiteur en cuisine, préparation de plats congelés, etc.), et le contact avec des membres des classes sociales supérieures, voire parfois avec des personnalités du monde culturel, artistique ou politique et/ou la possibilité de valoriser l'accès à un emploi salarié au sein de la propre famille. Pour les domestiques, l'expérience antérieure se manifeste surtout à travers un carnet de références lors de la recherche d'emploi, par l'accès à un réseau d'employeurs et par l'appartenance à un réseau de femmes (groupe de voisinage, familial, parmi les collègues de travail). C'est cet élément qui détermine notamment sa relative autonomie/dépendance quant aux conditions d'emploi, c'est-à-dire la possibilité d'en changer.

L'appréciation de l'emploi dépend d'une variété de facteurs, dont le poids peut varier en fonction du projet individuel, collectif ou familial, parfois totalement hypothétique<sup>23</sup>. L'attribution d'une valeur à leur activité constitue généralement un compromis entre plusieurs éléments, comme le degré de stabilité/d'instabilité de leur emploi, le niveau de salaire, les horaires de travail, la distance du lieu de travail et l'adaptation à leur projet actuel. Ce dernier peut porter sur des aspects aussi divers que la reconstitution d'une famille après une migration (avec ou sans conjoint, la plupart du temps pour faire venir des enfants laissés avec des parents dans le lieu d'origine), la réalisation d'études, l'évolution vers une autre activité, un changement de domicile ou l'acquisition/construction d'un logement et/ou l'obtention d'un revenu, tout simplement, parmi d'autres. Pour cette catégorie de travailleuses, il ne faut jamais perdre de vue qu'il s'agit d'une occupation chargée de stigmates, et que toute construction de discours de la part de celles-ci part de ce présupposé, et l'intègre, ou le dénie, d'une façon ou d'une autre [Anderführen, 1999].

Dans le contexte de ces activités plus ou moins informelles, le découpage classique entre la sphère professionnelle et extraprofessionnelle, le travail et le hors-travail et leur distinction comme catégories analytiques n'est plus opérant. Au contraire, les sphères professionnelles et extraprofessionnelles se juxtaposent et la séparation entre l'espace public et l'espace privé devient moins évidente. Cette situation peut créer des problématiques d'un type nouveau dans les rapports sociaux de sexe et les dynamiques familiales, du fait notamment de l'investissement

22. Le salaire d'une employée domestique peut varier d'un salaire minimum (360 Reais ou environ 150 euros) à 1 800 Reais (780 euros) dans le cas d'une nourrice spécialisée dans le soin à domicile de nouveau-nés et possédant un diplôme d'aide-soignante, outre un excellent réseau de relations avec des collègues et d'ancien(ne)s patron(ne)s et un carnet de références, cas que nous avons rencontré. Le degré de stabilité de l'emploi n'entretient pas nécessairement une relation avec le niveau de salaire, et ne constitue pas forcément son principal atout. Il est possible de rencontrer des employées domestiques qui ne travaillent qu'à la journée afin de pouvoir percevoir plus de revenus, en dépit de l'instabilité de l'emploi (et l'absence des autres avantages associés à un emploi formel).

23. Marie Anderführen [1999] relate dans son étude sur les employées domestiques de Recife par exemple la récurrence du discours de celles-ci quant à leur objectif de vouloir évoluer vers une autre activité. Or, selon l'auteur, des cas de reconversion professionnelle de domestiques sont extrêmement rares, mais cette représentation leur permet d'accepter leur situation.

important des femmes dans ces activités. Comme nous avons déjà vu, dans le cas de l'emploi domestique, cette imbrication des sphères se redouble du fait de l'accomplissement de l'activité au sein de la sphère publique de l'employeur. En revanche, de quelle façon le type de dynamique familiale et de division sexuelle du travail au sein du propre domicile de l'employée domestique joue-t-il sur la valeur de l'activité ?

– *Margarida* est née en 1954, à Panelas (Pernambuco), dans une famille de « fazendeiro » de 12 enfants. Ils sont des petits propriétaires terriens de deuxième génération (grand-père paternel) et cultivent le maïs, des haricots, de la canne à sucre et du café. M. apprend à coudre très jeune avec sa mère, et gagne sa première machine à coudre du père à l'âge de sept ans. Comme jeune fille, elle suit des cours de couture et travaille comme couturière sur mesure dans un magasin du bourg. Dès l'adolescence, et surtout depuis la mort du père (1970), les enfants aident sur l'exploitation. Malgré leur condition rurale, tous les enfants, surtout les filles, suivent l'enseignement primaire dispensé par leur tante paternelle, l'institutrice du village. M. migre à São Paulo à la fin des années 1970 avec une de ses sœurs aînées, institutrice (qui est enceinte et s'enfuit) et s'y installe définitivement au début des années 1980. Elle reprend ses études, et termine l'enseignement secondaire dès qu'elle trouve une place permanente comme bonne. Elle alterne, et cumule parfois, des emplois d'employée domestique chez des particuliers, et de couturière, mais elle n'est plus déclarée depuis son mariage (1985). *Eduardo*, son mari, est huit ans plus jeune qu'elle. Il est né à São Paulo, de parents d'origine italienne, fils d'ouvrier métallurgique et aîné d'une fratrie de quatre enfants. Sans terminer les études secondaires, il quitte l'école à 18 ans, devenue incompatible avec son travail de jeune employé subalterne de banque. Après cinq ans dans le même établissement, il change pour raisons économiques. Avec le mari comme « pourvoyeur » de la famille au début du mariage (1985), M. quitte son emploi stable de domestique et s'occupe des deux enfants du couple, qui naissent à cette période. Dès la fin des années 1980, la carrière d'E. décline : après une période de relative stabilité professionnelle comme employé subalterne d'une banque (1983-1987), il tente une mobilité hiérarchique et fonctionnelle à travers un emploi d'assistant administratif dans une entreprise de sous-traitance de services informatiques avec une stabilité moindre (1987-1989). Il est licencié et subit un déclassement professionnel, passant à opérateur de saisie dans une entreprise de collecte de déchets de la ville (1990-1994). Pendant la période de récession la plus forte, il occupe son dernier emploi déclaré comme aide-comptable en 1996, et enchaîne ensuite de petits boulots au noir divers (construction civile, vente ambulante). Progressivement, il se décourage et abandonne la recherche d'emploi, et suite à un épisode de basculement dans l'alcoolisme, il restreint son espace vital au domicile, très disponible pour ses fils adolescents. Sous l'impulsion de M., E. termine ses études secondaires en cours du soir en 2003 ; l'année suivante M. complète des études de comptable (études secondaires techniques). Il s'agit d'une **famille stable**, avec deux enfants qui se trouvent en fin de scolarité secondaire/début de vie active, et vivent encore au domicile parental. Grâce aux relations de M. dans le milieu associatif et militant (sa sœur est une activiste

pour les droits des enfants et adolescents, anime le mouvement pour l'alphabétisation des adultes, proche des communautés ecclésiastiques de base), ils ont acquis récemment un appartement dans une structure d'habitat populaire à Guaianazes. Depuis 2006, elle anime des ateliers de couture dans une association de droits des femmes, gérée par sa nièce, qui est assistante sociale. M. assume avec difficulté et à contrecœur le rôle de pourvoyeur principal de la famille, et a repris son activité d'employée domestique à temps complet depuis 2007, qu'elle cherche à faire déclarer.

– **Sebastiana** est née en 1946 à Pontal, une petite ville située dans l'intérieur de l'État de São Paulo. Elle grandit dans un usinage de canne à sucre où sa mère est laveuse et élève seule ses sept enfants (une sœur aînée, les autres plus jeunes). S. travaille la terre (canne à sucre et maïs) jusqu'à ses 17 ans, quand elle connaît son mari (travailleur saisonnier de l'État de Minas) avec qui elle a une fille. Elle fréquente les bancs de l'école pendant une année seulement et est quasiment analphabète. S. se sépare de son mari et migre à São Paulo à la naissance de sa fille aînée (1965), élevée par sa mère. Elle occupe divers emplois d'employée domestique, dont un stable ; elle reste huit ans avec le même employeur qui s'occupe d'elle, même pendant une période de maladie prolongée et d'hospitalisation (accident, elle a été renversée par une voiture). Après la naissance de sa fille (1983) qu'elle élève seule également par « option » (elle a eu une relation avec un contremaître du bâtiment et dit avoir voulu élever un enfant sans s'installer avec un homme), elle travaille comme femme de ménage dans une entreprise de sous-traitance de nettoyage, biais par lequel elle réussit à obtenir un emploi permanent et déclaré de femme de ménage dans une chaîne de télévision (1992-1997). Elle fait rentrer dans cette entreprise son « neveu adoptif », le fils de sa meilleure amie (qui y fait carrière), employée domestique comme elle et mère de cinq enfants, tous de pères différents, avec laquelle elle habite temporairement. Elle est licenciée suite à une dénonciation pour harcèlement sexuel d'un de ses chefs. Elle occupe plusieurs emplois de garde-malade et d'accompagnatrice de personnes âgées et est en arrêt maladie depuis 2005 (indemnisation grâce au paiement de ses charges sociales par son « neveu adoptif »). Elle espère pouvoir prendre sa retraite à la sortie de son congé maladie. **Carla**, sa fille, est encore jeune (24 ans). Pour cette mère-célibataire de deux enfants (5 ans et 3 ans, de deux pères différents), l'emploi domestique est la solution qui s'est offerte à elle il y a trois ans pour aider à la survie de sa famille. Elle habite avec sa mère et ses enfants dans un logement mis à leur disposition par un « cousin adoptif ». Née à São Paulo, elle connaît son père seulement à 15 ans (il vit à Botucatu, petite ville de l'État de São Paulo). C. est élevée par sa grand-mère paternelle. Après le décès de celle-ci, elle déménage souvent avec sa mère au gré des différents emplois et opportunités de logement, et se fixe d'une façon plus permanente à Guaianazes (banlieue populaire située à l'Est de São Paulo), par l'intermédiaire d'une amie devenue « tante adoptive ». Étant ancienne vendeuse qui n'a pas terminé les études secondaires (encore en cours), elle commence à travailler comme employée domestique pour rendre service à sa voisine (garde de son bébé, en même temps que le sien),

ensuite elle travaille au domicile de la mère de sa voisine, à proximité. Elle reçoit un salaire dérisoire pour ce travail non déclaré (nettoyage, rangement et jardinage) qu'elle accomplit à tour de rôle avec sa mère, en fonction de l'apparition d'autres petits boulots et/ou de la maladie de ses enfants (sa fille a un problème à l'œil depuis sa naissance, ayant nécessité plusieurs opérations). Cette activité, qui mélange l'entraide au sein de la famille (matrilinéaire) et du voisinage et petit salariat, voit aussi s'alterner le lieu d'exercice du travail (à domicile ou au domicile des patronnes).

– *Josi-Maria* est née à Porto Seguro (Bahia), en 1976. Ses parents, analphabètes, métayers travaillent la terre avec leurs 10 enfants pour se nourrir et vendre quelques légumes. Son père va également à la pêche, et vend du poisson à l'occasion sur le marché. Elle fréquente la première année de l'école. Très jeune (13 ans), elle est envoyée par ses parents et part comme bonne à Rio (elle habite chez l'employeur) où elle retourne à l'école et termine le primaire. Elle change plusieurs fois d'employeurs. À 18 ans, elle se met en ménage pendant un an avec un ouvrier de la construction civile, avec lequel elle a un fils qui sera élevé par sa belle-mère (elle cache sa grossesse à son employeur). Le couple se sépare et J.-M. retourne à Bahia d'où elle migre après peu de temps à São Paulo par l'intermédiaire d'amis (1997). Elle enchaîne trois expériences de bonne « à demeure ». Elle travaille comme vendeuse ambulante (tickets de parking) et comme serveuse, et loue pour la première fois un petit appartement avec une amie. J.-M. recommence l'école en cours du soir, et devient Pentecôtiste (*Assembléia de Deus*) au début des années 2000. Elle alterne entre plusieurs emplois de domestique (d'employée au mois, demeurant au domicile de l'employeur ou non), auxquels elle a accès en partie par l'intermédiaire de l'église et par le syndicat des travailleuses domestiques. En 2006, elle travaille comme employée et dame de compagnie d'une personne âgée et envoie de l'argent à sa sœur à Bahia. Elle rêve d'obtenir un emploi salarié dans une entreprise de nettoyage (pour avoir accès à l'ensemble des avantages sociaux).

Nous avons présenté trois types de configurations familiales, prenant à chaque fois des femmes à des moments différents de leur cycle de vie : 1) dans le premier cas de figure, il s'agit d'une famille stable et productrice de références. Celle-ci dépend de la femme qui assume à contrecœur le rôle de principal pourvoyeur de la famille, par l'activité de couture réalisée à son domicile et, parfois en la cumulant avec celle d'employée domestique chez les autres ; en conséquence de la trajectoire professionnelle descendante du mari, qui assumait ce rôle au début du mariage (Margarida et Eduardo). 2) Dans le deuxième cas de figure, l'accomplissement des fonctions de « mère de famille » pour sa propre famille se cumule avec celle pour d'autres familles, l'activité « de travail » se limite cependant à l'entraide familiale, entre les générations de la même famille, mais aussi pour d'autres familles du groupe de voisinage, au propre domicile et/ou celui des autres, très faiblement rémunéré (Sebastiana et Carla). 3) Dans le troisième cas de figure, l'activité domestique et la situation de résidence précaire s'intègrent dans une trajectoire de prise

d'autonomie et de migration géographique, qui s'appuie par moments sur le lignage direct et la solidarité entre générations (Josi-Maria).

Outre les différences entre ces trois cas de figure, un certain nombre de ressemblances sont frappantes : dans deux cas, la migration vers la grande ville et le travail comme domestique se présentent comme prise d'autonomie et issue possible après une première expérience amoureuse/mise en ménage et de maternité très jeune dans la région d'origine et pour échapper du labeur de la terre (Sebastiana et Josi-Maria), expérience reproduite par la fille de l'une d'elles (Carla). Il est d'ailleurs remarquable comme dans ce cas de recomposition familiale par matrilineage (Sebastiana et Carla), l'éducation exclusive des enfants par la mère (famille monoparentale avec une chef de famille), voire la grand-mère, s'impose comme référence centrale depuis trois générations. Dans un autre cas de figure, le mariage/la mise en ménage sur le tard met une fin temporaire à la responsabilité et la liberté que constitue la condition d'employée domestique célibataire en ville, pour réapparaître avec le retrait progressif du conjoint de la sphère publique (Margarida et Eduardo). Dans ce cas de figure, il n'y a pas vraiment non plus de division de l'espace privé entre les sexes, car l'épouse abandonne son espace domestique pour ne pas devoir le partager avec son conjoint, qui s'y est replié. Tout se passe comme s'il n'y avait pas de partage possible des rôles sociaux et sexuels, mais de l'alternance des rôles et de l'occupation de l'espace (privé et public).

L'analyse des trajectoires montre que l'échappement des jeunes femmes (mères célibataires ou séparées) à leur condition dans les sociétés rurales traditionnelles et patriarcales l'emporte sur leur entrée dans une relation de servilité urbaine, celle-ci étant limitée à l'espace public. Dès lors, la possibilité de mise en ménage, ou de division sexuelle du travail au sein de leur propre espace privé semble définitivement avoir été écartée, au bénéfice d'autres formes de solidarité féminine (entre les générations, matrilineaires, ou avec des amies). De fait, l'expérience de travail comme domestique ne prend sa mesure qu'à partir de ce qu'elle rend possible en termes de mobilité géographique, et de migration d'un espace de domination rural – où les lieux du travail et de vie coïncident la plupart du temps – à la grande ville, où la domination reste, dans une certaine mesure, limitée à l'espace « public » du travail<sup>24</sup>. Dans ce sens, il semble que la relation de serviabilité, ou le rapport de classe subi lors de l'accomplissement du travail – en contrepartie de la liberté conférée à la fois par l'anonymat relatif de la vie urbaine et l'exclusion du genre masculin de l'espace privé – ne prend son sens qu'à partir de cette imbrication entre espaces et rapports de domination hiérarchisés. Il reste cependant à savoir quel sera le rapport au travail de la génération des jeunes femmes, nées en ville.

---

24. Il ne faut cependant pas perdre de vue que la domination s'exprime également par l'exclusion spatiale de l'habitat populaire des quartiers centraux et se traduit par la difficulté d'accès aux lieux de travail, en termes de distance du domicile des employées domestiques et de l'insuffisance des transports publics.

## Conclusion

Paradoxalement, c'est à travers l'extension de leurs « fonctions naturelles » que ces femmes arrivent à s'engager progressivement sur une trajectoire d'autonomisation, et à faire vivre leurs familles. Tout se passe cependant comme si cette prise d'autonomie (contrainte ou choisie parfois en associant les deux) les conduisait à une forme d'instrumentalisation de cette précarité. En effet, le passage du statut de cette activité de « complémentaire » (par rapport au revenu familial) à principal n'engendre pas forcément sa revalorisation, à moins que les domestiques s'engagent sur une trajectoire de « professionnalisation », souvent incompatible avec l'accomplissement des propres « fonctions maternelles », à moins d'imaginer de nouvelles (ou anciennes) formes de prise en charge, basées sur des arrangements entre femmes exclusivement. Plus généralement, dans le cas de cette activité, il semblerait que le brouillage des frontières entre public et privé exposerait les femmes actuellement davantage à une forme « d'individuation » qu'à une nouvelle identité collective, c'est-à-dire à intérioriser comme leur seule identité possible celle de femme et mère de famille, paradoxalement d'autant plus qu'elles s'apprêtent à s'autonomiser de celle-ci. Amorce d'une nouvelle division sociale et sexuelle du travail ?

En revanche, c'est à la fois en prenant du recul, c'est-à-dire en s'interrogeant sur les transformations du contenu de cette activité à partir des trajectoires collectives de ces jeunes femmes (de migration ou d'insertion urbaine) et en se rapprochant, c'est-à-dire en regardant de plus près du côté des jeunes hommes et femmes en milieu urbain, que l'on pourra, peut-être déceler des formes de prise d'autonomie, y compris au travail. Pour l'instant, alors que du côté des (jeunes) femmes s'observent, à partir des fonctions traditionnelles, des formes de mobilisations nouvelles dans l'espace public, du côté des (jeunes) hommes, notamment, l'alternative la plus présente avec la quasi-disparition de carrières formelles – ou leur faible attrait en raison du niveau salarial – est le glissement progressif vers des activités plus ou moins légales, et surtout vers le commerce de drogues et le crime organisé. Dans ces conditions, les frontières entre l'espace public et privé s'étant brouillées à partir des relations de travail, et les rapports entre les sexes s'étant brouillés au point de ne plus permettre de partage d'espaces, sommes-nous face à une division sexuelle du travail, dont la nouveauté consiste dans le déplacement des espaces assignés aux hommes et aux femmes ?

## BIBLIOGRAPHIE

- ANGELOFF T. [2005], « Emplois de service », in M. Maruani (éd.), *Femmes, genre et sociétés*, Paris, La Découverte, p. 281-288.
- ALMEIDA R. DE, D'ANDREA T. [2005], « Estrutura de oportunidades em uma favela de São Paulo », in E. Marques et H. Torres (dir.), *Segregação, pobreza e desigualdades sociais*, 1<sup>re</sup> éd. São Paulo, p. 195-209.
- ANDERFÜHREN M. [1999], *L'employée domestique à Recife (Brésil). Entre subordination et recherche d'autonomie*, thèse de doctorat de sociologie, Université de Paris I – IEDES.

- BRANDT M.E.A. [2003], *Minha área é casa de família : o emprego doméstico na cidade de São Paulo*, Ph.D. diss., Universidade de São Paulo.
- BRUSCHINI C., LOMBARDI M.-R. [2003], « Mulheres e homens no mercado de trabalho brasileiro, Um retrato dos anos Noventa », in M. Maruani et alii (éd.), *As novas fronteiras da desigualdade. Homens e mulheres no mercado de trabalho*, São Paulo, Senac.
- CABANES R., GEORGES I. [2007], « Savoirs d'expérience, savoirs sociaux : le rapport entre origines et valeurs selon le genre (Employées domestiques, coopératives de couture, coopératives de ramassage et traitement des déchets au Brésil) », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 6 : « Savoirs et expériences », septembre, p. 189-215.
- CABANES R., TELLES V. (dir.) [2006], *Nas tramas da cidade*, São Paulo, Humanitas/IRD.
- CABANES R. [2006], « Espaço privado e espaço público : o jogo de suas relações », in R. Cabanes et V. Telles da Silva (dir.), *Nas tramas da cidade*, São Paulo, Humanitas/IRD, p. 389-428.
- LES CAHIERS DE L'APRE (Atelier/Production/REproduction), n° 1/1985.
- CARVALHO J.M. DE [2001, 8<sup>e</sup> éd. 2006], *Cidadania no Brasil, O longo caminho*, Rio de Janeiro, Civilização Brasileira.
- CHANEY E.M., GARCIA CASTRO M. (dir.) [1989], « *Muchachas no more : Household workers in Latin America and the Caribbean* », Philadelphia, Temple University Press.
- COLLECTIF [1984], *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- COSER L.A. [1973], « Servants : The obsolescence of an occupational role », *Social Forces*, vol. 52, n° 1.
- DUSSUET A. [2005], *Travaux de femmes, enquêtes sur les services à domicile*, Paris, L'Harmattan.
- EHRENREICH B., HOCHSCHILD A.R. (éd.) [2003], *Global women. Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*, New York, Metropolitan Books.
- FALQUET J., HIRATA H., LAUTIER B. [2006], « Les nouveaux paradoxes de la mondialisation », *Cahiers du Genre*, n° 40 : « Travail et mondialisation, Confrontations Nord/Sud », p. 5-14.
- GEFFRAY C. [1996], « Le modèle de l'exploitation paternaliste », *Lusotopie*, « L'oppression paternaliste au Brésil », p. 153-159.
- GEORGES I. [2005], « Trajectoires professionnelles et savoirs scolaires – le cas du télé-marketing au Brésil », *Les Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 4 : « Formations professionnelles au Nord et au Sud : politiques et pratiques », septembre, p. 139-162.
- GEORGES I., SILVA C. FREIRE DA [2007], « A naturalização da precariedade : trabalho informal, "autônomo" e cooperativado entre costureiras em São Paulo (Brasil) » [La naturalisation de la précarité : travail informel, autonome et coopéré de couturières à São Paulo, Brésil], in J.C. Lima (éd.), *Ligações perigosas : trabalho flexível e trabalho associado [Liaisons dangereuses : travail flexible et travail associé]*, São Paulo, Editora Annablume, p. 285-311.
- GIRARD F., NUNES C. [1994], « Trajectoires et stratégies d'emploi. Les employées domestiques de Brasília », in B. Lautier (coord.), *La mise en forme de la mobilité par l'emploi : les travailleurs du bâtiment et les employées domestiques en Amérique latine*, Paris, Ministère de la Recherche et de la Technologie-Greidd-Creppra, p. 167-223.
- GORZ A. [1988], *Métamorphoses du travail. Quête du sens. Critique de la raison économique*, Paris, Éditions Galilée.
- GUILBERT M. [1966], *Les fonctions des femmes dans l'industrie*, Paris, La Haye, Mouton.
- INSTITUT JOAQUIM NABUCO DE PESQUISAS SOCIAIS [1970], *As empregadas domésticas do Recife, suas condições de trabalho e aspirações*, Recife, Ministério de Educação.
- JACQUET C. [2003], « Urbanização e emprego doméstico », *RBCS*, vol. 18, n° 52, juin.
- JACQUET C. [1998], *Choix migratoire, choix matrimonial : devenir domestique à Fortaleza*, thèse de doctorat de sociologie, Université Lumière Lyon 2.

- JELIN E. [1977], « Migration and labor force participation of Latin American Women : the domestic servants in the cities », *Signs*, vol. 3, n° 1, p. 129-141.
- KAUFMANN J.-C. (éd.) [1996], *Faire ou faire-faire ? Famille et services*, Rennes, PUR.
- KERGOAT D. [1978], « Ouvriers=Ouvrières ? Propositions pour une articulation théorique de deux variables : sexe et classe sociale », *Critique de l'Économie politique*, Nouvelle série, n° 5, p. 65-97.
- KOFES M.S. [2001], *Mulher, Mulheres – a relação entre patroas e empregadas domésticas. A identidade nas armadilhas da diferença e da desigualdade*, Campinas, Editora da Unicamp, v.1, 430, thèse de 1990.
- LAUTIER B. [2002], « Les employées domestiques latino-américaines et la sociologie : tentative d'interprétation d'une bévue », *Cahiers du Genre*, n° 32, 2002, p. 137-160.
- LAUTIER B. (coord.) [1994], *La mise en forme de la mobilité par l'emploi : les travailleurs du bâtiment et les employées domestiques en Amérique latine*, Paris, Ministère de la Recherche et de la Technologie-Greitd-Creppra.
- LAUTIER B., MARQUES PEREIRA, J. [1994], « Représentations sociales et constitution du marché du travail, Employées domestiques et ouvriers de la construction en Amérique latine », *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 30, n° 1-2, p. 303-332.
- LAVALLE A.G., CASTELL G. [2004], « As Benesses deste mundo : associativismo religioso e inclusão socioeconômica », *Novos Estudos*, n° 68, mars, p. 73-93.
- MACHADO DA SILVA L. A. [2003], « Mercado de trabalho, ontem e hoje : informalidade e empregabilidade como categorias de entendimento », in M. A. Santana et Ramalho J.R. Ramalho (org.), *Além da fábrica, trabalhadores, sindicatos e a nova questão social*, São Paulo, Boitempo Editorial, p. 141-178.
- MARUANI M. [1989], « Statut social et modes d'emplois », *Revue française de Sociologie*, n° 1, p. 31-39.
- MIGRATIONS [2005], « Femmes dans la migration », vol. 17, n° 99-100, mai-août.
- MOTTA A. DE BRITTO [1985], *Emprego doméstico em Salvador – Relatório final de pesquisa*, Salvador, Universidade Federal da Bahia.
- MOZERE L. [2005], *Un marché mondial de la domesticité. Le cas des Philippines à Paris*, Paris, Éditions De la Dispute.
- REVUE TIERS MONDE [2002], « Femmes en domesticité », t. XLIII, n° 170, avril-juin.
- ROMERO M. [1992], *Maid in the USA*, New York, Routledge.
- SAFFIOTI H.I. BONGIOVANI [1978], *Emprego doméstico e capitalismo*, Petrópolis, Vozes.
- SASSEN S. [2006], « Vers une analyse alternative de la mondialisation : les circuits de survie et leurs acteurs », *Cahiers du Genre*, n° 40 : « Travail et mondialisation, Confrontations Nord/Sud », p. 67-89.
- VIDAL D. [2007], *Les bonnes de Rio. Emploi domestique et société démocratique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, coll. Le regard sociologique.
- VIDAL D. [2006], « Les bonnes, le juste et le droit. Le recours à la justice du travail des travailleuses domestiques de Rio de Janeiro », Communication au CEMS/EHESS, au Colloque international sur « Expériences limites, ruptures et mémoires. Dialogues avec l'Amérique latine », Paris, 18, 19, 20 octobre.





# **La sous-traitance chez Honda au Brésil : quelques aspects des processus de travail, de la discrimination et de l'organisation syndicale <sup>1</sup>**

*Paula Regina Pereira Marcelino\**

## **Introduction**

Le constructeur d'automobiles et de motocyclettes Honda s'est installé au Brésil à la fin des années 1990. L'implantation de son usine automobile a eu lieu à un moment historique charnière de transformation de l'économie brésilienne. La mise en œuvre de politiques néolibérales, comme l'ouverture du commerce extérieur, la libération de l'importation de biens de consommation et des mouvements de capitaux, la privatisation d'anciennes entreprises publiques et la déréglementation du marché du travail, a favorisé la flexibilisation des processus productifs. Chez Honda, cette flexibilisation s'est notamment traduite par l'introduction de la sous-traitance des services de logistique, l'objet de cet article. Le choix de cette entreprise comme objet d'étude apparaît particulièrement intéressant, car la main-d'œuvre sous-traitée y travaille très proche de la ligne de montage des véhicules. L'étude des conflits et des contradictions inhérents à cette situation de travail, où deux catégories de travailleurs réalisent simultanément la même tâche, mais avec des statuts différents, peut améliorer considérablement notre compréhension de la sous-traitance au Brésil par ce qu'elle nous révèle sur les implications statutaires et syndicales de l'éclatement des différentes catégories de travailleurs qui accompagnent ce phénomène.

Dans un premier temps, l'article présente les conditions de la délocalisation de l'entreprise au Brésil, son implantation et ses caractéristiques organisationnelles. La deuxième partie situe l'introduction des procédures japonaises (ou toyotistes) de gestion d'organisation du travail, comme la sous-traitance, au sein du contexte plus

---

1. Cet article fait partie d'une recherche plus vaste, réalisée dans le cadre d'un Master en sociologie de deux ans et demi à l'Universidade Estadual de Campinas (SP-Brésil), dont l'objet fut la sous-traitance chez Honda au Brésil et ses effets sur le processus de travail et la vie des travailleurs hors de l'entreprise. Le texte intégral a été publié : P.R.P. Marcelino, *A Logística da Precarização : Terceirização do Trabalho na Honda do Brasil*, São Paulo, Expressão Popular, 2004. Je remercie Gérard Duménil pour son aide apporté à ce texte.

\* Docteur en Sciences Sociales, Universidade Estadual de Campinas (SP – Brasil) – paula280874@yahoo.com.br.

général de la réorganisation productive au Brésil, faisant ressortir les modalités d'adoption de ces procédés par les industries. La troisième partie porte sur l'organisation de la sous-traitance chez Honda, analysée à partir de l'expérience des travailleurs sous-traités concernant la *discrimination* dont ils font objet et les contradictions de la *représentation syndicale* (apparues à l'occasion d'une grève du secteur de la logistique), deux questions cruciales qui ont fait l'objet d'investigations sur le terrain.

### L'entreprise Honda

Jusqu'en 1997, les activités de l'entreprise Honda au Brésil se concentraient sur la production de motocyclettes et, à partir de 1992, sur l'importation – compte tenu des incitations fiscales accordées par le gouvernement brésilien – de cinq modèles de voitures produites au Japon. La législation brésilienne concernant les usines automobiles, en vigueur durant la période de 1996 à 1999, a été à l'origine d'une série d'incitations fiscales, en particulier la réduction des tarifs d'importation (achat de machines, d'équipements, de composants, de pièces détachées et de matières premières) qui ont modifié ce cadre. Ces mesures visaient aussi bien les industries déjà installées que l'attraction d'investisseurs potentiels, comme Honda. Cette politique a provoqué une vague de délocalisations de nouvelles industries vers le Brésil, dont la stratégie de profit reposait sur un niveau d'automatisation élevé et l'utilisation de pièces importées. Cette nouvelle législation accorde aux entreprises délocalisées une grande flexibilité en termes de délais d'accomplissement des objectifs d'exportation et du respect des quotas d'emploi de pièces produites localement et de capitaux nationaux.

L'ensemble de ces conditions favorables – de nombreuses facilités fiscales, les bas niveaux de salaires, un marché en relative expansion – a motivé la décision de l'entreprise Honda d'investir dans la production d'automobiles au Brésil. La construction de la nouvelle usine de construction d'automobiles a commencé en juin 1996 dans une petite ville de l'intérieur de l'État de São Paulo (*Sumaré*), avec des indices élevés de pauvreté, de chômage et de violence. La nouvelle usine dispose d'une capacité de production de 15 000 unités par an (cinq modèles différents de l'automobile *Honda Civic*). Le recrutement des employés a débuté en janvier 1997 et la production en septembre de la même année. L'inauguration officielle a eu lieu en octobre.

Début 2002, l'entreprise de *Sumaré* du producteur d'automobiles compte environ 870 salariés directs, la majorité âgée de 19 à 28 ans<sup>2</sup>. Au sein de l'unité de production, des entreprises sous-traitantes interviennent dans les secteurs du

---

2. Toutes les informations sur le processus de travail et le fonctionnement d'Honda du Brésil furent obtenues durant des interviews avec les travailleurs et dans la bibliographie sur le thème. Malgré plusieurs demandes, Honda au Brésil n'a pas autorisé la visite de l'usine et n'a également pas accepté de donner des interviews. Selon la direction des Ressources Humaines, l'entreprise ne dispose pas de personnel spécialisé pour recevoir des chercheurs. Ce refus est commun, surtout entre les entreprises d'origine japonaise installées au Brésil, qui ne reçoivent pas les chercheurs des sciences humaines.

nettoyage, de la sécurité, de la restauration, du jardinage et de la logistique. Comparée aux autres industries automobiles du pays, ou même aux filiales Honda dans le monde, l'unité productive de *Sumaré* est petite. Néanmoins, elle s'intègre parfaitement dans les stratégies productives qui valorisent la flexibilité, la quasi-inexistence d'approvisionnements, l'optimisation du temps de déplacements internes et la diminution maximale des dépenses auxiliaires (manutention, énergie électrique et eau). Le choix de la ville de *Sumaré* répond à ces nécessités, car cette ville est stratégiquement bien placée au sein de l'État. Elle est d'un accès facile au plus grand marché de production et de consommation du pays, et reste proche des fournisseurs locaux et d'un accès à la côte, pour la réception des composantes importées *via* bateau, venant principalement des États-Unis [Honda, 1997, p. 90].

Des données de 2003 indiquent que la société Honda possédait alors des usines installées dans 33 pays du monde et réalisait des ventes dans 140 pays, agissant ainsi sur la quasi-totalité du globe (Observatório Social, 2005). Au Brésil, sa position sur le marché était fondée sur la vente de motocyclettes (90 % de parts de marchés), et sur la croissance continue de sa production. En effet, la production annuelle de motocyclettes est passée de 123 159 unités en 1991 dans l'usine de *Manaus* (zone franche du bassin Amazonien) à 610 507 en 2000 [Honda, 1997, p. 99]. Notre choix s'est fondé sur l'importance de cette entreprise dans le marché national brésilien, et sur le fait qu'elle est, dans notre pays, un des précurseurs des méthodes japonaises de gestion et d'organisation du travail. À cela s'ajoute le fait que le secteur automobile est, au Brésil, une référence en termes de modernité et d'innovation ; des accords établis entre syndicats et entreprises jusqu'aux innovations organisationnelles, une grande partie de ce qui se fait dans les industries automobiles s'impose comme norme pour d'autres industries et d'autres secteurs de l'économie.

Comme toutes les unités brésiliennes, l'usine de *Sumaré* est directement liée à l'entreprise mère au Japon. L'objectif de l'entreprise est de transplanter les méthodes japonaises au Brésil afin que la production des deux pays soit la plus semblable possible. Des ingénieurs et d'autres catégories de travailleurs viennent directement du Japon pour dispenser des formations spécifiques aux Brésiliens. Certaines méthodes japonaises d'organisation du travail appartiennent au quotidien des travailleurs brésiliens de chez Honda, comme le « système zéro-stock », le contrôle de qualité incorporé à chaque tâche, et la production déclenchée par la demande. Les travailleurs brésiliens ne bénéficient cependant pas de l'emploi à vie et de l'augmentation du salaire en fonction de l'ancienneté, un des éléments constitutifs du toyotisme au Japon, au moins à ses origines.

Même si la terminologie propre aux méthodes japonaises n'apparaît pas directement dans les propos des travailleurs, il semble clair que les normes de travail auxquelles ils sont soumis ont pour origine la norme productive génériquement appelée « toyotisme ». Pour des raisons évidentes, Honda n'utilise pas ce terme : *Toyota* est son concurrent direct et l'entreprise est également à l'origine d'innovations organisationnelles propres. Les descriptions des travailleurs montrent que Honda travaille *just in time*. L'approvisionnement en pièces est seulement d'une

journée ; les lieux de stockage et d'avant-stockage sont petits, ce qui produit un mouvement important de camions à l'intérieur de l'unité productive. Les fournisseurs les plus proches de *Sumaré* font des livraisons quotidiennes ; seuls les fournisseurs les plus éloignés livrent une fois par semaine.

L'impossibilité de visiter l'entreprise et le refus d'être reçu par des ingénieurs et/ou gestionnaires de l'entreprise posent d'évidentes limites à la portée de cette recherche. Par exemple, il n'a pas été possible d'observer les processus de production en activité. Les informations communiquées par les travailleurs interrogés nous ont cependant fourni des éléments significatifs permettant de mieux comprendre le processus de sous-traitance chez Honda. La section suivante traite du contexte brésilien dans lequel la sous-traitance gagne du terrain, et de ses caractéristiques chez Honda.

### **L'émergence du toyotisme au Brésil et l'introduction de la sous-traitance (le cas de Honda) : la logique de la précarisation**

La crise du capitalisme mondial au début des années 1970 a débouché sur la mise en place de nouvelles formes de production, plus flexibles et mieux adaptées aux conditions de contraction du marché. Ces transformations ont marqué l'entrée dans une nouvelle phase du capitalisme mondial, le néolibéralisme [Bhir, 1998 ; Duménil, Lévy, 2000]. Le Brésil traversait alors une période de ralentissement économique, fondée sur un modèle de développement privilégiant la production nationale et le protectionnisme du marché intérieur.

Cette phase de ralentissement faisait suite à la période dite du « miracle économique », des années 1968-1973. Sous le gouvernement du président Médici (1969 à 1974), le Brésil avait connu une expansion économique fondée sur la stimulation fiscale, favorisant l'entrée de capitaux internationaux – rendue possible par l'abondance des ressources sur les euromarchés. Cette expansion économique était basée sur l'incitation à l'exportation et, donc, à la production de biens manufacturés exportables, ainsi que sur des conditions favorables d'accès au crédit pour les consommateurs et les industries du secteur privé.

Après cette période d'expansion, entre les années 1974 et 1980, le gouvernement de Geisel a dû combattre le ralentissement de l'économie et surtout l'accélération de l'inflation, ainsi que les déficits du secteur public et de la balance de paiements. Le deuxième Plan National de Développement a été mis en place durant les années 1970, avec l'objectif de continuer à augmenter la capacité de production interne et de conclure la phase d'industrialisation lourde. Il s'agissait de mettre en place une industrie lourde, à partir d'investissements de capitaux nationaux (machinerie) et de compléter le parc industriel de produits de première nécessité et de biens intermédiaires. Cette période se caractérise par l'importance des emprunts internationaux pour financer des projets d'investissement et constituer des réserves monétaires. L'augmentation du coût des importations, en conséquence du choc pétrolier de 1973, a renforcé la politique d'industrialisation nationale. Le résultat de la politique économique de Geisel fut : a) l'imposition – faite par le Fonds Monétaire

International – d'un programme d'austérité en matière de dépenses publiques ; b) l'augmentation de l'endettement externe, de l'inflation et de la dette publique [Tavares e Assis, 1985].

Les années 1980 ont aussi été marquées par un important mouvement national de contestation et de lutte des classes ; qui s'est traduit par la consolidation d'une opposition à la dictature. Ainsi, la CUT (*Central Única dos Trabalhadores*)<sup>3</sup> naît dans la première moitié de la décennie d'une nécessité de réunir les forces du syndicalisme combatif dispersées jusqu'alors entre divers syndicats et le PT, Parti des Travailleurs, qui rassemble d'importants secteurs de la gauche brésilienne dans un même parti d'opposition. Ces deux nouveaux acteurs institutionnels, aussi bien que d'autres secteurs de la société civile, ont joué un rôle important dans la transition démocratique. Celle-ci a débouché en 1988 sur une nouvelle constitution et en 1989 sur des élections présidentielles « démocratiques », avec l'élection de Fernando Collor de Mello, cassé du pouvoir en 1994. C'est le gouvernement Collor qui ouvre la voie néolibérale au Brésil à l'instar d'autres pays latino-américains et contrairement au projet politique soutenu à l'époque par Luiz Inácio Lula da Silva, l'actuel président issu de la CUT.

Les premières initiatives d'implantation de quelques aspects de la réorganisation productive et du toyotisme ont lieu au Brésil à partir du début des années 1980, ce qui peut paraître paradoxal à première vue. Alves [2000] ouvre quelques pistes pour comprendre ce paradoxe. Selon cet auteur, c'est entre 1981 et 1983, que les entreprises se servent de la rationalisation défensive comme d'une méthode de réduction des coûts et opèrent des licenciements en masse. Les premières initiatives d'introduction des méthodes toyotistes de production apparaissent, comme les cercles de contrôle de qualité et le *just-in-time*. Le discours sur la qualité et sur la participation visant la compétitivité industrielle surgit avec force, pour la première fois, au cours de cette période. Selon cet auteur, l'adoption d'initiatives toyotistes s'explique par la détérioration des comptes extérieurs du pays et l'existence d'une crise interne du capitalisme industriel. La décennie de 1980 fut, en effet, marquée au Brésil par des taux d'inflation élevés et par le fort endettement extérieur.

Mais deux autres facteurs importants vinrent s'ajouter aux précédents pour impulser la réorganisation productive : l'intensification du processus de lutte de classes et la montée de ce qui a été nommé le « nouveau syndicalisme »<sup>4</sup>, ainsi que les nouvelles stratégies des sociétés transnationales durant les années 1980, ce qui impliquait l'adoption – encore de façon restrictive et sélective – de nouveaux modèles organisationnels-technologiques. Toujours selon Alves, sous l'action de ce type de toyotisme, les modèles issus du fordisme/taylorisme n'ont pas perdu leur force, mais, dans certains cas, ils ont même été l'objet d'une intensification. Ces

3. Centrale Syndicale brésilienne dont la naissance marque l'organisation ouvrière et le mouvement de gauche en général au Brésil.

4. Courant syndical qui est né au moment des grandes grèves de 1978 et 1979 – durant la dictature militaire – dans la région métropolitaine de São Paulo. De cette nouvelle forme d'action du syndicalisme brésilien est née la Central Única dos Trabalhadores. Un de ses principaux leaders était le métallurgiste Luiz Inácio Lula da Silva, l'actuel président du Brésil.

premières initiatives toyotistes n'impliquaient pourtant pas la constitution de nouveaux rapports de travail. Elles ne firent qu'altérer partiellement l'organisation du processus de production et du travail, d'une manière adaptée aux conditions spécifiquement brésiliennes d'exploitation de la main-d'œuvre.

Le processus de transformation de l'organisation productive au Brésil s'est toutefois orienté progressivement, comme dans la majorité des pays capitalistes, vers la consolidation des formes flexibles de production. C'est entre les années 1984 et 1986, qu'a débuté l'implantation de l'automatisation microélectronique sélective, réservée à quelques grandes industries tournées vers l'exportation. Ces industries ont adopté des formes hybrides de production, mixant l'utilisation de machines électromécaniques et travail manuel.

Le toyotisme des années 1980 ne représentait cependant pas encore une menace sérieuse pour les droits des travailleurs au Brésil. L'imposition d'une nouvelle hégémonie du capital était encore incertaine, et les promesses d'intégration et de qualité de vie, associées communément au toyotisme japonais, demeuraient problématiques. Cette période était par excellence celle d'une politique de contrôle sur les salaires. On pourrait penser que la préservation des antagonismes de classe, l'éclatement des fonctions et la mise en place d'une hiérarchie rigide étaient de simples conséquences de la tournure autoritaire qu'avait prise le capitalisme brésilien. Mais il s'agissait, en fait, de l'expression d'un processus politique plus vaste de la lutte des classes. Durant cette période, la société civile, les classes sociales menaient un vrai combat pour la défense de leurs droits dans la transition démocratique qui s'opérait.

En revanche, les années 1990 ont été marquées au Brésil par la rapidité et l'étendue de la réorganisation productive, comme l'imposition de la sous-traitance comme mécanisme de réduction des coûts et de contrôle de la force de travail. Le rythme de ces transformations a été favorisé par des conditions sociales et historiques particulières : l'application de politiques néo-libérales, la crise des stratégies politiques et syndicales de caractère socialiste et l'atténuation de la lutte des travailleurs. Sous la présidence de Fernando Henrique Cardoso – élu à la présidence du pays deux ans après la cassation de son prédécesseur Fernando Collor de Mello – durant deux mandats successifs (entre 1995 et 2002), le Brésil applique une politique économique lourde de conséquences, inspirée des recommandations données par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale. Ces orientations suggèrent le contrôle de l'inflation par le biais de la récession, la déréglementation du marché et du travail, la chute progressive – mais rapide – des taxes sur les importations, et la désétatisation de l'économie. Ce contexte a permis la création d'une nouvelle hégémonie du capital. Avec l'avancement de la réorganisation productive, la résistance ouvrière a perdu de sa combativité et s'est retrouvée sur la défensive ; la lutte contre la perte de droits des travailleurs en raison du recours massif à la sous-traitance a perdu du terrain.

Comme l'indique Druck [1999], la sous-traitance constitue la principale stratégie du capital au Brésil, comme dans d'autres pays, lui permettant d'obtenir des taux de profit élevés et d'imposer une nouvelle forme de contrôle du travail. Selon

Alves [2000], la fragmentation du circuit de valorisation du capital que provoque la sous-traitance entraîne également l'éclatement du support matériel du travailleur collectif et des luttes ouvrières. Cette décentralisation productive favorise la pulvérisation de ce travailleur collectif, et devient un obstacle pour la construction des actions des classes laborieuses.

La sous-traitance peut être entendue comme un aspect fondamental du toyotisme au Japon, puisqu'elle structure les relations interentreprises par la création d'une dynamique de dépendance mutuelle entre ces dernières, garantie de son succès. Les entreprises de sous-traitance fournissent en règle générale une grande variété de produits aux entreprises contractantes, comme des produits de première nécessité, des produits intermédiaires, des emballages, de la main-d'œuvre. Pour répondre à la demande, elles sont contraintes de respecter des délais de livraison courts, entraînant ainsi une surcharge de travail chez leurs salariés. Elles sont également soumises à un impératif de réduction des coûts.

Le management participatif, garantissant la libre initiative des travailleurs et leur droit de s'organiser pour répondre à leur besoin de coopération, constitue un autre pilier du discours toyotiste. Dans la pratique, des négociations collectives n'ont pas lieu en raison de la constante menace du chômage qui fonctionne quasiment comme une camisole de force pour les travailleurs sous-traités, dans la mesure où ils rencontrent d'énormes difficultés à revendiquer leurs droits. Il apparaît ainsi que la sous-traitance provoque une diminution du nombre d'emplois et une réduction des salaires des travailleurs en sous-traitance, tendance qui peut se généraliser à l'ensemble des salariés<sup>5</sup>.

Au Brésil, le système de la sous-traitance est stimulé par deux facteurs : l'ouverture des marchés, qui élimine progressivement les restrictions aux importations, permettant ainsi un échange de pièces et de composants ; et par la récession, puisqu'elle pousse les entreprises à une réduction des coûts et favorise la démobilisation du mouvement syndical, en fragilisant la résistance des travailleurs.

C'est, donc, déjà sous l'égide du néolibéralisme et dans le contexte d'une expérience de flexibilisation des processus de production de presque dix ans, et sous l'effet de la déréglementation du marché du travail que l'on assiste à la naissance de Honda, chez qui la sous-traitance était déjà installée. Celle-ci, dans le cas d'Honda, ne se restreint pas au nettoyage ou à la restauration, mais atteint également des parties de la chaîne productive, considérées autrefois comme fondamentales dans le processus de production. Le secteur logistique en est le principal exemple. Les entreprises ont délégué de manière croissante d'autres tâches aux opérateurs logistiques. Aujourd'hui ils réalisent non seulement des activités d'approvisionnement, de transport, de stockage (qui, traditionnellement, faisaient partie de leur cible de performance), mais aussi d'autres activités. Chez Honda, cela

5. La sous-traitance joue un rôle fondamental dans les relations de travail au Brésil. Les formes de sa mise en place sont discutées par certains syndicats de travailleurs et certaines entreprises. La menace d'un accroissement de la sous-traitance est un des paramètres pris en compte dans les négociations salariales, un paramètre réduisant les prétentions des travailleurs.



signifie que les travailleurs sous-traités de la LSL (Logística Sumaré Ltda) – opérateur logistique qui travaille seulement pour Honda – réalisent des tâches que l'on considère comme appartenant à la métallurgie, à savoir, le pré-montage de certaines parties des véhicules (boîtes de transmission, de direction, et pneus).

Tous les processus ayant subi des modifications substantielles dans la chaîne de production automobile au long de leur histoire, depuis les premières expérimentations de Henry Ford jusqu'à la période actuelle, ont également provoqué des changements dans la fonction logistique. Le phénomène de la réorganisation productive a apporté une nouvelle forme de classement et d'organisation de la logistique. Ainsi, ces activités ont cessé d'être comprises comme intégrées au système productif, comme partie prenante de l'activité globale de l'entreprise pour la production de voitures. Elles sont désormais considérées comme activités-moyens, accessoires. Ces activités logistiques restent cependant importantes, mais pas en tant qu'activités-fins, ni dans la même plate-forme que le montage proprement dit.

L'incorporation de nouvelles fonctions par les opérateurs logistiques est, selon Robles [2001], une exigence continue des industries d'assemblage. Étant un marché relativement nouveau, les deux parties impliquées passent par un processus d'intégration et d'adaptation. Toutefois, les rapports de force étant inégaux, les usines d'assemblage obtiennent une plus grande capacité de négociation que les opérateurs logistiques et fournisseurs. De manière générale, dans tous les secteurs où il y a sous-traitance, les entreprises sous-traitantes possèdent un pouvoir restreint en termes de négociation de délais de livraison et de normes des produits, de discussion des valeurs des contrats et de délais de négociations salariales avec leurs employés, etc. [Gounet, 1999].

La sous-traitance permet de transformer des coûts fixes en coûts variables, c'est-à-dire que l'entreprise principale cesse d'être responsable légale de ses travailleurs. Grâce à la fin du contrat direct pour cette main-d'œuvre, les charges de travail (au Brésil : fond de garantie par temps de service, avertissement préalable, protection sociale, treizième mois, vacances, etc.) diminuent le montant de la rémunération du travail, payée sous forme de salaires. Dorénavant, le contrat ou le licenciement des travailleurs cessent d'être onéreux pour l'entreprise du fait des exigences variables du marché. De plus, la législation permet de sous-traiter et d'intégrer ces travailleurs à d'autres catégories professionnelles que celles des industries contractantes.

Bien qu'au Brésil, il existe des cas où les limites légales de la précarisation des conditions de travail franchies, et cela par le biais de la sous-traitance, la législation brésilienne est assez vaste et ambiguë pour que cela soit fait sous le couvert de la loi. Partant du principe de l'illégalité du contrat de travail par entreprise interposée, la législation brésilienne change d'orientation avec deux initiatives : la première avec la Loi 6.019 du 3 janvier 1974, qui prévoit la légalité du contrat de travail temporaire ; la seconde grâce à la Déclaration 331 du Tribunal Supérieur du Travail qui, pour Barros Jr. [1999, p. 91], initie une nouvelle étape de la jurisprudence sur le sujet, puisqu'elle ouvre la possibilité de sous-traitance des activités-moyens des

entreprises. Mais, selon Robortella [1994] et Vidal Neto [1992], il est difficile de différencier ce qui appartient à l'activité-fin et à l'activité-moyen. Puisque ces termes, dans la pratique, ne circonscrivent rien de précis, ils créent un flou dans la classification des activités. La bibliographie la plus récente dans le domaine de l'administration d'entreprises ne prend plus les concepts d'activité-fin et activité-moyen comme paramètres pour définir les travaux sous-traités. Comme la législation est explicite concernant la possibilité de la sous-traitance dans les activités-moyens, il revient aux entreprises de déterminer ce qu'elles considèrent comme activités-moyens ou fins. En définitive, cela revient à dire que toutes les activités peuvent être sous-traitées. Mais ces concepts, bien que ambigus, sont encore employés par des juges dans leurs jugements par des spécialistes du droit.

Face à ces exemples exposés par des chercheurs brésiliens et le cas de Honda que nous avons étudié, il s'avère que le facteur le plus important pour la société au moment d'opter pour la sous-traitance, est la réduction des coûts de la main-d'œuvre. Dissimulée par le discours sur la qualité, on peut affirmer que la réduction des coûts promue par la sous-traitance est sa principale raison. Elle permet, en effet, des profits de compétitivité en terme de prix ; en plus de l'évident élargissement du taux de profit à travers l'augmentation du total de la plus-value. Notons le cas spécifique de Honda au Brésil.

Au début de la recherche sur le terrain, il était possible d'observer que nombre de travailleurs considéraient les deux entreprises comme si elles n'en formaient qu'une. Ils parlaient des différences qui existaient dans les uniformes et le traitement, mais ils croyaient qu'être engagés par une entreprise sous-traitante était la seule solution organisationnelle qu'Honda avait imposée pour diminuer les salaires. L'extrait d'entretien ci-dessous, est celui d'un ancien employé qui a été à la tête de la grève lancée dans la logistique en 1999 (il était donc engagé et particulièrement aguerrri face aux questions relatives aux conflits entre capital et travail dans le contexte de la production industrielle). Mais son discours traduit une perception, partagée par d'autres, sur l'origine et la stratégie de LSL.

Comme la LSL est une entreprise de sous-traitance, cela signifie diminuer les salaires. C'est une création de Honda, parce que, avant tout, la LSL est une fille de Honda, créée par un directeur de Honda au Japon, et qui s'est établie en Angleterre, aux États-Unis, au Canada et dans quelques autres pays. Une manière donc de baisser le salaire et de diminuer les coûts. Qu'est-ce qui se passe dans toutes les entreprises d'aujourd'hui ? La sous-traitance, la création de la logistique. La société qui ne crée pas sa logistique va rester derrière, elle coulera. (Ancien employé, 30 ans)

La législation brésilienne est fondée sur le principe de l'isonomie salariale entre les travailleurs qui remplissent les mêmes fonctions dans une entreprise. De cette manière, Honda ne saurait agir directement comme sous-contractante de travailleurs. Mais, de fait, l'entreprise contourne cet obstacle légal : une des entreprises du groupe Honda est actionnaire majoritaire du groupe LSL. Selon les employés de LSL et les directions syndicales métallurgiques, dans d'autres pays, la partie logistique porte le nom de *Honda Express*. Quelques jours avant l'inauguration officielle de Honda à *Sumaré*, le 17 septembre 1998, le cadastre de la société

LSL, qui figurait dans le registre du commerce de l'État de São Paulo, avait un capital d'un million de *reais*, dont R\$999 999,00 de participation de *Honda Express Co. Ltda.* Les R\$ 1,00 restant concernaient un associé d'origine japonaise. Face à de telles constatations, les interrogations relatives aux véritables motivations de la sous-traitance apparaissent encore plus pertinentes. Comment justifier le fait qu'un travailleur sous-traité gagne la moitié du salaire des métallurgistes de l'entreprise principale ? Cet écart, se justifie-t-il par un différentiel dans la qualité des produits ? Interrogés sur la motivation principale pour une entreprise de sous-traiter des services, les travailleurs ont été pratiquement unanimes à affirmer que c'était la réduction des salaires et donc l'augmentation des taux de profit<sup>6</sup>.

### La discrimination : les conflits produits par la sous-traitance

Un des aspects novateurs fondamentaux du toyotisme est l'appropriation constante du savoir-faire ouvrier. Cette appropriation passe par l'implication des salariés dans les objectifs de la société. Chaque salarié a besoin de croire qu'il joue un rôle important pour la réussite de l'entreprise. Toute identification d'une appartenance de classe de la part des travailleurs, qui les place dans une position d'affrontement vis-à-vis de l'entreprise, met en question ce principe de collaboration, un des fondements des nouveaux modèles productifs. Il est essentiel que l'unité entre les travailleurs, leur organisation en tant que classe, c'est-à-dire leur identité commune, soit détruite.

L'entreprise Honda obtient un relatif succès dans l'application de sa stratégie d'individuation des travailleurs ; ses actions ne passent cependant pas inaperçues. La discrimination a été identifiée par la quasi-totalité des travailleurs comme l'effet le plus pervers de l'introduction de la sous-traitance des services logistiques de Honda. La baisse des salaires est vue comme une des raisons d'être de la sous-traitance, et non pas comme un de ses effets ; la propre création de l'entreprise de sous-traitance LSL au moment de l'inauguration de l'usine en apporte la preuve.

Ces pratiques discriminatoires, visant à empêcher la création d'une identité collective des travailleurs des deux entreprises (Honda et l'entreprise de sous-traitance LSL), se déroulent sur plusieurs plans ; la différenciation vestimentaire (port des uniformes) entre les différentes catégories de personnel (et de niveaux hiérarchiques) n'en est qu'un des aspects les plus visibles. Ainsi, dans le livre commémoratif des 25 ans de Honda, on trouve l'affirmation suivante : « Ainsi, des directeurs et des ouvriers déjeunent ensemble, dans le même environnement. Dans les usines et les ateliers, ils utilisent tous les mêmes uniformes blancs et les casquettes, cela indépendamment de la hiérarchie » [Honda, 1997, p. 58]. Selon notre recherche, tous les employés utilisent effectivement les mêmes réfectoires<sup>7</sup>,

6. Blanco [1994, p. 77] décrit une situation semblable dans le réseau bancaire brésilien, dont la sous-traitance sert fondamentalement à détourner les droits des travailleurs sous couvert de réduction d'impôts.

7. Selon certains travailleurs interviewés, il y a des secteurs imaginaires délimités à l'intérieur du réfectoire ; en pratique, les travailleurs de la LSL, d'Honda et les chefs des deux sociétés ne se mélangent pas beaucoup.

vestiaires et autres dépendances de la société. Néanmoins, concernant les uniformes, des changements significatifs marquent l'histoire de Honda à *Sumaré*. Tout d'abord, les travailleurs de Honda et de la LSL pouvaient être différenciés par la couleur de leurs casquettes. Après une grève du personnel de la LSL en 1999, ceux-ci ont commencé à porter des pantalons bleus. Une des revendications de cette grève était justement la reconnaissance des salariés de LSL comme des métallurgistes (une des catégories de travailleurs les mieux organisées au Brésil, qui a contribué de manière décisive à la transition démocratique des années 1980). Cette différenciation des uniformes a été établie pour qu'ils « prennent conscience qu'être métallurgiste est une chose, et employé logistique, une autre », au dire de plusieurs travailleurs. Demandant si la différence d'uniformes produit une quelconque discrimination, la réponse d'un ancien salarié de l'entreprise de sous-traitance est affirmative :

Sans aucun doute. C'était vraiment pour nous distinguer ! Il y a quelque temps, ils nous disaient aux réunions : « Oh, faites attention, ne restez pas enrolando (feignant de travailler) parce que la couleur bleu se voit de loin ! » C'est une discrimination, n'est-ce pas ? Et après cela, un climat de discrimination s'est effectivement créé, je pense que c'est à cause de la grève. Après la grève, ils ont même commencé à nous séparer ! Même la société d'autobus est différente : les travailleurs de Honda, avec l'entreprise Ava, et le personnel de la Logistique est conduit par la société Padovani. Je trouve, je sens bien que c'est pour nous différencier. (Ancien employé, 36 ans)

Un travailleur décrit ainsi un mécanisme qu'il utilise pour contrer cette discrimination :

J'ai toujours eu dans la tête l'idée que j'étais là pour faire mon travail, et que je ne devais pas faire attention à ce que disaient les autres. Il y a toujours une discrimination. Les gens de la LSL portaient des pantalons bleus, alors, il y avait toujours quelqu'un qui se moquait d'eux en les traitant de Smurfs<sup>8</sup> ! Un autre exemple : si tu avais besoin de quelque chose et que tu allais parler avec un chef de Honda, il ne témoignait aucune sympathie envers toi, il te méprisait. (Ancien employé, 28 ans)

Au cours de plusieurs entretiens, la discrimination des employés de la LSL par ceux de Honda a été dénoncée par les travailleurs. Se sont ainsi constituées deux castes, deux catégories de professionnels : d'un côté les tierciarisés, précarisés, avec des salaires inférieurs, et, de l'autre côté, ceux qui sont engagés directement par Honda, pouvant travailler les uns près des autres, mais avec des salaires et un personnel d'encadrement différenciés. Pour un grand nombre de travailleurs, le désir d'être engagé directement par Honda s'explique par la question salariale, mais également par le besoin d'être respectés et valorisés. Le fait de ne pas être intégré dans une catégorie telle que celle des métallurgistes est jugé par plusieurs travailleurs comme une forme de discrimination, comme une situation d'exclusion par rapport à un droit, cette discrimination résultant de leur condition de sous-traités. Les travailleurs ont signalé d'autres droits dont ils sont privés du fait d'être sous-traités :

8. *Les Smurfs* étaient des personnages d'un dessin animé très connu au Brésil dans les années 1980 et début 1990, dont la principale caractéristique était d'être complètement bleus.

Quand je suis arrivé, le personnel de Honda pouvait acheter des motocyclettes. C'était bien moins cher. J'ai vu l'affiche et comme un idiot, j'ai commencé à rassembler l'argent. J'ai fait beaucoup pour acheter ma moto, j'ai même choisi la couleur, où elle allait être montée, etc. Et j'ai attendu, attendu... trois mois et rien ! Ils ont prétendu ensuite que rien de cela n'existait, que je ne pouvais pas acheter ! J'ai vraiment pensé qu'on s'était moqué de moi. Les gens de chez Honda peuvent acheter et nous, nous ne pouvons pas ? (Opérateur-gerbeur, 25 ans)

Les déclarations ci-dessous évoquent également la différence de traitement vis-à-vis de la PLR (Participation aux profits et aux résultats<sup>9</sup>) :

La PLR est payée selon le pourcentage [du profit de l'entreprise]. Le travail chez Honda a été fait par tout le monde, en bloc. C'est un travail collectif, de Honda et de la LSL. Seulement ils gagnent plus, parce que nous sommes des sous-traités. (Opérateur logistique de matériels, 21 ans)

La distinction entre les travailleurs s'amplifie petit à petit par des attitudes révélatrices de la part des deux sociétés :

Oui, je me considérais comme exclu, et comment !!!, de la part de Honda. Les travailleurs d'Honda sont bien mieux traités que nous. Par exemple : fêtes, paniers de Noël, tout est différent ! Les leurs sont bien plus importants. (Ancien employé, 27 ans)

Les mécanismes de séparation entre les travailleurs de la LSL et de Honda font partie du quotidien des travailleurs. Dès qu'ils arrivent, ils doivent tous répéter une même phrase, qui se modifie chaque semaine. Habituellement, ce sont des phrases qui rappellent la nécessité du travail « sûr », en toute sécurité, et relatives à la qualité ; mais les phrases diffèrent d'une entreprise à l'autre, comme une autre façon de séparer les deux catégories de travailleurs et d'en affaiblir la résistance.

La répétition quotidienne d'un « mantra » de phrases fait également appel à un autre registre de pratiques de gestion, visant à établir un type de consentement actif, ajusté à la norme de production dont l'entreprise a besoin. La gamme de ces techniques s'étend de la conviction idéologique – avec les phrases, les cours, les conférences, entre autres – à la contrainte, au travers de sanctions. Le « nouveau travailleur » dans l'entreprise flexible n'a pas seulement besoin de produire d'une façon nouvelle, il doit savoir faire preuve d'un « savoir être », qui s'exprime aussi par le rapport à son propre corps. Ainsi, l'entreprise Honda exige de l'ensemble de ses salariés – y compris les salariés de l'entreprise de logistique en sous-traitance – une « apparence soignée ». Cela signifie que des cheveux coupés courts, l'uniforme immaculé, les chaussures cirées et un bonnet sur la tête. Toute entorse à la règle – comme les fautes qui provoquent un arrêt de la chaîne et nuisent à la production – peut entraîner un avertissement. Après trois avertissements, le travailleur peut être licencié légalement, et sans indemnisation.

Le système de rémunération est un autre facteur qui participe de l'individuation des travailleurs, y compris au sein de chaque groupe, comme entre les salariés de LSL. L'un des principaux est le système de primes, payées au mois d'avril. Le

9. Au Brésil, quelques entreprises utilisent un tel mécanisme, en accord avec les syndicats ; c'est une gratification variable payée annuellement aux travailleurs.

pourcentage perçu par chaque travailleur dépend exclusivement de l'évaluation par son responsable immédiat. Les conséquences de ce système sont évidentes : une compétition entre, au moins, une partie des travailleurs pour conquérir les faveurs du chef ; pour ceux qui n'acceptent pas d'entrer dans ce jeu de flagornerie, la solution est de travailler beaucoup, pour éviter une plainte ; enfin, à ceux qui n'acceptent aucune de ces solutions, il reste la colère envers leurs collègues.

Bien que ce mécanisme ne fasse pas l'unanimité auprès des travailleurs, il est assez efficace et difficile à détruire. Comme les salaires sont bas et que les négociations salariales se limitent presque toujours à essayer de reconquérir le pouvoir d'achat perdu par l'inflation, les travailleurs craignent de lutter contre cette prime, et de risquer, ainsi, de perdre également cette ressource. Ce processus n'augmente pas la discorde entre les travailleurs de la LSL et de Honda, mais divise les travailleurs à l'intérieur de ces deux groupes.

La division évidente provoquée par la société entre les travailleurs de Honda et de la LSL, et la discrimination qu'elle engendre, est tellement forte qu'on peut affirmer que beaucoup de travailleurs perçoivent les deux groupes comme rivaux. Un travailleur a déclaré : « si les gars de Honda me dénoncent, je les dénonce aussi. C'est une vengeance. Œil pour œil, dent pour dent » (Opérateur logistique de matériels, de 24 ans).

Mais la société ne joue pas seulement sur la question de la division des travailleurs. Lorsqu'elle le juge opportun, elle sait aussi utiliser le discours de l'unité, principalement quand il y a une nécessité urgente d'augmenter la production. Un travailleur témoigne :

On savait... Au moins, moi, j'avais déjà compris que la LSL était une entreprise et Honda en était une autre. C'était pourtant le même groupe. Même qu'il y avait beaucoup de discrimination, j'étais là depuis le commencement, je savais déjà comment cela fonctionnait, j'en étais déjà conscient. Dans les réunions, ils disaient : « Nous sommes un seul ». Alors qu'à l'assemblée syndicale ils affirmaient : « Non, la LSL est une entreprise, Honda en est une autre. » En fonction de la situation, ils se servaient d'un argument ou de l'autre. (Employé, 28 ans)

Les travailleurs ont, bien sûr leur opinion sur les pratiques auxquelles ils sont soumis, leurs histoires de vie professionnelle dépassent les portes de l'usine, ils ont l'expérience d'autres emplois et d'autres conquêtes salariales. Malgré les contradictions, les travailleurs interviewés démontrent une conscience de l'opposition d'intérêts entre Honda et eux. Parfois, cette opposition n'est pas clairement affichée dans chaque procédure quotidienne de la société. Parfois, ce qui est limpide pour un travailleur ne l'est pas pour un autre.

Ainsi, la résistance des travailleurs, face aux offensives de la société, reste ambiguë et contradictoire. Pratiquement tous les travailleurs interviewés ont affirmé que la seule stratégie qu'ils leur restent pour conquérir ou revendiquer quelque chose est de discuter avec les responsables et, dans les cas extrêmes, contacter le syndicat et/ou faire grève. Les travailleurs possèdent probablement d'autres formes d'actions qu'ils peuvent mettre en œuvre sur la ligne de montage,

leur permettant de réagir ou de se protéger. Mais la difficulté d'appréhender ces formes plus quotidiennes de résistance a posé certaines limites à cette recherche. Une première raison est la peur d'une partie des travailleurs d'être considérés comme des opposants à l'entreprise s'ils acceptent d'être interviewés ; l'impossibilité de réaliser une visite chez Honda en constitue une seconde. De plus, face au double fait du despotisme exercé par la société et de sa pression sur les travailleurs pour qu'ils ne divulguent rien de son fonctionnement interne, nous pouvons affirmer que le simple fait que des travailleurs acceptent de témoigner manifeste une forme de résistance.

Malgré les limites énoncées précédemment, un moment important du processus de lutte a pu être capté lors de cette recherche : une grève. Dans la partie suivante, nous analyserons cet important moment de l'histoire des relations internes de Honda au Brésil.

### **Honda, LSL, les travailleurs et leurs relations avec les syndicats : les enseignements d'une grève**

En 1999, les employés de l'entreprise LSL ont vécu une expérience exceptionnelle de grève, la première et seule entièrement organisée et réalisée par ses travailleurs. Cette grève a eu lieu en février 2000 pendant une semaine et a recueilli l'adhésion de tous les employés de l'entreprise. Selon leurs témoignages, le mouvement a été entièrement organisé par deux travailleurs de l'entreprise LSL, qui ont cherché de l'aide auprès du syndicat des métallurgistes, celui qui représente les employés de chez Honda<sup>10</sup>. La revendication de cette grève était l'extension de l'accord salarial négocié avec les salariés de Honda à l'ensemble des travailleurs en sous-traitance, comme la revalorisation de 33 % des salaires, la réduction de la journée de travail de huit à sept heures/jour sans réduction de salaire et sans flexibilisation du travail. Plus largement, l'objet de cette grève était l'appartenance catégorielle des salariés de l'entreprise de sous-traitance, c'est-à-dire leur classement dans le secteur de la métallurgie, leur ouvrant l'accès à une représentation syndicale plus combative.

Pendant environ deux mois, les deux travailleurs à l'origine de la mobilisation ont parlé entre eux et ont organisé, chacun leur tour, des réunions informelles pour débattre de leurs conditions salariales. En plus des conversations menées à l'intérieur de l'entreprise, tout en essayant d'échapper à la surveillance des personnels d'encadrement, les deux employés ont aussi rencontré les représentants du Syndicat des Métallurgistes. Ensemble, ils ont défini les stratégies de la grève. L'adhésion au mouvement a été bien plus importante que prévue. Même les employés de la LSL, qui n'étaient pas considérés comme des métallurgistes mais comme des employés commerciaux (ceux qui travaillaient à l'emballage de pièces

10. Ce syndicat mène une action auprès de la Cour du Travail pour que l'encadrement légal des travailleurs de la LSL soit revu afin qu'ils puissent être considérés comme des métallurgistes, et s'intègrent à la base syndicale.

de motocyclettes pour les concessionnaires), ont participé à la grève. Selon le témoignage d'un des organisateurs de la grève, la motivation fondamentale a été qu'ils considéraient que leur travail au sein de l'entreprise relevait de la métallurgie et, qu'il n'y avait donc pas de raison pour qu'il y ait des différences de salaires entre les travailleurs de LSL et ceux de Honda.

Les travailleurs ont informé le personnel d'encadrement de Honda et de LSL qu'ils se mettraient en grève après les « vacances collectives »<sup>11</sup>. Conformément à la philosophie de Honda – et du toyotisme lui-même – qui traite les travailleurs individuellement, et non comme un groupe organisé, ce qu'ils étaient pourtant réellement à ce moment-là – les deux entreprises ont convoqué les organisateurs de la grève, et essayé de négocier pour que le mouvement s'arrête avant que la grève ne commence.

L'expérience de cette grève a été profondément marquante pour les travailleurs de LSL et pour l'entreprise elle-même. Elle est un jalon dans l'histoire de la lutte des travailleurs, surtout si l'on prend en considération les implications qu'elle a eues dans la transformation des relations de travail. Beaucoup de choses ont changé dans les relations entre Honda, LSL, les travailleurs et les deux syndicats. L'histoire, les revendications et les conquêtes de cette grève sont clairement perçues par les travailleurs, même par ceux qui ont été recrutés ultérieurement, car cette grève a compté pour leurs compagnons.

Selon le témoignage des travailleurs, jusqu'à la fin de la grève, ils ne connaissaient pas l'identité des syndicalistes qui les représentaient officiellement, au sein du SEAAC de Americana-SP. C'est seulement après l'obtention de quelques ajustements de salaires, ou d'autres modifications des conditions ou contrats de travail, qu'ils ont appris que c'était ce syndicat qui avait négocié avec l'entreprise. La méfiance vis-à-vis des motivations réelles du syndicat officiel de la catégorie des travailleurs de la logistique a incité les travailleurs à s'organiser à travers un autre syndicat, qu'ils identifiaient comme un syndicat fort en termes de lutte, afin que leurs revendications soient satisfaites. Ces travailleurs, plus directement liés à la production, avaient l'expérience d'une autre forme de syndicalisme, celui des métallurgistes. Ils ne faisaient pas confiance au SEAAC. Cette situation n'a fait que se renforcer pendant la grève.

Par contre, le président du SEAAC a trouvé que la grève a été bénéfique pour le rapprochement entre le syndicat et les employés ; pourtant, les déclarations des interviewés contredisent ce jugement. La méfiance des travailleurs concernant le syndicat officiel n'est, en fait, pas propre à la période de grève. Dans la moitié des entretiens réalisés avec les travailleurs, il apparaît que ceux-ci trouvent surprenant que le syndicat ait davantage dialogué avec la direction de la société qu'avec les travailleurs eux-mêmes.

Invariablement, tous les travailleurs ont répondu qu'ils ne se sentaient pas bien représentés par le SEAAC. Plusieurs d'entre eux considèrent comme une aberration

11. Vacances accordées au collectif des travailleurs ou imposées par l'entreprise des travailleurs en cas de baisse de la demande. Ce recours est utilisé pour éviter les licenciements.



le fait qu'étant métallurgistes, ils soient représentés par un syndicat d'employés commerciaux, car c'est ainsi qu'ils considèrent le SEAAC. Une seconde raison de cette insatisfaction – encore plus importante que cette méfiance, tout en lui étant liée – est que ce syndicat n'est pas vu comme un syndicat de lutte. Ainsi, tous les travailleurs interviewés préféreraient-ils être représentés par les métallurgistes, à l'exception de deux. L'un d'entre eux, parce que la société l'avait choisi pour être membre de la CIPA<sup>12</sup> et croyait qu'une affiliation syndicale aux métallurgistes compromettrait sa promotion. L'autre, à cause de sa peur d'être licencié, car les syndicats de la CUT ne sont pas bien vus par plusieurs sociétés. Pour le Syndicat des Métallurgistes, le bilan de la grève a été plutôt positif, principalement en ce qui concerne la confiance des travailleurs. Ils estiment qu'ils ont été bien représentés lorsque la nécessité s'en est fait sentir pendant l'affrontement avec la société.

Un aspect important de cette grève est que, malgré toutes les différences entre les travailleurs de LSL et ceux de Honda, malgré la discrimination et la division, encouragées par les deux entreprises, les travailleurs de chez Honda, même sans arrêter leur travail, ont soutenu le mouvement des employés de LSL. Si l'entente n'a pas été suffisante jusqu'ici pour qu'ils s'organisent en un seul groupe, au moins la logique de la société n'est pas complètement acceptée ni par les uns ni par les autres. Ainsi, les travailleurs d'Honda se sont davantage identifiés à ceux de la LSL qu'au discours de l'entreprise.

## Conclusion

L'objet de cet article était d'analyser la réalité de la sous-traitance du travail chez Honda au Brésil, dans le double but d'appréhender sa configuration particulière dans cette entreprise, et de contribuer à la compréhension plus générale du phénomène dans les diverses industries du pays. En dépit des évidentes limites de ce travail, il en ressort que le recours à la sous-traitance, comme procédure de réduction des coûts, a eu pour résultat la précarisation des conditions de travail, la multiplication des conflits et l'exacerbation des contradictions vécues par les travailleurs. La légitimation de la sous-traitance passe, chez Honda, par l'élaboration d'un discours privilégiant la qualité et la concentration des activités de l'entreprise dans ses principaux domaines d'intervention. Mais, face à de tels écarts dans les conditions de travail entre les ouvriers, la difficulté de soutenir un tel discours exige de l'entreprise qu'elle recourt à d'autres mécanismes de construction de son hégémonie et d'obtention du consentement des travailleurs ; dans cet article il a été question de deux de ces procédés : la discrimination et l'encadrement syndical.

Parmi les travailleurs de LSL, les discours de l'intégration et du conflit d'intérêts coexistent souvent chez un même individu. Ainsi, le travailleur qui organise une grève est-il susceptible d'affirmer que le chômage est un problème individuel, propre à celui qui ne cherche pas d'emploi. Un travailleur, identifiant bien la division entre

12. Commission Interne de Prévention des Accidents. Cette commission est légalement obligatoire au Brésil dans toutes les sociétés.

les travailleurs et les pratiques de discrimination comme des éléments rendant difficile l'organisation commune, affirme également que, quand il le peut, il se venge de ses compagnons non sous-traités – par exemple, en les dénonçant aux chefs. Pourtant, même s'il existe des éléments qui empêchent la construction de l'identité et de la conscience de classe des travailleurs, ainsi que leur organisation, les mécanismes de coercition et de persuasion de Honda rencontrent d'importantes limites. Ces limites sont posées par l'expérience quotidienne de l'exploitation et de la dégradation des conditions de travail, ainsi que par la perception des différentes modalités d'action des deux syndicats de travailleurs sous-traités par ceux-ci.

### DOCUMENTS SYNDICAUX

- DIEESE (Departamento Intersindical de Estatística e Estudos Sócio-Econômicos) [1994], Trabalho e Reestruturação Produtiva, DIEESE, São Paulo.
- DIEESE (Departamento Intersindical de Estatística e Estudos Sócio-Econômicos) [1993], Os Trabalhadores Frente à Terceirização, São Paulo, n° 7.
- Observatório Social (2005), Disponible sur <http://www.observatoriosocial.org.br/portal/content/view/30/41/>. Site visité em 11/07/2005.

### BIBLIOGRAPHIE

- ALVES G. [2000], *O Novo (e Precário) Mundo do Trabalho*, São Paulo, Boitempo, 365 p.
- ANTUNES R. [1995], *Adeus ao Trabalho ?*, Campinas/São Paulo, Unicamp/Cortez, 155 p.
- BARROS Jr. C.M. [1999], « A Terceirização », *Trabalho e Doutrina*, vol. 22, n° 1, p. 85-94.
- BLANCO M.C. [1994], « O processo de terceirização nos bancos », *Terceirização*, São Paulo, Hucitec-CEDI/NETS, p. 41-61.
- BIHR A. [1998], *Da Grande Noite à Alternativa : o movimento operário europeu em crise*, São Paulo, Boitempo, 284 p.
- BOITO Jr. A. [1991], *O Sindicalismo de Estado no Brasil*, Campinas/São Paulo, Unicamp/Hucitec, 312 p.
- CORLAT B. [1994], *Pensar Pelo Avesso*, Rio de Janeiro, Ufrj-Revam, 209 p.
- DUMÉNIL G., LÉVY D. [2000], *Crise et Sortie de Crise : ordre et désordres néolibéraux*, Paris, PUF, 286 p.
- DRUCK M.G. [1999], *Terceirização (des)fordizando a fábrica*, São Paulo, Boitempo, 271 p.
- GUNET T. [1999], *Fordismo e Toyotismo*, São Paulo, Boitempo, 117 p.
- HARVEY D. [1992], *Condição Pós-Moderna*, São Paulo, Loyola, 349 p.
- HIRATA H. (éd.) [1993], *Sobre o « Modelo » Japonês*, São Paulo, Edusp, 312 p.
- HONDA [1997], *Honda : 25 anos no Brasil*, São Paulo, Artes Gráficas, 127 p.
- MARTINS H.H.T.S. [1989], *O Estado e a Burocratização do Sindicato no Brasil*, São Paulo, Hucitec, 190 p.
- MORAES FILHO E. [1978], *O Sindicato Único no Brasil*, São Paulo, Alfa-Ômega, 403 p.
- OHNO T. [1997], *O Sistema Toyota de Produção*, Porto Alegre, Boockman, 151 p.

- POCHMANN M. [2007]. Sindeepres 15 anos – a superterceirização dos contratos de trabalho. Disponible en <http://www.sindeepres.org.br/v01/index/Pesquisa%20Marcio%20Pochman.pdf>, 31 p., accès en 29/07/2007.
- ROBLES L.T. [2001], *A Prestação de Serviços de Logística Integrada na Indústria Automobilística no Brasil*, São Paulo, Tese de Doutorado em Administração da Universidade Estadual Paulista, 176 p.
- ROBORTELLA L.C.A. [1994], « Desconcentração Produtiva. Terceirização », in *O Moderno Direito do Trabalho*, São Paulo, LTr, p. 236-267.
- TAVARES M.C., ASSIS J.C. [1985], *O Grande Salto para o Caos : a economia política e a política econômica do regime autoritário*, Rio de Janeiro, Zahar, 124 p.
- VIDAL NETO P. [1992], « Aspectos Jurídicos da Terceirização », *Revista de Direito do Trabalho*, vol. 80, n° 1, p. 23-30.

## **Kayes, ville ouverte. Migrations internationales et transports dans l'ouest du Mali**

*Jérôme Lombard\**

Les circulations de personnes développées sur de longues distances ont des retombées à grande échelle sur les espaces locaux. Ainsi en est-il des migrations internationales en Afrique, étirées sur plusieurs milliers de kilomètres et qui contribuent à transformer certains lieux aussi petits soient-ils<sup>1</sup>. Dans le Sahel africain, des espaces polarisés par des villes nées à l'époque coloniale connaissent un renouveau impulsé par le passage de migrants internationaux. Ces lieux pivots sont alors consolidés par leur rôle clé dans les circulations de personnes à longue distance.

Parler de l'évolution de l'organisation spatiale au Sahel africain est d'actualité. Le rôle des échanges dans la construction territoriale de cette partie du monde a été souligné par C. Raynaud [1997] qui rappelle combien les cités marchandes sahéliennes, au temps des empires africains, devaient beaucoup plus leur rayonnement à leur fonction d'interface entre commerce transsaharien et commerce local qu'à un quelconque rôle dans les processus de domination militaire. Plus tard, certaines régions du Sahel seront en prise avec les nouveaux échanges transversaux, dirigés vers l'océan, tandis que d'autres disparaîtront. Aujourd'hui, les lieux étant ce que sont leurs relations [Lesourd, 2003, p. 30], il s'agit encore une fois de comprendre les changements locaux au Sahel au regard de l'existence de phénomènes comme les circulations de personnes, notamment les migrations internationales.

L'interaction entre circulations à longue distance et espace local trouve une de ses origines dans la dynamique des transports. Positionnés sur des infrastructures de niveau continental, auxquels sont sensibles les grands opérateurs privés, desservis par les transporteurs nationaux, situés à proximité d'une frontière, les lieux interfaces, souvent des villes, connaissent des évolutions spectaculaires. Les transformations tiennent aussi aux apports nés de la migration internationale. Par les investissements réalisés, les migrants internationaux, de retour au pays, deviennent des stimulateurs de la circulation locale, en tant que commerçant, transporteur

---

\* Géographe, IRD LPED – [Jerome.lombard@ird.fr](mailto:Jerome.lombard@ird.fr).

1. Cet article développe les propos tenus en 2005 lors du colloque international organisé, au Caire, par le CNRS (CEDEJ), l'IRD (LPED) et l'Université d'Annaba, sur le thème *Circulations migratoires et reconfigurations territoriales entre l'Afrique noire et l'Afrique du Nord*.

ou chauffeur. Le passage de migrants internationaux occasionne de même de profonds changements dans l'espace urbain qu'ont repérés S. Bredeloup et O. Pliez [2005]. Étant bloqués en raison d'un manque d'argent ou de problèmes administratifs, les migrants se mêlent à la population locale quand ils ne travaillent pas pour elle, en attendant de poursuivre leur route.

Des recherches récentes indiquent que la ville de Kayes, dans l'ouest du Mali (fig. 1)<sup>2</sup>, est un lieu de passage pour les migrations internationales interafricaines, en particulier transsahariennes. En direction du Sénégal, de la Mauritanie ou de Bamako, Kayes présente cette particularité d'être un relais sur les routes migratoires. Ce lieu doit son attrait d'aujourd'hui à son rôle ancien de ville de contacts,

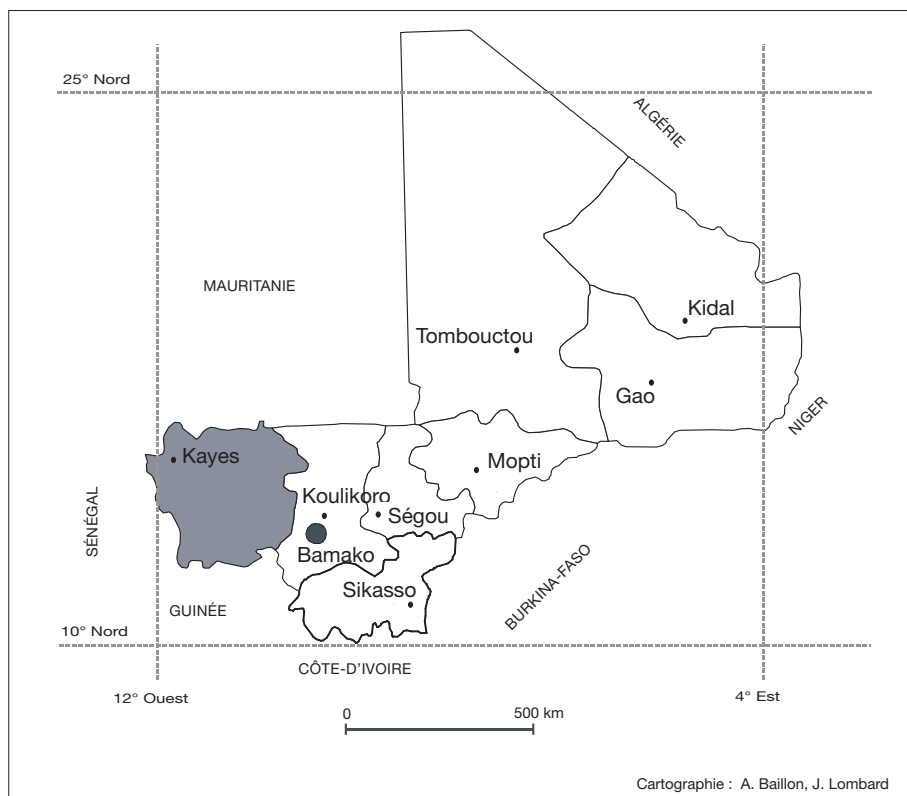


Fig. 1 – Les régions du Mali

2. *Kayes ville ouverte* (à tous les flux) est un clin d'œil au film de R. Rossellini, *Rome ville ouverte*, qui parle d'une ville épargnée par les ravages de la Seconde guerre mondiale et suspendue au bon vouloir des belligérants. Pour ce qui est de Kayes, quels que soient les événements qui ont émaillé le XX<sup>e</sup> siècle, et en dépit d'une image persistante de ville enclavée, elle est restée au centre de circulations internationales dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest et l'objet de toutes les attentions de la part d'entrepreneurs, commerçants, transporteurs de diverses origines géographiques.

de réseaux, de transports, tant dans l'espace colonial que malien. Le passage de migrants au long cours n'est que la suite d'une longue histoire d'échanges dont Kayes est un support connu, d'où la question suivante : dans quelle mesure les flux de migrants internationaux, qu'ils soient extérieurs ou originaires de la région, interfèrent-ils dans l'évolution actuelle de la ville ? Pour répondre à cette question, nous présentons successivement quatre éléments de la dynamique de cette agglomération urbaine. La ville de Kayes est inscrite dans de nombreux réseaux de communication et de transport, support de circulations intenses en Afrique de l'Ouest (section 1) et de migrations internationales (section 2). Ces migrations ont des effets croissants sur le secteur du transport qui, en retour, influe sur les circulations de personnes (section 3). Les investissements dans le transport et le dynamisme des migrants internationaux se combinent pour faire de Kayes un lieu clé des processus d'intégration régionale dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest (section 4).

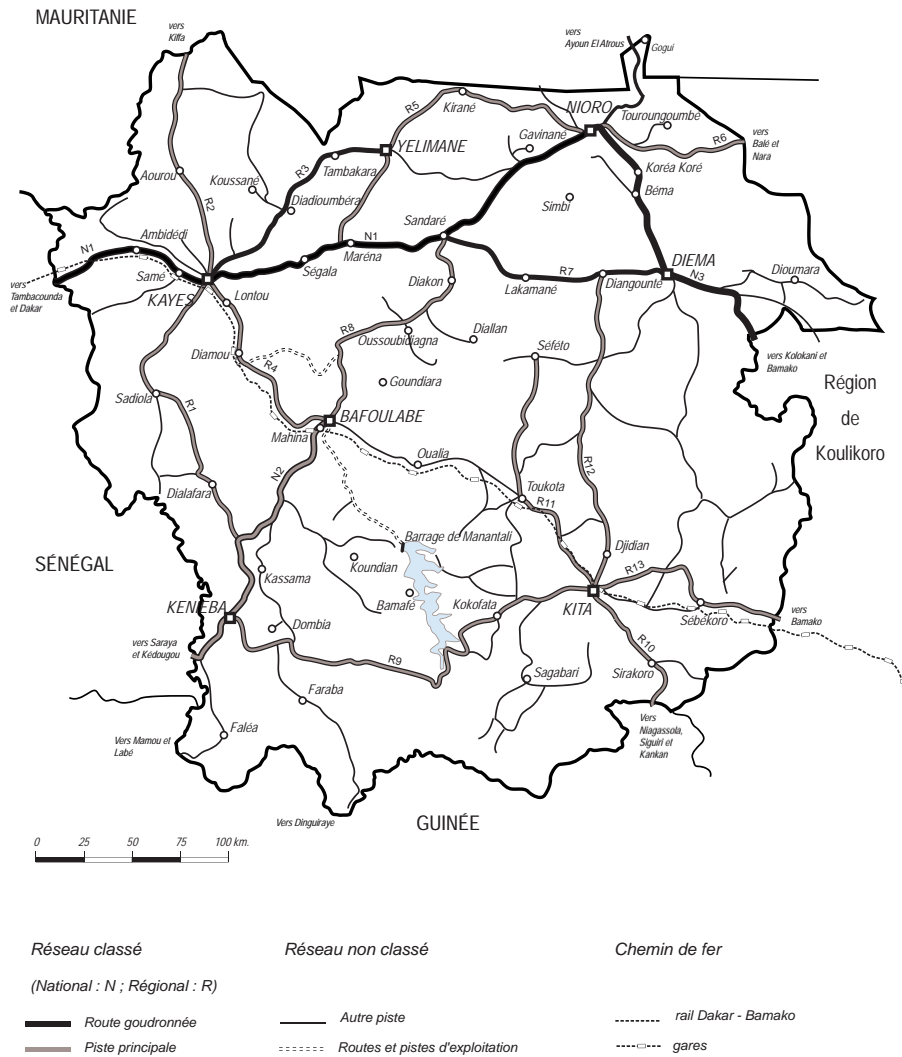
### Une ville de réseaux

La ville de Kayes est située dans les réseaux d'infrastructures de transport ouest-africains, notamment sur l'axe sahélien joignant Dakar à Niamey, via Bamako et Ouagadougou [CEDEAO, CSAO, 2005]. Pour les besoins de l'économie coloniale, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un poste militaire a été érigé sur le site actuel puis une ville est née au bord du fleuve, juste en amont de la limite de navigabilité des bateaux [Keita Ndiaye, 1971]. Capitale du Soudan français pendant quelques années, elle a été atteinte, en 1923, par le chemin de fer venant de Thiès au Sénégal et se dirigeant vers le fleuve Niger. Dans la décennie 2000, après une longue attente, elle a enfin été reliée par le « goudron »<sup>3</sup> à Bamako et à la frontière sénégalaise, distante seulement de quatre-vingt quinze kilomètres (fig. 2). En 2007, il ne restait qu'un petit tronçon à réaliser au nord-ouest de Bamako.

La lenteur enregistrée dans la construction de cet axe routier Mali Sénégal s'expliquait par la crainte côté malien de voir l'ouest du pays, puis Bamako, envahi par les transporteurs sénégalais. Le souci du gouvernement a été de multiplier les ports de transit par lesquels passent les importations du pays – en particulier Dakar, Abidjan, Téma et Lomé [Debrie, De Guio, 2004] – et de favoriser les transporteurs nationaux. Ceux-ci, depuis le quasi-achèvement de la liaison Bamako Kayes frontière sénégalaise, profitent de la hausse des trafics. Plus d'une centaine de camions, venant de l'ensemble du Mali et des pays voisins (Burkina Faso et Niger notamment), traverseraient chaque jour Kayes en direction du Sénégal<sup>4</sup>. Dans l'autre sens, on compte quotidiennement plus d'une cinquantaine de camions arrivant du Sénégal contre moins de dix en 1998. Dans le domaine ferroviaire, depuis que l'exploitation du chemin de fer a été privatisée et reprise en 2003 par un consortium international à capitaux canadiens et français, les flux internationaux de marchandises ont sensiblement augmenté : de l'ordre de 9 % en 2004, dû en partie à la

3. Ainsi que l'on nomme toute route bitumée dans cette partie de l'Afrique.

4. « Kayes amorce son décollage : le soleil se lève à l'ouest », *L'Essor*, 20 septembre 2006.



D'après : Avant projet du schéma régional d'aménagement et de développement de la région de Kayes, 1997 / Atlas des transports et des télécommunications dans la CEDEAO, 2005 / Carte au 1/2 000 000 de l'IGN, 1993.  
Cartographie : O. Ninot, J. Lombard.

Fig. 2 – Le réseau routier dans la région de Kayes en 2007

hausse des trafics dans le sens Sénégal Mali [Ministère de l'Économie et des Finances, 2004]. Cependant, sur une période allant de 1995 à 2007 [Mission économique, 2007], ces mêmes flux ont diminué de 24 %, indiquant par là la difficulté pour le corridor à profiter des problèmes de la Côte d'Ivoire durant la décennie 2000. Pour les passagers, la chute du trafic ferroviaire international est encore plus sensible, en raison de la vétusté du matériel et de la voie qui occasionne accidents et déraillements : en 2000, entre le Sénégal et le Mali, le train ne transportait plus que 30 800 voyageurs contre 41 900 en 1998. Sur la période couvrant 1995-2007, la baisse est même de 42 %, l'offre se limitant aujourd'hui, avec le désengagement de l'opérateur privé, à un train dans chaque sens par semaine<sup>5</sup>. Dans le transport aérien par contre, tous les espoirs sont permis pour la ville de Kayes : un nouvel aéroport où peuvent se poser des Boeing 737 et des Airbus a été construit en 2001 et devait même être agrandi en 2007 [Secrétariat général du gouvernement, 2006].

La libéralisation de l'économie malienne explique l'orientation stratégique actuelle des politiques d'infrastructures routières. Dans le cadre des ajustements structurels, puis sectoriels appliqués aux transports<sup>6</sup>, les nouvelles infrastructures de communications renforcent le positionnement du Mali, de la partie Ouest du pays et de la ville de Kayes dans les circulations internationales. Elles favorisent l'arrivée de grands groupes mondiaux, attirés par les potentialités de la région et les libéralités accordés par le gouvernement central. Ceux-ci ont investi les secteurs d'activités les plus lucratifs : travaux publics (construction de routes et du barrage de Manantali), transport (ouverture d'un parc logistique par BOLLORÉ à Kayes), télécommunication (pose d'antennes et de lignes téléphoniques), énergie (mise en place des turbines au barrage et réalisation de la ligne électrique à haute tension alimentant Bamako, Nouakchott et Dakar), mines d'or de Sadiola, Yatéla, Sitakily, Loulo qui valent au Mali d'être le troisième producteur africain (exploitation par IAMGOLD et ANGLOGOLD notamment)<sup>7</sup>.

L'internationalisation de l'économie locale profite aussi au secteur malien du transport en pleine croissance. Avec l'amélioration des communications dans la région, les opérateurs de transport de Bamako et du sud du Mali, habitués à la concurrence ivoirienne, ont su capter des trafics destinés à Kayes et proposer une offre dans cette partie du pays [Hanff, 2007]. Des produits auparavant hors de prix (banane plantain, igname) arrivent désormais à Kayes avec régularité. Avec le soutien des majors pétroliers, plusieurs entrepreneurs locaux et de la capitale ont investi dans des remorques citernes d'hydrocarbures modernes, dans le but de se

---

5. Le transport routier de voyageurs est le principal bénéficiaire de l'amélioration des conditions de circulation dans la région et entre Bamako et Kayes. Entre la capitale malienne et Dakar, le trafic routier de voyageurs reste modeste mais en progression constante : 17 000 voyageurs en 2005 contre 7 000 en 2002. Voir *L'Essor*, *op. cit.*

6. Voir les bilans successifs des projets sectoriels de transports dans les pays d'Afrique, effectués lors des séminaires de l'association SITRASS ([www.sitrass.org](http://www.sitrass.org)).

7. Les problèmes générés par cette exploitation sont cependant de plus en plus énormes : pollutions, risques sanitaires, dégradations de l'environnement et des infrastructures de transport, etc. Voir Labarthe [2007] et le dossier proposé par les éditions AGONE.



placer sur le marché d'importations au départ du port de Dakar. D'autres hommes d'affaires avisés se sont équipés en autocars pour multiplier l'offre sur la ligne Bamako Kayes (de deux à trois cars par jour pour certaines compagnies). Des Kayésiens achètent des véhicules 4x4 pour desservir les zones isolées et difficilement accessibles, dans une région faiblement habitée (seulement 1,5 millions habitants) et où les routes, jusqu'à la fin des années 1990, n'étaient que des pistes. Une compagnie aérienne privée a pris le relais de la société nationale AIR MALI et continue de desservir, à partir de Bamako, les villes de Kayes (87 000 habitants), Nioro du Sahel (60 000 habitants), Yélimané et Kéniéba.

En dépit de discontinuités fortes dans les réseaux d'infrastructures (absence de routes au nord de Kayes, vers Kéniéba au sud et le long du fleuve Sénégal ; suppressions de trains et disparition des arrêts sur la ligne de chemin de fer), la réalisation de routes goudronnées entre le Sénégal et Bamako a contribué au rayonnement de la capitale administrative Kayes sur son espace régional. Elle a aussi renforcé sa fonction de pôle intermédiaire dans les échanges internationaux de biens et dans les circulations de personnes entre pays d'Afrique de l'Ouest.

### Une ville de migrations

La ville de Kayes appartient à une région de fortes migrations internationales. Elle est aussi depuis longtemps le lieu de passages importants de la part de personnes n'y résidant pas.

Le phénomène migratoire dominant en région de Kayes est porté par la population soninké. Le « pays soninké », du nom de l'ethnie principale habitant la partie Nord de la région, est étiré de Bakel (au Sénégal) jusqu'à Nioro. Les Soninké étaient de grands commerçants, allant des confins de la Guinée jusqu'au Sahara [Adams, 1977]. Avec les perturbations causées par la réorientation des flux vers les côtes atlantiques et par la crise économique internationale des années 1930, durement ressentie au Soudan, les Soninké ont commencé à émigrer. Les uns comme matelots dans les compagnies françaises de navigation, qui desservaient les escales du fleuve Sénégal ; les autres comme « navétanes » vers les champs d'arachides du Sénégal ; les derniers, après la Seconde guerre mondiale, comme voyageurs au long cours vers la Côte d'Ivoire et l'Afrique centrale [Gary-Toukara, 2004], et à partir des années 1950 vers la France. C'est avec le train qui dessert Kayes que nombre d'entre eux sont partis à Bamako puis à Abidjan, pour finalement emprunter les liaisons maritimes vers l'Afrique centrale. D'autres ont choisi le Sénégal avec pour destination l'Europe, via le port ou l'aéroport de Dakar. Sur les 46 000 Maliens officiellement recensés en 1999 en France [Daum, 2007], l'essentiel provient de la région de Kayes. F. Manchuelle [2004] rappelle aussi combien la colonie de Soninké est importante en Afrique centrale.

La position de Kayes dans les réseaux de transport ouest-africains s'est traduite par l'arrivée de populations extérieures au Mali. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, la

ligne ferroviaire a favorisé l'installation de familles wolof arrivant du Sénégal<sup>8</sup>. Le train lui-même a été le support de migrations commerçantes importantes développées par des femmes de Bamako, qui ont fait de ce moyen de transport un espace d'échanges en même temps qu'elles ont alimenté les marchés traversés en produits maliens et sénégalais [Lambert, 1993]. L'existence de ces mouvements s'inscrit dans des circulations à longue distance de personnes originaires d'Afrique de l'Ouest et du Centre dont les itinéraires les amènent à passer d'un pays à l'autre, en fonction des opportunités de transport, des possibilités d'emplois (commerce notamment), des contraintes administratives. Parmi elles, certaines sont en quête de la meilleure route pour rejoindre soit un pays d'Afrique de l'Ouest, soit le Maghreb plus au nord, soit encore plus loin l'Europe. Passer par Kayes devient un des itinéraires stratégiques. Dans cette ville de plus en plus accessible par divers moyens de transport (chemin de fer, route, avion<sup>9</sup>), les migrants de Côte d'Ivoire, du Bénin, du Nigeria, du Cameroun peuvent non seulement se ressourcer, gagner de l'argent nécessaire à la poursuite de leur voyage, mais aussi réorganiser l'itinéraire en fonction des possibilités de transport. Leur but : approcher par la route ou le train la frontière sénégalaise ou mauritanienne, en vue de se rendre à Dakar ou à Nouakchott, ou en sens inverse prendre la direction de Bamako puis du Burkina et du Niger (tableau 1). Dans ces pays, soit ils trouvent un emploi, soit ils tentent de prendre un avion pour le Maghreb ou l'Europe. Les plus téméraires vont jusqu'à Nouadhibou en Mauritanie ou Agadez au Niger et essaient de passer aux Canaries par la voie maritime [Choplin, Lombard, 2007] ou de traverser le Sahara [Brachet, 2007].

À Kayes, la concentration des routes migratoires africaines se remarque à la diversité des personnes croisées, aux langues utilisées (l'anglais se mêle maintenant au français), aux habitudes vestimentaires (allure décontractée, parfois rasta pour les plus jeunes), aux activités pratiquées (colporteurs par exemple, changeurs de monnaie, etc.). L'activité d'extraction de l'or, développée dans les mines d'or situées à 80 kilomètres au sud de Kayes, attire aussi nombre d'hommes et de femmes à la recherche d'un travail et de revenus. La commune de Sadiola serait ainsi passée de 400 à 4 000 habitants. La croissance démographique de cette ville minière s'accompagne du développement de la prostitution. Celle-ci, alimentée par l'arrivée de migrantes en provenance de toute l'Afrique de l'Ouest [Bertini, 2004], pousse au paroxysme le paradoxe des migrations internationales dans la région de Kayes : forme avérée d'exploitation humaine, la prostitution peut aussi constituer une étape transitoire dans un parcours migratoire long et indécis, pour des femmes en quête d'une vie meilleure [Nieuwemhuys, Pécoud, 2008].

---

8. À l'inverse, nombre de ressortissants du Soudan sont partis s'embaucher comme cheminots ou faire du commerce dans les escales sénégalaises du chemin de fer.

9. Le nouvel aéroport de Kayes espère accueillir des longs courriers provenant d'Europe, empruntés par des émigrés et affrétés par des agences de voyage spécialisées dans ce type de clientèle. À terme, on peut imaginer qu'il reçoive des vols en provenance d'Afrique centrale.

Tab. 1 – Parcours à étapes d'un migrant béninois en 2004 passant par Kayes

| Ville étape | Mode de transport | Moyen de transport | Durée de l'étape | Durée du stop    | Travail au stop |
|-------------|-------------------|--------------------|------------------|------------------|-----------------|
| Cotonou     |                   |                    |                  |                  |                 |
| Mali        | Route             |                    |                  |                  |                 |
| Gao         | Route             |                    |                  |                  |                 |
| Casablanca  | Route             |                    |                  | A « duré »       | Ouvrier         |
| Nouakchott  | Route             |                    |                  |                  |                 |
| Nouadhibou  | Route             |                    |                  |                  |                 |
| Casablanca  | Route             |                    |                  | 1 semaine        |                 |
| Laâyoune    | Route             |                    |                  |                  |                 |
| Las Palmas  | Mer               | Pirogue ?          |                  |                  |                 |
| Rabat       | Air               | Avion              | Quelques heures  |                  |                 |
| Nouakchott  | Route             |                    |                  |                  |                 |
| Dakar       | Mer               | Pirogue            |                  |                  |                 |
| Kayes       | Fer               | Train              |                  |                  |                 |
| Bamako      | Fer               | Train              |                  | N'a pas « duré » |                 |
| Niamey      | Route             |                    |                  | 1 jour           |                 |
| Sebha       | Air               | Avion              | Quelques heures  | 1 mois           |                 |
| Tripoli     | ?                 |                    |                  | 7 mois           |                 |
| Agadez      | Air               | Avion              | Quelques heures  |                  |                 |
| Cotonou     | Route             | Bus                |                  | 1 mois           | Commerçant      |

Source : Bredeloup [2005].

La migration internationale à Kayes n'est pas l'expression d'une juxtaposition d'espaces migratoires autonomes (vers l'Europe ou vers l'Afrique centrale), mais celle d'une intrication de plus en plus grande des parcours personnels de toutes natures, connectés les uns aux autres. Les Maliens rentrés de Côte d'Ivoire ou ceux expulsés de France ou d'Afrique centrale sont à nouveau sur le départ, parfois pour l'Europe, parfois pour l'Amérique, l'Asie ou le Maghreb, à l'instar des Burkinabés de Côte d'Ivoire, rentrés un temps dans leur pays d'origine avant de « filer » vers la Libye [Bredeloup, Zongo, 2005]. Ainsi Abdou, interrogé en 2001, présent à Kayes depuis quelques semaines, Malien originaire de la région, expulsé du Congo et à l'affût d'une opportunité pour repartir : en attendant, il fait du change dans la rue, Euro ou dollar contre CFA. Abdou n'est pas retourné travailler au village « où [dit-il] il n'y a rien à faire ». Il préfère vivre à Kayes, là où il peut gagner de l'argent assez rapidement, nécessaire pour envisager un nouveau départ. À ceux qui comme Abdou sont entre

deux pays, ressemblent les migrants maliens devenus commerçants qui opèrent par va-et-vient incessants entre l'Afrique, l'Europe, l'Asie. Leur trajectoire spatiale est souvent proche de celle des migrants africains de passage qui se rendent, parfois successivement, en Mauritanie, au Sénégal puis au Burkina et qui ne font que traverser la ville de Kayes. Une dernière catégorie complète le paysage local : certains Maliens de France font partie de ceux qui, à la fin des années 1990, sont rentrés avec une aide du gouvernement français : Moussa, fils d'un menuisier des environs de Kayes, a pu conforter son savoir-faire en France et investir au retour dans des machines de découpe du bois. En 2002, lors de notre rencontre, il résidait à Kayes plutôt qu'au village, avait développé une clientèle fidèle et possédait un bel atelier. Moussa, à la différence d'Abdou, n'envisageait pas de tenter une nouvelle aventure en migration.

Kayes apparaît comme une ville relais sur les routes migratoires et commerçantes, un stop utile pour les migrants en déshérence, un point d'appui pour les Maliens à cheval entre deux pays. En définitive, ce que Kayes était et continue à être, une ville de passage pour des personnes de la région emmenant avec elles un peu de la vie locale, elle le renouvelle aujourd'hui avec d'autres migrants d'Afrique, venant de plus loin et allant plus loin.

### **Migrants : transporter ou être transportés**

La fonction méconnue qu'occupent les transports dans les itinéraires migratoires souligne l'interaction permanente entre déplacements de migrants et moyens du déplacement [de Tapia, 1996]. Réseaux de transports et parcours africains des migrants sont donc interdépendants et demandent qu'on regarde de plus près le marché de transport que constitue la migration internationale.

La place des migrants dans le développement des transports n'est pas assez considérée par les pouvoirs publics des pays d'émigration, soucieux de préserver l'apparente identité d'un secteur dont les entrepreneurs sont définis comme des professionnels formés dans le pays. Pourtant, ces derniers sont souvent d'anciens migrants ou commerçants ayant connu plusieurs pays dans leur vie et étant capables de percevoir rapidement, avec plus ou moins de réussite, les enjeux du transport dans leur pays d'origine. Au cours ou au retour de leur périple migratoire, les migrants tentent de se réinsérer économiquement et socialement, en investissant dans des activités productives et si possible rémunératrices. S. Bredeloup [2007] montre comment des migrants diamantaires de la vallée du fleuve Sénégal, après avoir « bourlingué » de longues années en Afrique centrale, reviennent dans leur pays d'origine pour investir, non seulement le champ politique local, mais aussi certains secteurs économiques. Ils profitent des nouvelles politiques mises en place par les pouvoirs centraux et locaux pour se lancer dans diverses activités, parmi lesquelles l'offre de transport occupe une place de choix<sup>10</sup>. Au Sénégal, les données

---

10. Sur d'autres continents, la logique est la même : ainsi en Chine populaire, entre les deux guerres mondiales, des migrants partis aux Philippines investissaient dans le transport de leur région d'origine, le Fujian. Voir Guerassimoff [2004].

concernant les investissements des émigrés montrent l'importance relative prise par le secteur des transports routiers. Selon des informations tirées d'une enquête sur la migration internationale au Sénégal, plus de 7 % des émigrés (sur 511 personnes enquêtées) ont développé une activité de transport à leur retour<sup>11</sup>. Le transport représente pour eux une activité assez facile à démarrer : d'une part, l'investissement est relativement modeste (dans le cas d'une activité de taxi urbain, de l'ordre de 1 à 2 millions de francs CFA pour une berline à l'importation<sup>12</sup>) ; d'autre part, l'apprenti transporteur peut rapidement débiter son nouveau métier, sans grands efforts et tracasseries administratives.

Dans la région de Kayes, selon une étude menée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) auprès d'émigrés maliens revenus de France avec un apport financier<sup>13</sup>, le transport apparaît en seconde position dans les projets d'investissement (tab. 2). Dans une société et une économie fonctionnant sur la mobilité des personnes et des biens, et avec l'importance de l'urbanisation dans la région, le développement d'une activité de transport est opportun. Cela se matérialise par la

Tab. 2 – Les projets économiques des migrants de retour à Kayes entre 1996 et 2000

| Projet économique               | Effectif  | Pourcentage  |
|---------------------------------|-----------|--------------|
| Équipement agricole             | 13        | 19,4         |
| Transport                       | 9         | 13,4         |
| Élevage (embouche)              | 9         | 13,4         |
| Maraîchage                      | 9         | 13,4         |
| Épicerie (boutique de commerce) | 8         | 11,9         |
| Moulin à céréales               | 8         | 11,9         |
| Magasin de commerce             | 7         | 10,4         |
| Artisanat                       | 2         | 3,0          |
| Restauration                    | 1         | 1,5          |
| Cabine téléphonique             | 1         | 1,5          |
| <b>Total</b>                    | <b>67</b> | <b>100,0</b> |

Source : OIM [2003].

11. Enquête réalisée par l'IRD en 1999. Parmi les secteurs dans lesquels les investissements des émigrés se sont développés, le transport vient cependant après l'artisanat et le commerce, et même la construction immobilière. Sur le rôle des émigrés dans l'évolution du secteur du transport au Sénégal, voir Lombard, Bruetz *et alii* [2006].

12. Soit entre 1 524 et 3 048 euros.

13. Délivré dans le cadre du Programme de développement local migration (PDLM), mis en place entre 1996 et 2000 par le Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Mali et géré par l'ancien Office français des migrations internationales (OFMI). Ce programme avait pour objectif d'assurer la réinsertion de migrants revenus de France, en les aidant à financer des microprojets économiques, et de participer à l'émergence de secteurs porteurs pour le développement local. Entre 1996 et 2000, l'OFMI a assuré le financement de 404 microprojets, à hauteur en moyenne de 3 664 euros par projet, soit 2,4 millions de francs CFA. L'essentiel de ces projets était concentré à Bamako et dans la région de Kayes.

réfection d'un véhicule acheté lorsque l'individu était en migration, et qu'un parent resté au village conduit, ou par l'achat d'une automobile, au retour sur place. La plupart du temps, les néo-transporteurs deviennent taximen et proposent aux voyageurs l'aller-retour entre Kayes et leur ville ou village d'origine. Rares sont ceux qui possèdent un véhicule 4 × 4 plus à même de satisfaire la clientèle sur les mauvaises pistes de la région. Quelques uns achètent un camion benne et offrent leurs services aux entrepreneurs de la place.

Cependant, l'investissement dans le transport n'est pas la panacée. Le transport de personnes entre la ville de Kayes et le milieu rural se fait dans des conditions difficiles. Dans certaines directions, notamment le long du fleuve Sénégal, il n'existe pas de réseau routier goudronné et les trajets se font, depuis de longues années, sur des pistes de plusieurs dizaines de kilomètres, souvent impraticables durant la saison des pluies. En général, après un an d'exercice, les pannes se multiplient, occasionnant des frais de réparation que les sommes d'argent économisées ne permettent pas de couvrir. La rude concurrence sur les axes les plus fréquentés (vers le Sénégal, vers Nioro et Yélimané) ainsi que la multiplication des embarquements clandestins hors des gares routières contribuent aussi à affaiblir ceux qui ne connaissent pas le secteur. Certains transporteurs essaient de s'en sortir, en jonglant avec les moyens du bord. D'autres, constatant l'échec, deviennent chauffeurs salariés pour des collègues ou se lancent dans le commerce, en ouvrant un magasin de céréales à Kayes, un dépôt de boisson, une boutique.

Une hiérarchie entre migrants investisseurs se met en place dans laquelle les anciens émigrés installés dans leur village, parfois désargentés, ne sont pas les mieux lotis. Ceux qui reviennent de France par exemple, aidés par un financement public ou une ONG, sont plus hésitants à délaisser l'agriculture que ceux de retour d'Afrique centrale qui ne bénéficient d'aucun soutien, qui ont connu les « galères » de pays en guerre, les expulsions, et qui choisissent de prolonger à Bamako l'activité qu'ils avaient en migration, le commerce, plutôt que de reprendre l'agriculture dans les villages de la région de Kayes, beaucoup plus aléatoire [OIM, 2003]. À l'avenir, on peut supposer que les investisseurs qui proposeront, sur les nouvelles routes bitumées de la région de Kayes, des autocars modernes, climatisés (ce qui commence à exister), seront des hommes d'affaires qui auront migré et qui, surtout, ne seront pas déconnectés du marché local, du milieu des transports, des réseaux sociopolitiques. La libéralisation et la dérégulation du transport à l'œuvre au Mali pourraient laisser croire que tout est possible pour celui qui revient au pays. Ce n'est pas le cas. Au contraire, dans le transport, s'exacerbent les clivages entre anciens émigrés qu'une ligne de partage distingue : ceux qui, avant de partir, étaient déjà commerçants ou transporteurs le sont à nouveau au retour ; de surcroît, ils développent diverses activités connexes au transport qui accentuent encore un peu plus le décalage avec les migrants en échec. Quant à ces derniers, ils débutent dans le transport et souvent achoppent sur un problème de gestion ou un mauvais calcul.

Pour les transporteurs de Kayes, le migrant de passage est un marché comme un autre. Avec les moyens de transport modernes qu'autorise l'amélioration des infrastructures, les circulations entre Mauritanie, Sénégal et Mali croissent. À

grande échelle, à travers la frontière symbolisée par le fleuve Sénégal, les échanges entre ces pays sont déjà importants : ils sont générés par les familles éclatées dont les membres communiquent déjà largement entre eux [Diakho, 2007]. Il leur suffit de téléphoner avec les cellulaires et parfois de traverser le fleuve en pirogue. À plus petite échelle, se mettent en place des circulations étirées sur de plus grandes distances, qui impliquent la mobilisation de multiples moyens de transport proposés par des transporteurs. Les véhicules 4x4, les camions, les taxis, qui quittent Kayes ou les villages maliens pour les villes et villages proches de la frontière mauritanienne (Melga, Yélimané, Nioro) ou sénégalaise (Diboli, Fegui, etc.), emmènent des migrants candidats au passage de la frontière. Les déplacements vers le Sénégal à partir de Kayes utilisent des modes diversifiés : le transport routier (camions et surtout autocars) remplace de plus en plus la voie ferrée et l'express international. À l'autre bout dans la capitale sénégalaise, au cœur du quartier commerçant, se trouve un des terminus : il est situé devant un grand magasin d'exportation de produits divers sur le Mali, et les départs et arrivées sont gérés par un commerçant malien installé à Dakar depuis plus d'une dizaine d'années. Les bus sont réguliers et peuvent être loués en dehors des trajets, à la demande.

Le migrant transporteur se positionne comme une des personnes ressources dans l'évolution des systèmes de transport d'Afrique de l'Ouest, mais les difficultés inhérentes à ce type d'activités et les résistances à ces nouveaux acteurs (comme on peut le voir au Burkina [Bredeloup, Kouraogo, 2007]) atténuent son rôle dans les transformations. Le migrant reste cependant un passeur d'expériences et de compétences nouvellement acquises qu'il peut faire fructifier sur les routes migratoires, en migration comme dans son pays d'origine. Par sa mobilité, il donne à voir ce pourrait être le monde africain dans les décennies qui viennent, un monde de circulations acceptées et encouragées.

### **Frontière et intégration régionale : au prisme du migrant international**

L'augmentation des circulations internationales dans la région de Kayes souligne combien les migrants de retour, en voie d'installation ou de passage contribuent à rapprocher les pays les uns des autres, les communautés nationales, parfois des régions contiguës séparées par une frontière internationale. Par l'intermédiaire de villes pivots telles que Kayes, l'espace régional tend à s'intégrer plus complètement. Par les échanges, par les transports, la frontière, tout en conservant sa fonction de barrière, devient un des éléments d'un espace d'échanges transnationaux en constitution. Ces dynamiques d'intégration par le bas, déjà anciennes, sont de plus en plus considérées par les bailleurs internationaux. Ainsi, le long de l'oued Karakoro séparant Mali et Mauritanie, les régions de Kayes et de Sélibaby et tous les acteurs locaux tentent de mettre en place, avec le soutien du Club du Sahel, ce qu'ils appellent un « pays frontière », à même de faciliter, non seulement la fluidité des échanges, la construction de réseaux transfrontaliers, mais aussi le rapprochement entre collectivités locales, la coopération de proximité [GRDR, 2007].

Cette évolution spatiale a déjà été soulignée à maintes reprises ailleurs sur le continent [Igue, 1995]. Le scénario de l'intégration par l'entremise de villes frontalières concerne d'autres espaces du Sahel et du Sahara. Par exemple, Nouadhibou en Mauritanie dont la population dépasse légèrement celle de Kayes (100 000 habitants). Ville terminus ou de passage pour nombre d'Africains de l'Ouest et du Centre venus chercher un emploi ou une opportunité pour passer au Maroc ou aux îles Canaries, elle pourrait redevenir, par les circulations internationales et les réseaux de transport, une ville pivot dans le processus d'intégration régionale transfrontalière. Entre Kayes et les pays voisins (Mauritanie, Sénégal), les perspectives paraissent plus prometteuses. L'absence de routes bitumées entre les trois pays a longtemps freiné le développement des échanges. La faiblesse de l'offre de transport routier ne favorisait pas non plus la mobilité. Côté mauritanien, la rupture de charge exigée à chaque frontière du pays par les autorités entravait le développement d'un service de transport continu<sup>14</sup>, surtout depuis le retrait en 2000 de la Mauritanie de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Aujourd'hui, la situation évolue. Un retour dans la Communauté économique ouest-africaine est souhaité par les nouveaux dirigeants de Mauritanie, arrivés au pouvoir à l'issue d'élections démocratiques organisées en mars 2007. Cela pourrait se traduire à moyen terme par la mise en place de transports de bout en bout, de ville à ville, et donc la possibilité pour les voyageurs, notamment les candidats à la migration, de rallier plus facilement, depuis Kayes (via le Sénégal) ou Nioro du Sahel, Nouakchott puis Nouadhibou. L'évolution des réseaux d'infrastructures entre Mali et Mauritanie a cependant des effets divers sur le positionnement de Kayes dans l'espace régional : si le démarrage côté mauritanien du bitumage de la piste reliant Kaedi à Sélibaby augure une diminution des temps de parcours entre cette dernière ville et Kayes, l'achèvement de la route bitumée entre Nioro au Mali et Néma en Mauritanie détournera rapidement de la capitale régionale des voyageurs et des marchandises allant à ou venant de Bamako<sup>15</sup>. Par contre, entre le Mali et le Sénégal, Kayes reste positionnée de façon favorable dans les échanges. La continuité du service de transport n'est pas interrompue à la frontière. Les trains de marchandises entre les deux pays offrent l'opportunité aux amateurs de voyager « à l'œil », en « accord » avec les convoyeurs. Quant aux transports routiers, l'achèvement récent du bitumage de la piste entre Kayes et la frontière sénégalaise facilite la circulation de véhicules et *a priori* le passage de voyageurs, notamment des migrants internationaux.

Ceux-ci, en traversant les frontières, contribuent-ils à dynamiser les relations entre régions voisines et *in fine* entre les trois pays ? La fermeture des frontières

14. Un tel dispositif varie cependant en fonction des accords passés entre pays : par exemple les camions et les taxis sénégalais doivent transférer leurs marchandises et leurs passagers sur des véhicules mauritaniens. Mais les camions marocains ne sont pas tenus de le faire.

15. Ainsi, dans les rues de Nouakchott ou de Nouadhibou, on croise des camions maliens ayant chargé en Côte d'Ivoire ou à Bamako et étant passés par Nioro (et non par Kayes et le Sénégal) pour rejoindre la Mauritanie. Les touristes européens venant du Sahara occidental ont eux aussi compris l'intérêt de la liaison routière par Néma et Nioro : en voiture, ils filent directement vers le Mali après avoir traversé toute la Mauritanie d'ouest en est.



européennes et le déplacement vers le sud de la Méditerranée, puis vers le sud du Sahara, des points d'entrée dans l'espace Schengen, avec la complicité des États maghrébins et africains, accentue le processus de concentration des migrants en certains lieux d'Afrique de l'Ouest bien repérables sur les axes de communications internationaux, tels que les villes comme Kayes. La frontière devient une barrière plus étanche qu'auparavant et par conséquent un espace de fraudes massives. À la frontière sénégalalo-malienne, à Kidira (côté sénégalais) et à Diboli (côté malien), les contrôles de la police et des douanes sont très lourds<sup>16</sup> et occasionnent l'interpellation croissante de migrants de diverses origines [Robin, 2006]. De nombreux Nigériens, étant passés par Kayes et en partance pour Dakar, sont ainsi arrêtés à la frontière sénégalaise pour faux et usage de faux papiers.

Le positionnement géographique de la ville de Kayes dans l'ouest du pays, et à proximité de frontières internationales poreuses, sert les intérêts de l'État malien, soucieux de contrôler son territoire et ce qui se passe dans cette gigantesque région, peu dense (douze habitants/km<sup>2</sup>), éloignée du pouvoir central, sujette à de nombreuses contestations, à l'infiltration ou au repli de bandits de grand chemin (notamment à la fin des années 1990<sup>17</sup>) et, aujourd'hui, espace de transit de la migration internationale africaine. Ce scénario favorise la constitution d'un espace transnational polarisé par les centres, les capitales, les pôles portuaires ou aéroportuaires, « ...basé sur la mise en place d'axes individualisés, mais intégrés aux réseaux mondiaux... » [Debrie, Eliot *et alii*, 2003, p. 12], surveillés et contrôlés car indispensables aux intérêts économiques. L'évolution actuelle renforce la capacité des États africains à se mettre d'accord entre eux pour améliorer le contrôle des passages de voyageurs, donc des migrants internationaux<sup>18</sup>. La potentielle intégration spatiale par les transports correspond aussi à une intégration régionale des forces de police et de sécurité dont les migrants risquent de faire le frais.

### **En conclusion : migrations internationales et villes, un vrai enjeu pour une fausse ouverture par les transports**

Au même titre que d'autres villes du Sahel africain, celle de Kayes au Mali est située sur les axes internationaux de circulations de biens et de personnes, en particulier de migrants africains qui se déplacent d'un pays à l'autre ou qui souhaitent se rapprocher du Sahara (pour le traverser et travailler au Maghreb ou en Europe). Cette position lui confère un rôle important dans la régulation des mouvements de

16. En 2001, pas moins de six à sept points de contrôle, répartis de chaque côté du pont enjambant la rivière Falémé (qui fait office de frontière), se succédaient sur quelques centaines de mètres.

17. Comme du reste le secteur de Bakel, une préfecture d'un département faiblement habité, située sur la rive sénégalaise du fleuve Sénégal et à quelques cent km de Kayes. Cette caractéristique de zone de repli a encore été confirmée après le récent assassinat, le 24 décembre 2007, de quatre Français en Mauritanie par des hommes qui, selon certaines sources, se seraient réfugiés un temps à Bakel. Voir CRIDEM, le site Internet interactif d'informations sur la Mauritanie ([www.cridem.org](http://www.cridem.org)).

18. Alors que l'abaissement des contraintes aux frontières des pays de la CEDEAO, qui prévoit la possibilité, pour tout ressortissant d'un pays de l'espace en question, de circuler librement avec la seule carte d'identité, est inscrit dans les textes régissant le fonctionnement de la Communauté.

personnes dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest, à un moment où l'amélioration des communications, et notamment des transports, favorise les échanges commerciaux internationaux, les déplacements à longue distance, les allers-retours de commerçants ou de migrants entre pays voisins. Ville ouverte à tous les flux, Kayes est au confluent de plusieurs processus contradictoires dont le Mali est un des « laboratoires » actuels en Afrique de l'Ouest : intégration régionale entre pays voisins (Mali, Mauritanie et Sénégal), fluidification des circulations de marchandises aux frontières, amélioration des conditions de déplacement pour les migrants internationaux (mais de plus en plus contrôlés), préservation de la part des États de leur intégrité territoriale supposée mise à mal par les circulations.

En Afrique de l'ouest, l'amélioration des infrastructures de communications et des réseaux de transport, si elle offre des opportunités de circulation nouvelles aux migrants, permet aux pouvoirs centraux étatiques de mieux contrôler leurs marges. La capacité des migrants à passer les frontières paraît bien faible si on la compare au filet sécuritaire qui se met en place dans les réseaux d'infrastructures. Si les villes frontalières, pivots dans les circulations de personnes, constituent des lieux de mélanges de parcours et d'expériences migratoires, elles sont aussi des lieux pièges qui attirent les migrants internationaux et les rendent plus repérables par qui veut les contrôler.

À l'heure où différents travaux posent la question de l'avenir des migrations internationales dans les États d'Afrique soumis à pression [voir notamment Sindjoun, 2002], ces réflexions sur le lien entre systèmes de transport et migrations soulignent, ô combien, l'interdépendance de phénomènes sur lesquels nous travaillons sur le continent et le nécessaire recoupement à opérer entre les thématiques, les études, les analyses.

## BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS A. [1977], *Le long voyage des gens du fleuve*, Paris, Maspéro.
- BERTINI B. [2004], *La lutte contre le VIH/Sida au Mali. L'arrivée des antirétroviraux (ARV) à Kayes : entre espoirs et doutes*, Montreuil, GRDR, 8 p.
- BRACHET J. [2007], *Un désert cosmopolite. Migrations de transit dans la région d'Agadez (Sahara nigérien)*, thèse de géographie, Université de Paris 1-Panthéon Sorbonne, 459 p.
- BREDELOUP S. (dir.) [2005], *Les migrants africains : des acteurs invisibles du développement urbain durable ?*, Paris, Rapport pour le Programme de recherche interdisciplinaire du CNRS « Développement urbain durable », 145 p.
- BREDELOUP S. [2007], *La diams'pora du fleuve Sénégal. Sociologie des migrations africaines*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 300 p.
- BREDELOUP S., PLIEZ O. [2005], « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, n° 36, p. 3-20.
- BREDELOUP S., ZONGO M. [2005], « Quand les frères burkinabé de la petite Jamahiriyya s'arrêtent à Tripoli », *Autrepart*, n° 36, p. 123-147.
- BREDELOUP S., KOURAOGO O. [2007], « Quand la crise ivoirienne stimule les trajectoires professionnelles des transporteurs burkinabé émigrés », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 23, n° 3, p. 133-149.

- CEDEAO, CSAO [2005], *Atlas régional des transports et des télécommunications dans la CEDEAO*, Abuja/Issy-les-Moulineaux, 39 p.
- CHOPLIN A., LOMBARD J. [2007], « Destination Nouadhibou pour les migrants africains », *Mappemonde*, n° 88 (www.mappemonde.fr).
- DAUM C. [2007], « Migration, retour, non-retour et changement social dans le pays d'origine », in Petit V. (éd.), *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Paris, CEPED, p. 157-168.
- DEBRIE J., ELIOT E., STECK B. [2003], « Mondialisation des réseaux de circulation en Afrique de l'ouest », *Mappemonde*, vol. 71, n° 3, p. 7-12.
- DEBRIE J., DE GUIO S. [2004], « Interfaces portuaires et compositions spatiales : instabilités africaines », *Autrepart*, n° 32, p. 21-36.
- DIAKHO A. [2007], *Les migrants sénégalais de France : du salariat à l'entrepreneuriat*, thèse d'anthropologie, Université de Paris VIII, 345 p.
- HANFF N. [2007], *La région de Kayes au Mali : entre enclavement et ouverture*, mémoire de Master 1 de géographie, Université de Lille 1, 123 p.
- GARY-TOUNKARA D. [2004], « Circulation migratoire et abolition des frontières. Quand le Mali (ex-Soudan) regarde vers la mer, les migrants conquièrent l'outre-mer (1933-1974) », in E. GUERASSIMOFF (dir.), *Migrations internationales, mobilités et développement*, Paris, L'Harmattan, p. 67-97.
- GRDR [2007], *Étude thématique : diagnostic des économies locales du bassin du Karakoro*, Montreuil, Programme d'aménagement concerté du bassin du Karakoro, 60 p.
- GUERASSIMOFF E. [2004], « Premiers investissements des émigrés dans les transports routiers au Fujian (Chine), 1919-1938 », in E. GUERASSIMOFF (dir.), *Migrations internationales, mobilités et développement*, Paris, L'Harmattan, p. 223-257.
- IGUE J. [1995], *Le territoire et l'État en Afrique*, Paris, Karthala, 277 p.
- KEITA NDIAYE R. [1971], *Kayes et sa région – Étude de géographie urbaine au Mali*, thèse de géographie, Strasbourg, Université Louis Pasteur, 630 p.
- LABARTHE G. [2007], *L'or africain. Pillages, trafics et commerce international*, Marseille, Éditions Agone, 222 p.
- LAMBERT A. [1993], « Les réseaux marchands féminins du chemin de fer Dakar Niger », in C. BLANC-PAMARD (éd.), *Politiques agricoles et initiatives locales. Adversaires ou partenaires*, Paris, ORSTOM, p. 91-105.
- LESOURD M. [2003], « Territoires et sociétés d'Afrique : enjeux et défis pour le développement », in M. Lesourd (éd.), *L'Afrique*, Nantes, Éditions du temps, p. 9-62.
- LOMBARD J., BRUEZ F., DIAKHO A. [2006], « Les transports sénégalais à l'aune du système-monde », in J. Lombard, E. Mesclier et S. Velut (éd.), *La mondialisation côté Sud*, Paris, IRD-ENS, p. 182-202.
- MANCHUELLE F. [2004], *Les diasporas des travailleurs soninké (1848-1960). Migrants volontaires*, Paris, Karthala, 350 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES [2004], *Situation économique et sociale du Sénégal – Édition 2004*, Dakar, D.P.S., 194 p.
- MISSION ÉCONOMIQUE [2007], *Les infrastructures de transport au Mali*, Bamako, Ambassade de France au Mali, Fiche de synthèse, 5 p.
- NIEUWEMHUYTS C., PÉCOUD A. [2008], « Campagnes d'information et traite des êtres humains à l'est de l'Europe », *Espace Populations Sociétés*, n° 2, à paraître.
- OIM [2003], *Diagnostic des projets de réinsertion économique des migrants de retour. Étude de cas au Mali (Bamako, Kayes)*, Dakar, Rapport pour la coopération suisse, 88 p.
- RAYNAUT C. [1997], *Sahels*, Paris, Karthala, 430 p.

- ROBIN N. [2006], « L'émigration internationale à Dakar : au cœur des nouveaux trafics mondiaux », in J. Lombard, E. Mesclier et S. Velut (éd.), *La mondialisation côté Sud*, Paris, IRD-ENS, p. 143-162.
- SECRETARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT [2006], *Communiqué du conseil des ministres du vendredi 26 mai 2006*, Bamako, Primature, 7 p.
- SINDJOUN L. [2002], *Les relations internationales africaines : entre États en crise et flux internationaux*, Dakar, CODESRIA, 95 p.
- TAPIA S. de [1996], « Échanges, transports et communications : circulations et champs migratoires turcs », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 12, n° 2, p. 45-71.



## **Le modèle sahélien de la circulation, de la mobilité et de l'incertitude spatiale**

*Olivier Walther\**, *Denis Retaillé\*\**

### **Espace de production vs espace de circulation**

Les acteurs qui conçoivent et appliquent les politiques de développement contemporaines visent principalement la production malgré les « leçons » des dernières décennies. La sédentarisation des nomades d'abord, mais aussi des champs paysans puis l'intensification par irrigation restent leur base. Implicitement au moins, la zonation bio-climatique gouverne les choix « technico-économiques », même ajustés aux conditions locales par changement d'échelle (vallées, mares...). En arrière-plan, subsiste l'idée d'un front sahélien entre des activités concurrentes, l'élevage et l'agriculture, doublé d'un front socio-ethnique entre nomades et sédentaires. L'aménagement de l'espace de production justifié par l'objectif d'autosuffisance alimentaire (dont l'échelle n'est d'ailleurs pas définie) se limite donc à une rationalisation de l'exploitation des ressources primaires, sans prêter plus d'attention aux dispositifs sociaux et spatiaux qui transgressent les catégories descriptives toujours naturalistes. Avec l'État comme suite à l'organisation coloniale, la sédentarité l'emporte y compris lorsque le pouvoir est « nomade » comme en Mauritanie [Badel, 1990]. Cela explique que la circulation doive être contrôlée, ce qui n'est qu'une longue histoire du monde.

Le paradoxe tient cependant à ce que, au Sahel, cette circulation soit perçue comme facteur ou manifestation de crise géographique alors qu'elle forme le cœur des stratégies locales de résistance aux diverses formes de contraintes pesant sur les localisations (climatiques toujours, mais aussi économiques et politiques). Cette particularité, mise en évidence à partir de la sécheresse des années soixante-dix [Monod, 1975 ; Gallais, 1976, 1984], permet de présenter la « formule de contact » sahélienne comme une charnière dynamique [Retaillé, 1986] en accordant plus d'importance aux réseaux sociaux qu'à l'ancrage territorial dans la lutte contre

---

\* Géographe, Centre d'Études de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques (CEPS/INSTEAD), 44, rue Émile Mark, L 4501 Differdange, Luxembourg – Olivier.Walther@ceps.lu.

\*\* Géographe, Université de Bordeaux3, UMR/ADES, 12, Esplanade des Antilles, 33000 Pessac – Denis.Retaille@u-bordeaux3.fr.

l'incertitude. Des solidarités transfrontières ethniques ou nationales s'y manifestent, subvertissant les circonscriptions géographiques habituellement retenues [Grégoire, Labazée, 1993 ; Igué, 1995]. Dès lors, il existe un décalage certain entre, d'une part, les initiatives dominantes du champ développementaliste, durablement orientées vers un investissement immobile et productiviste et, d'autre part, les modèles géographiques fondés sur la mobilité, la circulation et l'incertitude spatiale.

Pour montrer l'ampleur et l'importance de ce décalage, cet article passe par l'« État » qui est en jeu, dont la territorialité est on ne peut plus sédentaire, le territoire contrôlé en étant la principale ressource à tous les titres, directs et indirects, matériels et symboliques avec cet entre-deux, la frontière, comme figure phare. Si les politiques d'aménagement pour le développement sont restées productivistes, alors le modèle géographique, abstrait des réalités sociales, transforme toute intervention en forçage. Cependant, au Sahel, la capacité à contrôler reste faible face aux incertitudes de toutes sortes qui nuisent à la mutation définitive des formes de l'espace. D'autant plus que le réveil de la mobilité positive ou volontaire (rassemblement ou évasion) a effacé la mobilité négative ou contrainte (concentration ou dispersion) qui avait prévalu pendant les années de crise [Desmarais, Ritchot, 2000]. La maîtrise de la mobilité, c'est-à-dire la capacité à jouer les « cartes » géographiques avec des lieux disjoints mais reliés, fait la nouvelle différence : ce n'est plus tant la capacité à maîtriser le milieu que la capacité à maîtriser le système des lieux qui fait le pouvoir. Fonctionnaires et commerçants, nomades et sédentaires, patrons et clients se redistribuent dans un jeu de mobilité généralisée, y compris de la mobilité des lieux, pour répondre à tous types d'incertitude.

L'hypothèse de l'espace mobile est testée ici. Fondée sur la mobilité généralisée qui est plus que la circulation en comprenant la fluidité de l'espace lui-même, elle interdit d'arrêter en modèle une organisation rationnelle de l'espace, pour toujours ou presque, par des investissements durables. Si les « bailleurs » tout comme les États jouent encore la carte du fixe, leurs contradicteurs les suivent également en revendiquant la même chose : le territoire d'État et la souveraineté sur le territoire-ressource (Sahraouis, Touareg) mais aussi toutes les autres critiques portées de type « altermondialiste » qui, elles aussi, pensent « territoire ». Or qui saura dire quel est le bon territoire, la bonne limite, la bonne exploitation des ressources localisées lorsque le mouvement est l'état « normal » ? La diversité des idéologies spatiales a bien été laminée au profit d'une seule qui s'est imposée par le haut. Mais c'est autre chose qui se joue dans les circonstances concrètes en dehors des exploitations doctrinales. C'est pourquoi nous tentons l'hypothèse de la mobilité généralisée.

Alors qu'une longue tradition d'aménagement puis de développement avait conduit à quadriller le Sahel dès l'époque coloniale en isolant des zones de mise en valeur<sup>1</sup>, les stratégies spontanément mises en œuvre durant la sécheresse de 1972-1973 ont révélé la persistance de conduites « mobiles » qui ne menaient pas toutes à la clochardisation. Des solidarités spatiales ont été redécouvertes [Grégoire et

1. Voir l'Office du Niger, le Code pastoral ou les limites légales de l'agriculture sous pluie et des aires pastorales énoncées au Niger en 1961 et bloquant totalement le système des transhumances [Retaillé, 1986].

Schmitz, 2000 ; Bredeloup et Pliez, 2005, mais avaient-elles jamais disparu ? [Retailé, 1986, 1989], montrant des organisations du système des lieux au long de méridiens ou de fuseaux, expliquant, sur la longue durée, les foyers de densités relatives fortes de la charnière sahélienne avec sa ligne de villes. Même les frontières zonales d'États sont réapparues poreuses.

Dans ce contexte, la mobilité « retrouvée » et les diverses stratégies mises en œuvre donnaient à voir, par surcroît, de nouvelles catégories d'acteurs dominants, résumés comme fonctionnaires et commerçants [Amselle, Grégoire, 1987]. On notera là une translation des catégories culturelles (nomades-sédentaires) en catégories sociales qui sont tout autant emblématiques des deux modèles spatiaux (naturaliste, zonal, quadrillé pour l'un ; fonctionnaliste, « méridien » et réticulé pour l'autre). L'opposition frontale des « genres de vie » pouvait se doubler d'une opposition entre des rôles sociaux qui ont d'ailleurs animé la vie politique lorsque, par transfert conceptuel, on a pu parler de société civile. L'ajustement structurel aidant puis la vague de « démocratisation », les rapports sociaux établis par la structuration de l'espace jouent de la mobilité pour mettre en valeur les différences de potentiel et la variation des circonstances, qu'elles soient climatiques, économiques ou politiques. La multiplication et l'entrecroisement des réseaux d'acteurs conduisent alors à revoir encore la catégorisation un temps utilisée pour structurer le modèle socio-spatial du pouvoir et fondée sur l'opposition entre fonctionnaires et commerçants. Un nouveau modèle « éclaté » et/ou « mobile » s'impose désormais. Un travail de mise à jour propose de passer par les « patrons », vieux mot qui désigne ici non une position sociale fixe et institutionnelle mais un rapport circonstanciel [Walther, 2008].

Après un rappel du modèle d'organisation de l'espace sahélien (chap. 2), une application est proposée autour des villes-marchés de Gaya (Niger), Malanville (Bénin) et Kamba (Nigeria), avec pour objectif de montrer comment les initiatives des acteurs dominants comme les initiatives développementalistes tendent toutes à une meilleure gestion de l'incertitude, mais sont opposées dans la stratégie à adopter pour y parvenir (chap. 3). Cette particularité permet finalement de réinscrire le Sahel dans la continuité des flux qui animent le monde contemporain (chap. 4).

### **Des espaces et des acteurs : modélisation**

Au Sahel, la mobilité a toujours constitué un mode original de gestion de l'incertitude. Les éléments modélisateurs qui suivent sont destinés à rappeler comment, depuis l'époque précoloniale, la structuration spatiale de ce « rivage » a progressivement été transformée par l'action territoriale des puissances coloniales, des États et des programmes de développement.

#### *Structuration de l'espace sahélien de l'époque précoloniale à aujourd'hui*

Dans la profondeur des temps précoloniaux, disons du VI<sup>e</sup> siècle à 1900, le modèle sahélien de structuration de l'espace est fondé sur des flux méridiens qui illustrent le fait que les structures politiques de cette époque sont essentiellement



urbaines et marchandes concernant aussi bien le Sahara que le Sahel, et même au-delà, puisque le réseau l'emporte sur le territoire. Dans cet espace de circulation, des marchés occupent les maillons d'une chaîne liant progressivement l'Afrique du Nord à la côte du Golfe de Guinée et possèdent la particularité d'être à la fois mobiles et non hiérarchisés. Les routes elles-mêmes se déplacent, la majeure ayant ainsi balayé l'Afrique de l'Ouest du littoral atlantique jusqu'au méridien du Tchad et même du Ouaddaï en mille ans. La résultante de cet agencement est matérialisée par une armature urbaine, qui « porte des systèmes spatiaux radicalement différents, mais partiellement superposés, dont le point de rencontre est la ville charnière » [Retaillé, 1995, p. 128].

Cette organisation fut bouleversée par l'inversion géographique coloniale qui, même si elle reprend l'alignement des villes de la charnière sahélienne, enclave le Sahel en faisant du Sahara une frontière morte et des nouveaux « territoires » des espaces de production de faible capacité, à la limite de la survie à partir du moment où les mouvements sont contrôlés voire interdits. L'action coloniale a donc conduit à remplacer la configuration des villes-marchés précoloniales par une organisation macrocéphale dans laquelle un rang et une fonction sont attribués à chacun des centres. À chacune des zones bioclimatiques est aussi assignée une vocation de production : activité pastorale en zone saharo-sahélienne, production céréalière sèche en zone sahélienne et cultures céréalières, de rente et/ou de contre-saison en zone sahélo-soudanienne. L'indépendance des États sahéliens et les investissements des programmes de développement n'ont pas fondamentalement remis en cause ce modèle hérité. Deux phénomènes vont toutefois s'amplifier.

D'une part, les marchés collés aux frontières ont connu un développement significatif de leurs activités formelles, liées aux flux d'import-export, et informelles, associées aux multiples opportunités marchandes qui résultent des différentiels monétaires et législatifs entre États [Bach, 1998]. Autour de ces limites, des réseaux de commerce se reconstituent, dont la base organisationnelle reproduit, dans une certaine mesure, le fonctionnement ancien de la circulation sahélienne, mais dont les enjeux sont profondément modernes. Les acteurs engagés dans ces activités sont les héritiers des grandes « ethnies marchandes » sahéliennes, notamment les Haoussa, même si les solidarités qui soudent ces marchands sont sujettes à des impératifs différents de ceux de l'époque précoloniale. En effet, les commerçants de l'ère postcoloniale ne sont plus guère ces « chenapans cosmopolites amateurs de vie facile et de moyens d'existence parfois quasi-interlopes » évoqués par la littérature coloniale [Perron, 1924, p. 52], mais doivent tenir compte des nouveaux pouvoirs qui régissent les États-nations, des réglementations qui s'appliquent à leurs territoires, de la dimension mondiale des flux d'import-export et des actions des bailleurs de fonds. Aussi les dynamiques économiques transfrontalières contemporaines ne forment-elles pas uniquement le prolongement des solidarités ethniques précoloniales.

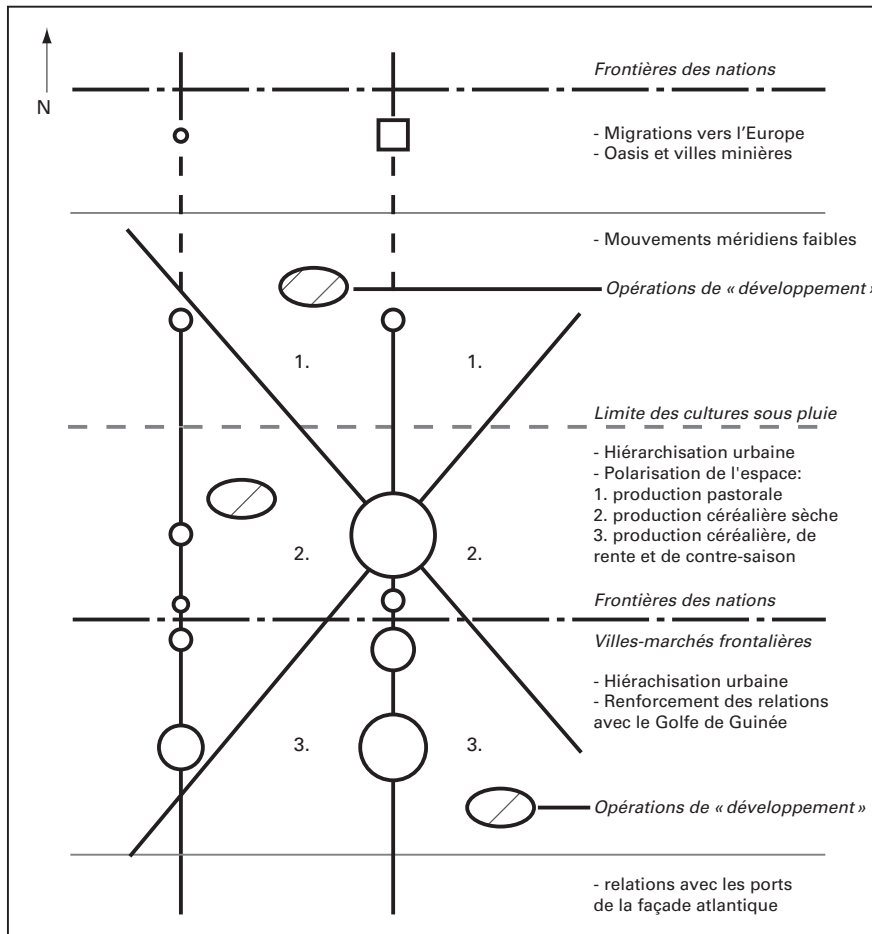
D'autre part, les opérations de développement vont encore rigidifier l'organisation territoriale héritée de la période coloniale. Ces initiatives s'opposent aux logiques marchandes fondées sur la circulation, dans la mesure où elles opèrent

selon des principes segmentés, en investissant prioritairement dans l'élevage en zone pastorale ou dans l'irrigation en zone agricole. En particulier, elles ignorent plutôt qu'elles n'appuient les dynamiques spécifiques de l'Afrique sahélienne, ce que montre la crise de subsistance des économies sahéliennes des années 1970 et 1980, laquelle va permettre de questionner l'orientation des grands programmes de développement sans toutefois conduire à une remise en cause des orientations productives.

Certes, l'échelle microgéographique permet d'accorder une attention plus soutenue aux « terroirs » et aux « communautés » sahéliennes, mais seul un très petit nombre de programmes sont dédiés à favoriser le commerce au long cours, à développer la formation des marchands ou à améliorer les systèmes permettant aux commerçants de connaître l'évolution des cours sur les différents marchés. Soutenus par une vision productiviste de l'espace sahélien et par la nécessité d'y prévenir les famines par l'accroissement de la production locale, les programmes de développement délaissent singulièrement les villes-marchés, les zones frontalières et les réseaux informels, qui constituent pourtant des milieux où se sont reconstituées des logiques économiques adaptées à la gestion de l'incertitude [Walther, 2007]. Ce désintérêt est parfois justifié par le fait que les réseaux informels et leurs acteurs agissent précisément à l'encontre des logiques intégratives des États, ce qui ne surprend pas : le capitalisme marchand informel est fondé sur la capacité de se procurer des biens négociables là où ils se trouvent, plutôt que d'inciter à les produire dans les zones où les États le souhaitent. De toute évidence, la théorie du développement est durablement tournée vers l'étude de l'intensification des logiques productives, orientée selon les complémentarités offertes par les zones écologiques, plutôt que sur une réflexion intégrant la pluralité des formes d'organisation de l'espace sahélien.

En brûlant les étapes génériques, la résultante spatiale de cette combinaison peut se présenter sous une forme graphique (fig. 1), qui assemble en un même temps des structures « contradictoires » à l'analyse mais pourtant liées, ce qui rend l'espace mobile. Selon les circonstances, une des structures s'impose au système tout entier, réorientant en permanence les relations entre les lieux. Dans la modalité locale « précoloniale » de l'espace et conservée comme fonds anthropologique, déjà cette mobilité a pu être décrite. Si l'idée que la structuration méridienne a pu faire son chemin, sa condition de possibilité n'a pas été perçue ou du moins est-elle passée inaperçue justement du fait que les axiomatiques géographiques ne sont pas si aisément subverties. Il faut encore envisager la mobilité des lieux et des routes, la mobilité de l'espace qui étaient énoncées dans les travaux précédents [Retailié, 1993, 2005] mais sans réception réelle.

Aux carrefours et aux frontières, et, mieux encore aux carrefours de frontières se croisent ces lignes de mobilité qui caractérisent la charnière sahélienne. Lieu propice mais mobile que l'on peut saisir par grandes unités de mire à travers son double déporté vers les frontières méridionales des États sahéliens.

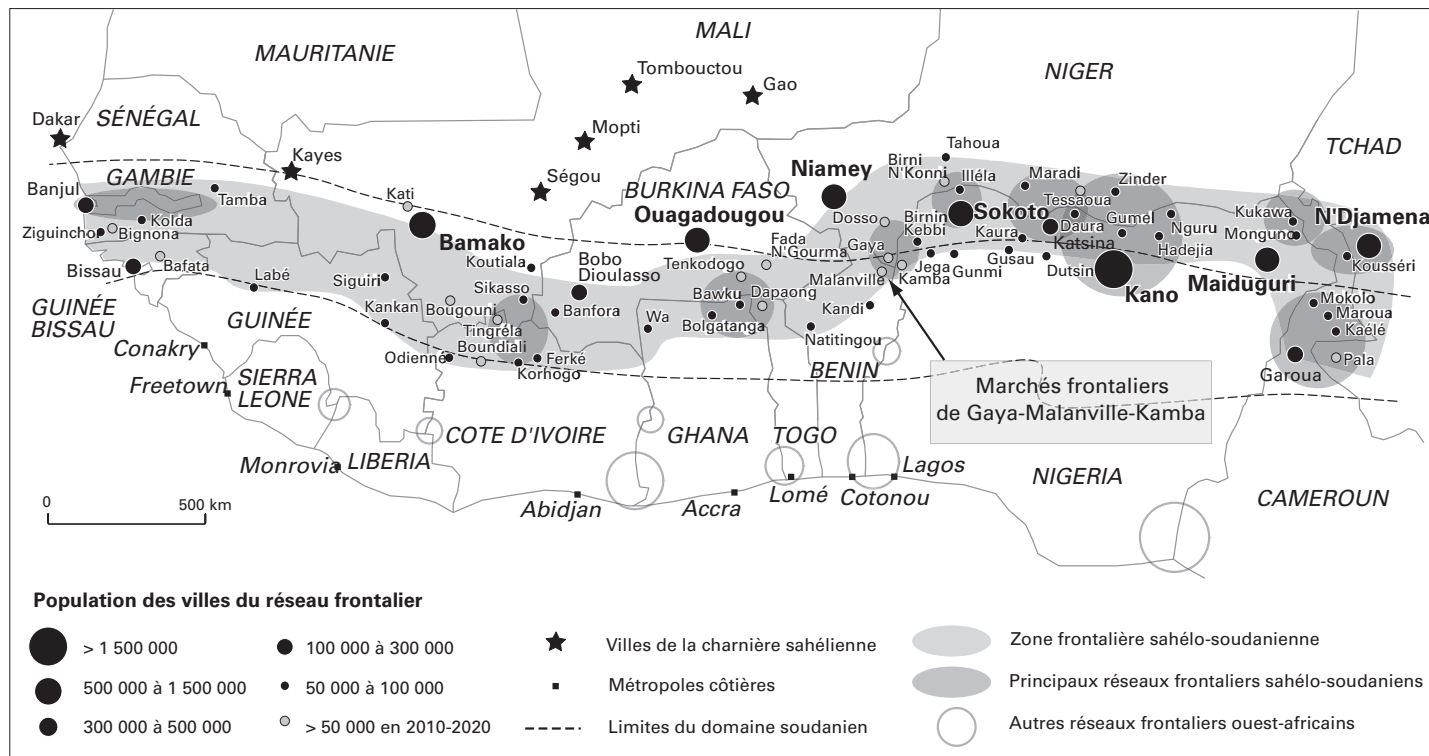


Source : Retailé et Walther.

Fig. 1 – Le modèle sahélien de structuration de l'espace postcolonial

### L'exploitation de l'espace : l'exemple du marché de Gaya – Malanville – Kamba

Une remarque s'impose pour commencer : les mots portent des sens lourds et ici « exploitation de l'espace » est à opposer à exploitation du milieu. Il s'agit bien de la capacité à tirer profit de la disposition des lieux et du réglage des distances. L'hypothèse de l'espace mobile par les jeux d'acteurs multiples héritiers de diverses « traditions » spatiales a pu être testée dans les confins frontaliers situés entre Niger, Bénin et Nigeria, en considérant les trois villes de Gaya, Malanville et Kamba (fig. 2). Le choix de porter l'analyse sur les marchés frontaliers plutôt que sur les espaces



Source : Club du Sahel, 2004 modifié dans Walther, 2008.

Fig. 2 – Le double de la charnière sahélienne par les marchés accrochés aux frontières méridionales

nationaux, est justifié par le fait que ces marchés constituent des lieux où s'affrontent d'une part la logique sédentaire et territoriale propre aux États-nations, d'autre part la logique du mouvement spécifique à l'échange. On notera que le positivisme de la définition d'un Sahel bio-climatique est déjà mis à mal par la localisation. Pourtant le dispositif y obéit bien au « modèle sahélien de la charnière », après son déplacement et son dédoublement liés à la « circonstance » de frontière qui joue comme un facteur géographique et non comme un fait ! L'espace mobile est la condition de possibilité d'une structuration de l'espace par le mouvement avant le cloisonnement.

Couloir de transit situé entre les ports du Golfe de Guinée et les grands marchés urbains du Niger et du nord du Nigeria, le triangle frontalier de Gaya – Malanville – Kamba offre une rente de situation privilégiée à certaines activités internationales comme la réexportation de voitures et de vêtements usagés ou les échanges céréaliers [Boluvi, 2004]. Ces activités sont caractérisées par une grande flexibilité spatiale et temporelle qui permet à leurs acteurs de bénéficier des opportunités conjoncturelles des marchés frontaliers, par un degré élevé d'opacité et par une fugacité importante, signifiant que les trajectoires des produits sont difficiles à identifier. Ces propriétés permettent aux acteurs dominants, les patrons, de structurer leurs réseaux sur des bases clientélistes durables, y compris avec les agents des États chargés de la surveillance des frontières, ce qui permet de relativiser leur caractère informel [Walther, 2005].

#### *Les acteurs et leurs stratégies mêlées*

Les patrons qui animent les marchés frontaliers ne sont certes pas les victimes des difficultés sahéliennes. Cependant, l'étude de leurs réseaux permet de réinscrire les faits du clientélisme dans un ensemble sociologique plus vaste et non pas seulement comme alibi de la dépendance économique [Banégas, Warnier 2001 ; Barnes, 1986 ; Eisenstadt, Roniger, 1984]. En restreignant l'analyse à la sphère économique, l'étude des patrons des marchés frontaliers situés entre le Niger, le Bénin et le Nigeria, permet de montrer que ce groupe présente des attributs et des activités qui ne recouvrent qu'imparfaitement celui des sciences sociales. Les patrons ne sont en effet réductibles ni aux Big Men mélanésiens [Sahlins, 1963], ni aux Big Men africains motivés par la captation d'un électorat [Médard, 1992], ni aux courtiers en développement, actifs dans l'animation de réseaux sociaux et la gestion de contacts stratégiques [Boissevain, 1974 ; Bierschenk, Chauveau, Olivier de Sardan, 2000]. Le groupe des « patrons » est mobile lui aussi, ce qui a à voir avec la mobilité de l'espace.

Certains forment une élite éduquée revenue aux champs après une carrière dans l'administration et investissent localement dans le domaine des produits de rente et/ou de contre-saison. D'autres animent le capitalisme marchand qui se développe au travers des frontières nationales dans le but d'approvisionner les marchés du Sahel. Au-delà de leurs différences, ces catégories de patrons sont réunies par une disposition commune à la consommation ostentatoire et à l'entretien d'une cour de dépendants. Le lignage, la notabilité et les manifestations de leur richesse – c'est-à-dire les trois capitaux de la naissance, du mérite et de

l'argent – semblent s'entremêler pour asseoir leur position vis-à-vis de tous les obligés dont ils entretiennent la dépendance.

Sur le plan économique, les patrons investissent, selon les opportunités, la sphère productive ou la sphère marchande. Dans la zone frontalière de Gaya – Malanville – Kamba, où l'action des institutions financières internationales et des agences bilatérales est particulièrement développée, cette propriété peut être vérifiée quelle que soit l'orientation (coopérative ou privée) ou le mode de gestion (*top-down* ou participatif) des projets de développement visant à l'intensification de la production primaire. Comme dans d'autres régions sahéliennes à fort « potentiel », la plupart des grands périmètres hydro-agricoles réalisés par les bailleurs de fonds internationaux dans la vallée du fleuve Niger depuis 30 ans ont souvent été abandonnés ou déviés de leurs perspectives originelles. Ce constat – si banal – contraste avec le dynamisme des petites structures de production privées dont l'efficacité est garantie par une plus grande souplesse dans le processus de commercialisation. Si la gestion des coopératives agricoles aboutit généralement à des problèmes fonciers, à des investissements démesurés et à une progressive cannibalisation des biens communs, la production privée parvient à se brancher sur les réseaux informels des patrons du capitalisme marchand et à alimenter les grands marchés urbains sahéliens à plusieurs centaines de kilomètres de distance.

La souplesse de ces petits producteurs privés a d'ailleurs encouragé un projet de promotion de l'irrigation privée, financé par la Banque mondiale. Le « potentiel » encore partiellement inexploité des ressources en eau de la région et la nécessité de promouvoir des productions agricoles moins dépendantes des aléas climatiques avaient convaincu les initiateurs de financer de petites infrastructures irriguées destinées aux petits exploitants. Contrairement aux présupposés du développement local selon lequel le changement provient des compétences acquises par les acteurs locaux, l'analyse des projets retenus pour bénéficier des crédits d'irrigation montre que l'investissement s'effectue principalement grâce au concours de certains patrons dont les caractéristiques principales sont d'être à la fois étrangers à la paysannerie et à la région frontalière [Walther, 2008].

Le rôle de ces acteurs et, d'une manière générale, celui de la très grande mobilité qui anime le fonctionnement de l'espace économique sahélien a progressivement été intégré au corpus scientifique, mais influence encore peu le champ développementaliste. Quatre raisons concourent à expliquer que le rôle prépondérant des patrons locaux, pourtant parvenus à mettre en pratique des réseaux flexibles et informels, soit fréquemment sous-estimé par les bailleurs de fonds ou les gouvernements.

En premier lieu, le présupposé selon lequel les services marchands suivent le développement des secteurs primaires et secondaires n'encourage pas les bailleurs de fonds à reconnaître la prééminence des logiques circulatoires, ce qui légitime l'appui aux producteurs et aux coopératives de transformation, mais qui déconsidère les activités de commercialisation. En second lieu, le faible investissement des agences de développement en faveur des activités commerciales s'explique également par le fait que l'échelle d'analyse des flux de marchandises informels est plus

déroutante que celle des productions rurales, bien délimitées par des « terroirs » et des « systèmes » dans le cadre des « régions naturelles » qui ont nourri les études géographiques classiques. La complexité des phénomènes marchands est, de ce point de vue, accentuée par l'opacité des origines et destinations des produits. En troisième lieu, le désintérêt des bailleurs pour le domaine marchand s'appuie sur un a priori défavorable vis-à-vis de l'activité informelle, supposée déstabiliser les États [Meagher, 2001] et fragiliser les économies locales en exploitant les producteurs. Le capitaliste marchand est au mieux considéré comme un intermédiaire et, plus généralement, comme un spéculateur. En quatrième lieu, les agences de coopération sont généralement peu enclines à financer des activités qui étaient précédemment aux mains d'institutions étatiques chargées du contrôle des prix et qui sont aujourd'hui soumises aux lois du marché libre consécutivement aux ajustements structurels.

Enfin, la mobilité des patrons se traduit par une mobilité des lieux comme le montre le marché Gaya – Malanville – Kamba dont la centralité frontalière peut alterner au gré des stratégies conjoncturelles des investisseurs locaux.

#### *Le système des marchés, la circulation et la frontière*

Les marchés de Gaya, Malanville et Kamba possèdent une aire d'influence d'environ 150 kilomètres, reposant sur un centre urbain de plusieurs dizaines de milliers d'habitants et offrant une diversité de produits très importante. Leur fonction combine la collecte, la distribution au détail et la réexportation, ce qui implique qu'ils sont utilisés par des grossistes, des détaillants, des citadins et par les commerçants du capitalisme marchand. La région constitue, en effet, comme les éléments précédents l'ont mis en évidence, une zone dont le potentiel de développement est très dépendant d'acteurs et de flux commerciaux étrangers. Entre les trois marchés urbains, des flux de denrées agricoles, de marchandises d'import-export et de produits de détail empruntent des itinéraires opaques et informels. Les variations saisonnières, annuelles et conjoncturelles de l'activité économique constituent une donnée prépondérante de ce type de système urbain frontalier.

Depuis 1990, les trois centres de commerce ont connu une fortune très diverse. Tandis que Gaya s'affirmait progressivement comme l'une des principales plateformes de transit de la friperie en Afrique de l'Ouest et que Malanville devenait un entrepôt à grains d'envergure internationale, le marché de Kamba déclinait sous l'effet conjugué de politiques restrictives en matière d'importation, d'une tolérance douanière plus faible, d'une hausse du prix des hydrocarbures et de violences religieuses qui ont eu pour effet de faire fuir les commerçants chrétiens spécialisés au profit des autres villes frontalières. Ainsi, en même temps que la partie nigériane souffrait d'une érosion de ses avantages comparatifs, les petites villes nigériennes et béninoises développaient des relations toujours plus intenses, grâce à l'habileté et à la souplesse des patrons locaux. Il en résulte une forme de centralité extrêmement mobile, sensible aux brusques fermetures des frontières et aux initiatives très circonstancielles. Dans un cadre où l'activité marchande est fondée sur l'exploitation de sources d'approvisionnement extrêmement diverses

et directement dépendant des opportunités spéculatives et rentières offertes par les États concernés, l'appartenance ethnique compte moins que la faculté de profiter du bon usage de la partition coloniale.

Tout porte alors à interpréter le fonctionnement économique de cette portion de frontière comme un marché unique qui peut connaître des changements saisonniers ou conjoncturels. À ce titre, la proximité et l'intensité des relations économiques entretenues entre les acteurs informels situés dans ces trois centres de commerce autorise à les considérer comme des éléments d'une structure mobile et provisoire. Ces propriétés suggèrent d'adopter une approche de l'espace marchand dans laquelle les villes-marchés forment un seul lieu dont la centralité se déplace au gré de circonstances politiques et économiques locales, régionales et internationales et dont les rapports sont par conséquent nécessairement concurrents et complémentaires. Dans ce cadre, le pouvoir des acteurs économiques reste diffus et variable dans le temps et dans l'espace. La dominance ou le déclin d'une ville est très directement relié aux facteurs de centralité que constituent le degré d'enclavement des différentes régions de l'espace économique, la libre circulation des biens et des personnes à travers les frontières et la dynamique spécifique aux grands marchés urbains animés par les patrons.

Pour appréhender le fonctionnement de ce marché « unique », les principes de l'analyse spatiale classique permettant de mesurer la centralité des villes, c'est-à-dire leur rôle en tant que fournisseurs de biens et de services aux consommateurs, paraissent peu adaptés. Bien que ce genre d'analyse ait été pratiquée au Nigeria [Abiodun, 1967] et au Niger à des fins essentiellement aménagistes [Coulibaly, 1995], leurs résultats sont peu concluants et cela pour deux raisons principales. D'une part, la hiérarchisation urbaine ne peut être fondée sur les mêmes bases statistiques que celle des études des centres de commerce de détail puisque la distribution des produits se fait principalement au travers de marchés hebdomadaires ou quotidiens plutôt que par des chaînes de distribution appartenant à de grandes entreprises. D'autre part, les fonctions économiques usuellement retenues par les méthodes classiques ne révèlent qu'une part superficielle de l'organisation de l'espace dans le cadre d'économies informelles caractérisées par un degré élevé de réversibilité et d'opacité. L'image fonctionnelle qui ressort de l'analyse spatiale privilégie une explication qui ne correspond pas aux déterminations qui sont à l'œuvre dans les stratégies et les mouvements locaux.

Les actions qui sont entreprises par les États dans le cadre de leurs plans territoriaux ou par les agences de coopération qui se donnent pour but d'améliorer les potentialités de développement économique local sur la base de ces modèles sont alors nécessairement affectées par cette inadéquation. Une partie de l'échec des actions menées s'explique par le conflit encore non résolu entre un savoir organisé sur des bases importées et des formes d'espaces et de pouvoirs qui appartiennent à l'espace mobile de l'Afrique sahélienne et qui peuvent être définies comme des formes originales de gestion de l'incertitude.



### Désarticulation ou nouvelle intégration de l'espace sahélien ?

La contradiction qui résulte des logiques de l'État appuyé par les programmes de développement d'une part, et celles des acteurs économiques d'autre part, conduit à une forte désarticulation des espaces sahéliens, toujours considérés comme des lieux marginaux et enclavés.

#### *De nouvelles lignes d'échange*

Jusqu'à l'époque coloniale et en réserve depuis, cette marginalité et cet enclavement ne pouvaient pourtant pas s'appliquer à un espace dont la caractéristique est précisément de constituer un chaînon intégré aux échanges longitudinaux, dans lequel un réseau de villes charnières non ou peu hiérarchisées permet de fluidifier le commerce et la diffusion des innovations. Il résulte de ces propriétés que le Sahel contemporain ne peut être qualifié de marge que dans la mesure où il est caractérisé par un habitat plutôt rural, des transformations inabouties entre une agriculture de subsistance et une agriculture moderne orientée vers la consommation spécifique des centres urbains, par une insuffisance de production liée à l'enclavement et par des moyens de crédits insuffisants [FIDA, 2001].

Cependant, ces éléments s'inscrivent dans une représentation privilégiant la production régionale par rapport à la circulation générale et ne permettent qu'imparfaitement de rendre compte des logiques et de l'adaptabilité de cet espace. En effet, confrontées à la nécessité de lutter contre toutes les formes d'incertitude, les sociétés sahéliennes n'ont eu de cesse, depuis la colonisation, de vouloir préserver la souplesse de leurs réseaux sociaux et économiques. Ce faisant, elles ont engendré une dynamique sociale et technologique permettant une gestion originale de l'aléatoire, dans laquelle l'accent est mis sur la diversification des pratiques économiques associées à une extrême mobilité, comme en témoigne l'intensité des migrations et des réseaux de commerce à longue distance. Dans ce cadre, de nouvelles pratiques agricoles ou de nouveaux circuits marchands ne sont pas forcément appréhendés comme des événements catastrophiques mais plutôt comme des données structurelles. Ce que montrent des investissements « provisoires » des acteurs marchands dans l'agriculture ou dans l'élevage, qui peuvent soudainement abandonner leur mise quitte à y revenir plus tard. Cette façon de privilégier la souplesse face à l'aléatoire en matière de gestion n'est d'ailleurs pas sans poser d'importants problèmes quant à la durabilité des stratégies de développement, étant donné que les dynamiques locales favorisent le court terme et l'immédiateté. Mais ces logiques permettent aux zones sahéliennes de s'insérer dans les réseaux des flux de richesses, le commerce au long cours s'affirmant, à ce titre, comme un mode original qui transcende les univers de la ville et de la brousse, du désert et de la forêt.

Au travers de nouvelles limites, la colonisation et l'État-nation ont conduit à reconstituer des fronts d'échange, parfois décalés par rapport à l'ancienne charnière sahélienne qui passait par des villes comme Tombouctou, Gao ou Zinder. Sur ces frontières, sont venues s'implanter des activités économiques précisément liées aux différentiels monétaires et législatifs. Alors que les anciens marchés étaient situés à

l'interface des logiques de production et de circulation selon un axe méridien, le pouvoir colonial a forcé les logiques marchandes à se réorganiser selon d'autres perspectives, recréant un espace qu'il est toujours possible de qualifier de sahélien, au sens socio-économique et non plus bioclimatique. Ce *rivage* contemporain, dominé par des logiques commerciales informelles et périphériques, constitue ainsi une tentative profondément moderne des populations sahéliennes de répondre à la désarticulation de leur espace marchand. Loin de s'apparenter à un déni de « développement », les initiatives des acteurs qui œuvrent à son économie sont aujourd'hui reliées à l'économie globale, puisque les marchés considérés se sont ouverts aux échanges internationaux, d'abord à la faveur de l'économie de rente, puis de la mondialisation des flux.

### *Le Sahel et la Nouvelle Économie Géographique*

Du point de vue économique, ce Sahel moderne s'inscrit donc dans la continuité des grands flux qui animent le monde et sa compréhension. La thématique de l'enclavement doit alors laisser la place à celle de l'inclusion en retrouvant un fonds anthropologique qui privilégiait le mouvement et mieux encore la mobilité, et alimente aujourd'hui, au travers d'une situation empirique improbable, une réflexion sur la Nouvelle Économie Géographique et l'économie culturelle [Géneau de Lamarlière, 2004].

La Nouvelle Économie Géographique privilégie largement l'échelle micro, l'individualisme méthodologique et la rationalité limitée permettant d'introduire des traits « culturels » dans les choix et les stratégies sans jugement normatif<sup>2</sup>. Il faut cependant se rappeler que cette innovation a été introduite par Krugman [1991a], spécialiste de l'économie internationale dont l'évolution a orienté sa proposition étonnante dans une science non spatiale. Mais on le comprend mieux en repérant la mobilité des facteurs de l'économie mondialisée qui rompent avec les axiomatiques de l'économie classique ricardienne ou de l'approche HOS (Heckscher-Ohlin et Samuelson) qui tablent sur une allocation différenciée mais fixe des ressources en terre, en travail et en capital. Il faut dire que la théorie classique s'appuie sur des définitions d'économies nationales alors que Krugman [1991b : 79] décrit l'économie industrielle et commerciale, en argumentant que « *there is no reason that political boundaries define the relevant unit over which those external economies [that drive to localisation and the emergence of core-periphery patterns] apply* ». Mais justement, la nécessité d'une transformation de l'axiomatique est significative de même que le terrain de cette Nouvelle Économie Géographique, la ville et des acteurs qui s'agglomèrent par micro-décisions et dans une grande mobilité ou capacité d'adaptation.

Nulle trace d'économie « sous-développée » dans cette proposition théorique ; même le manuel d'économie internationale produit par l'auteur ne s'y attarde que peu et encore pour traiter de la politique commerciale des États et de la dette

2. Pour une mise au point rapide et un débat sur la Nouvelle Économie Géographique voir *L'Espace géographique*, n° 3, 2007, débat avec J.-F. Thisse et B. Walliser, p. 193-214 avec bibliographie.

[Krugman, Obstfeld, 1995, p. 297-320 et 757-802]. Ces économies sous-développées sont celles du Mexique, de l'Inde ou encore des ex-pays de l'Est. On est loin du Sahel. Et pourtant, de la proposition théorique nous pouvons retenir quelques éléments de fond transposables : l'acteur et l'espace.

L'acteur est un « agent » au sens des économistes qui raisonne selon d'autres schémas que ceux des groupes holistes qu'ils soient sociaux et institutionnels (au sens des sociologues cette fois) privilégiés par l'économie classique et sa critique marxienne, les solidarités se nouant par « contrat » limité adapté à la fluidité générale des environnements. L'espace, quant à lui ne constitue pas une catégorie déterminante ni par la localisation de ressources fixes que pourrait décrire la géographie économique, ni par des lois internes que dégage l'analyse spatiale. Dans la Nouvelle Économie Géographique, l'espace est aléatoire, résultat du croisement de multiples trajets, ce qui rejoint notre proposition d'espace mobile. Dans le modèle centre-périphérie de Krugman [1991b] qui explique la naissance des centres urbains, les industries se concentrent dans un lieu en tenant compte de l'arbitrage entre les rendements croissants, qui favorisent la concentration, et les coûts de transport, qui favorisent la dispersion. En supposant l'existence d'économies d'échelles, chaque industrie tente alors de desservir son marché en minimisant les coûts de transport, c'est-à-dire en se rapprochant de la demande locale. Cela entraîne un processus circulaire : les industries recherchent des localisations où la demande locale est forte, la demande locale est d'autant plus forte que de nombreuses industries ont choisi cette localisation.

## Conclusion

Il est peu probable que le Sahel entre dans le processus de localisation industrielle. Mais une culture de la mobilité comme celle que nous y avons décrite du fait de l'investissement des valeurs anthropologiques dans la capacité de mouvement, se retrouve dans les bases de la Nouvelle Économie Géographique malgré l'éloignement du contexte de l'économie mondialisée de pointe. La « NGE » est-elle transposable au capital « terre » qui semble le moins mobile de tous ? La manière sahélienne de le traiter, qui évite l'illusion de tout investissement définitif, le suggère. Ce qui en fait paradoxalement une culture de l'espace et de la stratégie économique somme toute très moderne sans le vouloir. Cependant, sur la face macro qui reste celle de l'État gestionnaire des politiques de développement, la pensée économique et géographique reste attachée à la dotation fixe des facteurs et à la spécialisation, au travers de programmes visant une spécialisation et une augmentation de production, principalement la production primaire. Nous avons repéré qu'au Sahel cette conception habituelle était finalement décalée de la réalité de la société avec sa manière de traiter l'espace. Ce dernier constat devrait conduire à reprendre le dossier de la « gouvernance » en dépassant le slogan ou l'incantation.

Au Sahel, les doctrines politiques, sociales et économiques qui encadrent les orientations du « développement » sont fondées sur un modèle géographique ancré dans la « fiction » de la distribution fixe des ressources. Ainsi l'espace peut-il être

finalement évacué du nombre des facteurs en jeu pour constituer une donnée et devenir un enjeu de type géopolitique. Dans le contexte d'incertitude qui prévaut, les sociétés locales ont pourtant conservé une autre culture de l'espace qui n'est ni une donnée, ni un support neutre. C'est un instrument qu'il convient d'aborder à travers sa propriété : la mobilité. Très éloigné de la doxa géographique, l'espace mobile n'est cependant pas une originalité à la fois locale et marginale d'un Sahel dont on a pu se demander s'il ne faudrait pas le déménager [Gallais, 1976, conclusion].

Ce qui se présente là, au contraire, semble résumer, dans une version simple, les nouvelles conditions spatiales de l'économie mondialisée. À ceci près que les sociétés du monde vivent pour leur très grande majorité dans une conception sédentaire de l'espace et sont souvent conduites à juger la mondialisation comme une crise. Cet élargissement du Sahel au monde pour audacieux qu'il puisse paraître, a au moins le mérite de pointer le besoin de rouvrir quelques dossiers scientifiques comme celui de la géographie culturelle (cultures de l'espace, espaces des représentations) ou celui de l'économie culturelle.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ABIODUN J.O. [1967], « Urban hierarchy in a developing country », *Economic Geography*, vol. 43, n° 4, p. 347-367.
- AMSELLE J.-L., GRÉGOIRE E. [1987], « Complicités et conflits entre bourgeoisies d'État et bourgeoisies d'affaires au Mali et au Niger », in E. Terray, *L'État contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, p. 23-47.
- BACH D. (dir.) [1998], *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala.
- BADUEL P.-R. (dir.) [1990], « Mauritanie entre arabité et africanité » *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, Edisud, p. 11-52 et 141-160.
- BANÉGAS S., WARNIER J.-P. [2001], « Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir », *Politique africaine*, n° 82, p. 5-23.
- BARNES S.T. [1986], *Patrons and Power. Creating a Political Community in Metropolitan Lagos*, Indianapolis, Indiana University Press et Londres, International African Institute.
- BIERSCHENK T., CHAUVEAU J.-P., OLIVIER DE SARDAN J.-P. [2000], *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala et Mayence, APAD.
- BOISSEVAIN J. [1974], *Friends of Friends. Networks, Manipulators and Coalitions*, Oxford, Basil Blackwell.
- BOLUVI G.-M. [2004], *Malanville – Gaya : comptoir commercial et couloir de spéculations (pays-frontière de l'informel)*, Paris, Club du Sahel – OCDE.
- BREDELOUP S., PLIEZ O. (éd.) [2005], *Migrations entre les deux rives du Sahara*, Autrepart, n° 36.
- CLUB DU SAHEL [2004], *La coopération transfrontalière au service du processus d'intégration régionale*, Paris, Club du Sahel – OCDE.
- COULIBALY S. [1995], *Contribution à l'étude des activités marchandes fixes dans l'aménagement régional du département de Dosso : le rôle des centres (Niger)*, thèse de doctorat, Université de Bordeaux III.
- DESMARAIS G., RITCHOT G. [2000], *La géographie structurale*, Paris, L'Harmattan.
- EISENSTADT S.N., RONIGER L. [1984], *Patrons, clients and friends. Interpersonal relations and the structure of trust in society*, Cambridge, Cambridge University Press.

- FIDA [2001], *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*, Rome, Fonds International de Développement Agricole.
- GALLAIS J. [1976], *Stratégies pastorales et agricoles des sahéliens durant la sécheresse 1969-1974*, Paris, CNRS, Travaux et Documents du CEGET.
- GALLAIS J. [1984], *Hommes du Sahel. Espace-Temps et Pouvoirs. Le Delta intérieur du Niger 1960-1980*, Paris, Flammarion.
- GENEAU DE LAMARLIÈRE I. (dir.) [2004], « Économie et culture : nouveaux enjeux géographique ? », in *Géographie et culture*, Paris, L'Harmattan.
- GRÉGOIRE E., LABAZÉE P. [1993], « Mobilité marchande et urbanisation. Le cas de Korhogo (Côte-d'Ivoire) et de Maradi (Niger) », *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 29, n° 2-3, p. 527-546.
- GRÉGOIRE E., SCHMITZ J. (éd.) [2000], *Afrique noire et monde arabe, Autrepart*, n° 16.
- IGUÉ J.O. [1995], *Le territoire et l'État en Afrique : les dimensions spatiales du développement*, Paris, Karthala.
- KRUGMAN P. [1991a], Increasing Returns and Economic Geography, *Journal of Political Economy*, n° 99-3, p. 483-499.
- KRUGMAN P. [1991b], *Geography and Trade*, Leuven, Leuven University Press et Cambridge, The MIT Press.
- KRUGMAN P., OBSTFELD M. [1995], *Économie internationale*, Paris, De Boeck.
- MEAGHER K. [2001], « Throwing out the Baby to Keep the Bathwater. Informal Cross-border Trade and Regional Integration in West Africa », in *Regionalism and Regional Integration in Africa. A debate of Current Aspects and Issues*, Uppsala, *Nordiska Afrikainstitutet Discussion Paper*, n° 11, p. 40-53.
- MÉDARD J.-F. [1992], « Le "Big Man" en Afrique : esquisse d'analyse du politicien entrepreneur », *L'Année sociologique*, Paris, PUF.
- MONOD T. [1975], *Pastoralism in Tropical Africa*, IAI, Oxford University Press, Introduction au XIII<sup>e</sup> séminaire de l'International African Institute, p. 3-98.
- PERRON M. [1924], « Le pays dendi », *Bulletin du Comité d'Études Historiques et Scientifiques de l'Afrique Occidentale Française*, t. VII, n° 1, Paris, Larose, p. 51-83.
- RETAILLÉ D. [1986], « Les structures territoriales et la sécheresse au Sahel », *Cahiers Géographiques de Rouen*, n° spécial, p. 27-42.
- RETAILLÉ D. [1989], Mobilités des populations sahéliennes pendant la sécheresse aggravée de 1984, in B. Bret (éd.), *Les hommes face aux sécheresses*, Paris, IHEAL, 1989, p. 277-285.
- RETAILLÉ D. [1993], « La crise du Sahel, crise géographique ? », in : Robic, M.-C. *Autrement dit géographique*, Paris, CNDP, p. 79-112.
- RETAILLÉ D. [1995], « Structures territoriales sahéliennes. Le modèle de Zinder », *Revue de géographie alpine*, 2, p. 127-148.
- RETAILLÉ D. [2005], « L'espace mobile », in B. Antheaume et F. Giraut (éd.) *Le territoire est mort. Vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement*, Paris, IRD, p. 175-202.
- SAHLINS M. [1963], « Poor man, rich man, big-man, chief », *Comparative studies in society and history*, n° 5, p. 285-303.
- WALTHER O. [2005], « "Merci patron..." L'espérance de recevoir et l'obligation de donner dans les relations clientélistes au Niger et au Bénin », in E. Reynard et L. Dambo (éd.), *Vivre dans les milieux fragiles : Alpes et Sahel*, Lausanne, Travaux et Recherches de l'Institut de Géographie de l'Université de Lausanne, n° 31, p. 309-326.
- WALTHER O. [2007], « Villes-frontières et réseaux informels sahéliens (Gaya-Malanville-Kamba) », *Geographica Helvetica*, n° 1-07, p. 33-42.
- WALTHER O. [2008], *Affaires de patrons. Villes et commerce transfrontalier au Sahel*, Berne, Peter Lang.

## **Comment concilier patrimonialisation et projet urbain ? Le classement au Patrimoine Mondial de l'Unesco de la vieille ville de Harar (Éthiopie)**

*Pauline Bosredon\**

Le patrimoine, objet d'étude des historiens mais aussi outil d'aménagement urbain et de développement local, est aujourd'hui devenu une donnée incontournable. Son évolution a été fulgurante pendant les trente dernières années et nous sommes aujourd'hui face à un consensus apparent sur la nécessité de le préserver et de le valoriser [Gravari-Barbas, 2003, p. 9-20].

Le label « Patrimoine Mondial », né de l'Unesco dans les années 1970, est issu des définitions construites en Europe depuis la Renaissance. Il fut donc en premier lieu une affaire occidentale, y compris au niveau des premiers classements opérés, principalement situés en Europe. On assiste aujourd'hui à la multiplication des sites, partout dans le monde. Et si les sciences sociales se sont souvent penchées sur les manifestations de la mondialisation des échanges économiques et politiques, moins nombreux sont ceux qui ont observé ses effets dans le domaine culturel. C'est précisément ce qui caractérise le Patrimoine Mondial : il se situe exactement au croisement des échelles locale et globale, à l'intersection d'une forme de mondialisation culturelle et d'enjeux de développement locaux.

Car l'Unesco est une institution internationale, nécessairement uniformisante dans la définition qu'elle propose du patrimoine et dans ses modes de conservation et de mise en valeur puisqu'elle établit une liste de critères de classement universels. Mais à chaque site, un classement et des résultats différents. Pourquoi ? Parce que d'où que vienne son impulsion, le classement répond à chaque fois à une dynamique particulière : les valeurs accordées à leur patrimoine sont différentes selon les acteurs de chaque ville, les attentes sont différentes, les ambitions pour la ville le sont aussi. Même lorsqu'il est mondial, le patrimoine continue de répondre à des enjeux économiques, territoriaux et identitaires : le Patrimoine Mondial est en fait une affaire très locale, qui affecte les choix politiques locaux.

---

\* Doctorante en géographie, UMR 6590 ESO, Université de Rennes 2/IRD, UR029 – pauline.bosredon@univ-rennes2.fr

Le cas de Harar, ville éthiopienne dont le cœur historique a été classé par l'Unesco en juillet 2006, est à la fois unique et exemplaire. Unique parce que la ville est très originale dans le contexte éthiopien. Exemplaire parce qu'à Harar, comme dans les autres sites classés par l'Unesco, le processus qui a mené à son classement répond à des enjeux de réappropriation locale qui dépassent largement la simple reconnaissance et la mise en valeur d'un patrimoine.

Ainsi peut-on, à Harar, se poser cette question centrale : quel est le projet qui sous-tend la volonté de la ville à devenir ville du patrimoine mondial ? Comment s'harmonise-t-il ou non avec les contraintes du classement ? Comment la ville de Harar espère-t-elle user de son nouveau statut pour relever les défis sociaux et urbains qui l'attendent ?

Pour répondre à cette question, l'analyse de ce qui fait l'originalité de Harar en Éthiopie permettra de mettre en évidence ce qui dans son histoire fonde les enjeux sociaux, politiques et identitaires à l'œuvre aujourd'hui. Car ces enjeux sont essentiels à la compréhension de ce que la ville a choisi de faire de son classement. Le tournant patrimonial, ce moment où les acteurs de la vie urbaine prennent conscience de l'existence d'un patrimoine et de la possibilité de le valoriser, est ensuite le moment charnière où ces choix se cristallisent autour d'un nouveau projet pour la ville. C'est ce moment qui mène à la candidature au patrimoine mondial, au classement lui-même et à la naissance d'une politique de gestion de ce patrimoine. L'analyse du projet urbain associé à ce nouveau statut de ville du patrimoine mondial permettra de mettre en évidence les contradictions qu'il présente lorsqu'on le confronte à la réalité sociale et spatiale de Harar ainsi qu'aux contraintes du classement.

### **Harar : un ancien émirat conquis par l'Éthiopie chrétienne**

Pour comprendre les enjeux urbains contemporains s'impose une courte exploration de l'histoire de la ville et de son cheminement vers le statut de région autonome, premier jalon de l'affirmation identitaire de ce territoire.

#### *De la cité État à la plus petite région d'Éthiopie : construction d'un territoire*

L'histoire de Harar est très obscure et le récit de sa fondation par des immigrants venant d'Arabie est incertain. Toutefois on connaît mieux l'histoire moderne et contemporaine de la ville, bastion musulman et centre de commerce de la corne de l'Afrique, en lutte permanente contre l'empire chrétien du Nord de l'actuelle Éthiopie. C'est pour lutter contre ces attaques que Nur, émir de Harar, fit construire au XVI<sup>e</sup> siècle une enceinte protectrice autour de la ville.

Les murs de Harar constitueront plus tard une défense, avant tout symbolique, contre la migration des Oromos qui se sont installés dans tout le sud du Choa. Le mur reste aujourd'hui encore dans l'esprit et le discours des Hararis un rempart de protection de l'identité hararie face aux menaces extérieures. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la ville devient un émirat indépendant, petit État commerçant et centre d'enseignement de

l'islam. Harar prend tout son poids politique sous la dynastie locale et affermit sa suprématie commerciale, nœud incontournable des échanges entre la Mer Rouge et l'Afrique du Nord-Est grâce à sa localisation et à son importance politique en tant que cité état. C'est ainsi que le voyageur britannique Richard Burton qui visite Harar en 1855 dépeint une ville indépendante, frappant monnaie, entourée de ses murs et gouvernée par son propre chef. C'est en souvenir de cet âge d'or de l'autonomie et de la prospérité économique que les Hararis se forment aujourd'hui une identité forte et affirmée.

En 1875, date de rupture dans l'histoire hararie, les Égyptiens s'installent à Harar et occupent la ville pendant dix ans. Puis Ménélik, roi du Choa en 1864 et empereur d'Éthiopie en 1889, conquiert à son tour la province de Harar. À partir de cette date, Harar intégrée à l'empire perd sa position particulière et son influence dans la région. La construction de la voie de chemin de fer qui passe par Dire Dawa, à une cinquantaine de kilomètres au Nord, achève de détourner définitivement de Harar les grandes voies commerçantes. La ville reste tout au long du XX<sup>e</sup> siècle une ville de moyenne importance plutôt déclinante.

En 1991 est renversé le régime communiste mis en place par la junte militaire du Derg en 1974 après la chute de l'empereur Hailé Sélassié. Le temps du centralisme s'achève et le nouveau pouvoir en place fondé par l'alliance des Tigréens et des Érythréens, ethnies du nord de l'Éthiopie, initie la régionalisation du pays. La situation de Harar change alors radicalement avec la création de l'État National Régional du Peuple Harari (HPNRS : Harari People's National Regional State). Il s'agit en effet d'un processus de reconstruction territoriale à part entière, fondé sur l'histoire de la ville et la mémoire de son influence passée. L'Éthiopie opte en 1991 pour un système fédéral basé sur l'ethnicité et la région hararie est l'une des neuf nouvelles régions (fig. 1). Cette dernière ne répond pourtant pas à ce critère : l'ethnie hararie, rendue politiquement dominante par la Constitution régionale qui prévoit que seuls les Hararis accèdent à sa présidence, n'est pas majoritaire en nombre, loin s'en faut. Selon les chiffres de 2005 de l'Agence centrale des statistiques, les Hararis ne représentent en effet que 11,9 % de la population urbaine (ville de Harar) et seulement 0,5 % de la population rurale de la région.

La région hararie est donc une exception incompréhensible si l'on ne considère pas l'histoire de la ville et l'histoire de ses relations avec le pouvoir central. Le parti aujourd'hui au pouvoir est issu du FDRPE (Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien), coalition dominée par le parti tigréen qui renversa le Derg en 1991. Or les Hararis participent aujourd'hui au gouvernement fédéral : depuis la perte de leur indépendance dans les années 1880 qui signe le début du déclin de Harar, ils ont toujours cherché à retrouver une part d'autonomie et surtout à faire reconnaître leur singularité par rapport à l'Oromiya voisine, région des Oromos dont l'expansion a été fulgurante depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. L'amitié des Hararis avec les Tigréens au pouvoir leur a permis lors de la fédéralisation du pays de gagner une région. Sa surface est minime en comparaison du Harargué, aire d'influence historique de Harar aujourd'hui



située dans l'Oromiya, mais son statut est rigoureusement égal à celui des plus grandes régions d'Éthiopie<sup>1</sup>.

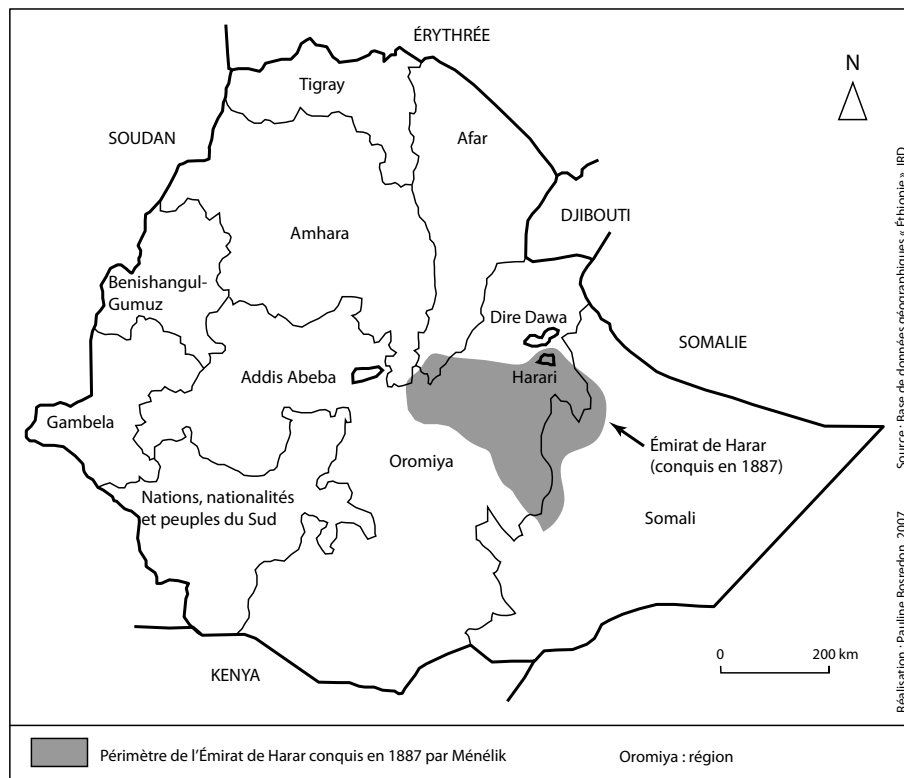


Fig. 1 – Les neuf régions d'Éthiopie et le périmètre de l'émirat de Harar conquis en 1887

### Une ville « arabo-musulmane » de la corne de l'Afrique

En plus de sa longue histoire de ville État indépendante, Harar a ceci de singulier en Éthiopie qu'elle a été construite en pierre, vraisemblablement par des migrants venus d'Arabie, dans une région où domine la tradition de la construction en terre. La ville de Harar possède ainsi certains caractères que l'on attribue généralement à la ville dite « arabe » ou « musulmane ». Selon André Raymond [Raymond, 1998],

1. La surface de la région harari est de 310 km<sup>2</sup> ce qui ne représente que 0,09 % de la surface de l'Oromiya (360 000 km<sup>2</sup>). Et avec ses 196 000 habitants selon l'estimation faite en 2005 par l'Agence centrale des statistiques, la population de la région hararie représente 0,72 % de la population de l'Oromiya (20012952 habitants).

il n'existe point de ville musulmane telle qu'ont voulu la définir les orientalistes, sauf à dire que les musulmans y résident. Il existe toutefois bien une aire urbaine commune, du Maroc à l'Afghanistan (donc au-delà du monde arabophone), qui repose sur certains traits de structure urbaine communs, dont un des premiers est ce que les anglo-saxons appellent le *zoning*, « une séparation très marquée des fonctions économiques et des fonctions résidentielles » [Raymond, 1998, p. 325]. Le commerce de gros, de détail, les fonctions d'entrepôt dans les khans (ou caravansérails) se trouvent au centre de la ville où est aussi la mosquée principale et donc les fonctions de culte et d'enseignement. Autour seraient les fonctions résidentielles, avec le petit commerce de proximité. Le réseau viaire est à l'image de cette double organisation : au centre, de grands axes menant vers les portes et ménageant un espace public ; dans la zone résidentielle, des rues plus étroites, le réseau se terminant souvent en impasses.

La vieille ville de Harar, que les Hararis nomment le *Jugol*, est organisée de la sorte : elle est le premier noyau urbain de Harar, entouré de ses murs (fig. 2). Les siècles passant et le danger d'une invasion venue de l'extérieur s'étant éloigné, l'enceinte de Harar a pris la signification plus symbolique d'une limite

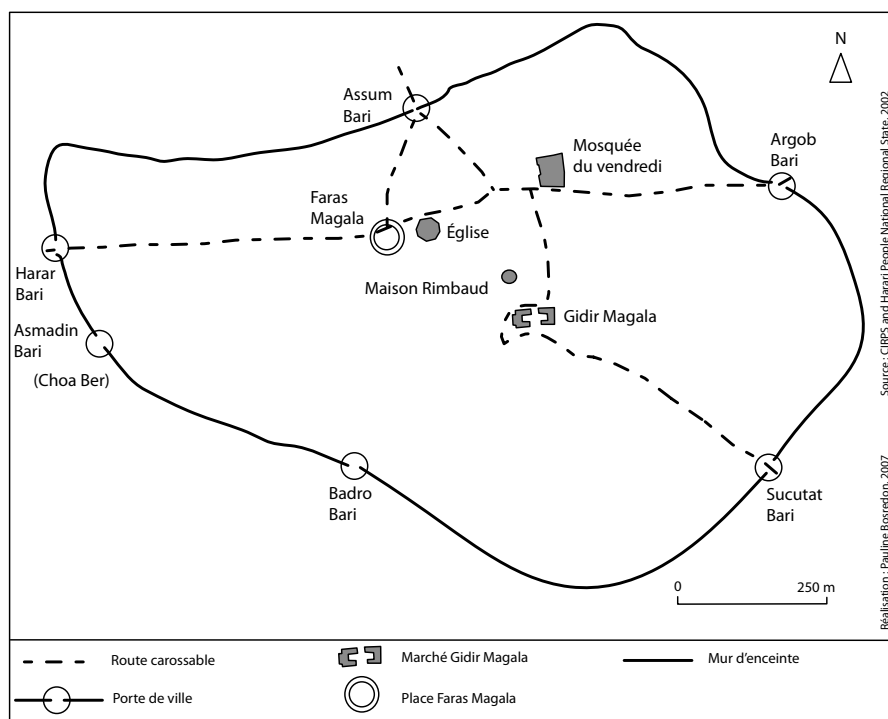


Fig. 2 – Le Jugol

entre l'urbanité hararie et l'altérité que représente la campagne, ouverte et autrefois hostile. *Jugol* signifie d'ailleurs « le mur » en même temps que le terme désigne la première ville de Harar. À l'intérieur de l'enceinte, le *Jugol* présente une grande homogénéité architecturale et urbaine. Les relations avec la ville nouvelle et la campagne se font aux portes, points de contact avec l'extérieur autrefois au nombre de cinq, nombre qui renvoie d'après la tradition orale hararie aux cinq piliers de l'islam. Une sixième porte, *Harar Beri*, a été percée à l'ouest par l'empereur Ménélik lorsque ce dernier a conquis la ville de Harar au XIX<sup>e</sup> siècle. L'organisation interne du *Jugol* est très fortement structurée : le centre était jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle occupé par la Grande Mosquée, placée sur le point le plus haut de la ville, la place *Faras Magala*. Une deuxième centralité, commerciale celle-là, se trouve au lieu du marché *Gidir Magala*, ce qui engendre une bipolarité du *Jugol*. Le centre et les limites sont donc à Harar des éléments à la fois symboliques et matériels qui structurent la vieille ville et lui confèrent son identité.

#### *Aujourd'hui : quelle réalité sociale et spatiale ?*

Harar est aujourd'hui une ville gigogne, une ville où ville et villages cohabitent, une ville multiple faite de diverses influences. Le premier noyau, le *Jugol*, la vieille ville, est l'essence même de l'identité hararie. La construction du mur et de ses cinq portes, le choix des matériaux, la structure urbaine participent chacun à l'identité et à l'importance historique du *Jugol*. Dans le discours des Hararis qui vivent à Harar, mais aussi dans celui des Hararis de la diaspora<sup>2</sup>, la vieille ville est considérée comme une sorte de mère patrie.

Le second cercle est la ville de Harar dans son périmètre actuel. La ville commence à sortir de ses murs dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et sa conquête par les Amharas. En 1937, un schéma directeur est préparé par les forces italiennes qui occupent Harar comme toute l'Éthiopie<sup>3</sup>. Le fondement de ce plan est la relation entre la ville blanche et la ville indigène, c'est-à-dire la ville nouvelle et le *Jugol*. La ville blanche est pensée à cette époque comme une continuation moderne de la ville indigène, le maintien de la séparation physique des deux villes étant la garantie du contrôle de la ville indigène par l'autre.

Aujourd'hui, alors que le *Jugol* atteint approximativement 1,2 kilomètre d'est en ouest sur sa longueur maximale, la ville nouvelle s'étend sur 4,5 km. Et sa physionomie est radicalement différente de celle de la vieille ville. Quand cette dernière présente une incroyable densité de bâti et de population, des rues étroites, des impasses et des maisons à cour intérieure construites en pierre et isolées de l'espace public par de hauts murs (photo 1), la ville nouvelle est beaucoup plus

2. Les Harari partis à Addis Abeba ou à l'étranger sont aujourd'hui plus nombreux que ceux qui résident encore à Harar. Par ailleurs, les Harari ne représentent plus que 11,9 % des habitants de la ville de Harar (où l'on dénombre plus de 55 % de Amhara et 22 % de Oromo), et 0,5 % des habitants de la région harari si l'on inclut la zone rurale presque exclusivement peuplée de Oromo. Chiffres du schéma directeur de 1998.

3. Voir Master Plan 1998. Ce dernier schéma directeur fait une analyse des précédents master plans de Harar qui se révèle précieuse puisqu'il a été impossible de retrouver les originaux, ni à Harar ni au FUPI (*Federal Urban Planning Institute*) à Addis Abeba.

composite, mêlant de grands axes bordés d'immeubles modernes en béton et des quartiers à l'identité plus africaine (photo 2), semblables à des villages où les rues comme les maisons sont en terre et les habitations regroupées à l'intérieur de clôtures végétales.



*Photo 1 – Une maison hararie à l'intérieur du Jugol  
(© Pauline Bosredon)*



*Photo 2 : Les constructions en terre de la ville nouvelle  
(© Pauline Bosredon)*

Dans cette partie de la ville, l'élément végétal est largement plus présent que dans le *Jugol*, le caractère général des quartiers est bien plus rural. La population y est très hétérogène, constituée à 67 % de Chrétiens qui sont essentiellement des Amharas installés à Harar depuis le temps de l'empereur Hailé Sélassié. Harar était alors ville de garnison et les camps militaires se sont multipliés hors les murs entraînant une forte migration de populations nouvelles. Pour cette raison, de larges parties du territoire urbain sont aujourd'hui dévolues à l'armée. De cette présence militaire résulte une importante fragmentation de la ville.

L'hétérogénéité sociale est également très forte à Harar. La régionalisation s'est en principe effectuée sur une base ethnique et territoriale (c'est le cas par exemple de la région Oromiya, territoire majoritairement peuplé d'Oromos dans lequel est

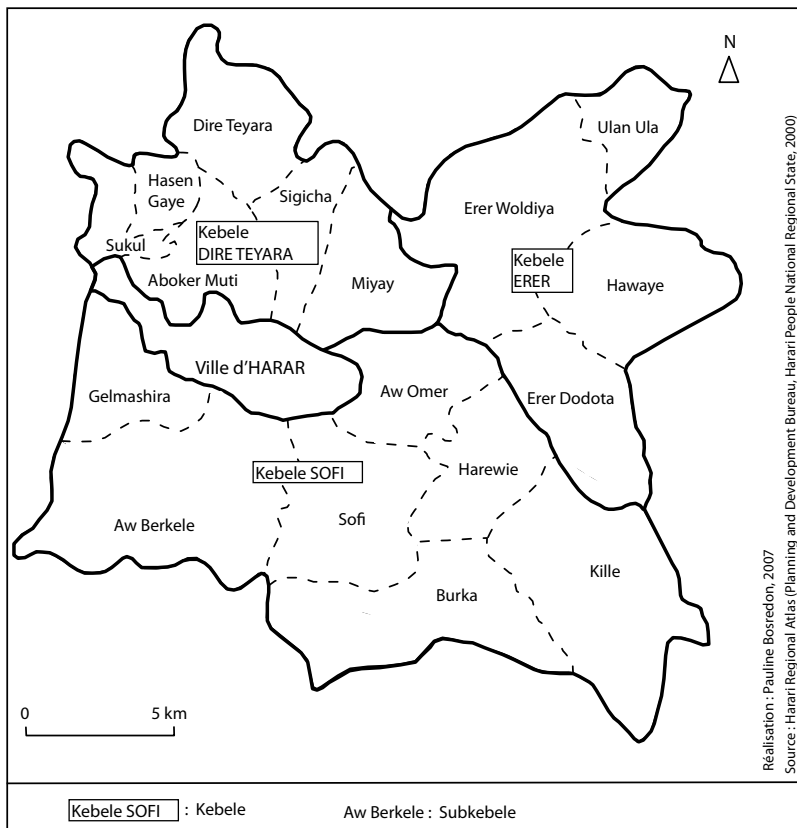


Fig. 3 – Les kebele<sup>4</sup> de la région hararie

4. Les kebele sont la première subdivision administrative de la région hararie.

enclavée la région hararie), mais cela n'est pas le cas pour la région hararie. 58 % de la population est urbaine et la ville de Harar est peuplée pour plus de la moitié de ses habitants par des Amharas (55 %), les Oromos représentant 22 % et les Hararis seulement 12 % des citoyens. La zone rurale quant à elle est peuplée quasi exclusivement d'Oromos (95 %).

La population de la ville d'Harar est majoritairement pauvre : des études récentes montrent que 29,1 % de la population vit sous le seuil de pauvreté absolue<sup>5</sup>. Cette pauvreté se répartit plutôt aux marges de la ville nouvelle, à Kalademba, Genda Fero et Hamaressa qui sont les quartiers les plus excentrés, mais elle existe aussi dans la vieille ville, dans le quartier de la porte Buda Beri (au sud du Jugol). Le bâti y est constitué de matériaux précaires (terre, tôle ondulée, clôture végétale), et les infrastructures sont inexistantes ou fortement dégradées. Dans ces quartiers se concentre aussi une forte proportion de constructions illégales, constructions dont le nombre – estimé aujourd'hui à 10 000 pour l'ensemble de la ville – a doublé depuis 1994, date de la dernière étude.

### Le tournant patrimonial

Harar s'est construit au cours de l'histoire une forte originalité en Éthiopie : le souvenir de son indépendance passée et du rayonnement harari ne s'est pas éteint malgré les difficultés économiques actuelles de la ville et la nouvelle mixité ethnique de sa population. C'est malgré tout dans un contexte de déclin qu'intervient le tournant patrimonial, c'est-à-dire l'affirmation de l'existence d'un bien « patrimonial » que les autorités cherchent à protéger et à valoriser.

#### *La prise de conscience progressive de la valeur patrimoniale de Jugol*

La prise de conscience d'un patrimoine à protéger et l'effort de conservation sont nés à Harar dans les années 1980. La protection patrimoniale fait alors partie d'une politique plus globale pour la préservation et la promotion de la culture hararie. Le danger identifié est lié à la dégradation de la vieille ville et aux effets de la croissance démographique, comme cela a pu être le cas pour d'autres villes en crise comme Zanzibar par exemple [Bosredon, 2005].

Mais ce sont aussi les pressions politiques et culturelles pesant sur Harar, sa langue, son histoire, sa littérature, sa structure sociale, ses coutumes en général qui ont servi de déclencheur. Cela est particulier à la position de Harar, enclavé en région Oromiya, et dont l'identité et le statut de région sont fondés sur des caractéristiques culturelles spécifiques. Or pour les Hararis, le *Jugol* joue un rôle central exceptionnel dans cette culture dont il reste le cœur. Aux niveaux politique et institutionnel, un premier schéma directeur « pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine harari » a été réalisé par une équipe d'experts de l'Unesco dirigée par

5. Étude réalisée par Welfare Monitoring Unit, 1999. Voir FUPI, *IDP*, « Existing Economic Situation » (preliminary report), 2006.

Flemming Aalund en 1985<sup>6</sup>. Ce plan a contribué à la promotion des biens meubles et immeubles du *Jugol*. En 1992, peu après la création de la région, un Conseil harari, émanation de l'Assemblée générale de l'État national régional du Peuple Harari qui est le corps gouvernemental de la région, est créé avec le concours de personnalités locales et de spécialistes de la culture hararie (historiens, sociologues, linguistes...). La décision est prise de créer un Bureau de la Conservation, dont l'effort devra se porter sur le patrimoine urbain du *Jugol*. Le bureau ne sera effectivement mis sur pied qu'en 2003 à l'occasion du montage du dossier de candidature de Harar sur la liste du Patrimoine Mondial.

En 1998, un nouveau schéma directeur est réalisé dans lequel le *Jugol* n'est pas réellement défini comme une entité spécifique pour laquelle se posent des problèmes particuliers appelant des réponses précises. Le plan se contente de constater que les potentialités touristiques de la vieille ville sont sous-exploitées et propose quelques recommandations visant surtout à restaurer certains bâtiments emblématiques et à développer le tourisme. 3 500 m de remparts sont ainsi restaurés, et la maison Jorald devenue « Maison Rimbaud »<sup>7</sup> (photo 3) est réhabilitée grâce à une coopération franco-éthiopienne.



Photo 3 – La Maison Rimbaud (© Pauline Bosredon)

6. Aalund Flemming, « The walled town of Harar », *Masterplan for the preservation and presentation of cultural heritage of Ethiopia*, UNESCO, 1985, p. 87-96.

7. Rimbaud séjourne durant onze années, de 1880 à 1891, entre Aden et Harar où il mène une vie de commerçant explorateur et négocie peaux, ivoire, armes etc. Il est resté l'une des figures emblématiques de la ville, très présent dans l'imaginaire des Hararis. La « Maison Rimbaud » est une des très belles maisons de style indien de Harar. Rimbaud lui-même n'y a jamais vécu (elle appartenait à un riche commerçant indien qui la fit construire au XIX<sup>e</sup> siècle), mais cette maison qui porte aujourd'hui son nom accueille un musée sur la vie du poète voyageur et un centre de documentation.

Parallèlement à ces mesures encore timides et à ces réalisations touchant quelques édifices phares identifiant de l'extérieur la culture hararie que l'on cherche à préserver, une équipe de consultants (Tropic Consulting Engineers) évalue en 1998 les facteurs de dégradation menaçant la ville et son patrimoine. L'étude pointe du doigt le problème de l'eau (l'approvisionnement en eau potable, la pollution de l'eau) et celui de l'évacuation des déchets solides et liquides en aval [Revault, Santelli, 2004, p. 72]. Cette préoccupation est encore d'actualité aujourd'hui même si des efforts de pavage des rues et d'installation de caniveaux ont été réalisés en 2003 par le conseil de la ville et qu'un aqueduc est en cours de construction pour acheminer de l'eau potable de la région de Dire Dawa vers Harar.

Enfin, Harar a vu s'internationaliser l'intérêt pour son patrimoine, et plus généralement pour son histoire et sa culture. Le patrimoine harari est en effet devenu depuis plusieurs années un sujet de recherche privilégié pour de nombreux chercheurs locaux et internationaux. Il est estimé dans le dossier de candidature de la ville au Patrimoine Mondial qu'une cinquantaine de chercheurs italiens, français, allemands et américains, se rendent actuellement régulièrement sur le terrain afin d'y poursuivre leurs recherches en anthropologie, en histoire, en musicologie, en linguistique...

*La proposition de classement sur la liste du Patrimoine Mondial :  
impulsion exogène et réappropriation locale*

Ville en pleine mutation, soumise aux processus de transformation induits par l'ère moderne de la mondialisation et l'établissement de nouveaux rapports de force entre les villes et les aires géographiques, Harar est aujourd'hui confrontée à de nouvelles contraintes, après avoir connu un âge glorieux de prospérité économique et de rayonnement culturel. C'est dans ce cadre que sont nées les préoccupations pour le patrimoine et sa sauvegarde. La première étape fut la prise de conscience de l'existence d'un patrimoine, et sa définition. La seconde, l'identification des dangers qui le menacent. Enfin, furent prises les premières mesures en faveur de sa protection grâce à la mobilisation d'une chaîne d'acteurs d'abord internationaux puis locaux.

Le passage de l'indépendance de la cité État à la tutelle de l'Empire éthiopien de Ménélik au XIX<sup>e</sup> siècle et l'entrée du pays dans la modernité ont été des facteurs de dégradation du rayonnement de Harar. En jeu donc, la sauvegarde d'un patrimoine constitué d'un bâti et d'une culture « traditionnels ». En jeu également la perspective de voir reconnu par les instances internationales, et avant cela par les autorités fédérales, le premier site musulman d'Éthiopie. C'est là un véritable argument à Harar si l'on tient compte l'histoire de la ville et plus généralement de la région qui fut un pôle de diffusion de l'islam en Afrique de l'Est avant d'être conquis par l'Éthiopie chrétienne.

Le projet de classement a toutefois été initié par des acteurs extérieurs à la ville, une équipe d'architectes et d'ethnologues français nourrissant pour Harar un intérêt purement scientifique, fondé essentiellement sur la valeur historique et architecturale



de son bâti et par conséquent extérieur aux enjeux locaux. La candidature de la ville a donc été établie sur les critères prévus par l'Unesco sans que transparissent les tensions locales qui la sous-tendent. Ces critères sont au nombre de quatre<sup>8</sup> : Harar est reconnue à la fois comme un témoignage d'un échange d'influences considérable dans une aire culturelle spécifique (ce critère concerne son architecture), un témoignage unique d'une tradition culturelle vivante, un exemple éminent d'un type de construction particulier et un exemple d'établissement humain traditionnel.

Aujourd'hui que le classement est acquis, les attentes des Hararis sont diverses selon que l'on s'intéresse aux autorités urbaines, aux acteurs du tourisme, aux gardiens de la « tradition hararie », aux commerçants ou aux responsables des associations de quartier dans la vieille ville et dans la ville nouvelle.

Tous se félicitent du classement de leur ville par l'Unesco qui, l'espèrent-ils, saura lui offrir une reconnaissance nationale et internationale. Ils attendent que cette reconnaissance fasse progresser le tourisme et génère de là un développement économique plus large. Ce développement économique passe par les différents métiers liés au tourisme, au premier rang desquels se trouve le secteur de la construction et de l'hôtellerie puisque de nouveaux hôtels sont en projet et que de nombreux propriétaires de maisons traditionnelles envisagent de se lancer dans une activité de chambre d'hôtes si la prévision touristique ne se dément pas. Le développement escompté concerne également le secteur de l'artisanat : un grand projet de développement et de commercialisation de l'artisanat traditionnel est en cours avec le partenariat de la Banque Mondiale.

Enfin, la plupart des acteurs de la vie urbaine ont déclaré attendre maintenant une aide financière internationale, et l'apport de compétences absentes sur place. Mais l'argument qui revient dans le discours de chacun, c'est la fierté de voir la culture hararie reconnue : la grande majorité des acteurs de la politique urbaine et de la gestion patrimoniale que nous avons rencontrés sont eux-mêmes hararis et affichent un fort sentiment d'appartenance communautaire, sentiment qui passe par le respect affiché d'une tradition transmise par les ancêtres.

Ce patrimoine, nous en jouissons aujourd'hui, mais il existe grâce à la contribution de nos ancêtres. Si les gens savent ce que nos ancêtres ont construit, nous aurons une chance que cela soit perpétué. Mais pendant que l'éducation et la technologie progressent, nous aussi nous allons changer. C'est pourquoi le classement par l'Unesco est une bonne chose pour Harar. Le nombre de touristes augmentera, l'histoire de Harar qui a plus d'un millier d'années sera connue de tous, nous aiderons les gens de Harar à connaître mieux leur culture, les maisons traditionnelles, les mosquées, les tombeaux. [...] Si le Jugol est classé, j'espère qu'il y aura beaucoup de visiteurs à venir. Ces touristes apporteront des ressources à la ville. Celui qui fait de l'artisanat vendra davantage. Ça peut être une bonne contribution pour les personnes. [...] Nous avons une production de fruits, il y a de l'artisanat. Il serait bien que ces gens puissent en vivre, et cela grâce aux touristes. Parce que la plupart sont dans la misère<sup>9</sup>.

8. Il s'agit des critères de classement ii, iii, iv et v qui ont tous trait au patrimoine culturel.

9. Entretien réalisé avec Ibrahim Sheriff, directeur adjoint du JCHCO (*Jugol Cultural Heritage Conservation Office*), 16/04/06.

### *Quelle politique patrimoniale ?*

Afin d'accompagner le classement, un cadre réglementaire a été défini pour la conservation. Il s'agit du Bureau de la conservation du patrimoine culturel du *Jugol* (JCHCO<sup>10</sup>), principal organe de contrôle des pratiques dans le secteur classé. Ce bureau a été créé en 2003 par la région hararie en réponse à une demande de l'Unesco qui réclamait l'assurance que la ville possédait les structures nécessaires à la protection de son patrimoine.

Ses responsabilités sont l'élaboration d'une méthodologie d'étude du patrimoine, un inventaire de ce patrimoine, l'étude d'un plan de protection et de mise en valeur, l'information des professionnels et des habitants, la coordination des travaux etc. Le Bureau doit en effet prévenir les démolitions des maisons traditionnelles et les modifications faisant intervenir techniques et matériaux modernes. Dans cette mission, il est aidé par les *sub-kebele*<sup>11</sup> qui surveillent leurs quartiers respectifs. Si nécessaire, la municipalité peut intervenir et démolir toute construction interdite dans le *Jugol* par la nouvelle législation sur le patrimoine. Poussé par l'Unesco et les autorités urbaines à agir au plus près des habitants, et en collaboration étroite avec eux, le JCHCO programme régulièrement des réunions d'information réunissant tous les acteurs les plus proches du terrain, à savoir les *sub-kebele* et les associations de voisinage (*afocha*<sup>12</sup>). Ces actions sont mises en place pour répondre aux recommandations de l'Unesco, notamment en matière d'évacuation des déchets.

Dans un premier temps, le JCHCO compte réaliser un inventaire du patrimoine du *Jugol* afin de répondre à plusieurs questions préalables à toute réhabilitation : de quel patrimoine s'agit-il ? Dans quel état est-il ? Quelles priorités se donne-t-on ? Dans un second temps, et dans la mesure des finances allouées à la gestion patrimoniale par la région, le JCHCO entend prendre des mesures de réhabilitation. Parallèlement à ce plan, un programme est en cours avec la collaboration des *sub-kebele* pour une meilleure évacuation des déchets solides hors de la vieille ville.

Les statuts précisent que l'action du JCHCO doit permettre d'accroître la participation de la population locale dans la protection et la mise en valeur du patrimoine et d'ainsi renforcer la fonction du patrimoine dans la vie de la communauté. Le JCHCO calque en théorie sa politique sur celle de l'Unesco qui souhaite voir la société civile prendre une place plus importante dans les politiques de gestion patrimoniale au niveau local. Cette résolution est toutefois pour l'instant demeurée à l'état de vœu pieux. Les autorités urbaines font état du contentement des Hararis et de leur bonne volonté à participer à l'effort de conservation. « Nos ancêtres ont construit le Jugol, et les Hararis sont très fiers de la reconnaissance internationale

10. JCHCO : *Jugol* Cultural Heritage Conservation Office.

11. La région hararie se subdivise en *kebele* (3 en zone rurale, 6 en zone urbaine) et en *sub-kebele* (17 en zone rurale, 19 en zone urbaine). Le *subkebele* est donc la plus petite unité administrative ; c'est l'échelon le plus proche de la population.

12. *Afocha* et *eder* sont des communautés de voisinage qui rythment la vie des citadins en particulier lors des grands événements tels les mariages et les enterrements. « *Afocha* » est le terme spécifiquement harari.

de leur ville. [...] Les habitants se sentent concernés par la conservation et le classement va accroître leur intérêt : s'ils ne considéraient pas auparavant Harar comme leur propriété, désormais ils savent que leur ville a de la valeur »<sup>13</sup>. Mais dans les faits, peu sont réellement concernés par le classement : ni les *afocha*, ni les *eder*<sup>14</sup> n'ont participé à l'étape de préparation du classement ; au stade de la conception du dossier de candidature, aucune association n'a été contactée, ni aucun acteur du tourisme.

L'impression d'ensemble est que le jeune JCHCO n'a pas encore les moyens de son ambition, tant au niveau de ses compétences techniques et scientifiques qu'à celui des moyens financiers dont il dispose et de son poids effectif dans la politique urbaine.

### Les contradictions d'un nouveau projet urbain

Malgré une impulsion exogène, le classement de Harar est parfaitement approprié par les autorités urbaines locales ; il suscite l'intérêt et de grands espoirs pour l'avenir de la ville. Pourtant il apparaît que le nouveau projet urbain initié depuis le classement n'est pas sans contradiction avec ce dernier.

#### *Les problèmes propres au « cœur historique » de la ville*

Le *Jugol* est un quartier ancien, porteur d'une histoire et d'une identité, mais aussi de tous les maux propres aux quartiers anciens et centraux : densité de population, saleté, dégradation du bâti et des infrastructures, problème d'évacuation des déchets solides et liquides, problème d'eau potable etc. Le cumul des difficultés du centre historique est clairement identifié dans le dossier de classement par l'Unesco qui y voit la principale menace pesant sur son patrimoine. Les responsables locaux des *kebele* et *sub-kebele* du *Jugol* en sont eux aussi tout à fait conscients et leur discours permet de préciser l'ordre des priorités donné localement. L'eau est invariablement le problème numéro 1. Les sources de la ville sont depuis longtemps polluées et insuffisantes à la consommation des habitants de Harar. La ville achemine donc par camions son eau pompée dans des sources proches du lac d'Alemaya situé au nord-ouest. Cette eau est ensuite stockée dans de grandes citernes réparties sur l'ensemble du territoire urbain. C'est une solution transitoire car la ville va se doter d'un nouveau circuit d'acheminement de l'eau potable en provenance de Dire Dawa. L'aqueduc est en cours de construction et son achèvement est prévu pour 2011. Si le problème de l'eau ne pèse pas réellement sur la conservation du bâti, il est une préoccupation sociale très importante. Localement, le classement de la vieille ville est d'abord perçu comme le moyen d'améliorer sinon de régler ces questions qui touchent aux conditions de vie bien plus qu'à l'entretien d'un patrimoine.

13. Entretien avec Ibrahim Sheriff, directeur adjoint du Bureau de la conservation du patrimoine culturel du *Jugol*.

14. Voir la note 12.

L'évacuation et le stockage des déchets en site contrôlé sont une autre grande préoccupation des autorités qui cette fois affecte plus directement le bâti. Il faudrait pour résoudre une partie du problème paver les routes qui ne le sont pas encore, les différences de surface provoquant la formation de zones de rétention des eaux sales et des déchets solides. Ni la municipalité ni le gouvernement n'œuvrent en ce sens pour l'instant, mais un service de ramassage des ordures commence d'être organisé par les *sub-kebele* de la vieille ville. Un grave problème sanitaire est évidemment associé à celui des déchets. Il concerne plus particulièrement l'insuffisance des latrines et le mauvais fonctionnement des égouts dont le réseau, incomplet, est en très mauvais état. Là encore, une opération destinée à raccorder un maximum de maisons au réseau est en cours.

La surdensité du bâti et la pression démographique sont enfin évoquées, et le plus souvent comme étant à l'origine de tous les autres maux. Les responsables de la gestion du patrimoine aimeraient voir la densité de population baisser dans le *Jugol*. Les deux chefs de *kebele* du *Jugol* (Amir Nur et Abadir) s'accordent à dire que le logement des plus pauvres dans les « maisons de *kebele* », ces maisons gouvernementales aux loyers très bas, est dommageable à l'entretien du patrimoine bâti puisque ni les locataires ni le propriétaire (la région) n'en ont les moyens. Derrière ce discours pragmatique s'en cache un autre, plus identitaire, que l'on retrouve aussi dans les entretiens effectués auprès des familles hararies propriétaires des vieilles maisons patrimoniales du *Jugol* : la dégradation du *Jugol* serait causée par cette population pauvre et surtout non hararie, donc étrangère à leur culture et n'œuvrant pas pour sa protection.

### *Pratiques spatiales*

Afin de cerner quelle est la place faite à la vieille ville dans la ville, l'entrée par les pratiques, c'est-à-dire par l'observation des comportements sociaux et plus seulement par l'observation des caractères physiques propres à chaque quartier, s'est rapidement imposée.

Un questionnaire passé auprès de 214 personnes habitant aussi bien dans la vieille ville que dans les quartiers de la ville nouvelle nous a permis d'identifier les quartiers les plus fréquentés par les habitants de Harar, à quelles fins, et surtout quelle position tient le *Jugol*, la ville historique, dans leur pratique quotidienne de la ville.

Dans ce but, un échantillon de personnes a été sélectionné en fonction de leur âge, de leur sexe et de leur ethnie d'origine. Cet échantillonnage s'est fondé sur les chiffres de l'Agence centrale des statistiques<sup>15</sup> (chiffres de 1998) : la répartition ethnique a été respectée pour les cinq ethnies les plus représentées (Amharas, Oromos, Hararis, Guraghes et Somalis représentent 96 % de la population totale), de même que la répartition entre hommes et femmes et la pyramide des âges. Les différents quartiers ayant été préalablement définis, un même nombre d'habitants a

15. Voir l'étude démographique du schéma directeur de Harar, 1998.

été interrogé dans chacun d’entre eux. Ces habitants ont été choisis de manière aléatoire, la plupart du temps sur leur lieu de travail, ou dans la rue.

Les questions ont porté sur les lieux d’habitat et de travail et sur les lieux fréquentés dans diverses occasions de la vie courante (école des enfants, hôpital, lieu de culte, marché, autres quartiers fréquentés couramment). Il a également été demandé aux enquêtés de nommer le centre-ville, et de s’exprimer sur le classement du *Jugol* par l’Unesco s’ils en avaient connaissance.

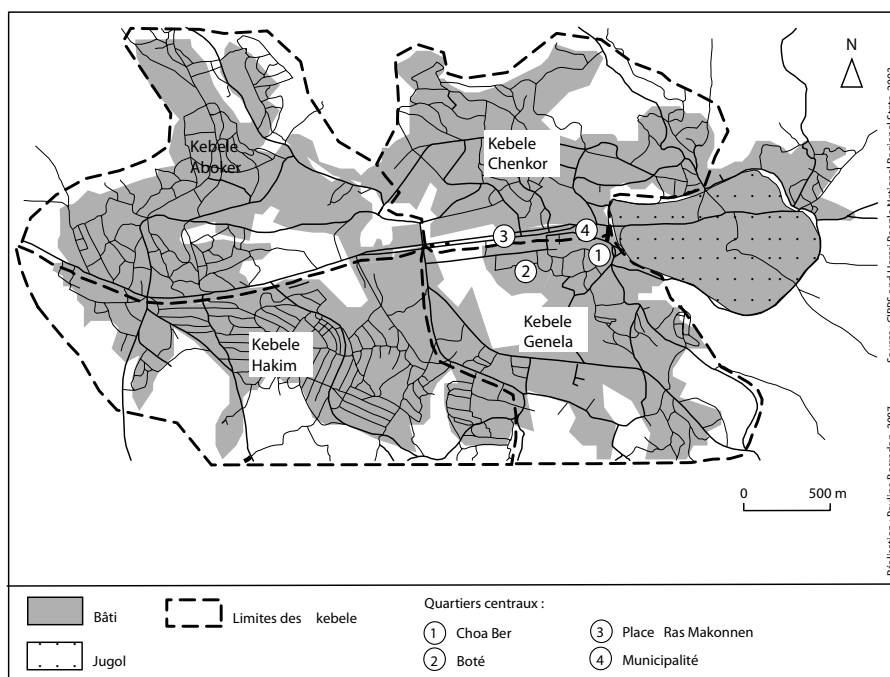


Fig. 4 – Carte des quartiers de Harar

Les résultats ont permis de croiser plusieurs variables et de faire apparaître des quartiers aux caractères forts variés.

Les Hararis sont incontestablement les plus attachés au *Jugol* puisque 72,7 % des Hararis interrogés y résident. Pour 45,5 % d’entre eux, ils y travaillent également. On observe en effet une corrélation importante entre lieu de travail et lieu de résidence, particulièrement dans le *Jugol*, puisque 85 % de ceux qui travaillent dans la vieille ville y vivent aussi.

En revanche, on note que le kebele **Genela**, situé au sud-ouest de la vieille ville, et qui est le premier pourvoyeur d’emplois – presque 30 % des habitants de Harar interrogés y travaillent – est bien moins sensible à cette corrélation. Seuls 52,4 %

des personnes qui travaillent à Genela y vivent aussi. Ce résultat s'explique facilement par la présence de multiples secteurs d'activités dans ce quartier de Harar. Genela est le *kebele* qui regroupe les plus grands marchés de la ville : le marché aux épices et aux légumes (photo 4), le « Taiwan Market » où l'on trouve des produits manufacturés d'importation et des marchandises issues de la contrebande (photo 5), le marché des ferrailleurs et du petit artisanat. C'est aussi dans ce quartier que sont installées deux des trois grosses industries de Harar : la brasserie de bière de Harar (*Harar Beer Brewery*) et l'usine de mise en bouteille de l'eau de Babile (*Babile Water Factory*). Enfin de nombreux hôtels et bureaux de l'administration publique, particulièrement dans le petit quartier de Boté, sont aussi pourvoyeurs d'emplois.

Cette concentration des activités explique que 77 % des personnes interrogées disent faire leurs courses à Choa Ber, c'est-à-dire la zone des grands marchés située à proximité de la porte Choa qui est l'une des cinq portes de la vieille ville. La moitié des répondants déclarent également s'y rendre lorsqu'ils doivent consulter un médecin.



Photo 4 – Le marché aux légumes de Choa Ber (© Pauline Bosredon)



*Photo 5 – Choa Ber, le commerce en boutiques en plein développement  
(© Pauline Bosredon)*

Au vu des ces résultats semble se dessiner une typologie des quartiers de Harar : Genela, qui comprend le quartier Choa Ber (les grands marchés), Boté (les cafés, restaurants et les administrations), la municipalité, la présidence de la région et les usines, est de très loin le quartier le plus fréquenté pour travailler, faire ses courses, se faire soigner.

La vieille ville n'est pas délaissée pour autant, mais sa fréquentation est majoritairement le fait de ses résidents, et peu nombreux sont les habitants des autres quartiers qui s'y rendent régulièrement. Un bémol doit être apporté en ce qui concerne les lieux de culte, les plus fréquentés étant situés pour 37,1 % dans le *Jugol* qui demeure un pôle de pratique religieuse important avec la mosquée du vendredi Jâmia et l'église orthodoxe Medhane Alem.

Lorsque l'on demande enfin « quel est pour vous le centre de Harar ? », 27,7 % répondent Choa Ber et 16,9 % Boté : ils sont donc presque 45 % à citer un lieu du *kebele* Genela. Seuls 20,7 % répondent le *Jugol* ou un lieu central du *Jugol* comme la place Faras Magala ou le marché Gidir Magala. Parmi ceux qui voient dans le *Jugol* le centre de Harar, la moitié sont des résidents du *Jugol* et un peu plus de 40 % sont des Hararis.

Ainsi se confirme l'image d'une ville dont le cœur historique a cessé d'occuper le centre tant au niveau des activités et de sa fréquentation quotidienne, qu'au

niveau des fonctions de commandement qui se trouvent à l'extérieur des murs. Le *Jugol* reste pourtant pour ceux qui y vivent et d'une manière générale pour les Hararis (dont 72,7 % habitent dans la vieille ville) un quartier central, le cœur symbolique de Harar.

*Concilier projet urbain et contraintes du classement :  
comment faire du centre historique le centre-ville ?*

Le classement patrimonial suit à Harar les recommandations de l'Unesco qui devraient en toute logique influencer localement la politique de la ville. En réalité on assiste à une totale réappropriation locale du projet.

L'histoire urbaine de Harar ainsi que la topographie expliquent la linéarité du développement de la nouvelle ville hors les murs qui s'étend dans une seule direction, le long de la route de Dire Dawa et d'Addis Abeba. Le *Jugol* apparaît aujourd'hui morphologiquement excentré, au contact de la campagne agricole à l'Est et de la ville moderne à l'Ouest. L'Unesco a donc requis pour le classement que soit définie à l'Est du *Jugol* une zone tampon d'où serait exclue toute activité autre qu'agricole. Cela entraîne la prise d'un certain nombre de mesures concrètes.

La première d'entre elles concerne l'abandon du projet de route asphaltée autour du *Jugol* : la région voulait en effet construire une nouvelle voie asphaltée le long du mur d'enceinte afin d'intensifier le trafic, de développer le commerce et aussi le transport des touristes. L'Unesco a alors observé que ce projet n'était pas compatible avec l'enregistrement du *Jugol* sur la liste du Patrimoine Mondial. La région réfléchit donc aujourd'hui à la faisabilité d'une route pavée, ou au déplacement de la route plus loin de l'enceinte. Suivant cette première mesure, l'Unesco a demandé l'interdiction de toute construction dans la zone tampon qui entoure le périmètre dont la région demande le classement. Les seules constructions autorisées sont de simples huttes de terre et de bois à usage agricole. Enfin la zone tampon doit demeurer propre. Les ordures qui souillent les deux rivières seront nettoyées et les décharges strictement contrôlées.

Ce sont les trois principales recommandations concernant la conservation de la vieille ville. Le problème est que l'Unesco réduit par là le *Jugol* à un monument qui doit être préservé et isolé de la modernité de la ville nouvelle et de la pression urbaine. L'Unesco oublie que le *Jugol* est pour les autorités hararies le cœur vivant de leur ville et de leur identité.

Ce constat amène une réflexion sur la notion de centralité à Harar. Les habitants de Harar associent préférentiellement, on l'a vu, les quartiers où se concentrent l'activité (commerçante, industrielle, administrative) aux quartiers centraux : il s'agit de Choa Ber, de Boté. Ensuite seulement vient le *Jugol*, puis la place Ras Makonnen que l'on pourrait définir comme le centre géographique de la ville, mais qui est aussi à proximité des principaux organes de commandement.

Mais comment définir un centre ? Les villes africaines sont généralement marquées par un espace central regroupant les fonctions de commandement



économique et politique, présentant un paysage spécifique [Gervais-Lambony, 1994]. À Harar et suivant ce modèle, la centralité semble se partager entre un centre historique et marchand (le *Jugol*, la ville fortifiée) et un centre politique et économique (le quartier de la ville nouvelle regroupant les édifices municipaux et les grands marchés).

« Le centre est par définition un espace complexe : il appartient généralement au secteur urbain le plus anciennement développé et il est la partie de l'espace urbain qui a subi les plus fortes modifications tout au long de l'histoire de la ville » [Gervais-Lambony, 1994, p. 33] Cette définition ne peut convenir à une ville comme Harar dont le centre ancien, ville fortifiée inchangée à l'intérieur de ses murs, n'a pas connu ces transformations. Tous les développements urbains postérieurs, les transformations, l'apparition d'édifices modernes, sont apparus dans ce qu'il est convenu d'appeler la ville nouvelle.

L'autorité régionale hararie veut pourtant « remettre le *Jugol* au centre » dans le nouveau schéma directeur en cours de réalisation par le FUPI (Federal Urban Planning Institute). La perspective à long terme est de transformer la région hararie en une région totalement urbaine qui correspondrait à la ville de Harar. Les planificateurs veulent en effet remplacer le modèle linéaire de la ville par un modèle concentrique, avec le *Jugol* en son cœur.

En 1937, le premier schéma directeur de Harar, préparé par les forces italiennes occupantes, concevait pour la première fois un plan d'urbanisme à l'extérieur de l'enceinte, à l'ouest de la vieille ville. Le schéma directeur de 1967, préparé par une équipe de consultants italiens, a donné ensuite à Harar sa morphologie actuelle, et le réseau viaire de la ville nouvelle en est directement issu.

Étant donné la linéarité et la fragmentation de la ville, le schéma directeur de 1998 préconisait quant à lui la poursuite du développement urbain dans les zones vides, notamment sur l'emplacement des actuels camps militaires. Au-delà des limites actuelles de la ville, la poursuite de l'extension linéaire à l'ouest était encouragée. Ce schéma directeur fut refusé pour la raison qu'il prenait en compte dans l'étude régionale la région de Harar mais aussi la zone Harargué Est qui appartient à la région Oromiya. Le sens du développement proposé pour Harar était donc nettement tourné l'ouest, trop peu centré sur la ville et singulièrement sur le *Jugol*. Dans le nouvel IDP, la région entend donc « remettre le *Jugol* au centre » et contrarier ce développement linéaire vers l'ouest. L'autre projet est de créer des villes satellites autour de Harar<sup>16</sup>. Harar a l'ambition de devenir une ville-centre pour la région, offrant tous les services nécessaires : électricité, téléphone, voirie de qualité. L'avenir est à l'urbanisation, et les autorités hararies souhaitent qu'à long terme l'État régional harari devienne une région totalement urbaine ; Harar ambitionne même de devenir ville centre pour les régions voisines Oromiya, Somali et

16. Le master plan de 1966 prévoyait déjà un réseau de villes satellites, regroupée par quatre ou cinq, au nord et au sud du *Jugol*. L'idée ne semble pas s'appuyer sur une étude sérieuse des potentialités de Harar à attirer autant de nouveaux habitants et à offrir les services qui incombent à la ville centre d'un réseau de villes satellites secondaires.

Dire Dawa<sup>17</sup>. Harar souhaite ainsi reconquérir son aire d'influence ancienne, le Harargué situé dans l'actuelle région Oromiya.

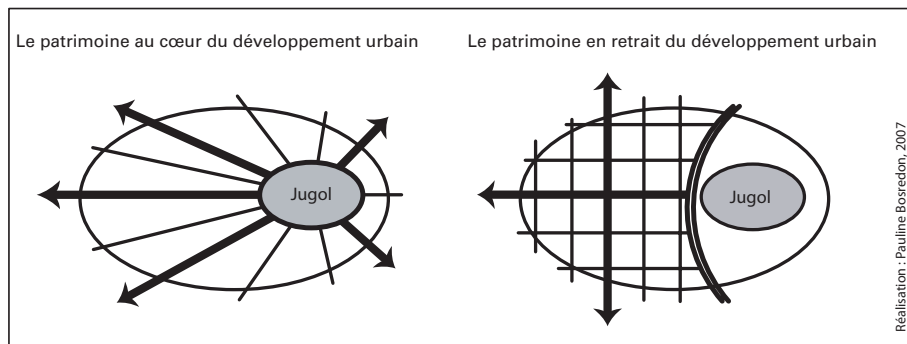


Fig. 5 – Les deux options de développement

Ces positions antagonistes de la région hararie et de l'Unesco comportent chacune leurs contradictions. L'Unesco veut en effet isoler la vieille ville afin de la protéger quand les autorités locales veulent faire du *Jugol* le moteur du dynamisme urbain. La difficulté réside évidemment dans l'opposition de ces deux visions du rôle et de la place que doit tenir la vieille ville.

On peut légitimement craindre que les prescriptions de l'Unesco ne mènent à la muséification du *Jugol* et à sa mise en retrait du développement urbain. Mais la position hararie comporte aussi le problème que le *Jugol* ne s'est jamais véritablement trouvé « au centre ». Le *Jugol* a été la ville de Harar jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, un noyau urbain à part entière pourvu d'un centre et d'une périphérie. Depuis que la ville s'est étendue hors les murs, et dans une seule direction, le *Jugol* s'est retrouvé comme une ville dans la ville, d'un caractère totalement différent de celui de la ville moderne. Le centre physique et actif de Harar s'est alors déplacé du centre du *Jugol* à sa périphérie ouest où se concentrent aujourd'hui les activités commerciales et le pouvoir politique. Mais le *Jugol* fonctionne encore comme une entité à part entière. L'habitant de la vieille ville, pour peu qu'il travaille également dans le *Jugol*, dans une boutique, sur un marché, dans une fabrique, a peu le besoin de sortir hors les murs. De même peut-on dire de celui qui réside hors de la vieille ville. Le rapport qu'entretiennent la vieille ville et la ville moderne est donc complexe et ne peut s'analyser seulement en termes de centre et de périphérie. Le

17. L'idée qu'Harar pourrait supplanter Dire Dawa qui se trouve sur la ligne de chemin de fer, possède un aéroport et une économie plus florissante que celle de Harar, semble relever de l'utopie. Il fut un temps où Harar était une ville bien plus importante que sa voisine Dire Dawa, mais les choses se sont inversées depuis les années 1960 et aujourd'hui Dire Dawa compte 270 328 habitants, quand Harar n'en compte que 118 000 (chiffres de l'Agence centrale de statistiques, 2005).

*Jugol* est évidemment connecté à la ville moderne, mais elle l'est aussi encore partiellement à la campagne, et cela est sa spécificité en comparaison de la ville hors les murs. Le *Jugol* n'a ainsi jamais été le centre d'une ville de Harar étendue : depuis que cette dernière a commencé de s'étendre hors les murs, la ville dans ses murs a toujours conservé une position à part, en retrait, géographiquement repoussée à la limite est de la ville.

« Remettre le *Jugol* au centre » : il semble que l'opération soit illusoire compte tenu enfin de la réglementation qui régit aujourd'hui la conservation du *Jugol* et de ses alentours. Comment en effet venir à bout de la contradiction qui consiste à accepter une zone tampon de près d'un kilomètre de rayon au nord, à l'est et au sud du *Jugol*, où les constructions sont sévèrement limitées et réglementées, et à prévoir dans le même temps un large développement urbain mixte (habitat, industries, commerces, services) dans ces mêmes directions ? Certaines autorités urbaines disent à demi-mot qu'il faudra peut-être assouplir la réglementation prévue dans le dossier de classement de Harar par l'Unesco. D'autres estiment que l'option de la zone tampon est intenable compte tenu des besoins de développement de la ville. Toutefois la topographie à l'Est du *Jugol* constitue un autre obstacle bien plus sévère qu'une réglementation, obstacle qui rend assez improbable l'idée d'une extension urbaine au-delà des murs dans cette direction.

Devenir ville du patrimoine mondial, pour quoi faire ? Il apparaît clairement à Harar qu'il s'agit d'appuyer des choix politiques qui répondent à des enjeux locaux et non universels.

Derrière le processus de patrimonialisation se trouve bien sûr la volonté de conserver et de réhabiliter un patrimoine dont on a pris conscience et dont la transmission aux générations futures apparaît indispensable à la survie de la culture hararie. Se trouve aussi l'ambition de mettre en valeur et d'exploiter touristiquement et économiquement un patrimoine qui ne peut que renforcer l'image de Harar en Éthiopie et à l'étranger. Mais en creusant plus profondément les motivations des autorités hararies, et en s'appuyant sur le nouveau projet urbain qui vient à point nommé se combiner au classement récemment acquis, on s'aperçoit que ce dernier sert de fondement à des choix politiques en matière d'aménagement urbain. Il appuie plus généralement une nouvelle vision de la ville qui place le quartier historique au cœur de son développement futur et par là réaffirme la position centrale de l'ethnie hararie dans l'histoire mais aussi dans l'avenir de la ville de Harar.

## BIBLIOGRAPHIE

- AALUND F. [1985], « The walled town of Harar », *Masterplan for the preservation and presentation of cultural heritage of Ethiopia*, UNESCO, 181 p.
- BOSREDON P. [2005], *Alep, Harar, Zanzibar. Une étude comparative des processus de construction patrimoniale et de classement au Patrimoine Mondial des centres historiques de trois villes du sud*, mémoire de Master recherche en géographie, Gouëset V. et Ouallet A. (dir.), Rennes, Université Rennes 2, 188 p.

- BOUCHE N. [1997], « Vieux quartiers, vie nouvelle. Les quartiers anciens comme patrimoine social : quelles implications et quelles priorités d'acteurs ? », *La renaissance des villes anciennes, ICOMOS Journal Scientifique*.
- BOURDIN A. [1984], *Le patrimoine réinventé*, Paris, PUF, 239 p.
- GERVAIS-LAMBONY P. [1994], *De Lomé à Harare. Le fait citoyen*, Paris, Karthala, 472 p.
- GRAVARI-BARBAS M., VESCHAMBRE V. [2005], « Patrimoine et développement durable. Les villes face au défi de la gouvernance territoriale », *ESO Travaux et documents*, n° 23, p. 9-10.
- GRAVARI-BARBAS M., GUICHARD-ANGUIS S. (éd.) [2003], *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 952 p.
- GREFFE X. [2000], « Le patrimoine comme ressource pour la ville », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 86 : *Développement et coopération*, p. 29-38.
- LAZZAROTTI O. [2000], « Patrimoine et tourisme : un couple de la mondialisation », *Mappe-monde*, n° 57, p. 12-16.
- LE GOFF J. (éd.) [1998], *Patrimoine et passions identitaires, Entretiens du patrimoine*, Paris, Fayard, 445 p.
- POULOT D., GRANGE D. (éd.) [1997], *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 476 p.
- RAYMOND A. [1998], *La ville arabe*, Damas, IFEAD, 374 p.
- REVAULT P., SANTELLI S. (éd.) [2004], *Harar, une cité musulmane d'Éthiopie*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- REVAULT P., SANTELLI S. (éd.) [2004], *Harar Jugol*, Nomination of Properties for inclusion on the World Heritage list, Paris, AEPAN-MED, Harar, HPNRS, 149 p.
- REVAULT P., SANTELLI S. (éd.) [2006], *Harar Jugol*, Nomination of Properties for inclusion on the World Heritage list, Complementary Information as requested by the World Heritage Committee, Paris, AEPAN-MED, Harar, HPNRS, 65 p.



## La marge dans la métropole de Rio de Janeiro : de l'expression du désordre à la mobilisation de ressources

*Nicolas Bautès\*, Caterine Reginensi\*\**

À partir de deux approches combinées, l'une géographique, l'autre anthropologique, cette contribution propose de caractériser la place qu'occupent les marges spatiales et sociales à Rio de Janeiro, dans un contexte où certains espaces dits « à la marge » – les favelas – tout comme certains individus – ici les vendeurs ambulants – se trouvent au cœur de la production de la ville. Ces figures informelles de la ville qui correspondent à une « masse marginale » [Lautier, 2004], par leur prégnance dans l'espace et par la vitalité des réseaux économiques qu'ils contribuent à tisser, tendent à structurer ou à orienter nombre de projets définis par les pouvoirs publics en vue de réguler les activités informelles en ville et d'« homogénéiser » l'espace urbain<sup>1</sup>.

De quelle manière, en dépit des formes de discrimination dont ils sont l'objet, les acteurs de la marge jouent-ils de leur caractère illégal, informel ou marginal pour prendre part aux processus urbains ? En quoi font-ils de leur position « intermédiaire », aux interstices de la formalité, une ressource pour l'action ?

L'hypothèse ici énoncée est que c'est dans l'espace que ces acteurs trouvent les éléments permettant de participer aux processus dominants. Plusieurs cas peuvent être observés. Pour ce qui est des favelas, l'espace est le support d'un processus historique d'exclusion et de marginalisation : pour sa situation géographique (sur des collines aux pentes souvent abruptes), pour le caractère illégal du sol et des activités de trafic de drogue qui s'y déroulent, pour sa population longtemps discriminée en raison de son origine sociale et ethnique. Dans ce cas, l'objet même de la discrimination se trouve mobilisé en

---

\* Géographe, UMR 5690 ESO (CRESO) / IRD UR029 URBI – n.bautes@gmail.com.

\*\* École d'Architecture de Toulouse/Laboratoire GRECAU – creginensi@gmail.com.

1. Ce phénomène est particulièrement observé, à Rio de Janeiro comme dans de nombreuses autres villes d'Amérique Latine dans les opérations de réhabilitation des bidonvilles, censées permettre l'articulation de ces espaces à la ville dite formelle [Secretaria Municipal de Desenvolvimento Social, 1992]. C'est également l'enjeu qui prévaut dans les politiques répressives exercées par de nombreux pouvoirs locaux qui oeuvrent à la régularisation des processus économiques, luttant ainsi contre le commerce informel. Pour le cas de Rio de Janeiro, voir notamment : F. Cabral Gomes, C. Reginensi et N. Bautès, « Les commerçants ambulants et leurs clients à Rio de Janeiro : des espaces de sociabilités en mouvement », *Espaces & sociétés*, n° 135, dossier « consommateur ambulant », 2008.

une ressource territoriale, définie comme une « caractéristique construite d'un territoire spécifique (...) qui renvoie au substrat idéologique » de celui-ci, et qui est fondé « sur des composantes matérielles et idéelles » [Hilrczak, Pecqueur, Mollard, 2004].

Dans le cas des ambulants, la marginalisation est liée à l'activité économique de vente dans l'espace public, déclarée illégale par les autorités municipales. La seule présence dans les rues de Copacabana les définit comme acteurs de la marge, et c'est l'espace qui, ici aussi, est envisagé comme une ressource dans la mesure où la pratique économique induit des stratégies spatiales, faites de mobilités, de sélections et de négociations de lieux permettant l'exercice du commerce.

Ce sont ces différentes stratégies de mobilisation de ressources induites de processus de marginalisation que nous souhaitons ici interroger, en ce qu'elles reflètent non seulement des modalités de participation des marges aux processus dominants, mais aussi des pratiques et représentations du pouvoir qui se convertissent en débats territoriaux [Gomes P. da Costa, 2007]. Dans les cas observés, le caractère marginal concourt à singulariser tout à la fois des espaces faisant jusqu'ici l'objet de représentations négatives et des formes de commerce et d'action urbaine informelles. Cette singularité et les pouvoirs économique et médiatique qui l'accompagnent jouent à l'avantage de ces marges, dans un contexte où l'action publique répond en théorie à la fois aux exigences imposées par l'injonction à la démocratie populaire et participative, et à celle de pouvoirs médiatiques susceptibles de remettre en cause l'équilibre des forces politiques.

Dans une première partie de cette contribution, nous nous prêterons donc à une clarification de la notion de marge, mettant notamment en évidence la manière dont celle-ci peut être appréhendée en lien avec la notion d'interstice. Ces précisions précèdent la mise en place du cadre d'analyse mobilisé dans l'étude de deux expressions de la manière dont les marges spatiales et sociales participent aux mouvements urbains à Rio de Janeiro.

## **De l'usage des marges et de l'interstice : de la définition des termes à la construction d'un cadre de références**

### *Multiplicité des caractères de la marge à Rio de Janeiro*

Deux définitions contradictoires sont associées aux marges spatiales et sociales. L'une, celle de division ou de fermeture (plus ou moins rigide) ; l'autre, celle de « point d'attrait, (...) lieu ou principe de conjonction, de transmission et de découverte de ce qui est de l'autre côté, autrement dit un principe liminal d'ouverture, d'éveil (...) » [Devish cité par Corin, 1986]. Ces caractères révèlent le caractère pluriel – et donc relatif – du terme, qu'alimentent les définitions courantes. La marge est souvent définie par ce qui la borde ou l'entoure. En cela, elle renvoie à l'idée d'interstice.

Les situations de marges spatiales et sociales sont ainsi ambiguës, ce que l'on retrouve à travers l'usage qui en est fait dans les politiques urbaines à Rio de Janeiro. Reste à considérer l'origine de la construction de la marge, et d'en saisir la multiplicité.

En dépit du changement de perspective observé depuis la fin des années 70 par les politiques urbaines, rompant avec la pratique systématique de destruction des occupations illégales et relogement de leurs occupants<sup>2</sup>, les favelas<sup>3</sup> et leurs habitants sont toujours appréhendés comme marginaux. Cette stigmatisation renvoie à la production de dogmes, apparue avec l'identification des premières occupations spontanées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui fondera une théorie de la marginalité sociale urbaine « qui (...) trouvait un prolongement dans les conditions de vie et de travail et dans le comportement politique des pauvres. La marginalité-exclusion dans l'espace a alors été associée à la marginalité-exclusion sociale » [Valladares, 1987].

À Rio de Janeiro, la marge est ainsi de façon générale, jusqu'à aujourd'hui, à la fois d'ordre physique, économique et politique : physique, en ce qu'elle se matérialise dans une partie des collines (*morros*) qui se détachent de l'espace urbain dit formel et abritent des quartiers d'habitations illégales répondant de logiques organisationnelles différentes de celles de la ville planifiée. Les populations pauvres qui les occupent sont aussi souvent caractérisés par des pratiques marginales, ayant souvent recours à l'économie informelle en réaction à leurs difficultés d'accès à un emploi salarié, qui s'explique souvent par leur faible niveau de qualification et par la discrimination qu'ils subissent – pour leur origine ethnique ou pour leur lieu de résidence. La marge revêt donc aussi un caractère économique, même s'il convient de modérer cette assertion, le monde économique de la favela présentant une grande diversité de situations individuelles [Gomes, Reginensi *et alii*, 2006]. Enfin, la marginalité associée à ces lieux et à leurs habitants est d'ordre politique. Les *favelados*<sup>4</sup>, habitants ou commerçants informels ont une influence réduite sur les prises de décisions publiques. En cela, la question de leur accès à la ville, à l'espace public, voire au statut de citoyen – *cidadão* –, est posée [Gomes P. da Costa, 2007].

Rio de Janeiro dessine ainsi, comme de nombreuses autres villes d'Amérique latine, un espace fragmenté, tissé d'espaces contigus prenant part de manières très différentes aux dynamiques urbaines dominantes. Les limites entre les « zones d'habitat sous-intégré » [Roncayolo, 1990] – que sont les favelas – et les lieux privilégiés de l'accumulation globale les quartiers riches et le centre financier –, sont souvent rompues par des interstices, matérialisés par l'occupation illégale de l'espace par des logements de fortune ou par des commerçants informels. Les espaces et les dynamiques qui concourent à ce dessin urbain et à ses mouvements sont ainsi de plusieurs types : lieux illégaux du point de vue de leur tenure foncière ou des activités qu'ils abritent ; ce sont aussi les pratiques informelles de ces commerçants de rue, souvent mobiles dans la ville. Par extension, ce sont aussi des

2. La fin des années 70 marque l'avènement des premiers projets de réhabilitation des favelas. À ce sujet, voir notamment Valladares [2006] et R. Soares Gonçalves, *La construction historique d'un objet juridique : les favelas de Rio de Janeiro de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, thèse de doctorat d'histoire, université Paris 7 – Denis Diderot, 2007.

3. L'origine du nom favela comme lieu d'habitation populaire est apparu après la Guerre des Canudos (1893-1897) opposant l'État du Brésil et des colons dans l'État de Bahia ; les soldats, installés sur un *morro* (colline) de cette région, ont appelé le lieu Morro da Favela à cause de la présence en grande quantité de la plante Favela (*Jatropha Phylacantha*). Pour de plus amples détails, voir notamment Valladares [2006].

4. Terme désignant, dans les textes législatifs du vingtième siècle, les habitants de la favela.



espaces résiduels, en friche, non-bâties ou simplement délaissés par les politiques d'aménagement, qui tendent aujourd'hui encore à être caractérisés par des représentations associées au désordre, « à la saleté et à la transgression », [Knaebel, 1991].

La marge désigne un espace ou un individu qui ne remplit souvent aucune fonction reconnue et légitime. Elle véhicule souvent des représentations négatives, si bien qu'il suffit généralement de la désigner pour que s'installe un malaise, ou pour qu'un débat soit suscité. Certains auteurs, à l'exemple de S. Tonnelat, estiment pourtant que toute intervention envisagée en sa direction, en induisant la redéfinition de ses caractères spécifiques, conduirait à « supprimer l'indétermination qui faisait (son) attrait » [Tonnelat, 2003]. Cet atout, conféré par ce qui – paradoxalement – la définit comme marge, tient en effet à sa capacité à « matérialiser ce qui résiste encore, du moins temporairement, aux politiques (...) d'aménagement : (...) la métonymie de tout ce qui est encore non investi dans la métropole. C'est la réserve de disponibilité d'une ville. Sa qualité principale consiste notamment dans sa résistance à l'homogénéisation et à l'appropriation définitive. Situés à l'opposé des espaces figés par les fonctions et les formes de propriété de la ville moderne, les délaissés urbains, les friches et les terrains vagues conservent justement l'indéfini, l'indéterminé, l'ouverture dans la ville » [Petcou *et alii*, 2005].

### *Une approche de la marge par l'expérience interstitielle*

L'approche en termes d'interstices permet non seulement de caractériser des situations de marge, mais aussi plus largement d'apporter un éclairage sur le fonctionnement du centre [Corin, 1986]. Les marges, prégnantes dans une ville inégalitaire comme Rio de Janeiro, peuvent être observées comme des lieux de recompositions nées de créations, de résistances et d'arrangements entre des populations socialement fragilisées, désaffiliées [Rouleau-Berger, 2005]. Leur légitimité et leur influence sur les dynamiques urbaines tiennent alors tant de leur reconnaissance mutuelle, que des singularités qu'ils sont susceptibles de mettre en exergue et de rendre disponible dans l'espace public. Inspirés par l'approche d'A. Tarrus, pour qui les comportements micro sociaux, au travers de leur circulation, permettent d'identifier des innovations « là où les États, eux, ne font guère preuve d'imagination » [Tarrus, 1989, 2002], nous avons initié une série d'enquêtes auprès des acteurs de ces marges, favelados et camelots<sup>5</sup>. Ces acteurs sociaux innovants sont caractérisés par leur position intermédiaire, entre le formel et l'informel, autrement dit dans des interstices à partir desquels ils mettent en œuvre des modes d'appropriation de la ville. Selon cette optique, l'interstice peut alors se convertir en un espace ou en un mode d'identification à la ville [Monnet, 2000]. Il est en cela à la fois désordre et lieu de passage, espace de flux. C'est ce que nous allons maintenant essayer de montrer en revisitant nos terrains de recherche.

5. « Le nom de camelot s'applique à une nouvelle classe de négociants, essentiellement propre aux grandes villes et notamment à Paris. Actif, déluré, intelligent, le camelot a souvent assez de verve et d'esprit pour rassembler la foule autour de son modeste étalage qui tient tout entier dans une toile tendue sur le trottoir ». Grand Dictionnaire Larousse de 1890. Au Brésil le terme est repris pour désigner les vendeurs ambulants et devient *camelô*.

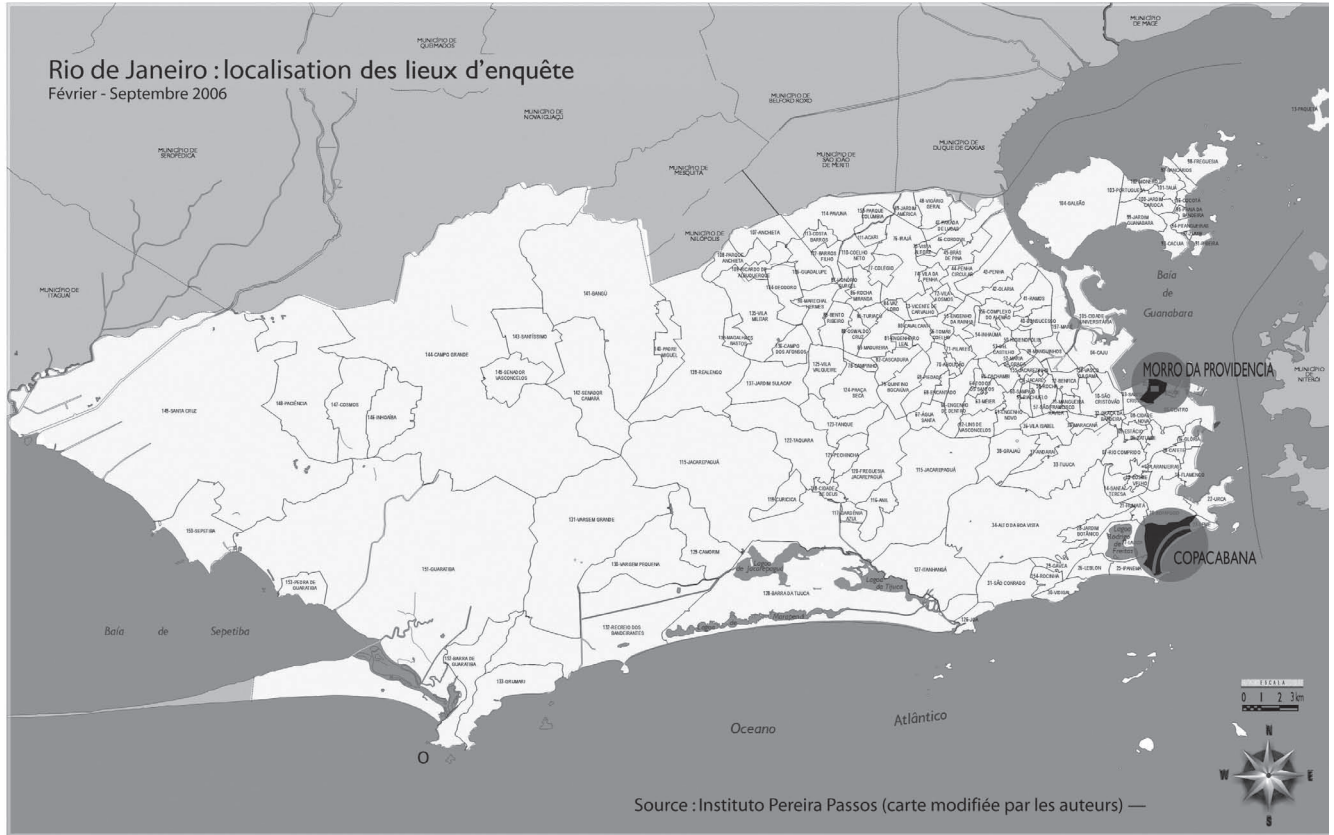


Fig. 1 – Carte de la ville et des terrains

## De l'organisation de la marge aux ressources mobilisées dans les interstices

Deux séries d'enquêtes de terrain menées en 2006 à Rio de Janeiro sont ici mobilisées pour caractériser la manière dont différents types de marges participent aux dynamiques économiques et sociopolitiques de la métropole. Les données recueillies ont été mobilisées en vue de caractériser le traitement politique de deux figures – centrales – de la marge à Rio de Janeiro : d'une part la favela Morro da Providência, espace d'occupation illégale situé au cœur de la ville concerné par un projet de valorisation touristique et patrimonial. D'autre part la pratique de commerce ambulancier sur le bord de mer de Copacabana, structurée autour de mobilisations et d'appropriations temporaires de l'espace public, qui fait aujourd'hui l'objet de politiques antithétiques oscillant entre permissivité et répression.

Ces deux figures de la marge urbaine carioca sont l'objet de réactions fortes de la municipalité, traduites par des projets d'aménagement influencés par des cadres programmatiques inscrits sous l'égide d'un urbanisme dit « stratégique »<sup>6</sup> et répondant à l'injonction du développement urbain durable.

Au-delà de la tendance normative qui tend à dissoudre la marge au moyen d'arguments répressifs et/ou rhétoriques, émerge une série d'interstices spatiaux et sociaux recourant à l'informel tant qu'au formel. Ces interstices sont autant d'expressions d'autolégitimation et d'affirmation émanant d'acteurs de la marge visant à faire reconnaître leur pleine participation à la ville.

### *Des hommes et de l'espace : des pratiques alternatives associées à la mise en exergue de la favela par la municipalité*

L'ouverture au tourisme du Morro da Providência au moyen de la création d'un « musée à ciel ouvert de la favela » fait suite à l'intervention de réhabilitation effectuée dans le cadre du programme Favela-Bairro<sup>7</sup>, mis en œuvre dans la favela en 2000. Porté par la Cellule urbaine (Célula Urbana), organisme municipal dépendant du cabinet du maire Cesar Maia, le projet consistait à compléter les travaux d'infrastructure engagés dans le cadre du programme Favela-Bairro par une réflexion sur la création d'activités économiques rendues possibles par l'ouverture de cet espace au tourisme. La démarche, qui engageait la mise en place d'un

6. Dans la directe lignée des objectifs définis lors du Sommet de la Terre, qui a vu émerger le développement durable comme nouvelle norme pour le développement, la ville de Rio de Janeiro a mis en place, en 1999, un Plan Stratégique, inspiré du modèle développé dans les années 80 par L. Borja pour Barcelone. L'urbanisme stratégique privilégie de nouveaux principes de régulation de l'action publique en matière de développement urbain. Au-delà de ces principes généraux, qui prônent la gouvernance et la participation populaire, il convient d'être attentif aux effets de ce modèle de gestion urbaine à Rio de Janeiro, qui laisse place à une instrumentalisation des principes initialement définis. Pour une analyse critique de l'urbanisme stratégique à Rio de Janeiro, voir Vainer [1996, 2007].

7. Litt. Favela-quartier. Programme mis en œuvre en 1994 par le Secrétariat d'habitation de la municipalité de Rio de Janeiro (SMH, participation à hauteur de 40 %), cofinancé à 60 % par la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Favela-Bairro avait pour ambition de réhabiliter quelques 300 favelas de Rio de Janeiro et d'œuvrer à leur intégration physique et sociale à la ville formelle. Ce programme a fait l'objet de très nombreuses critiques. Voir notamment Gomes.

parcours au sein de la favela, visait ainsi à « raviver la mémoire des lieux, l'identification des habitants à leur lieu de vie (...) » et de « susciter de nouvelles énergies créatrices » (extrait d'entretien avec Lorenzo, agent communautaire, sept. 2006). Associée à des dispositifs légaux de protection du patrimoine bâti engagés par l'IPHAN<sup>8</sup> et à l'installation d'équipements sociaux (crèche), cette action de valorisation et de revitalisation urbaine, inaugurée en août 2005, s'est pourtant limitée à l'équipement en infrastructures et à être l'objet d'une vive promotion par les services municipaux, accueillant et effectuant la visite du *morro* avec nombre de journalistes, de chercheurs et de responsables d'organisme internationaux. En juillet 2008, la dynamique générée ne s'était soldée par aucune initiative économique, qu'elle soit sous la forme de commerce local ou de visite touristique profitant à la communauté.

En dépit de la prégnance dans l'espace du quotidien de la favela d'une initiative publique montant très tôt ses faiblesses et ses effets pervers, l'enjeu reste pourtant de taille pour les acteurs locaux. L'action en direction de cette favela et, surtout, sa promotion par la municipalité, ont conduit à rendre visible sur la scène publique un espace jusqu'alors médiatisé pour les seuls actes de violence qui s'y déroulaient régulièrement, opposant les forces policières ou militaires et les gangs du trafic de drogue. Les stratégies mises en œuvre par des acteurs issus de la favela visent à limiter les effets néfastes de ce projet sur les habitants des lieux, peu enclins, selon N.H. (un artiste militant de la favela), à profiter des transformations engagées par les pouvoirs publics. D'une part, du fait qu'aucun outil de soutien n'avait été prévu par la cellule urbaine. D'autre part, parce que « la favela n'est pas intéressante pour qui vit dans la favela » (Extrait d'entretien avec N.H.). Ceci est confirmé par les résultats d'une enquête menée par nos soins en 2006 auprès de 99 habitants de la favela : 65 personnes déclaraient ne pas connaître le projet de musée à ciel ouvert ; 52 soulignaient n'avoir aucune suggestion pour améliorer la communication ou les effets de ce projet sur la population ; 44 personnes précisaient fréquenter les espaces publics de la favela exclusivement pour se rendre vers un lieu précis ; 31 ne jamais se promener, de jour comme de nuit.

Ces résultats, bien que partiels car fondés sur un échantillon de personnes, illustre néanmoins le peu d'implication – et le faible niveau d'information – des habitants à l'égard de la vie de la favela et dans les projets qui engagent des transformations dans leurs lieux de vie. Cela s'explique par la faible crédibilité dont font généralement l'objet les pouvoirs publics (Gomes, 2006), qui n'est en aucun cas spécifique à Rio de Janeiro<sup>9</sup>. Enfin, parce que les habitants se trouvent fréquemment confrontés à des conflits armés opposant des narcotrafiquants et les forces policières. Face à cette situation, qui tend fréquemment à faire de la rue un espace

8. Institut de Protection du Patrimoine Historique National.

9. Ce phénomène est très largement observé à l'échelle de l'Amérique latine : il traduit un « dysfonctionnement des interactions entre les individus et l'État, ainsi que des lacunes de l'État en matière de redistribution et de biens et services collectifs » (J. Saavedra et M. Tommasi, « Informalité, État et contrat social en Amérique latine : étude préliminaire », *Revue internationale du travail*, vol. 146, n° 3-4, p. 301-334, sept.-déc. 2007). Ceci concerne au premier chef les espaces et les populations pauvres.

dangereux, ne restent que des interstices d'espace public et d'action qui, à l'exemple du projet Favelarte, manifeste non pas une opposition au projet municipal, mais cherche à en compléter les défaillances, au besoin par le recours à l'illégalité ou à l'informalité. Ce sont ces formes de l'interstice que nous souhaitons ici caractériser.

*La mobilisation des ressources interstitielles : l'initiative Favelarte*

« Il n'est pas possible d'omettre que la favela, aujourd'hui, plus de cent ans après son émergence officielle, continue à être submergée dans une société dans laquelle elle est (pourtant) une cellule de joie et d'agonie. Là, il y a la samba et le trafiquant. Gens de bien et dépravés. Ce lieu-là connaît, comme tous les autres, les dichotomies individuelles et collectives. Il manque seulement les mêmes propositions et les mêmes politiques publiques vraies et d'inclusion. Ses hommes reflètent les problèmes qui découlent du profit et des immoralités qui se situent en bas et ont un effet ici, autant comme reflets de l'exclusion que produit en haut le manque de limites qui désintègrent le développement humain, principalement celui des plus jeunes, qui reproduisent les stigmates d'une violence incontrôlable qui atteint toute la société : celle du haut et celle du bas ».

Cet extrait du texte fondateur du projet Favelarte ([www.favelarte.com](http://www.favelarte.com)) exprime la posture prévalant à la création de cette association à but artistique, créée par M. Hora. Photographe vivant dans le Morro da Providência, ce dernier fut longtemps militant pour des associations du centre historique de Rio de Janeiro, s'attachant à raviver et à divulguer la mémoire sociale de ces lieux au travers d'un travail photographique engagé. Depuis 2000, il poursuit son projet en organisant des ateliers photographiques avec des enfants de la favela. Son travail, exposé dans la gare de RER Luxembourg à Paris en 2005 lors de l'année du Brésil en France, s'est aujourd'hui étendu à d'autres activités, inscrites sous l'égide de Favelarte. Pour un temps installée dans le bâtiment où se trouve l'association des habitants du Morro da Providência, dans les locaux que celle-ci partageait jusqu'en 2005 avec les services municipaux en charge de la mise en œuvre du programme Favela-Bairro, Favelarte comptait avec la collaboration étroite d'une association dénommée MH20 organisant dans les mêmes locaux que Favelarte, des ateliers de danse et de musique hip hop, auxquels se sont ajoutés, en 2006, des ateliers de montage vidéo et une radio indépendante. Ce regroupement associatif avait également mis en place une coopérative de confection artisanale de vêtements qui emploie des femmes vivant dans la favela, les orientant vers le florissant marché local des costumes de carnaval.

L'ambition de cette structure en pleine expansion est de multiplier les initiatives mettant en avant des expressions culturelles ou des savoir-faire artistiques et artisanaux reconnus comme constitutifs de la favela :

la culture de la favela est riche. Le talent de ces gens n'est pas reconnu à sa propre valeur. C'est un potentiel important aujourd'hui (...) pour ces femmes (couturières). Ce n'est pas seulement une manière pour elles de s'en sortir ; on est aussi ici pour discuter, échanger et parler de nos problèmes. Pour ça, c'est un lieu important. À travers l'art, on fait de l'intervention sociale. Pas que pour elles, mais aussi pour les

autres, qui nous voient faire. Cela leur donne des idées (...). Il y a des jalousies, c'est pas forcément toujours facile à gérer, mais c'est stimulant pour tout le monde. C'est aussi un signe que ce que nous faisons contribue à changer les choses (Mayra, coordinatrice du projet de coopérative).

L'envergure de l'initiative structurée par *Favelarte* permet certes de générer de nouvelles possibilités de revenus pour des personnes sans emploi. Le fait de mêler pratique artistique/artisanale et intervention sociale permet plus largement « d'inspirer l'action communautaire » [Knauss, 2006]. En dépit du succès de ce processus, l'effet sur l'espace est somme toute très relatif, ne concernant directement qu'une infime part de la population (environ 50 personnes sont employées, à temps partiel pour la plupart. Seulement trois emplois permanents ont été créés). Néanmoins, des initiatives du même type ont été fortement relayées dans la sphère médiatique et sont de plus en plus programmées dans les agendas culturels de la ville, comme en témoignent, entre autres, le programme télévisé de la chaîne O Globo intitulé *Central da Periferia*, et l'exposition *Cultura da Periferia* organisée en 2005 dans le centre culturel Banco do Brasil. Outre la visibilité croissante dans laquelle sont engagés les fondateurs de *Favelarte*, c'est la constitution de réseaux de collaborations internationales composée de nombreux autres acteurs qui semble le plus profitable à cette association, initialement isolée. En 2000, elle a participé au projet *Caminho dos direitos humanos* coordonné par l'ONG française *Inscrire*, qui consiste à assurer la formation d'enfants et d'adultes à la construction de carreaux en céramique. Ce carrelage, sur lequel est imprimé le seul et unique plan de la ville, est posé sur les murs de l'entrée de la favela.



Photo 1 – Azulejos de l'association *Inscrire* figurant sur l'entrée du Morro da Providência, rue Barão de Gamboa (© N. Bautès, sept. 2006)

Il constitue un véritable marqueur urbain et un espace d'expression artistique à visée sociale. Un marqueur dont l'existence tient de l'initiative d'associations ayant reçu l'aval et le soutien d'institutions étrangères, parmi lesquelles la Communauté Européenne et l'UNESCO.

Dans ce contexte, la marginalité, socioculturelle et spatiale, tient alors lieu de singularité. Celle-ci est produite dans un jeu permanent entre des forces intérieures et extérieures, donnant lieu à la fois à une instrumentalisation par les pouvoirs publics ou par des acteurs issus de la sphère culturelle privée locale, et à des possibilités d'innovation sociale et économique. Que les acteurs locaux aient la main mise sur ces projets ou que ceux-ci soient mis en œuvre à l'initiative d'acteurs extérieurs à la favela, la médiatisation de ce type d'action a un effet positif sur les représentations des lieux : elle permet « de rompre avec l'inertie d'une partie de la population de la favela, qui a perdu toute confiance dans sa capacité à vivre autrement que dans la marginalité » (Extrait d'entretien avec M. Hora, responsable de Favelarte, sept. 2006).

#### *Jouer dans l'interstice : se jouer des dominations ?*

La dynamique dans laquelle est engagée Favelarte, à l'exemple d'autres organisations communautaires de ce type, tend à revêtir une dimension globale. Forte de soutiens financiers étrangers et nationaux ponctuels, elle bénéficie d'une très large visibilité. Bien qu'elle puisse favoriser de nouvelles possibilités de réalisation de projets financés, cette visibilité s'avère cependant parfois délicate, dans le contexte où la favela est fortement empreinte par le pouvoir des narcotrafiquants. À ce niveau, l'expérience interstitielle peut relever d'une position intermédiaire fragile pour les responsables de Favelarte, animés par l'ambition d'infléchir les politiques urbaines, et contraints à négocier avec tous les acteurs en présence, habitants, pouvoirs publics et trafiquants, pour légitimer et mettre en œuvre leurs actions. Cette position les soumet à un risque permanent : celui d'être jugé inconstant, voire de trahir la confiance des uns ou des autres. Or, comme le souligne Junior, membre de l'association AfroReggae issue de la favela Vigario Geral, « de nombreuses personnes imaginent que la plus grande difficulté du travail social dans la favela est de devoir négocier avec les trafiquants (...). Mais jusqu'ici, même s'ils sont nos concurrents indirects puisque l'un de nos objectifs est d'éloigner les enfants de la criminalité, nous n'avons jamais souffert quelque menace directe provenant des chefs du trafic, ni n'avons été contraints de réaliser quelque activité » [Junior, 2005]. Au contraire, souligne M. Hora, qui admet qu'il est parfois plus facile de trouver des arrangements avec les trafiquants qu'avec les pouvoirs publics ou la police, ce qu'il n'est pas sans dénoncer.

En définitive, précise-t-il, « nous nous trouvons en permanence dans des situations qui nous demandent d'être vigilants. Nous n'avons pas le droit de nous tromper ». La situation décrite par M. Hora exprime bien la manière dont cet acteur – et ceux qui l'entourent – disposent de marges de manœuvre limitées pour exercer leur activité : « il faut adopter des positions claires, surtout pas une posture ferme », insiste-t-il. Cela signifie que la position interstitielle n'écarte pas la nécessité d'un positionnement. Celui-ci est en permanence remis en cause, et est susceptible de les écarter définitivement. Conscient de l'équilibre précaire qui caractérise sa position

– plus largement celle qui définit la favela –, il connaît par ailleurs ses atouts : « nous jouons souvent le rôle de médiateurs entre les hommes politiques et les trafiquants. Nous établissons la communication entre eux ». Lors des travaux de construction du musée (à ciel ouvert), la municipalité a mis en place des balustrades basses sur des belvédères permettant de profiter d'une vue panoramique sur la ville. Celles-ci, censées protéger les visiteurs, représentaient un danger possible pour les enfants, qui risquaient de tomber dans le vide. Les responsables du trafic ont donc barricadé ces belvédères, postant un garde armé à l'entrée, menaçant ainsi de bloquer toute visite si les barrières n'étaient pas élevées : « Nous avons approché les services municipaux à ce sujet, relayant la demande des trafiquants, et la municipalité a aussitôt procédé à l'élévation de ces barrières ».

Le jeu dans lequel cette association est engagée consiste ainsi non pas à identifier la solution à un seul problème, mais à évaluer les forces en présence pour rendre possible son action. Lorsqu'il affirme qu'il n'existe « pas de fracture entre eux et nous ! », Mauricio exprime cette position interstitielle, où jouent différents types de légitimités : institutionnelle d'une part, conférée par les statuts de l'association et le dialogue qu'elle entretient avec la municipalité. Politique d'autre part, vis-à-vis des forces dominantes, celles du trafic. Symbolique enfin, conférée par la population pour qui œuvre l'association au travers de projets culturels et de l'organisation d'événements favorisant la réappropriation de l'espace public par ses habitants.



*Photo 2 – Belvédère mis en place dans le cadre du musée à ciel ouvert  
(© C. Reginensi, sept. 2006)*



*Des hommes mobilisant de l'espace :  
les commerçants de rue à Copacabana face au projet Orla Rio*

*Orla Rio* est à la fois le nom du projet et le nom de la société privée à laquelle la municipalité a confié pour 20 ans une concession sur le littoral de la ville en vue d'engager un projet urbain majeur. Celui-ci, inscrit dans l'objectif de la municipalité de Rio de favoriser les partenariats public/privé dans les projets d'aménagement. Il profite de l'organisation par la ville des Jeux Panaméricains de 2007 pour réaménager le front de mer sur 34 km, soit 9 plages (Leme, Copacabana, Arpoador, Ipanema, Leblon, São Conrado, Barra da Tijuca, Recreio et Prainha) et 309 kiosques de vente de nourriture, de cigarettes, de cartes téléphoniques et de boissons. Les travaux, engagés depuis fin 2005, consistent à démolir les kiosques existants pour en construire d'autres sur la plage même, de manière à libérer cette portion de l'espace public aux piétons tout en proposant un nouvel aménagement<sup>10</sup>, plus adapté aux exigences de visibilité d'une métropole compétitive. Les travaux ayant débuté par les plages de Leme et de Copacabana, c'est dans ces lieux que nous avons choisi de conduire notre second support d'analyse.

*Des pratiques « à la marge » à Copacabana,  
un espace valorisé de la métropole*

Il serait réducteur de définir la plage de Copacabana comme un espace homogène essentiellement destiné aux flux touristiques. Au-delà de la plage mythique, de la carte postale de la métropole, cet espace se compose d'une très grande diversité de lieux et de pratiques sociales, depuis les quartiers résidentiels, les voies de circulation automobile, jusqu'aux trottoirs (élargis le week-end alors qu'une des voies de circulation devient exclusivement piétonnière) et à la plage même<sup>11</sup>. Ce qui se déroule sur ces lieux du front de mer et en particulier sur le trottoir, où prennent place des commerçants, installés dans des kiosques ou se prêtant à une vente ambulante, relève tout à la fois de l'occasionnel et de cohérences spécifiques [Hatzfeld, Ringart, 1998]. En effet, on y rencontre des formes d'activités économiques<sup>12</sup> aux statuts divers. Certaines, officielles, se réfèrent directement aux règles impo-

10. Le projet architectural a fait l'objet d'un concours qui a été gagné par une agence d'architectes et designer de renom sous la direction d'Indio da Costa. Lors de notre enquête, en 2006 auprès des usagers et en particulier les professionnels ont apprécié la qualité du kiosque en tant qu'objet mais en ont critiqué de manière unanime le matériau principal : le verre qui ne devrait pas résister à l'humidité et provoque un inconfort important pour ceux qui travaillent dans le kiosque et, d'autre part, l'ensemble des usagers ont trouvé le projet inadapté à l'esprit carioca « décontracté ».

11. Pour une délimitation de l'espace de Copacabana en lieux spécifiques, selon leur matérialité et les fonctions qu'ils occupent, voir Castanheda [2005].

12. Il s'agit d'une véritable économie de la plage dont on peut définir trois types de commerçants : le *quiosqueiro*, sur le trottoir qui vend des produits dans une structure fixe, le kiosque ; le *barraqueiro*, sur le sable qui monte et démonte chaque jour une structure légère en toile et qui vend des boissons mais offre des services comme la location de chaises de plage et de parasols et le vendeur ambulante, sur le trottoir et sur le sable. Les modalités d'organisation sont très différentes d'un groupe à l'autre et même à l'intérieur du groupe. Les *quiosqueiros* sont regroupés en coopératives, les *barraqueiros* en association et les ambulants en un mouvement des Camelots mais ces formes d'organisation ont du mal à se stabiliser. On peut mentionner une nouvelle coopérative de *quiosqueiros*, Orla Legal qui se structure peu à peu. Il serait même question, selon l'avocat qui aide à la consolidation de la coopérative, de trouver des modes d'organisation commune entre *quiosqueiros*, et vendeurs ambulants.

sées par la municipalité sur cet espace, en matière de produits vendus et de lieux de vente [Manual da Praia, Prefeitura do Rio de Janeiro<sup>13</sup>]. D'autres, informelles, sont exercées sans autorisation, les commerçants étant dès lors pourchassés par la garde municipale [Cabral Gomes, Reginensi, 2007].

Dans le cadre du projet de réaménagement des kiosques, l'interdiction de se prêter à toute activité de vente ambulante est mise en avant par l'entreprise OrlaRio pour démontrer la volonté de cette société d'institutionnaliser le commerce de rue : « Nous allons préparer les employés des kiosques à une nouvelle réalité... Nous allons former des employés ; il y en aura 24 par kiosques, tous déclarés. 24 pour 309 kiosques, cela fera 7 500 employés, sans compter ceux qui travailleront pour la sécurité des consommateurs (système de surveillance par camera) alors que pour l'instant il n'y a que 98 emplois déclarés pour toutes les plages (...). Le trottoir est fait pour le commerce formel. L'invasion du commerce informel n'est pas une chose permise. Malheureusement le gouvernement n'a pas les moyens suffisants pour contrôler ; il existe pourtant une loi municipale ! » [Extrait d'entretien avec le directeur de l'entreprise *Orla Rio*, avril 2006].

Si cette interdiction semble relever d'une décision exprimant la position de la municipalité face aux pratiques de commerce informel sur l'ensemble de la ville, la plage de sable fait l'objet d'un traitement spécifique, autorisée à la vente ambulante à la seule condition que le vendeur ne cesse de circuler d'un bout à l'autre de la baie. Cette règle est par ailleurs très souvent détournée par les « vendeurs du sable », comme en témoigne l'extrait d'un entretien avec une vendeuse : « Je vends sur la plage depuis plus de 20 ans. J'ai commencé avec ma mère et maintenant je continue avec l'aide de ma fille. Je veux bien avoir un badge (permis) et vendre sur le sable, mais ce n'est pas suffisant pour vivre car la concurrence est forte et, de plus, il y a des mois où les conditions ne sont pas favorables où il pleut par exemple. Nous sommes obligés de trouver d'autres lieux pour vendre, notamment le trottoir parce qu'on peut vendre aux touristes qui marchent, ou à ceux qui sont assis à la terrasse des kiosques (...). Je vends dans d'autres endroits dans la ville la semaine et le week-end, je viens sur la plage. J'ai essayé d'avoir une place pour vendre à la foire nocturne (marché) mais là il y a une file d'attente et beaucoup de passe-droits, alors je fais comment ? Je m'arrange, je diversifie les produits, je discute avec les autres vendeurs, nous surveillons l'arrivée du *rapa*<sup>14</sup> ». (Extrait d'entretien avec Maria, 43 ans, sept. 2006)

### *Inventivité et recompositions socio-spatiales : l'interstice comme mode de légitimation*

L'expérience interstitielle est vécue dans le cadre normatif de la loi municipale, détournée en permanence par les vendeurs. Ce même cadre est à la fois fortement

13. [http://www.rio.rj.gov.br/verao/manual\\_praia.htm](http://www.rio.rj.gov.br/verao/manual_praia.htm).

14. Le garde municipal est plus connu sous le nom de *Rapa* (du portugais *Rapar* : Voler ou extorquer par la force, Dictionnaire *Aurelio*). La garde municipale a été citée, par la majorité de nos enquêtés comme le principal obstacle au développement de leur travail.

répressif et paradoxalement permissif. En effet, au cours de nos observations, nous avons saisi les discours portés par les pouvoirs publics et par les vendeurs – ou les tenanciers des kiosques. Chacun d’eux use de la même référence à l’interdiction du commerce ambulant sur le trottoir. Les pratiques de détournement de cette loi s’expliquent par une relative tolérance des pouvoirs publics ou par une pratique identifiée comme celle d’une « autorisation sauvage » du commerce ambulant. Par exemple, les dimanches et jours fériés, le trottoir du front de mer est envahi de vendeurs qui s’installent sur le bord des rues, utilisant comme support de vente un simple tissu, une toile plastique, une table ou un petit chariot. La présence des gardes est le plus souvent discrète, ceux-ci se prêtant à quelques interventions visant à confisquer les marchandises du vendeur. La plupart des vendeurs fait preuve d’une grande part d’inventivité et d’adaptation aux situations.

Au cours de nos enquêtes, nous avons pu voir de quelle manière les vendeurs ambulants s’installaient à l’angle de la palissade de chantier de l’entreprise *Orla Rio*, lieu propice pour capter les flux des touristes et des résidents qui déambulaient le long du littoral, et que d’autres continuent de vendre sur le trottoir où vont être installés les nouveaux kiosques.



*Photo 3 – Vente ambulante sur le trottoir de Copacabana à l’angle de la palissade (© C. Reginensi, avril 2005)*

Pour mieux analyser ces expériences, nous avons utilisé une grille d'observation<sup>15</sup>, et procédé à des parcours d'une durée d'environ une demi-heure sur l'avenue Atlântica qui montrent à la fois :

COPACABANA\_Avenida Atlântica, entre le posto 5 et l'OrionPalace\_12.10.2006\_de 11h00 à 11h30.



Photo 4 – Parcours de vendeurs de rue à Copacabana  
 (© C. Reginensi, 2006)

– La diversité des dispositifs mobilisés : chariot, table pliante, parasol ou simple bâche posée à même le sol : celui-ci est installé sur le sable, à l'ombre mais dans un espace très proche du rebord du trottoir, ainsi il est sur l'espace de permmissivité et à la frontière de l'espace interdit.

– Des parades pour échapper à la garde municipale : le support est souvent un outil léger et maniable, de manière à permettre à la marchandise d'être rapidement emballée et de faciliter la fuite et ainsi d'échapper à la répression.

– Certaines formes de professionnalisation de l'activité de commerce de rue : depuis plus d'un an, les vendeurs affichent le prix des produits qu'ils vendent et considèrent que cela rend la relation avec le client « plus facile, plus claire ».

Vendeurs ambulants, *quiosqueiros* et *barraqueiros*, dont l'activité est toujours en situation précaire, voire menacée de disparition, ne sont pas pour autant à la merci du projet de réaménagement du front de mer. Leurs relations sont en effet fondées sur l'entraide et la solidarité, ceci depuis la création de leur activité :

15. « Relations mobilisées dans la création d'une activité économique : les vendeurs ambulants au Brésil entre survie et conflit pour l'usage de l'espace », projet de recherche en vue de préparer une H.D.R., C. Reginensi, sept. 2006-fév. 2007.

– Pour débiter l'activité et s'y maintenir, certains vendeurs vont dire « il suffit de poser les bonnes questions et de trouver les personnes ressources (ambulants ou non) ». Ces personnes leur apportent un soutien moral, une aide financière parfois, ainsi qu'une assistance pour les protéger du conflit avec le garde municipal : il n'est pas rare de voir des vendeurs s'installer à la terrasse d'un kiosque, un sac contenant leur marchandise dissimulée sous leur chaise, attendant que les gardes municipaux passent. De vendeurs pourchassés, ils s'improvisent consommateurs à la terrasse du kiosque avec la complicité du *quiosqueiro*.

– Ces commerçants de rue comptent souvent sur les solidarités familiales. Des membres de leur réseau familial étendu exercent ou ont exercé fréquemment cette activité.

– D'autres encore, au fur et à mesure de leurs parcours dans la métropole, font des rencontres décisives et consolident des liens plus forts : avec un fournisseur, un ou plusieurs autres vendeurs ou encore avec un homme de loi (un avocat) qui tente de leur apporter ses compétences en matière juridique pour tenter de renégocier le contrat proposé aux anciens quiosqueiros par l'entreprise Orla Rio. une nouvelle coopérative de quiosqueiros, Orla Legal a vu le jour.

Les vendeurs doivent toujours faire preuve de compétence relationnelle pour démarrer et mobiliser les interstices physiques disponibles. Les premiers « installés » dans l'interstice ouvrent à un autre « l'espace » et vont ensuite témoigner de la légitimité à l'occuper. Nous avons retrouvé dans les parcours professionnels des vendeurs ce « savoir circuler » qui construit des « territoires circulatoires » [Tarrus, 1993]. Mais dans le contexte de Rio, ces territoires ne sont pas ou peu investis par des migrants transnationaux. Ils seraient plus proches de territoires répondant d'une logique locale, à l'exemple des vendeurs de rue que décrit J. Meissonnier dans le cas d'Istanbul [Meissonnier, 2006]. La mobilité quotidienne permet d'identifier les personnes ressources et les interstices à s'approprier dans un contexte où, tant du côté des pouvoirs publics que de celui des médias ou de la sphère académique, les discours et pratiques qui décrivent l'appropriation de certaines portions d'espaces par des commerçants informels sont considérés comme des formes de privatisation de l'espace public liées à un prétendu « recul de la citoyenneté » [Gomes P. da Costa, 2007]. Selon ces conceptions, la citoyenneté se trouve, elle aussi, soumise à la dualité qui prévaut à l'identification des marges, si bien qu'il existerait, dans le Brésil des grandes villes, différents niveaux de citoyens et, donc, d'accès à l'espace et à ses ressources. Serait-ce là un signe de formes discriminatoires persistantes et de la négation, par le sens commun, de la multiplicité et de la diversité des acteurs et des lieux qui font la ville ? [Ghorra-Gobin, 2001].

## Conclusion

*Derrière la palissade : la terreur d'un enfant de Rio*

Arrivée à hauteur de la palissade, véritable panneau publicitaire de l'entreprise Orla Rio, en face de l'hôtel Copacabana Palace, je remarque une voiture de la police militaire arrêtée. Derrière la palissade, sur le sable, des enfants des rues dorment. Un

policier les invective rudement et donne quelques coups de pieds pour activer le réveil et faire déguerpir le groupe. Un enfant a plus de mal que les autres à sortir du sommeil, le policier dégaine alors son arme, la pointe sur la tempe de l'enfant et lui crie de se bouger. L'enfant ouvre les yeux et reste muet de stupeur et des larmes se mettent à couler sur ses joues. Il se lève et s'enfuit, le policier regagne la voiture et rejoint son collègue resté au volant.

*Extrait du journal de terrain, C. Reginensi, avril 2005.*

Face à une telle scène, de plus en plus banalisée, on peut poursuivre son chemin et oublier. On peut aussi se demander comment parvenir à (sur)vivre dans un monde urbain où les inégalités sociales sont d'autant plus abruptes qu'elles s'inscrivent dans des espaces contigus. L'analyse des dynamiques urbaines à partir des marges permet d'observer la ville différemment, non pour oublier, mais pour observer les manières individuelles d'inventer la ville telle qu'elle est vécue [Agier, 1999, p. 160]. Les expériences interstitielles que nous avons évoquées laissent entrevoir de multiples résistances, souvent rendues opaques, voire invisibles. Dans le contexte de la métropole carioca, l'espace de la favela du Morro da Providência et celui du commerce de rue tendent à se reconfigurer en permanence, multipliant les interstices sociaux et spatiaux [Monnet, 2000].

Les interstices observés se construisent dans une ambivalence, dans le cadre de jeux avec la norme, en y adhérant ou encore en s'y référant. Trois types d'interstices peuvent ainsi être observés. Tout d'abord, les espaces intermédiaires situés aux franges de la juridiction : passerelles, angles de rues et lieux-frontières tels que la palissade ou le rebord du trottoir sur le front de mer de Copacabana. Ou encore les murs de l'entrée de la favela Morro da Providência, où sont apposés un plan des lieux et inscrits des extraits de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et l'immeuble de l'association des habitants de cette favela, qui a abrité les services municipaux et est aujourd'hui occupée par différentes structures aux objectifs souvent contradictoires : associations proposant une alternative au trafic de drogue et aux projets des pouvoirs publics, association d'habitants reconnue par la municipalité et pourtant souvent soupçonnée d'être cooptée par les narcotrafiquants. Lieux appropriés, détournés, ils laissent place à la complexité des jeux sociaux. Ensuite, les interstices de la formalité qui offrent des espaces et des actions empreints de tolérance, de permissivité ou d'inventivité mais aussi des formes de violence supposée ou réelle, de corruptions, de modes aux frontières floues telles celles qui s'observent dans les produits de contrefaçon, de contrebande et de trafic. Enfin, les interstices de la mobilité, à géométrie variable, qui mobilisent des flux (piétons, touristes et résidents sur le front de mer, acteurs divers de et hors de la favela) qui suggèrent des capacités d'adaptation, de détournement de la norme, des échanges construits sur des opportunités et sur des réseaux.

Dans les situations urbaines observées, ces types d'interstices se combinent souvent. Ils participent à complexifier et à remettre en cause les logiques selon lesquelles la ville se produit, forte de confrontations et de négociations avec les pouvoirs en place.

En adoptant cette manière d'observer la ville, nous soulignons l'obligation pour les acteurs de se référer à un ensemble normatif tout en sachant s'y soustraire. La

posture adoptée permet de décrire un processus récent, dans la métropole de Rio de Janeiro, par lequel la société dominante – constituée des pouvoirs publics et, dans une moindre mesure, de l'élite locale – tend « à utiliser, ou à s'annexer » ce qu'il perçoit de singulier, « de créatif dans la marge (...) en le faisant dans le sens de sa propre logique » [Corin, 1986]. Ce processus engage une réaction de certains acteurs, enclins à s'engager dans ce que E. Corin décrit comme « un jeu avec les marges », où la marginalité est utilisée comme une stratégie de résistance et « de survie face aux effets de la première marginalisation exogène » [*ibid.*]. Au travers de ce double mouvement, la marge est portée, revendiquée pour ce qu'elle contient de singulier et qui est susceptible d'être valorisé. Loin d'échapper au regard des pouvoirs dominants, les acteurs inscrits dans la marge demeurent dépendants de leur permissivité, résultant d'une incapacité de contrôle ou d'un intérêt à tolérer la déviance. La manœuvre oblige alors à une remise en cause permanente des stratégies, des modes d'organisation, des représentations d'eux-mêmes et de la ville, celle-ci leur permettant de s'insérer dans les espaces laissés libres qui comptent comme autant de fissures dans les systèmes de pouvoir urbains.

#### BIBLIOGRAPHIE

- AGIER M. [1999], *L'invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas*, Amsterdam, Éditions des Archives Contemporaines, 173 p.
- ALEXANDRE GARNER C. [2003], « Marges et confins, Borderlines and Borderlands », *Confluences XXIV*, Centre de Recherche Espaces/Écritures.
- BAUTÈS N. [2007], « Modalidades de visibilidade e contradições de uma política de requalificação urbana na favela Morro da Providência (Rio de Janeiro) », in M. Valença (dir.), *Globalização e marginalidade*, Natal, Ed. UFRN. UGI.
- CABRAL MARQUES GOMES F., CARVALHO PELEGRINO A.I., LIMA FERNANDES L., REGINENSI C. [2006], *Desigualdades e exclusão nas metrópoles brasileiras : alternativas para seu enfrentamento nas favelas do Rio de Janeiro*, Rio de Janeiro, Editora da Arco Íris, 144 p.
- CABRAL MARQUES GOMES F. [2005], « Habitação e questão social. Análise do caso brasileiro », *Scripta Nova. Revista electronica de geografia y ciencias sociales*, Barcelona, Universidad de Barcelona, vol. XI, n° 194 (26) <http://www.ub.es/geocrit/sn/sn194-26.htm>, 2005.
- CANTANHEDE A.T.M. de [2005], *Multidão e solidão na orla de Copacabana*, thèse (Doctorat en Aménagement Urbain et Régional) – UFRJ, Rio de Janeiro.
- PETCOU C. et alii [2005], *Interstices urbains temporaires, espaces interculturels en chantier, lieux de proximité*, Programme interdisciplinaire de recherche Art, Architecture et Paysage, RDS/ISCRA, 9 p.
- CORIN E. [1986], « Centralité des marges et dynamiques des centres », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 10, n° 2, p. 1-21.
- DOUGLAS M. [2001], *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte/Poche n° 104.
- GHORRA-GOBIN C. [2001], *Réinventer le sens de la ville. Les espaces publics à l'heure globale*, Paris, L'Harmattan, 266 p.
- GOMES P.C. DA COSTA [2007], *A condição urbana : ensaios de geopolítica da cidade*, Rio de Janeiro, Ed. José Olympio, 304 p.

- GRANOVETTER M. [2000], *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, Paris, Desclée de Brouwer.
- HATZFELD M. et H., RINGART N. [1998], *Quand la marge est créatrice. Les interstices urbains initiateurs d'emploi*, Paris, Éditions de l'Aube, série Sociétés, 160 p.
- KNAEBEL G. [1991], « Le rangement du résidu », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 53, p. 22-31.
- KNAUSS P. [2006], « Scaling down the monumental : how public art came to inspire community action in Rio de Janeiro », *Literature and Arts of the Americas*, vol. 39, n° 2, p. 173-187.
- JUNIOR J. [2003], *Da favela para o mundo. A historia do grupo cultural AfroReggae*, Rio de Janeiro, Editouro, 279 p.
- LAUTIER B. [2004], *L'économie informelle dans le tiers monde*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 121 p.
- MEISSONNIER J. [2006], « Marchands de rue à Istanbul. Présence urbaine d'une offre commerciale en perpétuelle recomposition spatiale », in *Les Dossiers de l'FEA*, n° 19, Institut Français d'Études Anatoliennes Georges Dumézil, 78 p.
- MONNET J. [2000], « L'identification de la ville », in J. Monnet et G. Capron, *L'urbanité dans les Amériques. Le processus d'identification socio-spatiale*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, coll. Villes et Territoires, p. 17-40.
- MONNET J. [2006], « Do vendedor ambulante ao cliente ambulante : um modelo teórico das relações entre o comércio da rua e a metropolização », in M de F. Cabral Marques Gomes (éd.), *Cidade, transformações no mundo do trabalho e políticas públicas. A questão do comércio ambulante em tempos de globalização*, Rio de Janeiro, DP&A Editora, p. 171-187.
- MORELLE M. (coord.) [2006], « Marges au cœur de la ville », *Revue Tiers Monde*, n° 185, Paris, Armand Colin, 240 p.
- PERALDI M. (éd.) [2001], *Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Paris, Maisonneuve et Larose, 361 p.
- REGINENSI C., CABRAL MARQUES GOMES F. [2006], in G. Capron, *Quand la ville se ferme. Quartiers résidentiels sécurisés*, Paris, Bréal, p. 113-186.
- REGINENSI C., CABRAL MARQUES GOMES F. [2007], « Vendeurs ambulants à Rio de Janeiro : expériences citadines et défis des pratiques urbaines », *Cybergéo*, n° 368, 19 mars, 30 p. [en ligne] <http://193.55.107.45/articles/368res.htm>.
- RHEIN C. [2005], « Territoire et exclusion : des mots de l'État-providence et des maux de la société civile », *Strates*, n° 9 [en ligne] <http://strates.revues.org/document613.html>.
- RÉMY J., VOYE L. [1992], *La ville : vers une nouvelle définition ?*, Paris, L'Harmattan.
- RONCAYOLO M. [1990], *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, Folio Essai.
- ROULLEAU-BERGER L. [2005], « La rue miroir des peurs sociales et des solidarités », in J. Brody (dir.), *La rue*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 91-99.
- SECRETARIA MUNICIPAL DE DESENVOLVIMENTO SOCIAL [1992], *Primeiro seminário sobre áreas favelizadas, política de urbanização e meio ambiente*, Propostas básicas e conclusões, Prefeitura da Cidade do Rio de Janeiro, 90 p.
- SIGNORELLI A., CANIGLIA C. [2007], « Une expérience didactique interdisciplinaire in progress », in R. de Vilanova, *Conjuguer la ville. Architecture, Anthropologie, Pédagogie*, Paris, L'harmattan, p. 133-149.
- SOARES GONÇALVES R. [2006], « La politique, le droit et les favelas de Rio de Janeiro : un bref regard historique », *Journal des anthropologues*, n° 104-105, Paris, MSH, p. 37-63.
- TARRIUS A. [1989], *L'anthropologie du mouvement*, Caen, Paradigme, 185 p.
- TARRIUS A. [1993], « Territoires circulatoires et espaces urbains », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 59-60, juin.



- TARRIUS A. [2002], *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Balland.
- TONNELAT S. [2003/2004], « Les interstices urbains », *Chimères*, n° 52, p. 135-155.
- VALLADARES L. [2006], *La favela d'un siècle à l'autre*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 230 p.
- VALLADARES L. [1987], « Études sur le logement au Brésil », *Cahiers du Brésil Contemporain*, n° 1.

# Les ensembles de logement géants de Mexico. Nouvelles formes de l'habitat social, cadres de vie et reformulations par les habitants

*Emilio Duhau\**, *Céline Jacquin\*\**

## Introduction

À la différence de ce que l'on observe dans les mégalofoles nord-américaines, où depuis les années 1930 les classes moyennes émigrèrent de la *inner city* en direction des *suburbs* résidentiels [Fishman, 1987], dans les villes mexicaines et en particulier dans la zone métropolitaine de la ville de Mexico (ZMCM)<sup>1</sup> l'habitat périphérique développé à partir des années 1950 était composé de façon dominante de quartiers irréguliers destinés aux classes populaires. D'autre part, malgré l'ampleur prise depuis les années 1980 par l'habitat périurbain insulaire pour les groupes aisés (petits condominiums et urbanisations fermées), près des trois-quarts de ces foyers habitaient encore en l'an 2000 dans la partie centrale de l'agglomération<sup>2</sup>.

L'expérience de la vie dans les périphéries, déterminée par le poids des carences urbaines et des grandes distances vers les lieux d'emploi et les équipements, a été et continue d'être la réalité des ménages défavorisés. Ceux-ci auto-construisent leur logement dans des quartiers irréguliers, ou dans une moindre mesure – s'ils bénéficient d'un emploi stable et légal –, optent pour un logement

---

\* Docteur en Urbanisme - Investigador Nacional du SNI-Conacyt, Professeur, Département de Sociologie, Universidad Autónoma Metropolitana, Azcapotzalco, Av. San Pablo 180, edificio C, 2do. Piso, Colonia Reynosa-Tamaulipas, Delegación Azcapotzalco, México, D.F. – erduhau@yahoo.com.mx.

\*\* Doctorante en Urbanisme, Université Paris-Est, LTMU-CNRS, Centre français d'Études Mexicaines et Centraméricaines, Sierra Leona 330, colonia Lomas de Chapultepec, CP 11000 México, D.F. – celija@gmail.com.

1. « Zona Metropolitana de la Ciudad de México » (ZMCM) se réfère à l'agglomération, composée du District Fédéral – capitale du Mexique, divisé en 16 délégations politiques (arrondissements) et dont la partie urbanisée est appelée « Ciudad de México » –, et de 28 municipalités de l'État de Mexico [Duhau, 2003].

2. Selon les résultats du recensement de 2000, 73,7 % des foyers de la ZMCM au revenu supérieur à 20 salaires minimum mensuels (smm) (soit 4,3 % du total des foyers) résidait à ce moment dans des juridictions centrales (délégations Cuauhtémoc, B. Juárez, V. Carranza, M. Hidalgo). À l'inverse, sur le total des foyers les plus pauvres – revenus inférieurs à 3 smm (42,9 % des foyers) –, 62,7 % résidait dans les juridictions périphériques [Duhau, 2003]. 1 smm équivaut à 1598,7 pesos en 2008 (94 euros – change du 15.03.2008).

d'intérêt social dans un grand ensemble, ou depuis quelques années dans un des nouveaux ensembles urbains périphériques.

Ni les quartiers irréguliers ni les ensembles de logement d'intérêt social ne constituent au Mexique une forme d'habitat marginal (socialement) stigmatisé. Ils représentent au contraire les deux principales options de formation d'un patrimoine pour la majorité des foyers. L'accès au logement même aux marges de la ville (la maison auto-construite comme le logement d'intérêt social) implique des carences sur des périodes plus ou moins longues, en termes d'accès aux infrastructures urbaines, aux équipements et aux services publics, mais permet paradoxalement une intégration à la ville.

Cet article cherche à explorer certains aspects de la vie aux marges de la ville, qui résulte d'une forme inédite d'habitat périphérique : les *conjuntos urbanos* ou « ensembles urbains » d'intérêt social, généralement localisés dans la lointaine périphérie, parfois dans des zones encore rurales.

### **L'habitat populaire, le logement d'intérêt social et l'étalement urbain**

L'aire urbaine de la ZMCM a atteint en l'an 2000 une superficie d'environ 140 000 hectares<sup>3</sup>. Les 93 % de l'actuelle zone urbaine se sont formés après 1930, *phase* dans laquelle les quartiers populaires, nés de l'urbanisation irrégulière, ont représenté une part importante. En l'an 2000, un peu plus de 53 % de la population de la ZMCM habitait dans ces quartiers, qui au moins dans leur étape de formation, étaient destinés à des foyers de bas revenus qui auto-construisaient<sup>4</sup> leur logement.

En 2000, la forme urbaine qui suivait ces quartiers, en terme de nombre d'habitants et de logements, étaient les grands ensembles d'intérêt social produits jusqu'au début des années 1990, et les nouveaux ensembles urbains, dans lesquels vivait 15 % de la population métropolitaine<sup>5</sup>. Les grands ensembles, produits entre le début des années 1970 et le milieu des années 1990, se composaient de logements dits « d'intérêt social », reposant sur le modèle de l'urbanisme fonctionnaliste tel que développé en France [Peillon, 2001 ; Tomas, Blanc, Bonilla, 2001] : barres et tours de haute densité (jusqu'à 400 habitants par hectare), parfois combinées avec des îlots de petites maisons en duplex, localisé dans les couronnes en phase d'urbanisation. Au Mexique, ces logements étaient par contre en accession à la propriété.

3. Système d'Information Géographique de l'Observatoire de la ZMCM (OCIM), Universidad Autónoma Metropolitana Azcapotzalco, Maestría en Planeación y Políticas Metropolitanas et Área de Sociología Urbana.

4. L'auto-construction se réfère au mode d'accès au sol urbain et au logement des groupes sociaux exclus du marché formel, qui il y a quelques décennies occupaient illégalement des terrains vides, en groupes et sous la protection de leaders politiques. La vente des terrains s'effectue aujourd'hui individuellement sur la base d'un marché foncier illégal. Les maisons sont construites par étapes au fur et à mesure de l'épargne des foyers, n'autorisant des conditions de vie satisfaisantes qu'au bout de longues années d'effort.

5. À la même date, 6,7 % de la population métropolitaine habitait dans la couronne urbanisée avant 1930 du District Fédéral ; 12,4 % dans d'anciens noyaux villageois incorporés ou en cours d'incorporation à l'agglomération ; 2,5 % dans d'anciens centres administratifs (*cabeceras conurbadas*) ; et 9,8 % dans des quartiers développés légalement après 1930 (estimations Duhau, OCIM, UAM-Azcapotzalco).

Le logement auto-construit dans les quartiers populaires et le logement d'intérêt social en grand ensemble, ont constitué pour les décennies passées les deux principales voies d'accès au logement pour la majorité des foyers : ceux dont le revenu ne dépasse pas les 5 smm<sup>6</sup>, qui représentaient 60,5 % de la population de la ZMCM en 2000 [Duhau, 2003]. Les trois-quarts des foyers considérés étaient propriétaires de leur logement. Ces deux modalités ont aussi constitué les principales modalités de l'expansion périphérique qui a suivi 1950 en ce qui concerne les quartiers populaires, et après les années 1970 pour les grands ensembles de logement social [Scheingart, 1989 ; Duhau, 1998].

### La nouvelle génération du logement social

L'aide publique mexicaine en matière de logement remonte aux années quarante. Elle était alors liée aux institutions de sécurité sociale, qui produisaient et administraient directement des ensembles de logements en location. À partir de 1972, les grands fonds sociaux pour le logement étaient créés<sup>7</sup>, qui amorçaient une période d'un peu plus de 20 ans de production de logement par l'État.

Les candidats à un logement d'intérêt social s'inscrivaient sur les listes d'attente des organismes publics, ou plus fréquemment faisaient leur demande au travers des syndicats professionnels. Un logement était reçu dans un grand ensemble pré-assigné, avec un crédit à taux très bas gérés par les organismes de fonds sociaux [García y Puebla, 1998]. L'absence de choix réel du logement, et la faible différence entre les remboursements du crédit et un loyer – en ce qui concerne les montants, les modalités et temporalités des paiements qui pouvaient s'étaler sur 30 ans –, faisaient que les bénéficiaires n'avaient souvent pas l'impression d'acquiescer une dette, mais celle de « recevoir » un logement. Alors que les acheteurs n'avaient prise ni sur la localisation ni sur l'environnement du logement, le sentiment de profit incitait à saisir ce qui apparaît encore aujourd'hui, sous ses nouvelles formes, comme un droit social incontournable.

La nouvelle forme du logement social résulte de la réforme récente des grands fonds sociaux, accompagnée de la simplification des démarches pour l'urbanisation du sol et la production de logements. À partir de la fin des années 1980 la politique mexicaine du logement a marqué un tournant vers la libéralisation du marché, orienté selon le discours officiel vers les plus pauvres. Les organismes publics n'ont progressivement plus joué qu'un rôle de tutelle, transformés au milieu des années 1990 en simples opérateurs financiers tandis que la participation des développeurs privés était fortement stimulée. Les entreprises de la construction prennent désormais en charge toutes les étapes liées à la production-

6. Smm = salaire minimum mensuel.

7. *Instituto Nacional del Fondo de la Vivienda para los Trabajadores (Infonavit)*, *Fondo de la Vivienda del Instituto de Seguridad y Servicios Sociales para los Trabajadores del Estado (Fovissste)* – tous deux financés par un apport patronal du 5 % des salaires –, et *Fondo de la Vivienda (Fovi)* financé sur la base de réserves bancaires.

programmation, construction, promotion, traitement direct des crédits en intermédiaire avec les organismes hypothécaires, et prestation de service aux habitants les premières années. La production est organisée en étapes, matérialisées dans l'espace par des « sections », pour permettre un flux tendu jusqu'à la commercialisation complète.

Le lotissement comme procédure de modification d'usage du sol a été parallèlement remplacé par la figure d'« ensemble urbain », qui implique de nouveaux procédés et formes urbaines. L'ensemble urbain est le résultat d'une forte uniformisation, planifié comme une opération financière plus que comme espace de vie. Son originalité provient en effet d'un processus de production massive et en série, sur des superficies de plus en plus vastes, avec des densités élevées – en moyenne 60 logements à l'hectare dans la ZMVM –, sous la modalité de très petits duplex dont seuls quelques prototypes sont répétés sans fin, et dotés d'une infrastructure urbaine minimale.

L'ampleur du phénomène est telle que l'on peut aujourd'hui parler de modalité dominante de l'urbanisation des périphéries, et d'un « modèle » pour les planificateurs : la prétention des grandes entreprises immobilières n'est pas de produire des « cellules intégrées à l'environnement urbain » – comme le prescrivaient les organismes pour le logement avant les réformes des années 1990 –, mais des unités urbaines autosuffisantes. Cette idée, soulignée par la publicité, suggère que les ensembles urbains apportent tous les éléments nécessaires à la vie quotidienne : écoles, administrations, marchés et centres commerciaux, espaces verts, etc., à l'exception de pôles d'emploi (détail qui n'est jamais précisé). Ces ensembles urbains, à la différence de la ville moderne, s'apparentent aux grands ensembles et aux condominiums de meilleur standing en ce qu'ils s'enferment à l'intérieur de murs. D'autre part, ce modèle promeut la « maison indépendante » à laquelle aspirent la majorité des ménages mexicains, qui est implicitement opposée au modèle d'habitat collectif représenté par le grand ensemble. Mais en même temps, les entreprises appliquent des plans qui généralisent le regroupement des « maisons indépendantes » à l'intérieur de rues fermées, à l'accès contrôlé et au mode de fonctionnement collectif. Enfin, la répartition des fonctions secondaires à l'intérieur de ces zones résidentielles relève d'un zoning, qui implique la concentration des locaux commerciaux en un même lieu, ne donnant une place que très limitée au commerce et aux services de proximité, un besoin pourtant élémentaires pour des familles faiblement motorisées. Il en résulte un développement systématique de ces fonctions sur un mode informel, à l'intérieur des logements et dans l'espace public, qui encourage une appropriation chaotique de l'espace, et la saturation des usages.

Ces zones d'habitat gigantesques instaurées comme des instruments de développement territorial, procèdent en réalité d'un « remplissage » territorial, en désarticulation totale d'avec l'espace urbain et contraignent les habitants à d'incessants va-et-vient sur des axes de communication saturés. L'absence de politique pour un développement économique local, et l'uniformité sociale aggravée par ces urbanisations, façonnent des zones dortoirs.

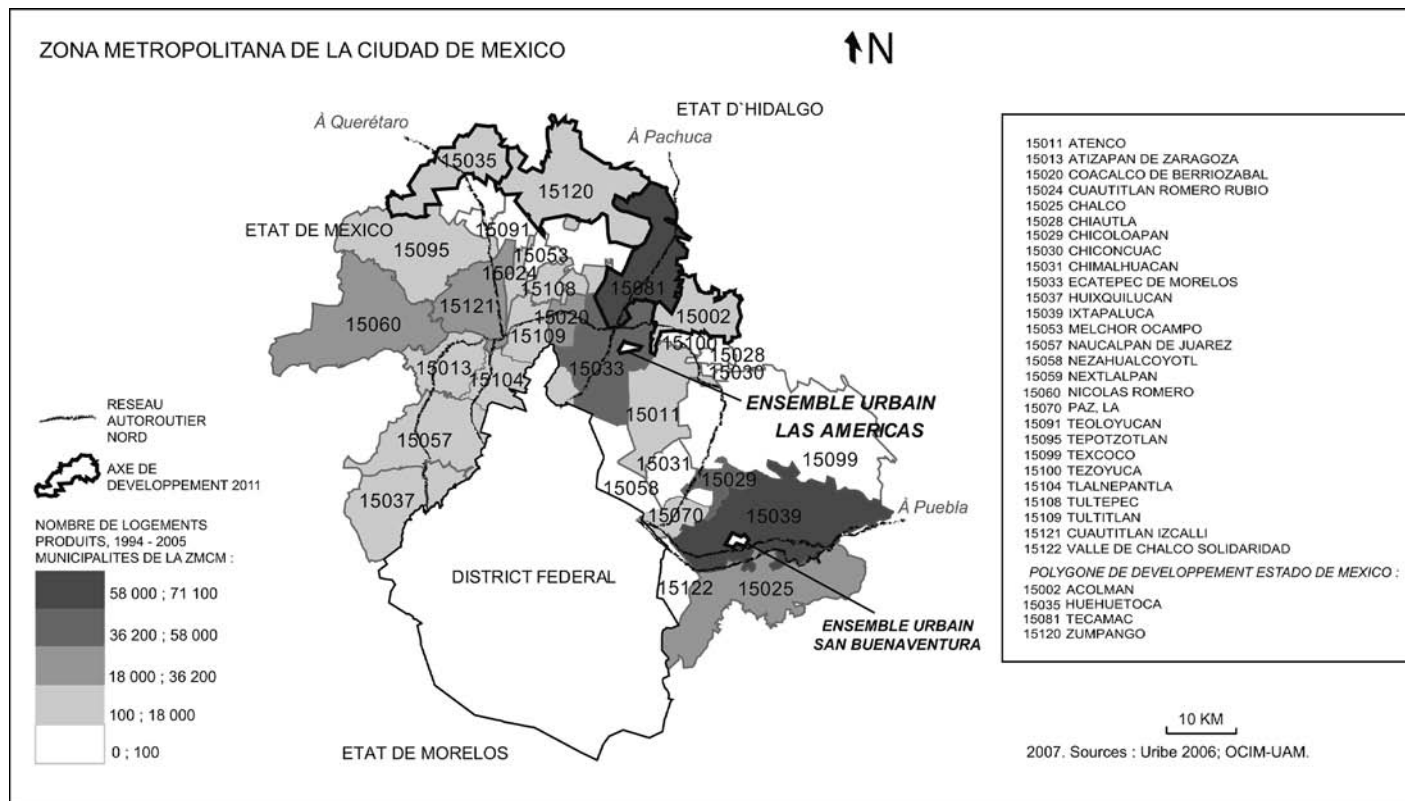


Fig. 1 – Production de logements dans la dernière décennie, et municipalités-cible dans la ZMCM

Les catégories de logement « d'intérêt social » et « populaire »<sup>8</sup> représentent la part la plus importante de cette production entre 1994 et 2005<sup>9</sup>. Durant cette période, 115 ensembles ont été autorisés dans les municipalités de la ZMCM, soit près de 6 300 hectares urbanisées et un total de 371 442 logements (3 230 logements par opération en moyenne). Certains ensembles dépassent aisément les 10 000 logements ; le plus dense atteint les 20 000 logements – San Buenaventura, Ixtapaluca –, et le plus étendu les 341 hectares – Las Américas, Ecatepec. Un rythme de production encore plus soutenu a été annoncé par le gouverneur de l'État de Mexico pour les cinq années à venir. L'objectif de 100 000 unités par an a été fixé pour la période de 2006 à 2011, en ciblant le nord de l'agglomération<sup>10</sup>. Cette modalité est présentée par le gouvernement fédéral comme l'instrument idoine pour contrebalancer la progression de l'urbanisation informelle et atténuer le déficit national en logement, tout en se substituant à la planification publique de la ville. L'atout avancé par les développeurs privés est une contribution légale et « planifiée » au territoire urbain, du fait de leur apport en terme de réseaux primaires (eau courante, égout, électricité, éclairage public). Ils apportent de plus aux municipalités des contingents de population imposable parfois comparables à celle de villes moyennes : jusqu'à 80 000 habitants dans l'ensemble San Buenaventura<sup>11</sup>.

Les réformes récentes, en simplifiant des démarches administratives concernant l'obtention des permis de construire, le zoning et l'accès au sol urbanisable, ont favorisé après 1995 la domination des très grands groupes immobiliers sur le marché du logement d'intérêt social. Ces groupes concentrent plus de la moitié de la production totale [Uribe Acevedo, 2006] ; ils opèrent sur tout le territoire national mais se concentrent sur des zones territoriales déterminées, où ils entrent en concurrence<sup>12</sup>. La place de ces acteurs sur le marché et leur flexibilité budgétaire leur donnent accès à de très grandes surfaces urbanisables, que la recherche de plus value oriente vers les municipalités les moins développées, et les plus à la marge de la ville centre. Dans la ZMCM, près de 85 % des logements produits en ensembles urbains entre 1994 et 2005, se concentrent dans seulement 9 municipalités<sup>13</sup>. Les

8. La typologie imposée aux développeurs distingue des catégories de logements selon leur surface habitable : « social progressif » (30 m<sup>2</sup> maximum avec possibilité d'agrandissement vertical) ; « populaire » (de 30 à 45 m<sup>2</sup>) ; « intérêt social » (de 45 à 55 m<sup>2</sup>) ; « moyen » (de 56 à 100 m<sup>2</sup>) ; « moyen haut » (de 100 à 200 m<sup>2</sup>) ; « résidentiel » (plus de 200 m<sup>2</sup>) ; et « mixte » (combine différentes catégories).

9. Dans les municipalités faisant partie de la ZMCM, les catégories de logement « intérêt social, populaire, social progressif, et mixte (composé presque toujours de ces dernières catégories) » représentent 92 % de la totalité des logements produits sous la forme d'ensemble urbain [Uribe Acevedo, 2006].

10. Le Programme de développement urbain régional (PEDU) de l'État de Mexico définissait pour la période 2000-2006 un polygone de développement au Nord-Est de l'agglomération, qui cible les municipalités où la ressource en eau est encore disponible, aux marges de l'agglomération : Huehuetoca, Zumpango, Tecamac, Acolman. Ces axes sont prolongés par le programme « Ciudades Bicentenario ».

11. Sur la base d'une moyenne de 4 habitants par logement dans le secteur social de la ZMCM.

12. Après la ZMCM et les villes proches (Cuernavaca, Toluca, Pachuca, Querétaro, Puebla), l'investissement cible les villes de la frontière Nord, l'agglomération de Monterrey, de Guadalajara, la zone hôtelière du Quintana Roo, et d'Acapulco.

13. Ces municipalités sont, dans l'ordre décroissant du nombre de logements produits : Tecamac, Ixtapaluca, Chicoloapan, Ecatepec, Coacalco, Nicolás Romero, Cuautitlán Izcalli, Chalco et Cuautitlán [Uribe Acevedo, 2006].

autorités municipales, avec des prérogatives très limitées en matière de planification, se retrouvent dépassées par ce pouvoir écrasant. Réunies au sein d'un organisme de représentation professionnel, la CANADEVI (*Cámara Nacional de la Industria del Desarrollo y Promoción de Vivienda*) s'érigent en acteur de taille face aux autorités municipales, régionales, et fédérales. Cette fédération regroupe un grand nombre des entreprises consacrées au développement d'ensembles urbains. Elle ouvre un dialogue avec les pouvoirs publics, au travers notamment du conseil d'administration de l'Infonavit, où elle participe activement à la définition des priorités et des politiques du logement. Les entreprises bénéficient en retour d'une information anticipée sur les futurs programmes, les projets publics d'infrastructure, et les quotas annuels de crédits aux acheteurs. Cette situation leur octroie un rôle déterminant dans le processus d'urbanisation de Mexico, souvent au mépris des normes en matière d'infrastructure, de salubrité, et d'environnement.

En reposant l'ensemble de leur production et la qualité des produits sur les prix des logements plafonnés par les crédits hypothécaires attribués par l'Infonavit et le Fovissste<sup>14</sup>, les entreprises ont peu à peu concentré l'offre sur le seul segment de marché solvable : les foyers au revenu supérieur à 4 smm. Le résultat est la consolidation des axes ségrégatifs qui ont marqué la croissance de l'agglomération, avec des populations plutôt modestes au Nord et à l'Est, et aisées à l'Ouest de l'agglomération. Les foyers au revenu irrégulier ou inférieur à 4 smm ont été ignorés du boom de la construction. On peut facilement imaginer vu la tendance expansive de ces opérations, que les acheteurs les plus démunis sont ceux qui se retrouvent le plus à la marge de l'agglomération.

### **Las Américas, le rêve de la propriété et l'illusion du confort**<sup>15</sup>

Toutes ces logiques se rencontrent dans un des spécimens les plus représentatifs en date : l'ensemble urbain Las Américas, qui réunit 13 000 logements sur 341 hectares. Il se situe en limite de l'agglomération mais profite de l'interstice urbain d'une importante friche industrielle situé au croisement de deux voies rapides. Bien que fortement saturées, ces voies lui concèdent une relativement bonne accessibilité par rapport à d'autres ensembles urbains de la même génération. Cette opération a réveillé de nombreuses réactions, la municipalité d'Ecatepec étant déjà la plus peuplée et parmi les plus denses de l'agglomération. Comme la plupart des municipalités agglomérées de l'État de Mexico, elle est en plus marquée par un fort déficit en infrastructure et équipement urbains, et une saturation des réseaux de drainage et d'approvisionnement en eau.

14. Le montant maximum des crédits est calculé en fonction du montant d'amortissement mensuel, limité à 30 % du salaire.

15. Les données concernant l'ensemble urbain Las Américas proviennent d'une observation et d'une enquête aux habitants (environ 100 questionnaires longs, 10 entretiens semi-structurés et 20 entretiens thématiques courts) [Jacquin, 2006] ; les données relatives à l'ensemble urbain San Buenaventura d'une recherche de la *Maestría en Planeación y Políticas Metropolitanas et Área de Sociología Urbana* de la UAM-Azcapotzalco en 1999 (300 enquêtes aux domiciles dans la première section) [Duhau, 1999].



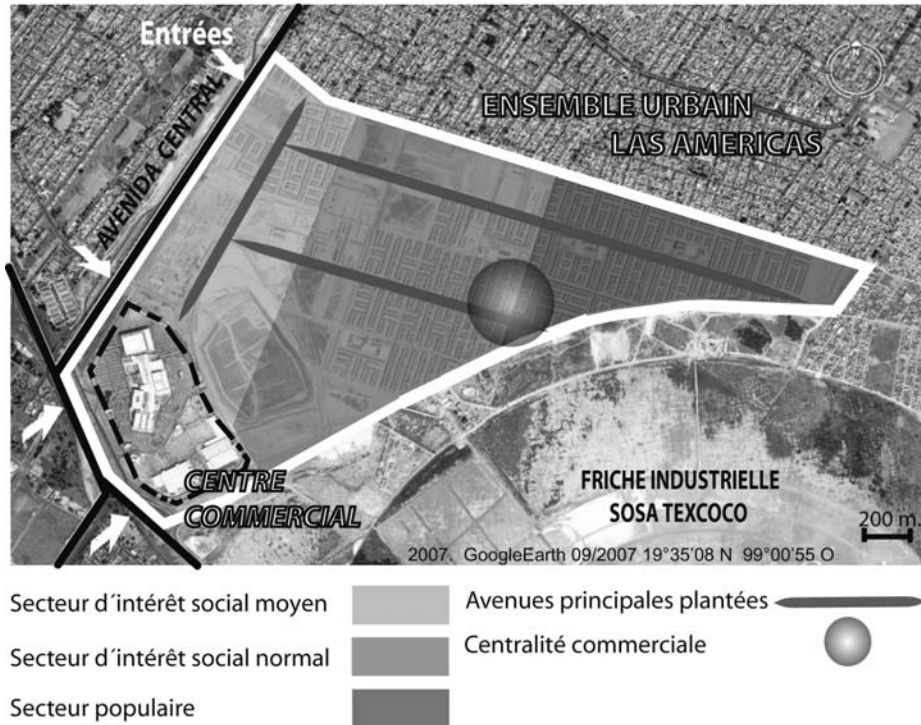


Fig. 2 – Schéma interne de l'ensemble urbain Las Américas

L'investissement crucial pour les familles que représente l'achat d'une maison, et plus encore dans un ensemble urbain de bonne apparence, s'accompagne de l'espoir de changer ses conditions de vie. L'attractivité de Las Américas a résidé dans la présence de symboles emblématiques de la classe moyenne mexicaine : le cloisonnement, l'exclusivité, et la privatisation de l'espace collectif. Une esthétique d'ensemble harmonieuse (perçue comme telle du fait de l'uniformité du paysage), à laquelle participe la nouveauté des lieux, feint une certaine distinction. Celle-ci provient d'une simple variation de façade sur le modèle de logement social conventionné reproduit dans tous les ensembles urbains : les logements d'intérêt social, populaire et moyen, avec un carré gazonné de 8 m<sup>2</sup> environ à l'avant des maisons, qui sert le plus souvent de stationnement. Comme ailleurs, le tracé alterne les rangées de maisons en combinant voies de desserte et rues en impasses clôturées de 20 à 45 maisons. Dans Las Américas, la « rue fermée » apparaît avec récurrence, dotée d'une guérite de surveillance à l'entrée (la mise en Œuvre du service reposant sur l'initiative des associations de propriétaires).

L'équipement de l'ensemble urbain consiste en un maigre tissu de locaux commerciaux, de quelques terrains de sport, écoles primaires, secondaires, et d'espaces verts. Dans les plus grands ensembles urbains des équipements complémentaires sont introduits ; à Las Américas : un petit hôpital public, une paroisse, un

lycée. Le mode de commercialisation sous forme d'étapes oblige les acheteurs à fonder leur choix sur plans et maquettes, et se fier à la bonne parole du développeur quant à l'infrastructure finale. Mais les ensembles urbains livrés respectent rarement le nombre et la qualité des équipements proposés au stade de la promotion<sup>16</sup>. Une illusion de confort dans l'espace public résidentiel est donnée par des voies plus larges que de coutume et des grandes perspectives résultant du plan orthogonal, que seul rompt un terre-plein central gazonné sur les deux avenues de transit intérieur. S'y ajoutent, au titre d'espaces verts, quelques ronds-points et autres angles de rue gazonnés. Il n'existe aucun espace permettant le développement d'activités collectives à part l'intérieur des rues fermées pour ses seuls résidents. Les très grandes distances produites par les îlots étalés sur quelque 200 m, et l'absence de transport collectif interne, réduisent radicalement l'accessibilité aux équipements intérieurs, finalement en nombre réduit et répartis en grappes.

Un des équipements semble malgré tout apporter satisfaction : il s'agit d'un grand centre commercial construit à côté de l'ensemble, la « Plaza Las Américas », qui a constitué un des principaux arguments de vente du développeur. Il propose des enseignes de prestige (Liverpool, Sears, Sanborn's) que l'on ne trouvait jusqu'alors que dans les zones plus aisées du Sud et de l'Ouest de l'agglomération. La réalisation de ce centre commercial participe du souhait des autorités locales de fixer une classe moyenne émergente dans cette partie de l'agglomération<sup>17</sup>. Ce centre commercial suscite la fierté des habitants, en marquant la différence entre leur espace de vie et d'autres ensembles urbains ; et en les distinguant localement de la municipalité d'Ecatepec, au profil très « populaire ». La Plaza constitue pour eux un élément d'ascension sociale, d'acceptation et de valorisation du lieu de vie en dépit des carences auxquelles ils se heurtent. Souvent mentionné comme un élément déterminant dans le choix des accédants, le centre commercial revient systématiquement dans leur discours pour tempérer leur perception négative des lieux et du développeur.

Les conditions de vie dans l'ensemble urbain subissent néanmoins une dégradation rapide. La mauvaise qualité des logements implique d'abord de nombreuses améliorations et transformations à la charge des habitants dès les premières années d'installation. Ceci sans compter qu'une grande partie d'entre eux continuent de vivre dans la promiscuité jusqu'à pouvoir agrandir la surface de départ. À certains égards, l'alternative que représentent ces petites maisons en ensemble urbain ne constitue pas une situation fondamentalement éloignée de celle qui s'offre traditionnellement aux classes populaires : l'auto-construction dans un quartier d'urbanisation irrégulière. En effet, dans les deux cas, le sens attribué au logement est celui d'une cellule qui se transforme au gré de l'évolution de la famille (nombre et âge des individus, formation de nouveaux ménages) et du degré d'ostentation que

16. Cf. observation du processus de vente de plusieurs ensembles urbains produits par Consorcio Ara et Casas Geo ; témoignages d'habitants de San Buenaventura (Ixtapaluca), Las Américas (Ecatepec) et Hacienda Cuautitlán (Cuautitlán Izcalli).

17. Voir l'entrevue avec le directeur du département de *Desarrollo Urbano* d'Ecatepec de l'ancienne équipe municipale : (2000-2003, phase de conceptualisation du projet).

permet l'épargne progressive ; de nouvelles pièces sont construites, parfois même des logements complets sur le même bâtiment en comblant tous les espaces libres au sol puis verticalement. Dans le cas du logement d'intérêt social en ensemble urbain, l'avantage est le bénéfice d'un certain confort au niveau du logement et ce dès l'installation, qui ne se gagne que lentement dans les quartiers d'auto-construction ; et d'un environnement que l'infrastructure et les services essentiels (connexion aux réseaux d'eau et d'électricité, voies asphaltées) rend fonctionnel, malgré un dysfonctionnement rapide.

La tendance des développeurs à ne remplir leurs engagements qu'à minima en ce qui concerne la dotation et l'achèvement des équipements et des installations, revient à déléguer les problèmes à venir sur les habitants et les futures équipes municipales. Cela s'illustre bien à Las Américas : les bâtiments et les installations techniques des premiers secteurs vendus présentent déjà des défauts liés aux caractéristiques du terrain (affaissement des constructions et remontée de sels et d'agents polluants par capillarité).

Aggravé par la quantité d'habitants et leur faible taux de motorisation<sup>18</sup>, le déficit en équipement de proximité limite fortement les pratiques quotidiennes. Le cloisonnement propre au tracé de l'ensemble urbain justifie par ailleurs un nombre réduit d'entrées, toutes situées dans le même secteur : aux abords du centre commercial, côtoyé par une section de catégorie légèrement supérieure au reste de l'ensemble (une dizaine de mètres carrés supplémentaires en largeur, qui permet un double espace de stationnement), aspect qui est utilisé par les habitants comme un élément de distinction sociale.

Cette répartition implique que les habitants du secteur le plus modeste (soit 75 % du total de logements), les moins motorisés, se trouvent être aussi les plus isolés des équipements internes, n'accèdent que difficilement à l'offre du centre commercial, et tirent donc peu parti de son effet de prestige. Au contraire, la pauvreté des équipements de proximité véhicule d'autres difficultés : les locaux commerciaux installés par le développeur, de même que les taxis qui se sont introduits peu à peu (irrégulièrement ou en lien avec la station du centre commercial), profitent pleinement de cette clientèle captive. Les taxis constituent pour beaucoup le seul moyen de déplacement à l'intérieur de l'ensemble urbain, et le seul moyen d'en sortir – un parcours à pieds depuis le fond vers les points de ralliement au système de transport métropolitain excède la demi-heure. Les tarifs appliqués sont majorés, jusqu'à atteindre le double de ceux pratiqués à l'extérieur.

### **De l'isolement à la centralité**

Si l'isolement touche l'ensemble des habitants de Las Américas, tous n'en font pas la même expérience. Le manque d'accessibilité s'exprime en terme de temps, de fatigue et de coût répercuté sur le budget familial, mais plus encore en terme

18. Selon les résultats des enquêtes réalisées dans San Buenaventura et Las Américas, respectivement 32 % et 27 % des chefs de famille utilisaient un véhicule particulier pour les déplacements vers le lieu d'emploi. 58,2 % des foyers de San Buenaventura ne possédait pas de véhicule.

d'expérience de la ville, contenue dans un espace-temps rigide. Plusieurs éléments entrent en compte dans la manière dont l'isolement est vécu, les comportements qui en découlent, et les alternatives développées.

### *Les figures de l'isolement*

L'origine géographique et l'expérience urbaine liée à la trajectoire des individus semblent jouer un rôle déterminant dans la perception de l'isolement et de la contrainte. Les habitants originaires d'Ecatepec ou d'une autre municipalité périphérique (soit respectivement 40 % et 20 % du total d'enquêtés [Jacquin, 2006]), témoignent d'une certaine capacité d'adaptation face à un milieu urbain déficitaire : mal connecté, pauvre en emploi, en infrastructures d'enseignement, de culture et de loisir, et où sont relevés de forts taux de délinquance. Ces habitants de la périphérie ont assimilé un mode de vie dont les faiblesses ne sont plus remises en cause.

Accéder à un logement dans ce contexte ne repose pas sur les mêmes critères que pour l'autre tiers des habitants de Las Américas, qui provient du District Fédéral. Pour les premiers, c'est une amélioration des « conditions de vie » qui est recherchée, reposant en particulier un changement de statut social, que symbolisent des éléments ostentatoires comme un paysage ordonné et propre, une sécurité apparente, l'anonymat et l'intimité que semble garantir l'autonomie des logements de plain-pied. La pauvreté fonctionnelle, et les grandes distances n'apparaissent dans leur cas ni spécifiques ni remarquables. Une plus grande valeur est donnée au logement en soi, et aux seuls éléments extérieurs qui participent à son ambiance. Les habitants provenant du District Fédéral, ont des aspirations à peu de choses semblables. Mais dans leur cas, un manque de calcul entre les conditions passées (richesse et accessibilité urbaine) et les conditions présentes, affecte fortement leur qualité de vie.

Le type d'activité, intimement lié au genre, représente un second élément distinctif dans le vécu du nouveau lieu de vie. Il détermine un rang dans la famille et un degré de légitimité dans l'usage des ressources du foyer. Le chef de famille est le plus souvent celui qui bénéficie du véhicule quand il y en a un, et qui fait libre emploi du budget familial au titre des déplacements ; les jeunes qui étudient en second lieu. Le conjoint et les enfants de jeune âge doivent ordinairement se satisfaire de ce qu'offre l'espace local : une dépense supplémentaire de leur part est souvent infondée. La réalité quotidienne et l'expérience urbaine des habitants des ensembles périphériques se composent alors en fonction de critères liés à l'origine sociale et géographique, à la composition du foyer, au genre, et à l'âge. La condition de femme au foyer ancre plus que tout autre dans l'espace local, où se recoupent toutes les limites caractéristiques de l'ensemble urbain, mais qui devient la référence spatiale pour la création et l'exploitation de ressources.

L'isolement prend des formes concrètes. Être confronté à un environnement inconnu conduit en premier lieu à un repli sur le foyer, que l'éloignement familial tend à accentuer. En effet, dans les quartiers populaires, on remarque couramment un lien familial dont la solidité détermine les pratiques. Chez les femmes en particu-

lier, ce lien encourage le partage des activités quotidiennes, comme le soin des enfants, une activité économique d'appoint, ou simplement se distraire avec d'autres membres de la famille élargie. Tout éloignement, imposé ici par le déménagement, semble motiver chaque fois que possible des stratégies de rapprochement au travers d'une mobilité quotidienne parfois ample dans la métropole. Une des conséquences de la difficulté de déplacement – en raison des proportions de l'ensemble urbain et de sa structure, mais aussi du coût des transports collectifs –, est un isolement plus durement vécu par les femmes, qui participe à la rupture des réseaux familiaux. Dans l'impossibilité de retrouver ces liens de confiance dans le nouvel environnement de vie, tout l'effort et le temps libre sont reportés sur le foyer, qui devient aussi le refuge du chef de famille dans son temps de repos. Ce dernier s'y enferme d'autant plus que la distance qu'il parcourt chaque jour est grande. La focalisation de tous les intérêts sur la maison s'exprime par un effort d'ostentation, à mi-chemin entre la mise en scène du statut social et la mise en Œuvre de la sécurité. Les éléments de décoration et de sécurité sont en effet développés parallèlement, et semblent se mêler dans une même perspective de résignation et d'adaptation à l'espace local. Les impasses fermées – et les maisons sur rue de desserte dans une moindre mesure – sont dotées de systèmes de sécurité dont le niveau est proportionnel aux moyens de ses habitants : fils barbelés, câbles électrifiés au sommet des grilles, interphones et systèmes d'ouverture automatique des portes, employé de surveillance. Plus le foyer prospère – processus que dévoilent les premiers travaux d'agrandissement des maisons –, plus les symboles de protection sont exhibés parallèlement à la décoration des façades, jardins et portails. Les femmes adoptent une attitude plus relâchée face à leur nouveau milieu, et « assument » plus facilement leur isolement quand elles sont capables d'une certaine surenchère.

De même, pour une grande partie des habitants, l'expérience de la collectivisation du cadre de vie entre en compte comme un paramètre négatif : les situations passées impliquaient la plupart du temps un certain degré de promiscuité – logement partagé avec des parents, ou appartement en immeuble loué dans un grand ensemble de la génération passée soumis à une gestion collective. Du fait de l'accès privatif de la « maison indépendante », les habitants espèrent au contraire n'avoir jamais affaire avec leurs voisins.

#### *Le commerce, un stimulant de la vie sociale*

Dès les premiers mois, la rencontre entre les difficultés économiques – préalables et/ou consécutives à l'emménagement – et le manque d'accessibilité aux fonctions urbaines, pousse finalement les habitants à développer des alternatives. Celles-ci ont un impact à la fois positif et négatif sur l'espace de vie collectif : le conflit qui oppose les éléments constitutifs du style de vie convoité et les nécessités du quotidien, provoque certaines ambiguïtés entre les pratiques et les représentations des habitants.

L'espace public de l'ensemble urbain se révèle inadapté à la forme de vie qui prolonge celle des quartiers populaires, d'où provient un grand nombre des habitants, où en est fait un usage intense, désordonné et spontané [Duhau, Giglia, 2004]. Les

éléments ornementaux de l'ensemble urbain, qui sont plus des artefacts voués à l'abandon que des éléments de confort durables, offrent finalement un potentiel directement exploité pour des usages privés (stationnement, annexion des espaces enherbés aux jardins privés, commerce), qui perpétuent des coutumes liées aux espaces de vie antérieurs. D'autre part, l'enjeu que représente la création d'une activité rémunératrice dans l'ensemble urbain s'impose rapidement pour une bonne partie des habitants – assignés à résidence ou bien soumis à une mobilité pendulaire pénible.

Les principales transformations de l'espace sont de nature commerciale. Un réseau dense de petits commerces et services informels se développe progressivement à proximité immédiate des habitations, au cœur et aux carrefours des îlots, dès les premiers mois d'existence de l'ensemble urbain. La rapidité de cette dynamique améliore sensiblement les conditions de vie des habitants. L'augmentation de l'offre commerciale tend à faire baisser les prix des produits d'usage courant, et à réduire certains aspects de l'isolement : la mobilisation des savoir-faire des habitants en tant que ressource encourage un développement diversifié de l'espace résidentiel, comme ce serait finalement le cas dans n'importe quel quartier populaire en processus de consolidation.

La localisation des commerces vise à la fois l'espace domestique et l'espace public, parfois leur transition.

– Dans le cas d'une activité qui ne requiert pas d'espace de vente<sup>19</sup>, une pancarte publicitaire est simplement affichée sur la façade, et les clients sont reçus dans le logement.

– L'activité peut occuper l'espace du jardin-stationnement, simplement équipé au moyen d'un établi, d'une bâche à même le sol, la grille du jardin pouvant faire office de support ou de présentoir. Une terrasse plus ou moins soignée peut aussi y être improvisée pour une activité de restauration. Le jardin est utilisé comme atelier ou espace de stockage.

– Une autre catégorie d'établissement occupe tout ou partie du rez-de-chaussée (salle et cuisine) du logement, dans une logique soit de comptoir, soit de boutique. Dans le premier cas l'espace de la fenêtre est aménagée en comptoir-vitrine pour l'exposition des marchandises. Dans le deuxième cas, la clientèle pénètre dans le logement comme dans une boutique classique. L'espace de jardin est utilisé ou non comme prolongement de l'espace commercial.

– Enfin, des étalages informels comme on en observe dans beaucoup de zones de la ville sont installés directement sur la voie publique, les terre-pleins, les carrefours.

Certaines rues fermées ont aussi subi la même évolution. Quand l'impasse n'a pas pu être clôturée (l'installation de la grille requérant l'organisation des habitants), ou bien dans la période où tous les logements ne sont pas encore occupés, les grilles sont restées ouvertes et des commerces sont apparus. Dans de nombreux cas, la rue de desserte sert de support publicitaire invitant à entrer dans l'impasse.

<sup>19</sup> Par exemple : la vente d'articles de tous types sur catalogue, de produits régionaux ou faits maison, et d'autres services domestiques [Jacquin, 2006].



De gauche à droite, de haut en bas : Services à l'intérieur du logement. Annonces de commerces dans une rue fermée. Rez-de-chaussée transformé en épicerie. Commerce dans l'espace public.

*Photo 1 – Configurations du commerce informel*

La prolifération du commerce répond à des processus de regroupement spatial. Par exemple, l'espace de trois rues au croisement d'un carrefour, situé dans un des premiers secteurs habités (celui de standing inférieur), a connu un développement commercial prospère. On peut l'expliquer par les fortes carences subies par ces primo-arrivants, d'abord encerclés de zones de vacance ou en processus de construction, et sans accès au transport. Les commerces ont d'abord visé l'approvisionnement quotidien, puis l'aménagement ou la finition des maisons, certains habitants profitant des travaux qu'ils réalisaient eux-mêmes chez eux pour offrir un service équivalent de maçonnerie, plomberie, ferronnerie ou jardinage. Ce développement a été tel qu'une centralité commerciale est apparue à l'endroit de ce carrefour, dont l'influence se propage dans les environs, de la rue de transit vers l'intérieur des îlots. Cette centralité se fait évidente en son centre névralgique : un rond-point où sont regroupés, en plus des locaux préétablis, un grand nombre d'établissements offrant une variété de produits supérieure à tous les autres secteurs de l'ensemble urbain. Dès lors, les habitants de tout l'ensemble urbain viennent s'y approvisionner. Ceci

inclut les habitants du secteur de logements de type supérieur, en dépit des principes qu'ils affirment à l'encontre du commerce informel, auquel ils vouent par ailleurs un véritable combat afin de préserver la sécurité et l'image de leur secteur.

C'est aussi à cet endroit que se concentrent les commerces de loisir et de restauration, qui profitent des importants flux de piétons les après-midi et fins de semaine, et que l'on observe que dans cette zone de Las Américas. Le commerce informel constitue une alternative pour une clientèle qui n'a pas accès (ni physiquement ni financièrement) au centre commercial. Les restaurants et fast-food du centre commercial en viennent à constituer un complément de l'offre de la rue pour des « sorties » plus occasionnelles. On observe dans ces rues une réelle convivialité et l'apparition de relations de confiance entre commerçants et clients, ainsi qu'entre voisins. Le témoignage d'un commerçant glacier exerçant dans sa maison le démontre : « Parfois les gens me payent après, ou je leur rends la monnaie la fois d'après, il n'y a aucun problème ici, on se fait confiance ». De manière très localisée, une vie de quartier est en train d'émerger, à laquelle semble contribuer la condition partagée de pionnier.

La transformation des logements en lieu d'activité – et à plus forte raison quand le commerce implique l'occupation d'un espace de stock et de production –, réduit l'espace vital des ménages. Mais on est aussi, paradoxalement, en présence d'une source de développement dont bénéficie la communauté entière : non seulement parce que les commerces apportent une solution aux besoins quotidiens, mais surtout grâce à l'apparition d'une économie locale qui permet d'atténuer certaines contraintes liées à l'isolement. Les ménages qui développent une activité améliorent leur propre économie, leur permettant ainsi de faire un choix entre celle-ci et l'emploi du chef de famille, et d'éviter la fatigue et le coût liés au transport quotidien.

L'existence d'un tissu commercial, formel ou informel, permet d'autre part l'animation d'un espace public aride et qui inspire l'insécurité. L'appropriation collective de l'espace à laquelle contribuent les commerces – par l'entrelacs des parcours et un surcroît de confiance dans l'espace public –, participe à le doter de repères et de lisibilité, et à intensifier le processus de sociabilité.

La rue, connotée négativement dans le milieu populaire, occupe ordinairement une place faible comme espace de sociabilité. Les femmes en particulier la reportent vers l'intérieur du foyer, opposant un filtre au tout-venant. Cette tradition isole dans la période qui suit l'installation dans l'ensemble urbain, mais participe aussi à consolider les relations qui passent ce seuil. Si l'activité de vente ne laisse pas d'ambiguïté quant au type et à la qualité des relations qui s'installent, les nombreuses formes sous lesquelles se manifeste ici l'activité commerciale estompent considérablement la frontière entre leur caractère personnel et impersonnel. Une forme commerciale des plus minimales et des plus répandues en donne l'exemple : il s'agit de la vente sur catalogue. Cette activité presque exclusivement féminine se caractérise par une grande flexibilité : sans espace de vente ni horaires établis, elle conduit au partage de l'espace domestique sous la forme de visites à caractère personnel, et qui dans bien des cas cimente une relation de camaraderie entre voisines. Ces commerçantes justifient la plupart du temps cette activité



comme un passe-temps et la source d'un revenu d'appoint, plus qu'une nécessité. La mise à profit de l'activité commerciale pour la construction d'un cercle de sociabilité est ici un mécanisme évident, qui s'applique à d'autres degrés, intentionnellement ou non, dans tous les autres dispositifs commerciaux.

## Conclusion

Les conditions de l'actuelle croissance périphérique de Mexico, dont la continuité à moyen terme est confirmée, semblent mener irrémédiablement à une forme urbaine insulaire et des modes de vie fragmentés. Ce modèle se diffuse dans de nombreuses parties du monde et en particulier en Amérique Latine, sous la forme d'urbanisations fermées greffées aux réseaux de voies rapides. Leur point commun était jusqu'à présent une orientation vers les populations aisées, en pleine possession de leurs moyens face aux aspects limitants de cette urbanisation autoségrégative [Capron, 2006 ; Janoschka, 2002]. Ces limites, parfaitement assumées économiquement, relèvent essentiellement d'une rupture spatiale avec l'espace urbain et ses centralités, des grandes distances qui en résultent, et d'un mode de gestion basé sur la propriété privée des biens et des espaces à usage collectif.

Les nouveaux ensembles urbains de la ZMCM s'établissent dans un contexte différent, mais s'inspirent du mode de vie évoqué par le premier modèle. Sans autre fondement que celui d'apporter quelques symboles d'ascension sociale (« maison indépendante », rue fermée, guérites de surveillance) et un remède par défaut aux problèmes de l'agglomération (rupture avec l'environnement urbain), certains éléments ont été ici combinés pour créer un nouvel instrument de « planification », qui permet du moins en apparence de supplanter la croissance chaotique de la ville. Les nouveaux ensembles urbains, fer de lance de l'actuelle politique du logement au Mexique, non seulement échouent dans ces principes, mais constituent des excroissances gigantesques qui interrogent sur le devenir des villes.

Les couches ciblées par ces ensembles urbains, à la différence de celles des urbanisations fermées observées dans d'autres pays, subissent de plein fouet les effets de l'urbanisme insulaire. Seules quelques adaptations de survie s'offrent à elles, qui ne remédient pas l'isolement mais permettent paradoxalement de retrouver des conditions de vie proches de celles des quartiers populaires. Une fois éprouvé le caractère illusoire du mode de vie auquel les habitants aspirent au travers de l'accession à la propriété, ceux-ci se voient dans la nécessité de recréer les éléments nécessaires à la vie quotidienne, et dont ils possèdent les références : en terme d'accès aux équipements et infrastructures d'usage courant, mais aussi aux fonctions urbaines porteuses de sociabilité. Les habitants de ces ensembles, dont Las Américas n'est qu'un exemple, ne bénéficient pas de la mobilité nécessaire pour accéder aux ressources de l'agglomération. Confrontés à la pauvreté urbaine, les seules stratégies possibles mènent à produire les ressources localement, de même que certains éléments de centralité en recourant à des procédés infor-

mels, qui paradoxalement concourent à améliorer la vie quotidienne de la majorité des habitants.

Aux constructions hors normes et aux appropriations abusives de l'espace public par les habitants, se joignent les malfaçons et les manquements des développeurs. Tout porte à croire qu'à partir d'un habitat au mode de production apparemment contrôlé, émerge une nouvelle modalité de la ville informelle.

### BIBLIOGRAPHIE

- CAPRON G. (dir.) [2006], *Quand la ville se ferme. Quartiers résidentiels sécurisés*, Paris, Bréal, coll. D'autre Part.
- DUHAU E. [2003], « División social del espacio metropolitano y movilidad residencial », *Papeles de Población*, año 9, n° 37, p. 114-134.
- DUHAU E. [1998], *Hábitat popular y política urbana*, México, M.A. Porrúa, UAM-A.
- DUHAU E., GIGLIA A. [2004], « Conflictos por el espacio y orden urbano », *Estudios Demográficos y Urbanos*, año 19, vol. 2, n° 56, p. 257-288.
- FISHMAN R. [1987], *Bourgeois Utopias. The Rise and Fall of Suburbia*, New York, Basic Books.
- GARCÍA B., PUEBLA C. [1998], « El Infonavit en el contexto de las políticas habitacionales », in M. Schteingart et B. Graizbord (coord.), *Vivienda y Vida Urbana en la Ciudad de México*, México, Colegio de México, p. 9-85.
- JACQUIN C. [2006] *Production et appropriation de l'espace public dans deux aires résidentielles périphériques de Mexico ; bilan et proposition pour une intervention participative*, mémoire de DESS en Urbanisme et Aménagement, IFU, Université de Paris 8.
- JANOSCHKA M. [2002], « El nuevo modelo de la ciudad latinoamericana : fragmentación y privatización », *EURE*, vol. 28, n° 85, décembre, p. 11-20.
- OBSERVATORIO DE LA CIUDAD DE MÉXICO [1996], *Escenarios Demográficos y Urbanos de la zona metropolitana de la ciudad de México, 1990-2010*, OCIM, México, multicopiado.
- PEILLON P. [2001], *Utopie et Désordre Urbains. Essai sur les grands-ensembles d'habitation*, La Tour D'Aigues, Éditions de l'Aube.
- PUEBLA C. [2002], *Del intervencionismo estatal a las estrategias facilitadoras. Cambios en la política de vivienda en México*, Mexico, Colegio de México.
- SCHTEINGART M. [1989], *Los productores del espacio habitable. Estado, empresa y sociedad en la Ciudad de México*, México, El Colegio de México.
- TOMAS F., BLANC J.-N., BONILLA M. [2003], *Les grands-ensembles une histoire que continue*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne.
- URIBE ACEVEDO J.G. [2006], *La producción formal de la ciudad con el modelo habitacional neoliberal*, mémoire de DEA en Aménagement et politiques urbaines, UAM-A, Mexico.
- Rapports d'activité présentés à la Bourse Mexicaine des Valeurs, des entreprises « Consorcio ARA », « Corporación GEO », et « Urbi, Desarrollos Urbanos, S.A. de CV », 2003, 2004 et 2005 [www.bmv.com.mx].



## Marginalité et inclusion urbaine à Medellín (Colombie) : un regard historique à partir des instruments de planification

*Juanita López-Peláez\*, Luis Fernando González\*\**

### Introduction

En 2004, a été inauguré sur le versant nord-est de Medellín un nouveau système de transport téléphérique, dénommé Metrocable, relié au système de transport métropolitain de la vallée d'Aburra. Ce dispositif est le premier, à l'échelle de l'Amérique Latine, qui ait réussi à s'adapter à la fois aux conditions topographiques du site et à la structure urbaine d'une des plus grandes zones de développement informel<sup>1</sup> où se concentre environ 40 % de la population urbaine qui, jusque-là avait été tenue à l'écart de toute politique publique. Cette initiative n'est pas isolée. Elle s'inscrit dans un programme qui tend aujourd'hui à être un véritable modèle d'intervention dans les quartiers informels : le Projet Urbain Intégral (PUI). Ce projet vise à rassembler un maximum d'interventions dans un même espace en déployant à la fois des travaux d'aménagement de voirie et d'espaces publics (parcs, places et boulevards) et des équipements éducatifs et de santé. En outre, il tente d'articuler les actions de toutes les instances de l'administration municipale autour de programmes sociaux, économiques et culturels. Le PUI, en tant que modèle de réaménagement urbain, commence aujourd'hui à être reproduit dans d'autres zones de même type, notamment dans le centre-ouest, où se construit une nouvelle ligne de Metrocable et où a été inauguré au cours de l'année 2007 le parc-bibliothèque San Javier.

---

\* Doctorante EHESS, études urbaines, jualanp@gmail.com. Cet article se base sur le travail de recherche doctorale de Juanita López-Peláez, mené sous la direction de M. Alain Musset, intitulé « Du risque géré au risque réel : gestion et représentations sociales des risques *dits* naturels à Medellín », à soutenir en octobre 2008. Recherche soutenue par la *Fundación Banco de la República de Colombia* et l'IFEA.

\*\* Professeur associé Universidad Nacional de Colombia sede Medellín, Escuela del Hábitat (Faculté d'Architecture) – lfgonzal@unal.edu.co.

1. Nous incluons sous cette forme les différents types d'autoproduction de l'habitat : lotissements clandestins (« lotissements pirates ») et invasions. Les premiers désignent la forme de production de l'habitat où il y a une transaction de vente, les propriétaires vendant les parcelles, sans prospection des réseaux et de services et sans approbation officielle. Les invasions, en revanche, résultent de l'appropriation de fait de terrains privés ou publics.

Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer l'impact de ces projets de grande ampleur sur l'organisation de ces espaces, le modèle PUI représente la dernière génération de programmes visant à contrôler la croissance de la ville informelle. Par ailleurs, il témoigne d'un véritable changement d'approche en matière de gestion des zones périphériques dont le développement a longtemps échappé au contrôle et aux priorités des pouvoirs publics. La mise en place de ce type de projet innovant est ainsi un point de départ pour mettre en perspective l'évolution des discours et des pratiques, et les défis auxquels doivent faire face les pouvoirs publics dans une ville représentative des problèmes urbains et sociaux que connaissent les villes andines de nos jours.

Cet article se divise en trois parties : dans une première partie seront exposés les dispositifs d'aménagement de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, qui comportent notamment les premières délimitations du périmètre urbain et les ébauches des plans régulateurs.

Dans une deuxième partie, nous analyserons la manière dont les pouvoirs publics ont géré l'explosion de la ville marginale. Les mesures d'éradication sont progressivement remplacées par des programmes de réhabilitation des quartiers informels. Néanmoins, cette évolution n'empêche pas la mise en œuvre de dispositifs visant à limiter la croissance dans les marges de la ville. Ceci se traduit par exemple, à Medellin, par la définition d'un « Cordon vert » périphérique, et par celle de « zones à risque » qui, nous le montrerons, mettent en évidence la spécificité du cas de Medellin.

La dernière partie, enfin, tâche d'analyser les programmes les plus récents de réhabilitation des quartiers mis en place à Medellin, qui sont des éléments structurants de la réorientation des politiques urbaines latino-américaines observées depuis les années 1980. Ces programmes visent à renforcer l'intégration de ces zones aux dynamiques urbaines formelles, à la lumière des nouveaux paradigmes de la gestion urbaine [Gouëset, 2006b ; Lulle, Le Bris, 2000] comme la prévention des risques, la planification participative et le développement durable.

### **Les premières tentatives de planification, la politique du périmètre urbain et le Plan régulateur**

À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, l'administration municipale de Medellin, en relation avec les élites patronales locales – qui jouaient un rôle très important dans les décisions de celle-ci [Botero Herrera, 1996] –, a tenté de formuler les premiers plans régulateurs.

Ces outils visaient à établir des réglementations dans le tracé des lotissements urbains et des voies, ceci permettant d'adapter la structure urbaine à l'augmentation de la population. Ces premières normes (le premier plan fut élaboré en 1890, le deuxième en 1913) se basaient sur les principes hygiéniques en vigueur dans les villes européennes qui privilégiaient la construction de parcs, la luminosité, la circulation, l'esthétique, ainsi que l'établissement de limites urbaines (González, 2005 ; Perfetti, 1996).

Dans la pratique, leur mise en place a été confrontée à de nombreux obstacles : manque de ressources financières de la municipalité pour acquérir les terrains et réaliser les expropriations nécessaires à l'élargissement de la voirie et à la construction des espaces publics [Perfetti, 1996] ; rivalités d'intérêts privés des mêmes élites prévalant sur l'intérêt général. Au XIX<sup>e</sup> siècle, Medellín était le principal pôle de commercialisation de l'or provenant de l'ensemble du département d'Antioquia<sup>2</sup>. Grâce à l'augmentation de la production de café et l'insertion du pays dans l'économie mondiale, la ville s'est affirmée en tant que centre commercial et politique de la région. Comme l'a expliqué Reyes [1996], l'accumulation de capital et l'expérience commerciale acquise ont généré un esprit de patronage et d'entreprise chez les classes commerçantes du département, conduisant à la diversification des investissements permettant d'initier le processus d'industrialisation du XX<sup>e</sup> siècle [Botero Herrera, 1996]. La transformation urbaine de Medellín au cours des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle s'explique ainsi largement par son affirmation en tant que ville industrielle, qui conduira également à produire une image de Medellín associée à la prospérité, à la modernité, et représentant un modèle de société « catholique et entreprenante ». Cette image, contestée par plusieurs auteurs à l'exemple de Reyes [1996], explique certainement la réaction tardive et peu adaptée des pouvoirs publics et des dirigeants aux changements spatiaux et démographiques opérés au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

Tab. 1 – Accroissement de la population de Medellín au cours du XX<sup>e</sup> siècle

| Année | Population | Taux d'accroissement |
|-------|------------|----------------------|
| 1930  | 129 100    | 0,50                 |
| 1940  | 185 000    | 0,43                 |
| 1950  | 340 470    | 0,84                 |
| 1960  | 464 780    | 0,37                 |
| 1970  | 1 016 780  | 1,19                 |
| 1980  | 1 451 760  | 0,43                 |
| 1990  | 1 554 000  | 0,07                 |
| 2000  | 2 052 230  | 0,32                 |

Source : Poveda [2006]

La croissance économique, forte demandeuse de main-d'œuvre, et l'apparition de services urbains ont en effet entraîné des migrations massives de population rurale<sup>3</sup>

2. Medellín est la capitale du département d'Antioquia depuis 1826. L'unité administrative de base est le *municipio* (équivalent de *commune*).

3. Ces flux migratoires des campagnes vers les villes se manifestent dans toutes les métropoles du pays, et dans tous les pays d'Amérique Latine, puis les décennies de 1960 et de 1970 connaissent les taux les plus forts de croissance démographique mais c'est l'accroissement naturel qui domine [Dureau *et alii*, 2006, p. 68].

(tab. 1). Jusqu'aux années 1950, faute de régulation effective, la trame urbaine a continué à s'étendre de manière anarchique au rythme de la forte activité immobilière qui a accompagné la demande de logement des classes ouvrières émergentes. Cette demande a été en partie absorbée par des promoteurs privés. Sous prétexte de transformer les sols ruraux en sols urbains, les promoteurs privés, par le biais de sociétés anonymes, ont acheté de grandes portions de terrain destinées à des lotissements massifs [Botero Herrera, 1996]. L'arrivée du train en 1914 et la construction du tramway dans les années 1920 ont contribué à accélérer le processus d'urbanisation en entraînant en même temps la densification et la consolidation de la trame intérieure et l'extension de la structure urbaine au-delà des limites fixées dans les premières ébauches de plans.

### *Le périmètre urbain*

En effet, une des stratégies de planification du début du siècle a été la définition du périmètre urbain comme instrument permettant de séparer l'aire urbaine de l'aire rurale de la commune. Le premier périmètre a été établi en 1905 par décision du Conseil Municipal. Cette mesure exclusivement administrative concernait la perception des impôts fonciers. Cependant, Naranjo et Villa (1997) soulignent que cette politique a eu non seulement des répercussions importantes dans le sentiment d'appartenance des habitants à la ville. Elle a aussi manifesté des fonctions de contrôle social et d'exclusion des quartiers considérés insalubres. Être à l'intérieur du périmètre signifiait avoir un meilleur accès aux équipements et aux services de la ville, et bénéficier d'une présence plus importante de l'Administration. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ce périmètre a été modifié six fois<sup>4</sup> (fig. 1), toujours avec des arguments administratifs (tarification des impôts, zonage et sectorisation)<sup>5</sup>.

Le périmètre de 1945 a intégré au sein de l'aire urbaine la quasi-totalité des quartiers qui s'étendaient dans la plaine alluviale de la rivière au milieu de la zone la plus large de la Vallée d'Aburra, qui correspond à la région métropolitaine (fig. 2). En 1963, une nouvelle extension du périmètre s'est avérée nécessaire en réponse à l'éclatement de la ville. L'arrêté déclarant une nouvelle sectorisation de Medellín, signifiait expressément que le nouveau périmètre devait nécessairement contrôler la croissance de la ville et freiner l'implantation de nouveaux secteurs qui tendaient à intégrer le territoire urbain<sup>6</sup>. Toutefois cette orientation ne s'est pas révélée très efficace : les secteurs informels ont continué à s'étendre sur les versants escarpés. L'effet attendu de cette politique était de restreindre la disponibilité de sol urbain afin d'augmenter sa valeur à l'intérieur du périmètre [Blaesser, 1981]. En reléguant la périphérie à un statut de sol semi-rural (et semi-urbain) aux conditions topographiques contraignantes, les marges se sont affirmées comme les terrains les plus appréciés par les familles à bas revenu, dynamisant le marché informel.

4. En 1912, 1916, 1921, 1928, 1934 et 1945.

5. Débats préalables aux décisions du Conseil Municipal (Archive historique de Medellín, tome 804 de 1945).

6. Décision du conseil municipal 52 de 1963.

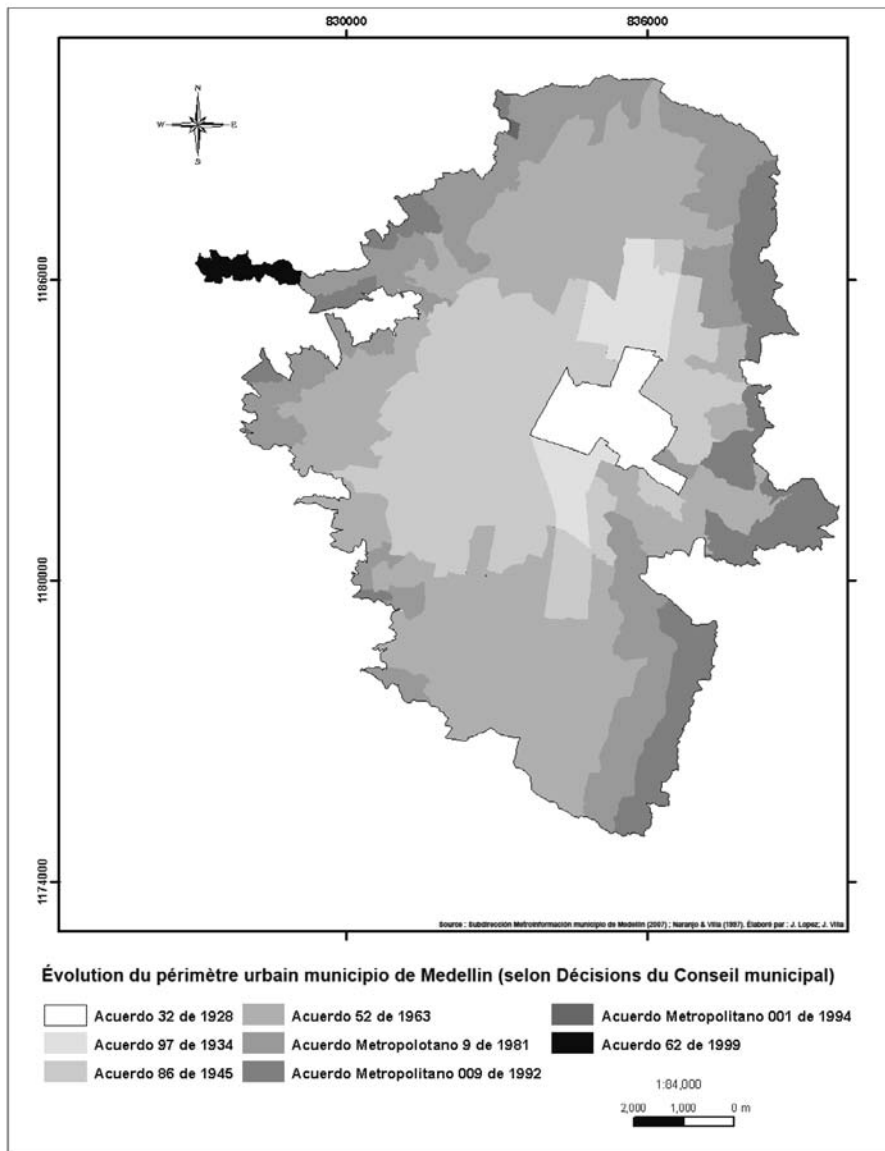


Fig. 1 – Évolution du périmètre urbain entre 1928 et 1999



Les extensions successives de l'espace déclaré urbain, en date de 1981, 1983, 1992, 1994 et 1999, marquent un changement débuté à partir des années 1980, que nous discuterons plus loin. Elles ont été décidées dans une perspective inclusive, avec l'objectif de faciliter la gestion administrative des parties de la ville qui demeuraient jusque-là dans une situation indéterminée, ni urbaine ni rurale qui, légalement, empêchait tout investissement public <sup>7</sup>.

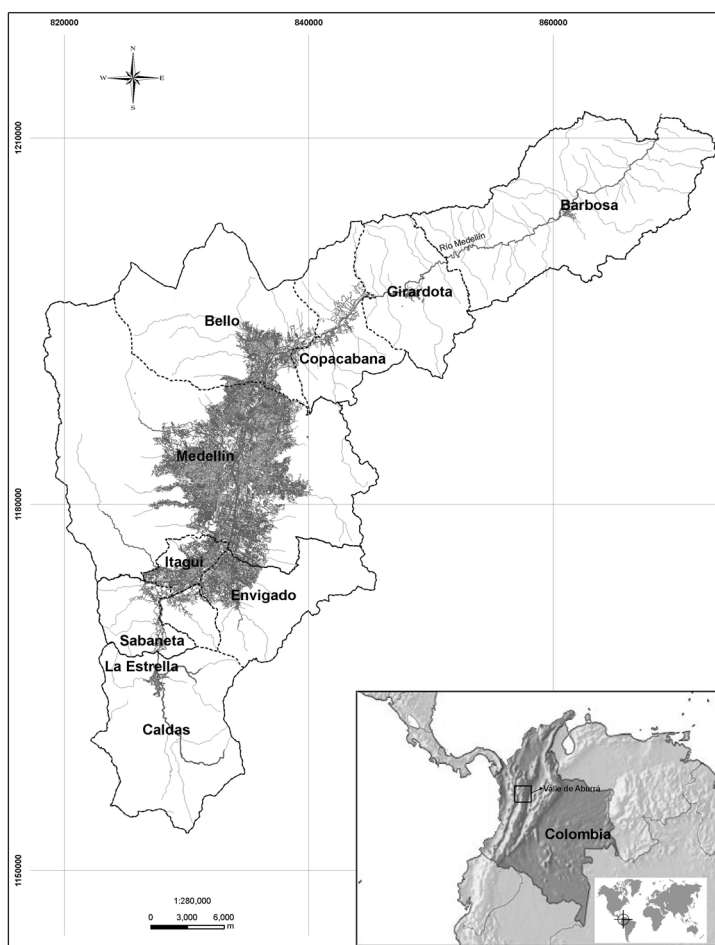


Fig. 2 – Localisation géographique de la Région métropolitaine de la Vallée d'Aburra – AMVA <sup>8</sup>

7. Acte 005 du Conseil métropolitain, 1992.

8. Unité administrative composée des 10 communes qui apparaissent sur la carte, dont la population est de 3 316 370 habitants, selon le dernier recensement national [DANE, 2005].

### *Le Plan Régulateur*

Dans la décennie de 1940, la croissance des principales villes du pays a conduit le gouvernement national à promulguer la Loi 88 de 1947 qui ordonnait aux communes l'élaboration d'un plan régulateur permettant de réorienter la planification de la ville construite et de planifier son développement futur. Ces plans ont été réalisés à la lumière des discours fonctionnalistes de l'époque, dont le but était d'exercer un contrôle social à travers un contrôle de l'espace rendu possible par un zonage précisant les usages de chaque zone de la ville [Lulle, Le Bris, 2000].

L'administration municipale a alors engagé les urbanistes P.L. Wiener et J.L. Sert<sup>9</sup> pour l'élaboration du Plan régulateur de la ville. Les éléments essentiels des programmes de *town planning* menés dans les villes latino-américaines par ces deux urbanistes, tel qu'ils l'ont eux-mêmes expliqué [Wiener, Sert, 1951, p. 6], comprenaient la délimitation des zones d'habitation, d'activité professionnelle, de loisir et de circulation. Ils ont introduit des éléments comme l'organisation en unités résidentielles adaptées à la topographie, rompant ainsi avec la logique du damier espagnol ; la hiérarchisation de la voirie comme élément d'aménagement urbain ; le renforcement des limites à l'expansion ; la réorganisation des centres-villes et le remplacement des centres coloniaux par des centres publics modernes. Le Plan Pilote de Medellín visait à consolider les interrelations régionales au moyen de la définition d'une « aire métropolitaine »<sup>10</sup> suivant l'axe de la rivière. Il prévoyait aussi un réseau de parcs linéaires suivant l'axe des ruisseaux qui sillonnent les versants afin de protéger les rives et d'éviter leur occupation. Ce plan envisageait enfin le développement d'un « Cordon vert » périphérique servant d'espace vert mais surtout de frein à l'expansion urbaine, ceci venant renforcer le périmètre normatif.

Dès 1950, Wiener et Sert dénonçaient l'action des promoteurs qui autrefois était socialement acceptée, en les traitant de spéculateurs fonciers (dénommés ensuite lotisseurs « pirates »). Par cette dénonciation, ils mettaient en lumière le phénomène de croissance informelle en direction de versants pentus détériorés par le déboisement, par l'usage inadéquat de leurs ruisseaux, transformés en égouts, occultés ou remblayés. Cette croissance sans contrôle en direction des versants, outre d'être en opposition avec la logique initiale de la ville, annonçait l'apparition de risques liés à l'érosion, à l'écoulement des eaux usées et au régime torrentiel des ruisseaux. Le Plan Régulateur devait ainsi minimiser ces effets et réorienter la croissance selon les principes d'une ville planifiée [Wiener, Sert, 1950].

Dans la pratique, l'application de ces modèles importés d'Europe sans égard pour les spécificités du terrain local, s'est heurtée à la dépendance économique, à la pauvreté et aux processus démographiques caractéristiques des villes latino-américaines [Gouëset, 2006b]. En outre, dans le cas de Medellín, après l'adoption du Plan Régulateur en 1951, le manque de ressources financières de l'administration locale et la situation d'instabilité politique dans laquelle était plongée la Colombie ont compliqué la

9. Ils ont réalisé parmi d'autres les plans de Cali et Tumaco en Colombie, Chimbote et Lima au Pérou.

10. Cette figure fut créée en 1980.

poursuite du travail autour du plan et limité sa mise en œuvre [Schnitter Castellanos, 2004]. À la fin des années 1970, la réalité urbaine ne correspondait pas du tout à la ville planifiée. Le plan avait en effet été dessiné pour une ville de 250 000 habitants en 1948 et projetait une population de 700 000 habitants en 50 ans, une projection largement dépassée en 25 ans, comme le montrent les chiffres du recensement. Le développement des secteurs informels vers les versants avait littéralement explosé.

En 1975, l'entité municipale chargée du logement social Corvide<sup>11</sup> a envisagé de mettre en place à plusieurs reprises un programme de fermes et de parcelles agricoles dans la frange semi-rurale, afin de limiter l'expansion et de mettre en place une zone de protection écologique. Ce projet, le « Cordon vert », a néanmoins très vite souffert d'un manque de moyens et de savoir-faire dans le domaine agricole, l'institution étant spécialisée dans la construction de logements sociaux [Contraloría General de Medellín, 1994, p. 25]. Il n'a donc jamais abouti. Les terrains acquis par Corvide au cours de cette période n'ont servi qu'à accroître le domaine public, beaucoup plus attractif au peuplement informel que les terrains privés généralement plus surveillés : en 1985, 220 Ha avaient été achetés dans le versant nord-est mais seulement 30 Ha avaient été effectivement destinés à des fermes, le reste ayant été envahi par l'habitat informel [Corvide, 1985]. Cette frange constitue actuellement les zones considérées « à risque ».

### Explosion de la ville marginale et discours publics

Le peuplement des versants s'est accéléré au cours des années 1950. Au phénomène des lotissements clandestins s'est ajoutée la multiplication des invasions dues à l'affluence de nouvelles vagues de population rurale migrante, chassée par la crise agraire : en 1974, selon une enquête officielle [Vélez Mejía, 1974], 75,4 % des familles qui habitaient les secteurs informels déclaraient avoir été contraintes de quitter les campagnes pour des raisons économiques, tandis que, contrairement aux idées reçues, seulement 2,7 % de cette population déclarait avoir fui suite à la Violence politique des années 1950. La vague de migrants des années 1960 et 1970 était constituée par des groupes très défavorisés qui parvenaient difficilement à s'intégrer au marché du travail industriel [Naranjo, 1992], ce qui coïncide avec la stagnation industrielle et le ralentissement de l'activité économique à l'échelle du pays [Palacios, Safford, 2002].

Aujourd'hui, la ville de Medellín se présente comme un espace urbain fortement segmenté : 47,13 % de la population appartient aux couches socioéconomiques les plus basses (1 et 2)<sup>12</sup> et habite majoritairement dans les quartiers d'origine

11. Corporation de logement et développement social (Corvide), qui a remplacé en 1975, « *Casitas de la Providencia* » première entité municipale chargée de la politique de logement social qui avait été créée en 1956. Corvide fut fusionné en 2002 avec la Direction municipale de développement social.

12. La « stratification socioéconomique » est l'instrument technique de planification et de focalisation de l'investissement public (tarification de services publics, subventions, etc.) selon des couches classifiées en fonction des caractéristiques de l'habitat. Les critères sont définis par le DANE (Département administratif national de statistiques). Au-delà de son caractère technique, son usage est très répandu dans le langage quotidien.

informelle des versants (fig. 3). Ces secteurs sont caractérisés par un énorme déficit en infrastructures de base (services publics, santé et éducation, espaces publics et récréatifs, transports) ainsi que par de fortes densités de population, par la prévalence de l'emploi informel, par des hauts indices d'insalubrité du logement, le manque de titres de propriété et la présence de groupes armés qui exercent un pouvoir sur ces territoires.

En outre, la confluence entre les caractéristiques topo-climatiques, les défauts de la gestion territoriale et la structure urbaine dérivée des processus de peuplement informel se traduisent dans de désastres socio-naturels liés à des glissements de terrain, à des inondations et à des crues subites. À ampleur variable, beaucoup de ces désastres « quotidiens » rentrent dans la catégorie des événements « mineurs » – par rapport aux seuils des grandes bases de données – dont les effets accumulés ont été signalés dans des travaux récents [La Red & OSSO, 2002 ; Marulanda, Cardona, 2006]. Il faut savoir que dans la période 1977-2006, les désastres « naturels » accumulés dans l'agglomération métropolitaine ont provoqué la mort de 917 personnes et on compte 31 637 sinistrés<sup>13</sup>.

Au cours des dernières années, l'affluence de populations venant s'installer en périphérie s'explique en partie par la recrudescence du conflit armé colombien qui a entraîné le déplacement forcé de plus de trois millions de personnes depuis 1995 dans tout le pays<sup>14</sup>. Compte tenu de la disparité des données selon les sources, entre 2000 et 2006, 86 461 chefs de ménage sont venus se déclarer en situation de déplacement à la *Personería* de Medellín<sup>15</sup> [Personería de Medellín, 2005, p. 54]. Ces familles viennent occuper les terrains les plus éloignés, sur la partie haute des versants, souvent dans des zones considérées « à risque non récupérable » (ZHNR) selon le Plan d'aménagement territorial en vigueur : sur les 29 176 ménages recensés habitant ces zones, 17,6 % sont des déplacés [Secretaria del medio ambiente *et alii*, 2005, p. 5, annexe 3].

Le regard des pouvoirs publics face à cette explosion est néanmoins passé par différentes étapes. Le premier rapport élaboré par l'administration municipale reconnaissant la problématique des lotisseurs pirates et des invasions a été présenté en 1958 par le Bureau du Plan Régulateur (devenu Département administratif de planification, DAP). On y rapportait l'existence de 54 lotissements distribués dans deux franges périphériques des deux cotés de la vallée (en dehors du périmètre en vigueur) ainsi que la dissémination des invasions [Mesa Velásquez, 1958]. Dans les années 1960, la gestion publique a privilégié l'éradication des invasions dans le centre ville. On retrouve aussi plusieurs diagnostics de la situation générale sans que ceux-ci se soldent par des mesures concrètes de contrôle ou par des réponses adaptées. L'idée selon laquelle le phénomène informel était transitoire prévalait

13. AMVA, base de données DesInventar, mai 2007.

14. Rapport CODHES – Pastoral Social ([www.acnur.org/pais/docs/1242](http://www.acnur.org/pais/docs/1242)), cette estimation est également citée dans le Rapport sur les droits de l'homme en Colombie de l'ONU (mars 2006).

15. Organisme municipal dépendant du Ministère public, chargé de veiller à la promotion et respect des droits de l'homme, la protection des intérêts collectifs et la surveillance des actions officielles selon la Loi nationale 136 de 1994.

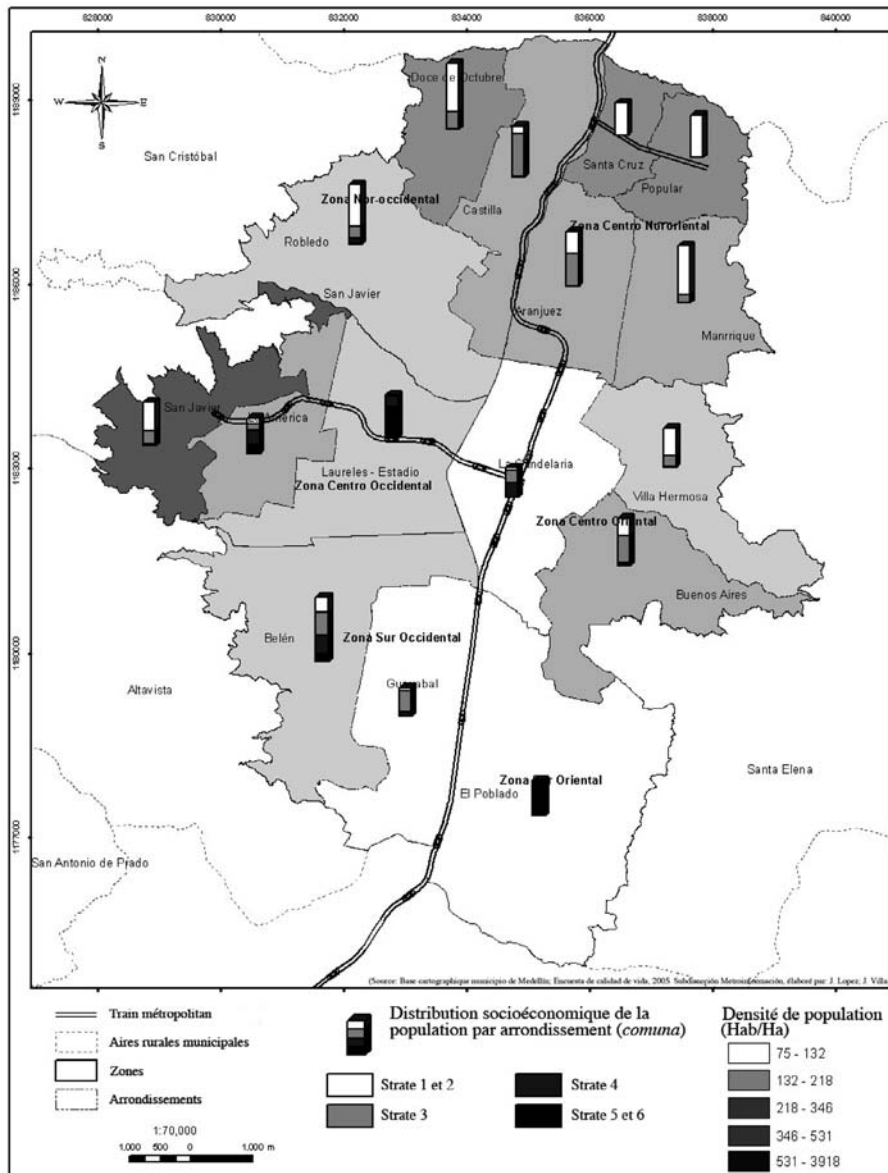


Fig. 3 – Distribution socioéconomique de la population et densité de population par arrondissement

encore dans l'imaginaire des planificateurs, des décideurs et des classes dominantes. La ville était censée reprendre la direction d'un progrès confortant l'image de la ville industrielle ordonnée, propre et dynamique qui avait prévalu jusque-là. En vue de quoi, l'expansion de l'informalité comme problème urbain auquel il fallait faire face a été sous-estimée, ses dynamiques et ses réalités ayant été exclues de l'idéal urbain. L'éradication des bidonvilles installés dans les aires centrales correspondait au besoin d'éliminer la criminalité, les menaces à la santé publique et les conflits que l'on associait aux migrants et qui mettaient en péril une supposée harmonie sociale [Jaramillo *et alii*, 2004]. Les mesures d'éradication étaient fondées également sur une vision charitable d'assistanat, orientée par les préceptes du catholicisme et du devoir chrétien. Cela peut être constaté dans les propos du rapport de 1958 : « l'éradication des bidonvilles appelle la compassion et la charité chrétiennes (...) Le contraste entre cette grande misère à tous yeux visible, avec le luxe de certaines classes (...) crée un environnement propice aux ressentiments sociaux » [Mesa Velásquez, 1958, p. S/P].

Entre 1961 et 1968, l'institution municipale chargée du logement social « *Casitas de la Providencia* »<sup>16</sup>, avec la participation des organismes privés et religieux, s'est spécialisée dans la construction de quartiers en périphérie permettant de loger les familles provenant des aires centrales évacuées (quartiers Santander et Villa del Socorro dans la zone nord-est) [Departamento administrativo de planeación, 1968]. Si cette mesure est parvenue à « libérer » le centre-ville de ces bidonvilles, elle a néanmoins eu des effets inattendus en périphérie où les invasions se sont intensifiées [Blaesser, 1981]. Le phénomène des invasions l'a peu à peu emporté sur les lotissements dits clandestins en raison de l'épuisement des grandes extensions propices aux lotissements, et de la promulgation de la Loi 66 de 1966 régulant les activités d'urbanisation et prévoyant des sanctions pénales pour les lotisseurs clandestins.

Les politiques d'éradication ont ainsi progressivement glissé vers des politiques de réhabilitation, axées initialement sur le raccordement aux services publics, puis sur des interventions dispersées à travers la construction d'ouvrages civils et de quelques équipements. En 1964 a été créé le Fonds attaché à l'Entreprise de services publics de Medellín (EPM)<sup>17</sup> dont l'objectif était la réhabilitation des quartiers qui ne disposaient d'aucune infrastructure de base. La restriction dans l'attribution de ces services aux lotissements clandestins avait été utilisée comme stratégie de contrôle. Le Fonds a eu une forte activité dans les années 1970. Entre 1966 et 1977, ont été mis en place 17 669 raccordements individuels d'égouts, 31 052 d'alimentation en eau potable et 65 210 raccordement d'électricité [Blaesser, 1981]. Ces infrastructures étaient considérées comme suffisantes, laissant pourtant de côté la précarité des logements, le manque d'intégration de ces quartiers à la structure urbaine et les conditions socio-économiques des populations. EPM a joué dès lors

16. Voir note 10.

17. Entreprise commerciale et industrielle de l'État d'ordre municipal chargé de la direction, administration et prestation des services municipaux d'énergie électrique, télécommunications, gaz, aqueduc et égouts, créée en 1955.

un rôle fondamental dans la légitimation et la consolidation des zones informelles à l'insu de la Direction de Planification, et par conséquent dans les conflits d'intérêts que provoque la gestion des zones d'habitat informel (photo 1). En effet, depuis la création d'un programme de contrôle de pertes liées aux connexions clandestines de EPM en 1989, l'extension des services publics, notamment d'électricité, répond plutôt aux priorités financières de cette entreprise qui a assumé une position beaucoup plus agressive vis-à-vis de l'incapacité de l'administration municipale de contrôler le territoire. Il faut noter qu'à la fin 2006, l'inventaire des installations individuelles d'électricité d'EPM comptait 626 835 logements. Or, l'inventaire de la Direction du cadastre municipal en comptait 486 507<sup>18</sup>.



*Photo 1 – Compteur d'électricité dans un logement localisé en zone considérée « à haut risque » (© J. López, mars 2006)*

Au cours des années 1970, on retrouve encore dans les rapports municipaux des propos exprimant la crainte de l'administration municipale pour que toute intervention publique soit interprétée comme une « claire acceptation des établissements humains sans contrôle » [Departamento administrativo de planeación, 1968, p. S/P]

---

18. Données Sous-direction de Metroinformation, mai 2007.

stimulant de nouvelles migrations. Cependant, ces années marquent un virage dans les politiques urbaines : l'attention auparavant portée sur la planification spatiale se déplace vers les conflits socio-économiques dérivés de l'amplification de l'habitat clandestin et spontané [Lulle, 2000 ; Massiris Cabeza, 2004]. Le phénomène urbain occupe ainsi une place centrale dans les politiques nationales, et les solutions visent la régularisation, la légalisation et le développement progressif des quartiers sur la base de critères plus adaptés « aux possibilités et aux ressources d'un pays pauvre » [Instituto de Crédito Territorial, 1995, p. 69]. En outre, la notion de planification environnementale et l'intérêt de réguler les ressources naturelles commence à prendre de l'importance [Massiris Cabeza, 2004]. Ces changements vont de pair avec la nécessité de renforcer l'autonomie municipale, les mécanismes de participation citoyenne. Le développement régional et l'organisation des aires métropolitaines occupent désormais une place centrale dans le débat politique et se matérialisent dans plusieurs dispositifs (Code de ressources naturelles 1974, Code sanitaire 1979, Loi de réforme urbaine 1989) [Martínez Muñoz, 2004].

Ces avancées fondamentales président à la mise en place de la démocratisation et de la décentralisation administrative qui ont marqué le tournant des années 1980 et 1990 en Amérique Latine [Gouëset, 2006a]. Ceci a entraîné en Colombie la proclamation de la Constitution de 1991, qui synthétise l'essentiel de ces deux changements. À la lumière de celle-ci, le renouvellement des politiques urbaines repose essentiellement sur l'introduction du concept d'aménagement du territoire (Loi 388 de développement territorial de 1997) conçu comme une politique de planification qui intègre des objectifs environnementaux, privilégiant à l'échelle locale la planification [Massiris Cabeza, 2004, p. 62]. Ces principes sont établis à l'échelle municipale dans un Plan d'aménagement du territoire (POT), dont un des objectifs est la prévention des risques socio-naturels.

#### *Zones à haut risque non-récupérables (ZHRNR)*

Nous arrivons ainsi à un autre instrument qui peut être entendu comme un des dispositifs de contrôle territorial mis en place par l'Administration municipale. En effet, dans le cas de Medellín, la problématique du risque socio-naturel a fortement conditionné la gestion publique des secteurs informels, avant même la promulgation des lois nationales. La délimitation des zones à risque dans la classification des usages du sol urbain découle des premiers programmes de réhabilitation des quartiers dans une perspective plus globale. Selon les critères d'évaluation géotechniques employés, ces zones représentaient des coûts estimés trop élevés en raison des difficultés d'extension des réseaux d'eau et d'assainissement dans des lieux de fortes pentes. De ce fait, elles ont été écartées de l'intervention publique.

Suite à la multiplication des désastres socio-naturels à partir des années 1980, l'Administration a promulgué en 1985 le Décret municipal 15 déclarant des « Zones à haut risque potentiel de désastres ». La définition initiale a progressivement été adaptée aux normes nationales et ces zones constituent actuellement les ZHRNR dans le POT. Elles ont varié en extension, mais les critères de définition et de gestion restent les mêmes :



Ce sont des zones urbaines ou rurales, pour la plupart habitées qui, étant donné leurs caractères topographiques (de pentes prononcées), hydrologiques, les processus d'instabilité géologique actifs ou latents qui les définissent ou, enfin, leur exposition à un aléa ou risque externe, sont très instables et dont le traitement pour leur récupération est très difficile (...) (POT, Décision du Conseil Municipal 62 de 1999, art. 95)

La norme municipale interdit ainsi dans ces zones tout type d'intervention publique (construction d'infrastructures, extension des services publics, programmes de régularisation et légalisation de titres de propriété, etc.). De même, elle exige que tous les habitants soient délogés et déplacés dans le cadre de programmes de logement social. Ces espaces doivent ensuite être transférés aux organismes environnementaux afin d'être reboisés avec « des espèces végétales endémiques ou exotiques » et transformées en aires de protection écologique.

Or, les ZHRNR présentent à l'heure actuelle différents degrés de consolidation, en fonction de l'autogestion des habitants et des interventions fractionnées et souvent contradictoires au regard de la norme des organismes étatiques et privés. Ces versants continuent à être la seule possibilité d'accès au logement pour de nombreuses personnes et la catégorie ZHRNR est entendue par la population de différentes manières selon ses perceptions de la ville et le profit qu'elle peut tirer des ambiguïtés de la gestion municipales.

L'actualisation du POT en 2006 a ouvert la possibilité pour les pouvoirs publics d'intervenir dans les ZHRNR dans des cas spécifiques : grands projets d'infrastructure (voies périphériques), projets stratégiques locaux ou régionaux, localisation de tours d'énergie, et en l'occurrence, structures de support du système de transport téléphérique. Ceci à condition que soient réalisées des études géologiques et géotechniques approuvées par les autorités environnementales. Ce changement est apparu suite à la construction du Metrocable en 2002.

La construction de la Bibliothèque Espagne (un des mégaprojets de l'Administration 2004-2007) implantée elle-aussi aux abords d'une ZHRNR dans le Cerro Santo Domingo Savio, s'est accompagnée de forts mouvements revendicatifs portés par les habitants du quartier, notamment illustrés dans des pancartes affichant : « Zones à haut risque ou zones à coût élevé ? », ou encore : « Zones à haut risque seulement pour les pauvres ? ». Ces interpellations dénonçaient l'évaluation et le zonage du risque, fondés sur le seul critère du coût d'intervention. L'implantation de la bibliothèque aux abords d'un secteur d'habitat spontané très consolidé censé être évacué, a renforcé chez les habitants l'ancrage à leur quartier. Ces phénomènes rendent compte de manière explicite des enjeux qui se jouent dans ces espaces, qui relèvent autant d'une exclusion que d'une sélection de leurs usages et les usagers.

Néanmoins, on observe en même temps un recours plus systématique à des solutions alternatives au délogement/relogement. La « récupération » de ces zones à risque se présente en effet dans certains cas comme une solution beaucoup plus adaptée aux réalités territoriales, à la volonté des habitants et à la capacité institutionnelle. Comme le souligne Lugo [2002], la relocalisation entraîne souvent un désarroi chez les populations déplacées. Par ailleurs, il est important de souligner que dans la période 1990-2000, 2 218 logements ont été produits

pour la relocalisation de familles vivant dans des zones à risque [López, sous presse], ce qui semble bien moindre par rapport aux 29 000 familles qui demeurent dans ces zones. Dans ce sens, malgré des réticences, on observe chez les planificateurs et décideurs une plus grande disposition à flexibiliser la norme et à considérer de plus en plus souvent la mise en œuvre de projets intégraux de réaménagement visant la réduction des risques.

### De l'extension des services publics aux Projets urbains intégraux

En 1987, un glissement de terrain dans le quartier spontané Villatina a provoqué la mort de 500 personnes et la destruction de 120 logements [Bustamante, 1987]. Par son envergure, cette catastrophe a marqué un autre tournant dans la gestion locale des secteurs spontanés. Jusqu'alors, la réhabilitation des quartiers se limitait, comme cela a déjà été mentionné, à des actions ponctuelles et dispersées, mais ne répondait pas à une véritable stratégie d'intervention et d'intégration de ces secteurs à la structure urbaine. Faisant suite au séisme de la ville de Popayán en 1983 (283 morts), et à l'explosion du volcan *Nevado del Ruiz* en 1985 (25 000 morts), la catastrophe de 1987 est survenue dans une période de grande mobilisation en Colombie à l'égard des risques dits naturels. Dans cette conjoncture, l'Administration municipale s'est vue contrainte, non sans atermoiements, de mettre en œuvre des stratégies de récupération des quartiers spontanés qui, au cours du temps, vont se perfectionner.

Projet saillant, le *Programa integral de mejoramiento de barrios subnormales (Primed)*<sup>19</sup>, élaboré avec la coopération de l'Agence allemande KFW et le PNUD, a été reconnu internationalement comme une expérience réussie de gestion urbaine. En effet, trois nouvelles dimensions ont été prises en compte dans la réhabilitation : la réduction du risque géologique ; le renforcement des organisations communautaires et de la planification participative ; la réhabilitation juridique (légalisation des titres de propriété), l'ensemble se basant sur une coordination inter institutionnelle voulue plus soutenue. Le Primed a également été formulé comme une réponse face à la crise liée à l'expansion du narcotrafic, qui avait conduit à une situation de violence extrême dans les zones informelles. Il visait la recomposition de la structure urbaine mais aussi du tissu social. Fait nouveau, les critères d'intervention ne se basaient pas sur la viabilité technique mais sur le degré d'intervention étatique s'attachant à élever le niveau des quartiers où elle avait été plus faible.

Une évaluation de cette intervention [Alcaldía de Medellín, 2006] estime que 51 000 habitants des versants nord-ouest, centre-ouest et centre-est de la ville ont directement bénéficié de l'augmentation de la couverture des services accompagnant ce programme et, en conséquence, d'une réduction de la vulnérabilité des lieux. En 1998, 4 048 logements avaient été améliorés et 3 299 propriétés légalisées. Selon l'évaluation, les interventions auraient généré chez les habitants un plus grand sentiment de sécurité et d'appartenance. Les fonctionnaires publics interrogés

19. Programme intégral d'amélioration des quartiers sous-intégrés.

s'accordent sur le fait que l'extension des ZHRNR s'est réduite de manière considérable entre 1992 et 1997, grâce aux investissements de récupération (Phase I du programme Primed). Or, le gouvernement municipal de la période 2001-2003 n'a pas engagé les financements nécessaires à l'exécution des ressources requises pour la Phase II, envisageant d'intervenir sur le versant nord-est. Malgré les résultats positifs du programme, sa continuité a été compromise par les vicissitudes politiques. De surcroît, son interruption a coïncidé avec l'aggravation du phénomène de déplacement forcé, l'année 2000 étant la plus critique [Jaramillo *et alii*, 2004], et les secteurs intervenus ont assisté à des dynamiques nouvelles de peuplement et de densification.

Au début des années 2000, l'Administration municipale a concentré la plupart de ses ressources dans la construction du Metrocable, conçu comme un projet de mobilité et d'articulation au Système métropolitain de transport des secteurs informels. Ce téléphérique traverse un couloir de 4 100 mètres au coeur du versant nord-est (photo 2). Aussi innovateur soit-il, la construction du câble ne stipulait pas la mise en place de programmes urbanistiques complémentaires. D'où l'idée, formulée par le gouvernement suivant (2004-2007) d'étendre l'intervention publique sur sa zone d'influence.

Il est possible de considérer que le PUI reprend les grandes lignes du Primed, dans la mesure où il s'agit d'une stratégie intégrale ayant pour objectif de concentrer



*Photo 2 – Cabines du Metrocable (© J. López, 2007)*

l'action publique sur une zone spécifique, tout en respectant les objectifs préalablement définis (coordination, planification participative, renforcement des réseaux sociaux). En revanche, le PUI a donné priorité à la création de grandes infrastructures et d'espaces publics, attribuant une place secondaire à l'amélioration et la régularisation de l'habitat. À côté des impacts positifs de cette intervention, la construction de bibliothèques, places, boulevards, centres sociaux et « parcs linéaux » a impliqué la démolition de 283 habitations et le relogement de ces familles dispersées dans différentes parties de la ville. Cette recomposition urbaine a par ailleurs eu des conséquences non envisagées, se traduisant par l'émergence d'une spéculation immobilière et par l'augmentation des coûts relatifs aux logements, aux impôts fonciers et aux services de base. Comme cela a déjà été observé dans d'autres pays d'Amérique Latine, le passage de l'*informalité* à la *formalité* urbaine par des projets de réaménagement contribue souvent à l'expulsion des populations les plus pauvres chassées par l'incapacité de faire face à l'augmentation des prix ou tentées de vendre leur terrain pour des sommes attractives [Dureau, 2006]. Nous avons déjà énoncé les réactions qu'a engendrées la construction de la bibliothèque Espagne (photo 3) vis-à-vis la définition des zones à risque, qu'illustrent bien les conflits d'intérêts qui en résultent.



Photo 3 – Bibliothèque España (PUI-Nororiental) (© J. López, 2007)

Un seul programme associé au PUI se démarque de cette vision trop centrée sur les infrastructures, intervenant non seulement sur l'habitat, mais aussi dans le cadre d'une approche traitant l'ensemble d'un micro-territoire : un petit quartier très précaire développé sur les rives d'une canalisation d'eaux usées. Dénommé « projet pilote de récupération environnementale et consolidation de l'habitat de la *quebrada* Juan Bobo », il envisage le réaménagement de l'ensemble du bassin sur le principe de la réduction du risque hydrologique et sanitaire, en mettant l'accent sur la rénovation des logements individuels et la régularisation foncière. Ce projet a par ailleurs permis d'introduire un élément fondamentalement nouveau dans les politiques urbaines colombiennes : la relocalisation *in situ* des familles situées en zone à risque, au travers de la construction de petits immeubles collectifs, avec le souci de les insérer au mieux dans leur environnement. Ceci représente un pas très significatif dans la conception des stratégies d'intervention publique, plus adaptées aux conditions géographiques inhérentes au site et aux processus de peuplement à l'œuvre. Ce projet traduit la prise en compte progressive par les pouvoirs publics des caractères singuliers de ces espaces informels, adaptant infrastructures et services aux trames urbaines et sociales existantes. Il s'oppose ainsi radicalement aux opérations de délogement engagés par le passé. Néanmoins, son impact reste encore trop ponctuel, et il reste à ce jour un exemple isolé au sein de la politique locale en matière de logement social.

4a



4c



4b



*Photos 4a (2005), 4b (2008) et 4c (2008) – Évolution du projet pilote Q. Juan Bobo : aménagement urbain et logements (© J. Portillo)*

## Conclusion

Cet article s'est attaché à présenter un panorama des approches municipales des zones d'habitat informel et de leur évolution depuis les années 1950. Dans les décennies 1960-1970, comme cela a été observé dans d'autres villes d'Amérique latine, ont été privilégiées des approches normatives. Celles-ci se traduisaient en outils et dispositifs ayant eu des difficultés à s'adapter aux réalités territoriales complexes. Ces politiques révèlent les limites des pouvoirs locaux longtemps nourris par l'espoir de résoudre trop rapidement les problèmes d'informalité. Leurs conséquences ont été marquées par l'accentuation des inégalités dans la ville et l'exclusion toujours plus soutenue des catégories les plus pauvres de la population. S'agissant d'un contexte géographique particulièrement contraignant, l'aggravation de la problématique des désastres socio-naturels dans les secteurs informels, depuis les années 1980, a conduit à un changement de perspective au profit d'approches plus globales. Les interventions ponctuelles ont progressivement glissé vers des interventions urbanistiques (amélioration des infrastructures et mise en place des services) tenant compte des risques encourus par les populations de ces quartiers.

En effet, le risque a été un élément central de ce changement. Sa définition est désormais un préalable à la mise en place de dispositifs de planification et d'intervention urbaines qui l'utilisent à la fois comme outil de régulation de processus informels et comme outil de préservation de l'environnement. Or, le peuplement des zones périphériques à haut risque constitue à ce jour la seule possibilité de satisfaire les besoins en logement d'un pourcentage très élevé de la population urbaine et rurale migrante. L'accélération régulière de l'expansion de l'habitat informel en zone à risque s'explique par l'absence d'une politique foncière au bénéfice du logement social dans des secteurs « sans risque » et, paradoxalement, par la position ambiguë des pouvoirs publics, mettant en place des infrastructures et des services publics dans des espaces n'étant pas destinés à l'habitat.

Malgré des avancées certaines en direction d'actions plus intégrées, les instruments de planification légitimés dans le cadre de pratiques de concertation entre les pouvoirs publics et les habitants demeurent insuffisants. Ces démarches, à condition de dépasser les effets d'annonce, devraient permettre de mettre davantage l'accent sur la multiplicité des perceptions et des représentations des différents acteurs, afin d'apporter des propositions plus adaptées aux besoins des habitants, et d'assurer la continuité des expériences réussies. Les tentatives de récupération intégrale de quartiers comme le Primed ou Juan Bobo sont dissimulées par de grands projets urbanistiques, plus visibles dans l'espace et dans les médias. Laboratoire d'intervention, le PUI – tout particulièrement le projet pilote Juan Bobo – devrait définir la ligne à suivre dans la gestion des zones à risque. Il est vrai que les formulations unilatérales qui ont marqué le passé, que ce soit à partir des conceptions politiques (dites d'assistanat, hygiénistes, ou charitables), exclusivement urbanistiques ou trop techniques, ont largement été dépassées dans les discours. Néanmoins, ces initiatives demeurent insuffisamment agencées pour que leur impact ait une réelle influence sur les politiques urbaines nationales.

## BIBLIOGRAPHIE

- ALCALDÍA DE MEDELLÍN [2006], *Informe de evaluación ex-post Primed. Informe de resultados presentado a la KFW, junio de 2003*, Medellín, Documento interno, Departamento administrativo de planeación.
- BLAESSER B.W. [1981], *Clandestin Development in Colombia : : The Pirate Housing Submarket of Medellin*, Chicago, Agency for Internacional Development.
- BOTERO HERRERA F. [1996], *Medellín 1890-1950 : : Historia urbana y juego de intereses*, Medellín, Editorial Universidad de Antioquia.
- BUSTAMANTE M. [1987], « Reconocimiento del deslizamiento ocurrido en el barrio Villatina de Medellín el 27 de septiembre de 1987 », *Boletín de vías, Universidad Nacional de Colombia Seccional Manizales*, vol. XIV, n° 62, p. 37-69.
- CONTRALORÍA GENERAL DE MEDELLÍN [1994], *La ciudad en que vivimos : : Estado de los recursos naturales y del ambiente*, Medellín.
- CORVIDE [1985], *Proyecto de tratamiento de la ladera nororiental. Informe de avance*, Medellín.
- DANE [2005], *Censo general 2005*, document récupéré le septembre 2007, de <http://www.dane.gov.co>.
- DEPARTAMENTO ADMINISTRATIVO DE PLANEACIÓN [1968], « Núcleos marginales y su rehabilitación », *VIII Congreso nacional de municipalidades*, Cucutá, février 1968.
- DEPARTAMENTO ADMINISTRATIVO DE PLANEACIÓN [1978], *Concepto sobre el estudio de la comuna nororiental presentado por la Universidad Nacional*, Medellín, Departamento de planeación física, Biblioteca de Planeación documento D6602.
- DUREAU F. [2006], « Produire la ville : des logements en grande partie auto-construits », in F. Dureau, V. Gouëset et É. Mesclier (éd.), *Géographies d'Amérique latine*, Rennes, PUR, p. 237-262.
- DUREAU F., MESCLIER É., GOUËSET V. [2006], « Les accélérations du XX<sup>e</sup> siècle : croissance démographique et dynamiques de peuplement », in F. Dureau, É. Mesclier et V. Gouëset (éd.), *Géographies de l'Amérique latine*, Rennes, PUR, p. 39-83.
- GONZÁLEZ L.F. [2005], *Medellín, arquitectura y ciudad 1870-1932 : Los orígenes y la transición a la modernidad*, Universidad Nacional de Colombia, p. 260.
- GOUËSET V. [2006a], « La décentralisation et la participation citoyenne ont-elles réellement modifié l'action publique locale ? Les enseignements du cas colombien », *L'ordinaire Latino-américain*, n° 204, p. 201-220.
- GOUËSET V. [2006b], « Les défis des politiques urbaines », in F. Dureau, V. Gouëset et É. Mesclier (éd.), *Géographies d'Amérique latine*, Rennes, PUR, p. 329-361.
- INSTITUTO DE CRÉDITO TERRITORIAL [1995], *Medio siglo de vivienda social en Colombia 1939-1989*, Santa Fe de Bogotá, Inurbe.
- JARAMILLO A.M., VILLA M.I., SÁNCHEZ L.A. [2004], *Miedo y desplazamiento : : Experiencias y percepciones*, Medellín, Corporación Región.
- LA\_RED & OSSO [2002], *Comparative analysis of disaster databases*, International Strategy for Disaster Reduction (ISDR), Document récupéré le 30 août 2007 de <http://www.desinventar.org/en/proyectos/lared/comparacion/index.html>.
- LÓPEZ J. [sous presse], « La gobernabilidad territorial en el manejo de los riesgos socio-naturales en Medellín », in E. Velázquez et H. Godard (éd.), *Gobernabilidad territorial en las ciudades andinas : : Organización y recomposiciones territoriales y socio-políticas*, Bogotá, Universidad Externado de Colombia, Instituto Francés de Estudios Andinos.
- LUGO H. [2002], « Razones para vivir en un barrio sostenible : Creando sentidos de ciudad en el barrio El Limonar », in *Planeación, participación y desarrollo*, Medellín, Corporación Región, Universidad Nacional, Fundación Social, p. 197-225.

- LULLE T. [2000], Bogotá : Les coûts du laisser-faire, in F. Dureau, V. Dupont, É. Lelièvre, J.-P. Lévy et T. Lulle (éd.), *Métropoles en mouvement*, Paris, Anthropos-Institut de recherche pour le développement, p. 343-350.
- LULLE T., LE BRIS É. [2000], « L'action publique à l'épreuve des pratiques », in F. Dureau, V. Dupont, É. Lelièvre, J.-P. Lévy et T. Lulle (éd.), *Métropoles en mouvement*, Paris, Anthropos-Institut de recherche pour le développement, p. 321-330.
- MARTÍNEZ MUÑOZ R. [2004], *Instrumentos de ordenamiento territorial y urbano : Conceptos, proceso legal y articulación*, Bogotá, Universidad Nacional de Colombia.
- MARULANDA M.C., CARDONA O.D. [2006], *Análisis del impacto de desastres menores y moderados a nivel local en Colombia, 71*, Document récupéré le 15 mai 2007, de [http://www.desinventar.org/sp/proyectos/articulos/An\\_impct\\_des\\_col/Analisis\\_Impacto\\_Desastres\\_Menores\\_en\\_Colombia.pdf](http://www.desinventar.org/sp/proyectos/articulos/An_impct_des_col/Analisis_Impacto_Desastres_Menores_en_Colombia.pdf).
- MASSIRIS CABEZA Á. [2004], *Ordenación del territorio en América Latina. Organización del territorio : Teorías, enfoques y tendencias*, Bogotá, Universidad Libre, p. 49-84.
- MESA VELÁSQUEZ J. [1958], *Estudio sobre barrios piratas en el municipio de Medellín*, Medellín, Oficina del plano regulador.
- NARANJO G. [1992], *Medellín en zonas*, Medellín, Corporación Región.
- NARANJO G., VILLA M.I. [1997], *Entre luces y sombras : Medellín, espacio y políticas urbanas*, Medellín, Corporación Región.
- PALACIOS M., SAFFORD F. [2002], *Colombia : País fragmentado, sociedad dividida*, Bogota, Grupo editorial Norma.
- PERFETTI V. [1996], « Tres proyectos para un deseo : La ilusión de una ciudad », in J.O. Melo (éd.), *La historia de Medellín*, Medellín, Compañía suramericana de seguros, p. 85-104.
- PERSONERÍA DE MEDELLÍN [2005], « Situación de los derechos humanos en Medellín », in Coordinación\_Colombia\_Europa\_Estados\_Unidos & Instituto\_Popular\_de\_Capacitación (éd.), *Que los árboles dejen ver el bosque, Derechos humanos en Antioquia, 2005*, Medellín, IPC.
- POVEDA G. [2006], « Demografía en Antioquia », in M. Hermelin (éd.), *Geografía de Antioquia*, Medellín, Fondo editorial universidad Eafit, Academia colombiana de ciencias, p. 197-210.
- REYES C. [1996], *La vida cotidiana en Medellín, 1890-1930*, Bogotá, Colcultura.
- SCHNITTER CASTELLANOS P. [2004], *Jose Luis Sert y Colombia : De la carta de Atenas a una carta del hábitat*, Medellín, Universidad Pontificia Bolivariana.
- SECRETARIA\_DEL\_MEDIO\_AMBIENTE, SIMPAD & CORANTIOQUIA [2005], *Identificación y caracterización socioeconómica y geotécnica de las zonas de alto riesgo no recuperables de Medellín y formulación del plan integral para la gestión del riesgo*, Medellín, Informe final Convenio 5724 de 2004 con el Cehap y la Universidad Eafit.
- VÉLEZ MEJÍA P. [1974], *Flujos migratorios a los núcleos de tugurios y factores físicos y socio-económicos que inciden en la formación y persistencia de este tipo de hábitat*, División de Planeación, Departamento de planeación social, p. 88.
- WIENER P.L., SERT J.L. [1950], « Informe del Plan Piloto », in J. Restrepo-Urbe (éd.), *Medellín : su origen, progreso y desarrollo*, Medellín, p. 350-366.
- WIENER P.L., SERT J.L. [1951], « Urbanisme en Amérique du Sud », *L'architecture d'aujourd'hui*, n° 33, p. 5-20.





## **Politiques urbaines, contestation et décentralisation Lotissement et représentations sociales au Burkina Faso<sup>1</sup>**

*Mathieu Hilgers\**

Ce texte souhaite fournir quelques éléments de réflexions à propos d'une question essentielle au moment où, en Afrique de l'Ouest, le processus de décentralisation progresse. Pourquoi, dans certaines villes moyennes, les individus et les groupes qui perdent des terres, des biens immobiliers ou doivent être déplacés contre leur gré et affirment être les victimes des opérations d'aménagements protestent parfois peu et, s'ils le font, rarement collectivement ? Cette question semble d'autant plus importante que si les études foncières sont, depuis de nombreuses années, parmi les sujets les plus discutés des sciences africanistes, force est de constater que malgré une pléthore de publications consacrées, aux abus de pouvoir, aux expulsions arbitraires, au népotisme et à la corruption, souvent au cœur des opérations de lotissement urbain, peu de travaux se sont intéressés de façon systématique à la souffrance sociale que de tels modes de gestion engendrent chez les populations les plus fragiles<sup>2</sup>. Les recherches se sont essentiellement concentrées sur le pluralisme normatif, les conflits, les stratégies, l'évolution du rapport à la terre et même celles qui traitent explicitement de la sécurisation foncière ou de l'organisation des chances de vie ne se consacrent pas précisément à cet aspect du problème. L'étude de ces souffrances sociales semble pourtant essentielle<sup>3</sup> : avec la prolifération de lotissements urbains,

---

1. Sur le plan empirique, ce texte s'appuie sur 232 entretiens réalisés à Koudougou, en outre, lors des nombreux séjours, passés dans la ville, un temps considérable a été consacré à des discussions autour de la gestion foncière. Pour chaque des étapes du lotissement, tous les groupes impliqués ont été rencontrés : architectes, propriétaires terriens, demandeurs, déguerpis, fonctionnaires, élus municipaux, procureur, autorités coutumières, vendeurs de parcelle etc. Les commissions sectorielles ont été suivies dans leur travail : phase d'attribution des parcelles, phase d'indication des lots, phase de règlement des litiges. Un temps important a été passé dans les bureaux municipaux pour discuter avec les fonctionnaires et observer comment s'opèrent le règlement des litiges dans cette enceinte. Les documents concernant la ville et les principaux titres de presses ont été dépouillés de manière systématique.

\* Anthropologue, chargé de Recherches FNRS, Laboratoire d'Anthropologie prospective, Université Catholique de Louvain – mathilgers@hotmail.com.

2. Mentionnons toutefois parmi des recherches récentes celle de Donald S. Moore [2005].

3. Par souffrance sociale, on entend la souffrance liée à la perception d'un individu ou d'un groupe qui se sent exclus, ou affaibli, au sein d'un ordre qu'il considère légitime et le fait que la construction subjective de cette souffrance est liée à des causes sociales. Il ne s'agit donc pas uniquement d'une misère liée à des conditions sociales mais aussi d'une misère liée à la position sociale d'un individu et à sa manière de vivre subjectivement cette position objective [Bourdieu, 1993 ; Renault, 2008].

elles se répandent et jouent un rôle important dans les rapports sociaux, dans la construction et l'évolution des représentations politiques. Intégrer cette dimension dans l'analyse des processus de lotissement, permet de jeter un regard neuf sur le domaine foncier et de rendre compte de manière relativement originale de certaines transformations liées à l'urbanisation.

D'emblée, il convient de restreindre l'objet de ce texte. La faiblesse de la contestation résulte de plusieurs phénomènes, parmi ceux-ci, le climat de corruption et de népotisme, l'histoire nationale et locale jouent un rôle important. Ces phénomènes tendent, dans une mesure plus ou moins grande selon les circonstances, à dissoudre ou renforcer les potentialités de revendications collectives. Ils ont fait l'objet de nombreux travaux, nous n'y reviendrons pas ici. On tentera plutôt d'établir la fécondité d'une analyse en termes de représentations sociales pour cerner les processus de contestations dans le cadre des opérations d'aménagements urbains. Pour cela, l'analyse prendra pour principal cadre empirique une opération menée dans une ville moyenne du Burkina Faso. Avant d'aborder l'examen des représentations sociales, il semble donc important de retracer brièvement le contexte dans lequel s'inscrit cet aménagement.

### **L'uniformité des politiques urbaines**

En Afrique de l'Ouest, depuis le début des années quatre-vingt dix, la tendance est à l'uniformisation des politiques urbaines tant au niveau des politiques publiques que de la stratégie des bailleurs. Il s'agit d'améliorer la productivité urbaine en favorisant la productivité économique et de lutter contre la pauvreté en rationalisant la gestion et en assainissant les villes. L'hypothèse commune à ces initiatives est que le développement dépend de la croissance économique. L'intérêt marqué pour les villes depuis cette période part d'un constat : elles sont des lieux de concentration de capitaux, d'hommes et de technologies de mieux en mieux connectés au monde. Le développement d'un pays passerait donc par le développement de ses villes car, selon ce raisonnement, croissance urbaine et croissance économique irait de pair. Au-delà des conditionnalités économiques, les institutions internationales ont progressivement imposé des conditionnalités politiques à l'obtention de l'aide. Le processus de décentralisation et de déconcentration administrative s'est étendu dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et affecte aujourd'hui bon nombre de villes moyennes. C'est dans ce contexte que les projets, « dits de « développement municipal », misant sur un désengagement de l'État, sur la déconcentration des pouvoirs techniques, voire sur la décentralisation administrative et budgétaire » émergent [Osmont, 1995, p. 17]. Formellement, le développement municipal est désormais conçu en étroite relation avec l'aménagement participatif de quartier et la coopération décentralisée. Il s'agit aussi de renforcer les structures administratives et techniques des nouvelles collectivités locales, de stimuler des activités économiques à grande échelle, de soutenir l'émergence de dynamiques participatives et de favoriser par l'éclosion d'une mobilisation citoyenne, la participation des populations à leur propre développement tout en

contournant, si possible, les administrations centrales de l'État. À travers ces transformations, la ville apparaît aux bailleurs comme le « laboratoire privilégié de l'apprentissage d'une participation démocratique à la vie publique, son échelle permettant aux citoyens de percevoir plus aisément le lien entre leur vote, les programmes publics et les services effectivement obtenus » [Venard, 1993, p. 26].

### Politique urbaine et décentralisation au Burkina Faso

La situation de la troisième ville du Burkina reflète parfaitement le contexte décrit ci-dessus. Deux ans après l'adoption des textes d'orientation de la décentralisation se tiennent, en 1995, les premières élections municipales et, simultanément, le gouvernement burkinabè conçoit un Programme de Développement des Villes Moyennes (PDVM) qui vise à renforcer les capacités techniques, financières et institutionnelles de dix agglomérations urbaines dont Koudougou<sup>4</sup>. L'objectif du PDVM est notamment de lutter contre l'attractivité des deux métropoles du pays en renforçant l'autonomie des autres centres urbains. Cette démarche s'inscrit dans le sillage des politiques menées par les institutions internationales, qui considèrent que le développement des centres secondaires est nécessaire pour lutter contre l'exode vers les grandes villes qui menacent, selon elles, la plupart des pays du Sud<sup>5</sup>.

L'un des buts du PDVM est de renforcer les infrastructures marchandes, lesquelles constitueraient la première condition à l'autonomie et au développement des petites villes et des villes moyennes. La planification rationnelle et l'organisation de l'espace bâti et de l'environnement naturel du territoire à gérer deviennent des priorités imposées par les bailleurs aux nouvelles autorités politiques. Le renforcement des capacités locales apparaît ainsi comme un point central de ces démarches. La perspective participative préconisée par les institutions internationales et par les agences de coopération est donc relayée au niveau des nouveaux pouvoirs locaux par la Commission Nationale de la Décentralisation qui rappelle, à travers le guide de la planification locale, que l'implication des populations locales est un « défi » imposé aux municipalités [1997, p. 6]. Il est clair que, même si elles dénie toute forme d'ingérence, ce « défi » est aussi celui des institutions internationales qui, à travers leurs nouvelles conditionnalités, encouragent un « ajustement politique » privilégiant l'instauration et la consolidation d'une dynamique démocratique [De Villers, 2003].

Depuis l'instauration du processus de décentralisation, le Burkina connaît un foisonnement d'opérations de lotissement. Pour les élus locaux, la politique

4. Pour une analyse générale et un historique de la décentralisation au Burkina Faso voir Laurent [1995], Laurent *et alii* [2004] et Sawadogo, Sebbara [2004].

5. Les démographes nuancent toutefois les tendances alarmistes de ces institutions et, par suite, l'effet des politiques qu'elles prônent [Beauchemin, Schoumaker, 2005]. Par rapport aux décennies entre les années 50 et 80, le continent est marqué par un ralentissement de la croissance urbaine. Au Burkina Faso, des études récentes soulignent une mutation des tendances migratoires à travers la réduction de l'émigration rurale et l'émergence d'une émigration urbaine [Beauchemin, Schoumaker, 2005]. Certains expliquent ce phénomène par l'augmentation de la pauvreté dans les villes, preuve s'il en est que leur croissance ne s'accompagne pas nécessairement de l'accroissement du bien-être [Beauchemin, 2005].

foncière est au cœur d'un choix essentiel. Nécessaire pour promouvoir les entités décentralisées, pour financer les communes et pour les développer en tenant compte d'une planification rationnelle, elle est aussi, un lieu stratégique de captation et d'accumulation des ressources financières, sociales et symboliques. Les transformations foncières fournissent l'occasion aux nouveaux élus d'élargir leur base électorale et de satisfaire leurs obligations clientélistes.

### Une opération pharaonique

Sur la scène officielle, dès 1998, le pouvoir municipal de Koudougou va consciencieusement mettre en œuvre les recommandations au cœur des nouvelles politiques de développement et entreprendre une opération visant à moderniser et rationaliser la gestion de l'espace. Cette opération accélère la mise en œuvre du changement de statut foncier proclamé 15 ans plus tôt et demeuré jusqu'alors essentiellement formel dans les villes moyennes. En effet, depuis l'adoption du code de juridiction foncière du 4 août 1984, l'ensemble des terres du pays ont été nationalisées et intégrées au domaine foncier national. Ces mesures prises lors de la révolution sankariste (1983-1987) visaient plusieurs objectifs, entre autres, un accès plus ouvert au foncier, l'apport de ressources pour l'État, la mise en valeur des terres disponibles, la levée des aspects juridiques qui ralentissaient les projets de réaménagements urbains et, enfin, condition nécessaire pour remplir les autres objectifs, l'érosion de la chefferie et du pouvoir coutumier jugé archaïque, contre-révolutionnaire et premier bénéficiaire des opérations de lotissement. Jusque-là, les textes relatifs à la propriété foncière avaient veillé à ne pas rompre totalement avec le système de pensée coutumier au sein duquel les chefs disposaient du droit d'attribuer des terres aux nouveaux arrivants dans une localité [Ganne, 1986 ; Marie, 1989 ; Jaglin, 1995]. En tentant de priver les « forces contre-révolutionnaires » de leurs privilèges terriens, le pouvoir sankariste a réduit leur importance politique<sup>6</sup>. Il a aussi mis en œuvre un nouveau mode de gestion et d'appropriation de l'espace. Dorénavant, la terre doit être légalement acquise pour devenir la possession des individus ou des groupes. Dans le sillage de cette réforme, la nationalisation des terres dote l'État de ressources monétaires, d'usufruits potentiels importants et permet d'étendre le processus de généralisation de la propriété privée introduit par la colonisation. Dans la balance du pluralisme juridique, cette profonde transformation renforce définitivement le poids du droit moderne face au droit traditionnel et accélère ainsi la transformation des mentalités foncières. Entreprise pour lutter contre la spéculation, la nationalisation des terres a comme conséquence de généraliser leur monétarisation. En entreprenant de « parcelliser » l'ensemble de la surface municipale en 1998, le maire et ses adjoints renforcent définitivement ce processus et contraignent les habitants non locataire à se doter d'un titre légal de propriété. Ils entament ainsi la plus grande opération de lotissement mené dans la commune.

6. Pour un exposé clair et introductif à l'évolution du pouvoir *moaga*, des premières conquêtes à la période sankariste, Savonnet-Guyot [1985 et 1986], sur la politique révolutionnaire en milieu urbain, Jaglin [1996].

Conformément à l'idéologie de la concertation et de la participation censée animée la décentralisation, les élus prétendent que des enquêtes locales ont permis d'établir, selon les vœux exprimés par la population, un ordre de priorité dans les opérations que doit mener le pouvoir municipal. Lors de ces enquêtes, les populations auraient multiplié les interpellations pour que tous les secteurs de la ville soient lotis. En réalité, aucun travail de consultation sérieux n'a été réalisé sur ce thème<sup>7</sup>. Aujourd'hui, la plupart des fonctionnaires et des politiciens de Koudougou laissent clairement entendre que l'opinion a été manipulée, canalisée et réinterprétée par la nouvelle élite locale. La dynamique participative est devenue une stratégie pour légitimer des initiatives auprès de l'assistance internationale, auprès du pouvoir central et, même, auprès des populations de la ville.

Au nom de la lutte contre la spéculation et l'engorgement foncier mais aussi sous le motif de renflouer les caisses de la commune et de développer la ville, il fut donc décidé de lotir l'intégralité de la surface municipale. Dès sa première phase, l'opération est menée dans l'illégalité. En principe, un plan d'aménagement proposé par la commune doit être étudié puis approuvé par le Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire. À Koudougou, l'autorité locale a évité les détours administratifs et a lancé de son libre chef une opération étendue sur neuf des dix secteurs de la ville. Les bureaux de géomètres ont dessiné un nouveau cadastre et dégagé sur papier un nombre de parcelles proportionnel à la surface à lotir. Le tracé a été réalisé sans considérer ni les variations du terrain (dénivellations, crevasses, sols) ni la répartition des habitats existants. Ainsi, lorsque les attributions débutent certains demandeurs obtiennent des parcelles sur des terrains accidentés, parfois non constructibles, d'autres sont contraints de déplacer leur maison d'une dizaine de mètres pour qu'elle soit située dans les limites de leur nouvelle parcelle. En raison des malversations et de la perte ou de la destruction de documents lors de protestations et d'incendies qui ont suivi l'assassinat d'un journaliste originaire de la ville, il est aujourd'hui impossible de connaître le nombre exact de lots dégagés. Lors d'une interview en 1999, le maire en fonction, annonce un total de 39 000 parcelles disponibles<sup>8</sup>, mais selon d'autres sources – fonctionnaires en charge du lotissement, directeur de l'établissement de développement communal de Koudougou, conseillers municipaux – ce chiffre fluctue entre 33 000 et 48 000 parcelles.

Les habitants doivent désormais posséder un titre légal de propriété pour chaque parcelle référencée dans le cadastre municipal. Les bâtiments situés sur deux parcelles du nouveau cadastre ou les bâtiments d'un individu situé sur une parcelle ne lui ayant pas été attribué sont en principe détruits. Pour obtenir l'une de ces parcelles, il faut être recensé puis acheter une carte dont le prix varie selon le statut du demandeur<sup>9</sup>. L'argent récolté par la vente de cartes a permis de financer les

7. Le rapport du plan de développement communal participatif, sur lequel devrait se fonder la synergie entre les aspirations de la population et l'action du pouvoir municipal, ne fut remis qu'en janvier 2003, cinq ans après le début de l'opération [Diarra, 2003].

8. Interview accordée au journal *Le Pays*, 1.04.1999.

9. Les résidents d'un secteur nouvellement loti paient 10 000 FCFA, les non-résidents paient 20 000 FCFA.

étapes du lotissement : tracé des plans, bornage des terres, attributions, opérations administratives. Une fois les terres loties et le recensement opéré, une commission procède aux attributions en suivant un ordre de priorité. En principe, les résidents chefs de famille sont les premiers attributaires, viennent ensuite les autres résidents et, enfin, les non-résidents. Les familles nombreuses sont prioritaires. Si deux individus voient subitement leur habitation, originellement située sur deux terrains distincts, fixée sur la même parcelle à cause du nouveau découpage urbain, selon la loi, c'est celui qui a fait l'investissement le plus important qui obtient le titre de propriété. Les plus prévoyants ont donc amélioré l'état de leur bâtiment avant le passage de la commission. D'autres, sans ressources financières, incapables d'investir mais pourtant présents depuis des générations, ont perdu leur terre.

Au début de l'opération, le pouvoir communal prétendait garantir l'obtention d'une parcelle à chaque demandeur. À cause de détournements et d'un manque de compétence administrative, il s'est très vite trouvé dans l'impossibilité de tous les satisfaire. La loi en vigueur, connue de tous les techniciens et de tous les conseillers municipaux rencontrés, stipule que chaque citoyen ne peut avoir qu'une seule parcelle dans un centre loti. Toutefois, au sein de chaque secteur, les différentes commissions ont laissé les habitants acheter plusieurs cartes. Dans tous les secteurs, la demande a été supérieure au nombre de parcelles disponibles. C'est d'autant plus problématique que le nombre exact de parcelles dégagées demeure inconnu. Outre la corruption, la situation actuelle résulte, en grande partie, de l'incompétence des agents municipaux. Fraîchement élus, subitement au cœur d'une entreprise de lotissement qui affecte la totalité de leur secteur, la plupart des conseillers se sont soudain retrouvés dans une position de *big man*. Certains d'entre eux, illettrés et sans aucune expérience administrative, ont vite été dépassés par la gestion d'une opération qui exigeait des compétences qu'ils ne possédaient pas<sup>10</sup>. Malgré cela, bon nombre se sont imposés comme des points de passage obligés pour l'obtention d'une parcelle. Pour maintenir leur nouveau statut, ils devaient être capables de rendre des services. L'envie de bien faire et d'être à la hauteur de leur nouvelle position a augmenté la disproportion entre le nombre de parcelles disponibles et le nombre de demandeurs. Le nombre de parcelles est aujourd'hui insuffisant pour englober une demande artificiellement élevée. L'absence de planification et la gestion personnalisée des demandes engendrent une confusion qui est à la source de nombreux conflits. Selon les habitants, les affaires de corruption n'ont jamais été aussi nombreuses dans la ville.

Aujourd'hui, à Koudougou, toute personne qui a cotisé, c'est-à-dire presque chaque habitant de la ville, a subi des dommages. La plupart des demandeurs ont obtenu un nombre de parcelles inférieur au nombre de cartes achetées et ne seront pas remboursés. Certains résidents n'ont obtenu aucune attribution et attendent d'être délogés. D'autres occupent une parcelle déjà attribuée, un terrain destiné à devenir une zone administrative, une réserve ou une voie de circulation, ils doivent quitter leur domicile. Ces « déguerpis » sont parfois envoyés au-delà des zones

10. À Koudougou, 10 conseillers des 30 conseillers élus en 2000 étaient analphabètes [Sebahara 2000].

peuplées, à plusieurs kilomètres du centre ville. Ils perdent tous leurs investissements antérieurs et s'installent sur un terrain vierge. Les réactions à ces situations sont parfois violentes. Dans certains secteurs, des bornes ont été déterrées pour empêcher la poursuite de l'opération et des conseillers municipaux ont parfois été agressés. Cependant, de telles protestations restent rares et ne signifient pas que les habitants s'opposent à la volonté d'aménager la ville : au contraire, l'urbanisation de celle-ci leur apparaît essentielle. On va voir que, sous certains aspects, les habitants de la ville se réapproprient les contraintes d'aménagement au point de les convertir en une aspiration à l'urbanisation de leur cadre vie [Hilgers 2007c]. Ceci explique en partie la faiblesse de l'opposition aux aménagements urbains.

### Urbanité et autochtonie

La perspective de développement impulsée par les institutions internationales repose sur bien plus qu'une simple corrélation entre espace et culture ou espace et développement. Elle part de l'idée d'un progrès universel qui résulterait de l'accumulation des richesses et de la croissance économique. Selon ce point de vue, façonné par un modèle unique à vocation universelle, l'intensification économique doit conduire au « développement ». Et, on l'a évoqué, les villes ont d'autant plus d'importance que les richesses seraient avant tout urbaines [Osmont, 1995, p. 16]. Traduite et réappropriée localement dans le cadre de la décentralisation, bricolée avec les conceptions endogènes, à Koudougou la représentation de l'urbanité s'ancre elle aussi dans une conception précise du développement social et de la modernité. Cette conception repose, plus ou moins implicitement, sur une lecture de l'histoire humaine et de la civilisation.

Dans les villes moyennes Ouest africaines, le rapport à l'espace renvoie généralement à deux représentations sociales : l'urbanité, à travers le niveau de développement d'un espace, l'autochtonie, à travers son histoire foncière. Ces deux représentations fournissent un cadre commun d'interprétation partagé par les populations de la ville. Elles permettent de distinguer, de catégoriser, de hiérarchiser les individus, façonnant et soutenant ainsi des rapports sociaux. À Koudougou, le plus souvent, le changement du rapport à l'espace a été le produit d'une exigence externe. La colonisation, la révolution sankariste et les injonctions des politiques internationales ont imposé des contraintes et des bouleversements qui ont été réappropriés localement et qui ont contribué à produire le rapport à l'espace partagé aujourd'hui par les populations locales [Hilgers, 2005].

En milieu urbain, l'état de grandeur social et symbolique d'un individu, d'un collectif ou d'une agglomération est déterminé, en partie, par son niveau d'urbanisation. Au cœur de la représentation sociale de l'urbanité se développe une lecture du monde en termes de stades de développement et d'échelle de civilisation. Comme toute représentation sociale, cette hiérarchisation et la conception qui la sous-tend sont relativement floues. Elle ne s'apparente en aucun cas à une théorie supportée par une armature conceptuelle entièrement logique et parfaitement structurée [Moscovici, 1976]. S'ils partagent la conviction que la ville constitue le stade



ultime de la civilisation, les habitants de Koudougou n'ont pas formalisé une phylogénétique du monde social et du genre humain. La hiérarchie des styles urbains n'est ni fixe, ni homogène, elle demeure résolument plurielle. Néanmoins, ils établissent une relation entre le degré de développement urbain et le degré de civilisation. À travers la maîtrise des codes pratiques qui font de la ville un lieu structuré par des règles, en grande partie informelles, à travers l'ostentation choisie ou subie des signes extérieurs d'urbanité qui jalonnent le quotidien et épaississent les attitudes, s'opère une stratification des individus selon leur degré d'urbanité. Cette stratification est rendue possible par un cadre d'interprétation commun. Les codes partagés permettent de distinguer des degrés d'urbanité, forment un langage qui fédère et différencie les habitants au sein d'un collectif urbain. Aujourd'hui, dans les représentations locales, accéder à une parcelle c'est aussi accéder à un certain niveau de civilisation.

L'importance accordée à l'urbanité, comme catégorie de distinction et comme mouvement vers un plus haut degré de civilisation, dépasse largement le cadre de la troisième ville du Burkina Faso. Le déploiement technique, la densité de population, l'architecture, la variété des ressources forment des éléments qui ont imposé la ville comme un lieu où s'opère un processus de civilisation<sup>11</sup>. Tant au niveau local que dans la pensée des élites dirigeantes occidentales, « la "culture urbaine" est à la base de toute une série de discours qui tiennent lieu d'analyse de l'évolution sociale (...) et qui, par là, sont largement véhiculés (...) et font partie de l'ambiance idéologique quotidienne » [Castells, 1975, p. 114]. Bien entendu, les représentations de l'univers urbain ne sont pas identiques et tous les aspects de la ville occidentale ne constituent pas pour les populations locales des références en matière de civilisation. Mais il arrive parfois que les représentations entre ces élites et les populations locales se rejoignent. La relation entre lotissement et gestion rationalisée, aménagement et modernisation, développement et civilisation, sous-tend toutes les opérations qui ont été menées en matière urbaine et façonne le sens dominant attaché à la représentation de la ville et à l'idéal urbain. La croyance en un lien de causalité entre la modification des formes urbaines, tel que la reconfiguration de l'espace de la ville à travers un lotissement, et le changement social ne date pas de cette opération de lotissement mais elle joue, aujourd'hui encore, un rôle majeur dans la transformation foncière qui affecte la ville. Selon cette perspective, les formes urbaines détermineraient les comportements et l'organisation sociale, leur transformation constituerait donc une condition d'accès à un plus haut niveau de développement.

### *La perception du lotissement*

L'imaginaire urbain et le rapport à l'espace tels qu'ils se jouent de nos jours doivent beaucoup à la colonisation. Le lotissement était au centre de la politique coloniale d'aménagement du territoire. Les zones loties étaient les premières dotées d'infrastructures (accès aux routes, à l'eau courante, à l'électricité). L'importance

11. Mais on notera que de telles conceptions ne sont pas figées. James Ferguson [1999] a admirablement illustré la contingence et la potentielle réversibilité du mythe de l'urbanité.

accordée au lotissement fut maintenue au cours des politiques urbaines qui ont suivi l'Indépendance et, pendant longtemps, celles-ci se sont pratiquement limitées à cette forme d'aménagement [Traoré, 1986, p. 34]. Ainsi, le lotissement s'est progressivement imposé dans l'esprit des populations locales comme une condition nécessaire au développement. Par la suite, les gouvernements successifs entameront des opérations d'aménagement de plus ou moins grande envergure.

À Koudougou, la perception du lotissement repose sur une série d'appréciations partagées par l'ensemble des habitants. Globalement, il apparaît comme une « bonne chose » car il permet le « développement de la ville » et son agrandissement. Ces aspects positifs sont présentés sous des angles qui varient selon la tournure des discussions et les appréciations de chacun. Différents arguments sont avancés pour valoriser l'opération de lotissement. L'argument économique rejoint le discours des institutions internationales, du pouvoir central et du pouvoir local : le lotissement facilitera l'agrandissement de l'agglomération, permettra la diversification des activités et conduira Koudougou à dépasser son statut de « petite ville ». L'argument de la rationalisation de la gestion spatiale évoque une plus claire « hiérarchisation de l'espace » et une circulation routière mieux maîtrisée. Les individus qui le mobilisent supposent que le lotissement permettra l'assainissement de la ville, la création d'espaces verts ou l'installation d'infrastructures facilitant l'usage courant de l'eau et de l'électricité. D'autres habitants utilisent un argument esthétique selon lequel un lotissement est « très beau » et « rend la ville jolie ». Enfin, la plupart des personnes rencontrées évoquent un argument basé sur la sécurisation des conditions de vie. Ils soulignent que le lotissement est une voie de passage obligé pour s'assurer une sécurité foncière et, selon les plus jeunes, pour accéder à une certaine autonomie tout en maintenant des liens avec la famille. Ces discours variés se rejoignent dans l'idée selon laquelle le lotissement permettrait d'atteindre « la maturité » urbaine.

Pour la plupart des habitants, le lotissement est perçu comme une étape nécessaire pour « développer » l'agglomération. Il permettrait de diversifier les activités, d'agrandir la ville tant au niveau physique que symbolique, de dynamiser son économie et de permettre à l'agglomération d'accéder à un statut pleinement urbain. Dès lors, que la ville est conçue comme le stade ultime de civilisation et que l'accès à l'urbanité passe par la transformation des espaces, le pouvoir communal n'a eu aucun mal à faire passer l'opération de lotissement comme le résultat d'une consultation des habitants voire même d'une dynamique participative. Cette représentation joue fortement sur la manière dont les individus et les groupes vont lutter pour défendre leurs intérêts dans le contexte d'une artificielle pénurie foncière. Ceux qui protestent apparaissent souvent comme rétrogrades, voire, opposés au développement de la ville.

Après les premiers moments d'enthousiasme, une grande partie de la population a mesuré les conséquences de la mauvaise gestion de l'opération. Les plus pauvres ont pris conscience qu'en résidant en périphérie, il leur faudrait attendre des années avant de bénéficier des infrastructures promises par le lotissement (électricité, eau courante, route, etc.). Pourtant, la conviction que le lotissement est « une bonne

chose » pour la ville et pour « son développement » ne s'est pas affaiblie. Dans l'imaginaire local, le lotissement constitue une étape nécessaire pour urbaniser le cadre de vie. L'aspiration à vivre dans un cadre urbain et la pénurie artificielle des parcelles disponibles ont engendré une véritable course foncière. Celle-ci a fait naître des tensions entre les groupes et à l'intérieur des groupes. Dans un tel contexte, on observe une recrudescence des discours valorisant l'autochtonie <sup>12</sup>.

### *L'importance de l'autochtonie*

La représentation sociale de l'autochtonie joue un rôle important dans la réalisation de cet aménagement. En dépit d'un changement de la configuration des formes urbaines et de la généralisation de la propriété privée, jusqu'à aujourd'hui, à Koudougou, l'ancrage des propriétaires terriens s'est maintenu. D'une manière générale, on constate que les contraintes des institutions internationales et, plus précisément, de la dynamique de la décentralisation ont renforcés les recours à l'argument de l'autochtonie. L'instauration d'un pouvoir municipal élu a stimulé des compétitions politiques et la captation des votes s'est, en partie, opérée en jouant sur cette représentation sociale. L'opération de lotissement initiée en 1998 a exacerbé cette rhétorique. C'est ainsi qu'ont ressurgit des conflits autour de l'histoire du peuplement [Hilgers, 2007b] et des pratiques coutumières, parfois disparues, visant à témoigner d'une identité autochtone [Hilgers, 2007a].

En milieu urbain, la terre a largement perdu son pouvoir sacré au profit d'un pouvoir économique, si bien qu'en dernière instance le plus haut niveau de généralité ayant trait à la discussion foncière tend souvent vers une définition marchande de l'espace plutôt que vers une définition symbolique. La revente illégale de parcelles appartenant à l'État par des conseillers municipaux élus est courante et traduit le rôle toujours plus prégnant de la dimension économique. Leroy va jusqu'à affirmer que, dans le cadre de la conception moderne et importée, l'espace n'est plus envisagé avant tout comme le lieu sur lequel repose la reproduction sociale, idéologique et économique du groupe, mais comme un capital à investir, exploiter, rentabiliser [1991, p. 33]. Il convient, néanmoins, de nuancer cette affirmation. En effet, on trouve toujours des familles dont les membres les plus jeunes sont à la fois soucieux de préserver le patrimoine familial en le régularisant, et qui, tout à fait conscients du processus spéculatif en cours, investissent dans d'autres secteurs de la ville. L'investissement de l'espace, son exploitation et sa rentabilisation ne répudient pas sa conception comme moyen de reproduction sociale, idéologique et économique ; mais ils la transforment et l'adaptent aux exigences de la modernisation foncière qui n'implique pas nécessairement que la part symbolique de la terre soit exclue ou niée. L'autochtonie et l'attachement à la terre de ses ancêtres ne sont pas que des moyens utilisés en vue de maximiser un patrimoine. Ils constituent des éléments essentiels dans la constitution des identités locales et jouent un rôle

12. Pour des travaux récents sur la question de l'autochtonie, notamment dans le contexte de la décentralisation, voir par exemple Nyamnjoh et Geschiere [2000], Ceuppens et Geschiere [2005], Marshall-Fratani [2006], Geschiere et Jackson [2006] et Leonhart [2006].

primordial dans la structuration des relations sociales. La conception vénale de la terre est largement entrée dans les mœurs. D'un certain point de vue, la mutation du rapport à l'espace a affaibli le pouvoir coutumier. Mais dans le même temps, la décentralisation, la constitution d'un corps politique d'élus municipaux, et l'opération de lotissement entamée il y a bientôt dix ans ont revivifié le rôle des grandes familles jouissant d'une influence dans la ville et ayant droit de revendiquer, fut-ce au prix de polémiques, le statut d'autochtone. Des groupes, en se référant à une origine mythique et en proposant une histoire du peuplement selon laquelle ils seraient les fondateurs de la ville, s'imposent comme les « véritables » autochtones et, de ce fait, revendiquent un statut particulier. Cette dimension symbolique constitue d'ailleurs un argument fort, parfois central, dans la naissance et dans la résolution des conflits fonciers.

L'effet des discours liés à l'autochtonie s'observe, notamment, dans la manière dont l'administration traite un demandeur. Celle-ci varie selon l'importance qu'elle lui attribue. Cette importance est directement liée à la structure globale du capital qu'il possède. Dans le cadre de l'opération de lotissement, cette structure peut-être décomposée en trois capitaux : économique, scolaire et social. Chacun d'eux exerce un effet de légitimité face à l'administration, joue un rôle dans la capacité de revendications d'un individu et, même, dans la valorisation de ses droits. Les agents dépourvus de capitaux sont ceux qui ont le plus de difficultés à défendre leurs intérêts. Lorsque la pauvreté du capital s'associe à d'autres facteurs discriminatoires, la situation se dégrade davantage. Les demandeurs les plus démunis – capital économique inexistant, capital scolaire insuffisant, capital social faible – auxquels s'associent d'autres stigmates – veuve, allochtone... – se voient généralement attribuée une parcelle située en périphérie. Pour quelqu'un qui réside depuis des années dans une zone rattachée aux infrastructures – route, eau, électricité, téléphone – un tel déguerpissement aux confins de la ville correspond à une régression sociale. Si bien qu'il est souvent associé à un retour au village, c'est-à-dire, à un lieu éloigné de la civilisation. Outre l'attachement au lieu où ils résident, outre les difficultés pécuniaires liées à un déménagement, c'est aussi cette déchéance symbolique, vécue comme une atteinte à la dignité, qui est une source de souffrance sociale.

Les habitants dépourvus en capitaux rencontrent beaucoup de difficultés à faire aboutir leur demande ; inversement, les plus riches ont moins besoin d'émettre des revendications. À capital égal, la différence entre deux demandeurs s'opère selon le degré d'autochtonie. Il faut davantage de ressource à un allochtone pour obtenir le même résultat qu'un autochtone. On peut ainsi distinguer les demandeurs selon qu'ils sont, ou non, appréciés comme des autochtones. D'une manière générale, de nombreux demandeurs tendent à justifier leur requête en faisant valoir leur ancrage dans l'agglomération. Ils peuvent ainsi s'être installés il y a plusieurs dizaines d'années dans une partie de la ville non « développée » et revendiquer leur contribution au « développement » du lieu. Ils reprennent de cette manière les justifications qui fondent les privilèges liés à l'antériorité dans l'histoire du peuplement, se considèrent comme habitants de Koudougou et tentent de valoriser leur ancrage

local. Mais cet argumentaire n'a aucune valeur juridique et, de toute manière, à moins d'effet si le demandeur n'est pas né sur cette terre et n'appartient pas à une famille qui revendique la primauté liée à l'antériorité dans la ville. En dernier ressort, c'est le pouvoir coutumier qui dispose de l'autorité légitime pour distinguer et confirmer le degré d'autochtonie des individus. En dépit de la législation, il conserve donc une influence morale et politique importante.

À première vue, on pourrait penser que la notion d'autochtonie est dichotomique : on est autochtone par rapport à une altérité définie comme ne l'étant pas. Dans les faits, l'autochtonie est une notion plurielle : en certaines circonstances, elle renvoie à l'histoire du peuplement et à l'ordre d'arrivée sur les terres, en d'autres, elle signifie davantage une appartenance générale à Koudougou, ou encore, la contribution à la « civilisation » de l'agglomération. Ainsi, la valeur de l'ancienneté peut augmenter si un agent mène des actions qui servent directement le bien commun et le développement de la ville : un homme qui ouvre un centre internet, qui s'occupe d'une ONG, ou qui développe d'une quelconque manière Koudougou est un étranger utile. Les services rendus au collectif peuvent « autochtoniser » celui qui les pose. Les individus qui n'appartiennent pas aux familles prétendant être arrivés les premiers sur la terre ne se perçoivent donc pas nécessairement comme des étrangers. Certains estiment avoir été utiles au développement de leur ville et s'affirment comme des « Koudougoulais ». Cet attachement à la contribution de la « civilisation » de l'agglomération, n'est pas récent dans la sémantique de l'autochtonie, c'est sur lui que repose une bonne part des conflits liés à l'histoire du peuplement. On pourrait donc distinguer les individus selon leur *degré* d'autochtonie. Bien que l'évaluation du degré d'autochtonie n'est pas toujours objectivée, elle différencie les demandeurs et sous-tend la manière dont ils sont pris en considération. Lors d'un litige, l'autochtonie est évaluée par la comparaison des agents en présence et, généralement, l'ordre d'antériorité dans la ville prime. Cet ordre a d'autant plus d'importance que dans chaque secteur plusieurs membres de la commission en charge du lotissement appartiennent aux grandes familles de l'agglomération. Dans la mesure de leurs possibilités, ils défendent activement les intérêts de ceux qu'ils considèrent comme autochtones. La pression foncière augmentée par une demande trop grande et par la mauvaise gestion a renforcé les recours à l'autochtonie. Il est parfois difficile de s'installer sur certaines parcelles si l'on n'est considéré comme un étranger.

La distinction entre autochtone et allochtone contribue à l'élaboration d'un mode d'identification qui permet de distinguer, de catégoriser et d'évaluer chaque habitant de l'agglomération et c'est pourquoi l'appréciation du degré d'autochtonie d'un individu peut varier et être source de conflits. L'importance de l'autochtonie tient au fait que la valeur des capitaux (économiques, sociaux, scolaires) détenus par un agent est directement proportionnelle à son ancrage dans la ville. Dans le règlement des litiges fonciers, l'efficacité des capitaux est tributaire du degré d'appartenance du demandeur, autrement dit, l'autochtonie redouble la valeur de ses capitaux. L'appui direct des autorités coutumières peut stimuler le soutien de certains membres de la commission d'attribution et s'avérer décisif pour l'obtention d'une parcelle. L'importance du principe d'autochtonie dans le règlement des litiges

fonciers à Koudougou montre à quel point les immigrés sont défavorisés par les commissions de lotissement censées assurer l'équité dans la distribution des ressources foncières.

### **Représentations sociales et contestation politique : la position des groupes**

Au-delà de l'unanimité autour de la hiérarchie de civilisation et de la supériorité du modèle urbain, il est possible de dégager deux appropriations distinctes de la représentation sociale de l'urbanité. Elles correspondent aux positions sociales que les groupes occupent dans la ville et permettent de justifier des revendications différenciées. Concrètement, elles renvoient à deux modes de territorialité. Selon le premier, outre le développement de la ville, le processus de lotissement doit essentiellement permettre la sécurisation des conditions de vie. Le fait de devoir quitter son habitation pour bâtir une nouvelle maison peut être contrebalancé par la garantie d'avoir une sécurité foncière, les problèmes liés à la dynamique de déterritorialisation et de reterritorialisation sont strictement matériels et, parfois, la chance ou l'habileté peut favoriser les demandeurs en les faisant passer d'une parcelle en périphérie à une parcelle située près d'un goudron ou d'un carrefour. En revanche, cette même dynamique imposée aux propriétaires terriens implique qu'ils quittent une terre où sont enterrés leurs ancêtres, qu'ils ont contribué à « civiliser » et dont l'étendue est cultivée depuis plusieurs générations. Le même mouvement a donc une teneur différente. D'un côté, il y a une représentation de la ville comme un espace accessible à tous et où s'opère le mouvement, de l'autre, comme un lieu sur lequel les autochtones ont des prérogatives, plus particulièrement, sur des terres transmises de génération en génération dont la valeur ne se limite pas à la dimension marchande. Pour les premiers, le lotissement est une opération qui engendre la sécurisation foncière ; pour les seconds, malgré ses aspects positifs, il peut se solder par une perte du patrimoine foncier.

Comme l'a montré Hagberg, la nationalisation des terres en 1984 a instauré une représentation de l'espace selon laquelle « le Burkina appartiendrait à tout le monde » [1998, p. 219-242]. Selon leur position dans l'espace social, les différents groupes qui convoitent les terres interprètent de manière distincte la signification de cette assertion. Aujourd'hui, dans la ville de Koudougou, avec la décentralisation deux conceptions s'opposent. Pour la première, la terre est accessible à tous. Pour la seconde, cette accessibilité est conditionnée par la satisfaction préalable des privilèges liés à l'autochtonie. Au nom du principe d'autochtonie, certaines familles, refusent que des individus qu'elles considèrent comme des « étrangers » s'établissent sur des terres ayant appartenu à leurs ancêtres. Dans un contexte de rareté des ressources, le recours à l'autochtonie est conçu comme un outil de valorisation de ses droits. L'usage de l'autochtonie est renforcé par les politiciens locaux qui jouent sur cette fibre pour brasser un électorat et des réseaux importants. Nombre d'entre eux sont issus des grandes familles de la ville et ont des liens de parenté avec les *tengsobaramba* (maîtres de la terre) qui attribuaient les terres aux nouveaux arrivants dans le cadre du droit coutumier.

Dans ce contexte, les propriétaires terriens et les familles qui pour des raisons historiques possèdent un patrimoine foncier important s'avèrent les plus aptes à négocier avec l'administration. Lors de l'opération de lotissement, leur influence est considérable. Conformément à la loi, les « "vrais propriétaires terriens coutumiers" » [Traoré, 1986, p. 36] reçoivent des parcelles supplémentaires en compensation des terres perdues. À Koudougou l'administration municipale leur octroie une parcelle pour chaque hectare pris par le lotissement et justifie ce traitement de faveur par deux arguments. Les propriétaires terriens sont des autochtones ; arrivés les premiers sur la terre, ils l'ont civilisée et y ont enfoui leurs morts. Ils vivent de la terre et le processus de lotissement les contraint à chercher de nouveaux champs, hors de la commune, pour continuer l'agriculture. Toutefois certains exploitants agricoles occupent la terre depuis plusieurs générations mais n'obtiennent pas de compensation car, d'une part, d'un point de vue coutumier leur droit d'exploitation est révocable et, d'autre part, ils ne disposent d'aucun titre légal. Dans les textes en vigueur, la propriété foncière et l'étendue des droits coutumiers n'ont pas été définies. En raison de ce vide juridique, plusieurs groupes revendiquent le statut de propriétaires terriens et cela engendre de nombreux conflits.

Depuis l'instauration de la décentralisation, les propriétaires terriens ont élaboré des stratégies collectives en profitant du nouveau poids politique qu'ils représentent. Ils constituent une masse électorale, une base de mobilisation qui suscite la convoitise. Ils ont la particularité d'être les seuls véritablement organisés pour pouvoir être entendus collectivement par l'administration. Dans la stratégie de certaines de ces familles, le vote collectif est conçu comme un moyen de pression sur les futurs élus. Le ralliement du groupe à un mouvement politique se négocie. La famille marchande son adhésion contre l'assurance de voir ses revendications foncières satisfaites. Cette marchandisation du vote est le signe de l'émergence d'un processus démocratique. Il ne s'agit pas ici de « bouffer le vote » au sens où la famille profiterait de toutes les propositions des candidats [Banégas, 1998], mais plutôt de choisir un candidat sur base de son programme pour la gestion du lotissement dans le secteur. Celui-ci s'engage alors à défendre le droit à la ville que revendiquent les propriétaires terriens, leur représentation de l'urbanité et de l'autochtonie : autrement dit, il défend leur conception du foncier urbain. Ainsi, leur capacité de revendications s'explique par leurs réseaux bien établis et bien relayés auprès du pouvoir municipal, par leur légitimité en tant que primo-arrivants sur les terres de la ville, mais également par la différence entre la représentation sociale du foncier urbain qui sous-tend l'opération de lotissement et celle, profondément tributaire d'un rapport à l'autochtonie, qui motive leurs revendications.

Les avantages des propriétaires terriens ne sont pas sans susciter de réactions. Plusieurs habitants estiment que le traitement manque d'équité mais ne s'organisent pas pour autant collectivement pour interpeller le pouvoir municipal. Si d'un point de vue légal, la plupart des demandeurs sont dans leur droit, l'introduction d'une plainte en justice pour le règlement d'un litige ne s'opère qu'en dernier recours et dans de très rares cas. La méconnaissance de la justice, la faible confiance dans les institutions, la peur d'être perçu comme un ennemi politique par

les conseillers municipaux n'encourage pas les protestations contre l'administration. Les recours légaux contre des particuliers peuvent être délicats. S'il s'agit d'habitants liés aux familles qui prétendent être les « véritables » autochtones de Koudougou, ils comportent toujours des risques. Surtout si ceux-ci bénéficient du soutien d'une famille étendue et donc, d'une partie des conseillers municipaux qui siègent dans la commission du secteur. Il est arrivé que, suite à une décision légale qu'ils estimaient défavorable à un autochtone, les pouvoirs coutumiers rendent justice eux-mêmes à travers des harcèlements ou la destruction du domicile du rival afin de le chasser.

### Conclusion

L'analyse de cette opération de lotissement montre comment l'injonction à l'urbanité s'articule à un triple niveau qui situe la ville dans un rapport entre le local et le global [Hilgers, 2007c]. Pour les bailleurs de fonds, les institutions internationales et les coopérations bi- ou multi-latérales, le lotissement s'impose comme une voie de développement et de rationalisation de la gestion urbaine. Pour le pouvoir politique local et une partie de l'administration, cette opération doit officiellement permettre le financement de la commune, mais officieusement, elle est une source d'enrichissement. Enfin, pour la population, le lotissement est vécu comme une nécessité pour « développer » la ville selon un imaginaire urbain construit en référence aux autres villes du pays ou à des villes dont l'image est diffusée dans les médias, mais aussi par rapport à la politique d'aménagement de Koudougou elle-même : depuis la période coloniale, les surfaces loties sont, de fait, celles qui sont le mieux dotées en infrastructures. L'accès à la propriété légale dans une zone lotie constitue un élément significatif de la réussite sociale et un moyen pour sécuriser ses conditions de vie.

Plus spécifiquement, au niveau local, l'étude du lotissement donne à voir l'interdépendance de deux représentations sociales. L'urbanité d'abord, car la vocation du lotissement est de contribuer au développement de la ville et les habitants aspirent à vivre dans un cadre en adéquation avec leur idéal urbain. L'autochtonie ensuite, parce que l'aménagement de l'agglomération s'opère sur des terres et qu'en matière foncière les grandes familles qui composent la ville et revendiquent la primauté dans l'ordre de migration estiment encore avoir des droits. Ces représentations participent à l'élaboration d'un cadre commun à partir duquel s'élabore une interprétation du monde social. Aujourd'hui, chacun semble vouloir devenir urbain. Les habitants de Koudougou sont unis dans cette aspiration. Elle les fédère dans un horizon partagé qui prend sens à travers une matrice pratique et représentationnelle commune. L'examen des représentations sociales qui structurent et façonnent cet espace commun ouvre ainsi un angle nouveau pour envisager les potentialités politiques de la vie collective en milieu urbain. En effet, cette perspective analytique permet de mettre au jour le système des positions qui régit les relations entre les groupes tout en montrant en quoi, malgré leurs différences et malgré leur opposition, ceux-ci partagent, d'une manière ou d'une autre, la conscience d'être liés à un destin commun.



L'aménagement de la ville constitue, de fait, un enjeu partagé par les habitants soucieux de vivre dans un cadre urbanisé. À travers une idéologie qui légitime les abus et la captation des ressources par les dominants, les opérations se succèdent et peuvent s'imposer comme la seule voie de développement possible. Un usage univoque des représentations sociales ne facilite pas les débats autour des modes de gestion à entreprendre pour le développement de la ville, il évince la possibilité de les organiser de manière pluraliste. Comme l'a montré Gély, la constitution d'un monde commun dont l'avenir est susceptible d'être mis en discussion n'est possible que par le jeu d'influences réciproques auquel se livrent des agents qui, à travers des actes d'identification et à travers l'appropriation différenciée de représentations sociales, peuvent prendre des positions distinctes, parfois contradictoires, à l'égard d'enjeux normatifs partagés [2006]. Par sa portée physique et symbolique, d'une manière ou d'une autre, tous les individus qui résident à Koudougou ont été touchés par l'opération de lotissement. Face à la pénurie de parcelles et une offre artificiellement élevée, les pratiques et les stratégies mises en œuvre sont variables. Elles se diversifient selon les dispositions des agents et les possibilités liées à la configuration de l'espace social et aux situations. La description des principes organisateurs de différences entre les réponses des individus et des groupes montrent que des mobilisations différenciées des représentations sociales peuvent contribuer à l'éclosion d'une dynamique démocratique et stimuler des confrontations autour de différentes manières d'envisager un avenir commun<sup>13</sup>. Le couple « décentralisation – opération de lotissement » a contribué de façon décisive à renforcer le poids des familles qui revendiquent l'autochtonie sur le territoire de la ville. Parce qu'elles jouissent du statut lié à l'antériorité dans l'histoire du peuplement et qu'elles constituent une masse électorale appréciable, elles ont pu jouer de leur influence sur le pouvoir politique local et faire modifier des programmes électoraux.

Toutefois on a montré aussi que l'autochtonie ne peut être réduite au produit d'une manipulation politique : elle prend tout son sens dans un profond sentiment d'appartenance [Ceuppens, Geschiere, 2005]. À Koudougou, cette appartenance se joue sur plusieurs niveaux : elle renvoie à la collectivité urbaine dans son ensemble ou, plus spécifiquement, au groupe qui aurait fondé cette collectivité ou qui aurait contribué à son développement [Hilgers, 2007a, 2007b]. L'antériorité dans l'histoire du peuplement et son prestige, la pénurie artificielle de terres, le nouveau poids politique des familles qui revendiquent le statut de primo arrivants stimulent des polémiques.

Au-delà de la lutte de classement qui oppose les individus et les groupes aptes à défendre et valoriser leurs positions, au-delà d'un conflit autour d'ordres de légitimité distincts, telle que le rapport à la terre, la signification de l'autochtonie ou de l'urbanité, certains habitants demeurent dans l'incapacité d'entrer en lutte pour revendiquer la valeur de leur position. D'une part, parce que la faiblesse de leurs capitaux limite leur ressource pour se faire entendre et les exclus des polémiques.

13. Pour un développement théorique du rôle des représentations sociales dans une dynamique démocratique voir Gély [2006], pour une analyse adaptée au cas africain Hilgers [2008].

D'autre part, parce qu'ils ont intériorisé les normes dominantes. Ils croient, eux aussi, en l'intérêt d'urbaniser davantage la ville mais sans avoir les moyens de proposer des interprétations concurrentes aux interprétations des représentations sociales qui dominent les débats et sont imposées comme légitimes. Ils demeurent alors sans ressources pour valoriser leur position ou pour proposer des modèles alternatifs de développement urbains. Sous cet angle, en définitive, rien de nouveau sous le soleil de la ville : l'urbanité même lorsqu'elle puise sa légitimité dans le recours à l'autochtonie, comme signe d'appartenance et de contribution au développement, est un processus de différenciation qui, dès lors qu'il est construit, perçu et légitimé par des ordres de grandeurs, de civilisations et de civilités, produit par sa logique même de l'exclusion et, dans ce cas-ci, de la souffrance sociale.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BANEGAS R. [1998], « Marchandisation du vote et consolidation démocratique au Bénin », *Politique Africaine*, n° 69, p. 75-88.
- BEAUCHEMIN C. [2005], « Émigration urbaine, pauvreté et ajustement structurel au Burkina Faso une étude longitudinale (1980-1999) », Tours, Communication au Congrès de l'UIESP.
- BEAUCHEMIN C., SCHOUMAKER B. [2005], « Migration to cities in Burkina Faso : Does the Level of Development in Sending Areas Matter ? », *World Development*, vol. 33, n° 7, p. 1129-1152.
- BOURDIEU P. [1993], *La misère du monde*, Paris, Le Seuil.
- CASTELLS M. [1975], *La question urbaine*, Paris, Maspéro.
- CEUPENS B., GESCHIERE P. [2005], « Autochtony : Local or Global ? New modes in Struggle over Citizenship and Belonging in Africa and Europe », *Annual Review of Anthropology*, n° 34, p. 385-407.
- DE VILLERS G. [2003], « L'État en Afrique et les lignes de force de l'évolution des politiques de coopération internationale », in M. Totte, T. Dahou et R. Billaz, *La décentralisation en Afrique de l'Ouest : entre politique et développement*, Paris, Cota – Karthala – Enda Grad, p. 37-53.
- DIARRA I. [2003], *Plan de développement communal (PDC) participatif*, Koudougou, Établissement Public communal pour le développement (EPCD).
- FERGUSON J. [1999], *Expectations of Modernity : Myths and Meanings of Urban Life on the Zambian Copperbelt*, Berkeley, University of California Press.
- GANNE B. [1986], « Le foncier et l'urbain. Le cas d'une ville moyenne sahélienne Ouahigouya (Haute Volta) », in B. Crousse, E. Le Bris et E. Roy, *Espaces disputés en Afrique noire : pratique foncière locale*, Paris, Karthala, p. 145-162.
- GÉLY R. [2006], *Identités et monde commun. Psychologie sociale, philosophie, société*, Bruxelles, Peter Lang.
- GESCHIERE P., JACKSON S. [2006], « Autochthony and the Crisis of Citizenship : Democratization, Decentralization, and the Politics of Belonging », *African Studies Review*, vol. 49, n° 2, p. 1-7.
- HAGBERG S. [1998], *Between Peace and Justice. Dispute Settlement between Karaboro Agriculturalists and Fulbe Agro-pastoralists in Burkina Faso*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- HILGERS M. [2005], « Du quartier au secteur. L'évolution des limites urbaines au Burkina Faso », *Espaces et Sociétés*, n° 122, p. 67-85.
- HILGERS M. [2007a], « Les conflits autour de l'histoire de Koudougou (Burkina Faso) » *Cahiers d'Études Africaines*, n° 186, p. 313-344.

- HILGERS M. [2007b], « La dynamique de la croyance : Enjeux contemporains d'une ancienne cérémonie (moaga) », *L'Homme*, n° 182, p. 131-162.
- HILGERS M. [2007c], « Historicité, représentation de soi et identité urbaine en Afrique de l'Ouest : Koudougou une ville rebelle ? », in L. Viala et S. Villepontoux, *Espace, imaginaire, société*, Montpellier, Université Paul-Valéry/UMR 5045 MTE, p. 117-130.
- HILGERS M. [2008], *Une ethnographie à l'échelle de la ville. Urbanité, Histoire et Reconnaissance à Koudougou*, Paris, Karthala.
- JAGLIN S. [1995], *Gestion urbaine partagée à Ouagadougou. Pouvoir et périphéries (1983-1991)*, Paris, Karthala/Orstom, 1995.
- JAGLIN S. [1996], « De la défense révolutionnaire à la gestion urbaine : "le cercle des CR disparus" (Ouagadougou 1983-1991) », in R. Otayek, F.M. Sawadogo et J.-P. Guingane (dir.), *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Paris, Karthala, p. 247-274.
- LAURENT P.-J. [1995], *Les pouvoirs politiques locaux et la décentralisation au Burkina Faso*, Louvain-la-Neuve/Paris, Académia/L'Harmattan.
- LAURENT P.-J. et alii [2004], *Décentralisation et citoyenneté au Burkina Faso. Le cas de Ziniaré*, Paris/Louvain-la-Neuve, L'Harmattan/Académia Bruylant.
- LEONHARDT A. [2006], « Baka and the Magic of the State : Between Autochthony and Citizenship », *African Studies Review*, vol. 49, n° 2, p. 69-94.
- LE ROY E. [1991], « L'appropriation et les systèmes de production », in E. Le Bris, E. Le Roy et P. Mathieu, *L'appropriation de la terre en Afrique noire*, Paris, Karthala, p. 27-35.
- MARIE A. [1989], « Politique urbaine : une révolution au service de l'État », *Politique Africaine*, n° 33, p. 27-38.
- MARSHALL-FRATANI R. [2006], « The War of "Who Is Who" : Autochthony, Nationalism, and Citizenship in the Ivoirian Crisis », *African Studies Review*, vol. 49, n° 2, p. 9-43.
- MOORE D.S. [2005], *Suffering for Territory : Race, place and power in Zimbabwe*, Durham and London/Harare, Duke University/Weaver Press.
- NYAMNJOH F., GESCHIERE P. [2000], « Capitalism and Autochthony : The Seesaw of Mobility and Belonging », *Public Culture*, vol. 12, n° 2, p. 432-453.
- MOSCOVOCI S. [1976], *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF.
- OSMONT A. [1995], *La Banque mondiale et les villes. Du développement à l'ajustement*, Paris, Karthala.
- RENAULT E. [2008], *Souffrances sociales. Philosophie, psychologie, politique*, Paris, La Découverte.
- SAVONNET-GUYOT C. [1985], « Le prince et le Naaba », *Politique Africaine*, n° 20, p. 29-43.
- SAVONNET-GUYOT C. [1986], *État et sociétés au Burkina : Essai sur le politique africain*, Paris, Karthala.
- SAWADOGO A., SEBAHARA, P. [2004], « Historique de la décentralisation au Burkina Faso », in P.-J. Laurent et alii, *Décentralisation et citoyenneté au Burkina Faso. Le cas de Ziniaré*, Paris/Louvain-la-Neuve, L'Harmattan/Académia Bruylant, p. 59-78.
- SEBAHARA P. [2002], « Acteurs et enjeux des élections municipales au Burkina Faso. Analyse à partir de trois communes urbaines : Boromo, Koudougou et Ouahigouya », Bamako, Colloque Pouvoir et décentralisation en Afrique et en Europe – autour de l'expérience Malienne.
- TRAORÉ J.-M. [1986], « Aménagement urbain et pratiques foncières coutumières en Haute-Volta », in B. Crousse, E. Le Bris, E. Le Roy, *Espaces disputés en Afrique noire : pratique foncière locale*, Paris, Karthala, p. 33-40.
- VENARD J.-L. [1993], « Bailleurs de fonds et développement local », in S. Jaglin et A. Dubresson, *Pouvoir et cité en Afrique Noires. Décentralisations en question*, Paris Karthala, p. 19-33.

## Yopougon, Yop city, Poy... périphérie et modèle urbain ivoirien<sup>1</sup>

*Jean-Fabien Steck\**

À Yopougon...

D'abord il faut prouver qu'on n'a pas besoin d'argent, donc se montrer suffisant même si on n'a rien. Les critères ethno-régionaux même s'ils ne sont pas nécessaires peuvent peser dans la balance. Vous voulez que je sois plus explicite ?

Bon, allons-y. Euh... vous savez tout de même que l'une des conditions pour se sentir comme un poisson dans l'eau à Yopougon c'est d'être euh... Bété, FPI et Africa ? (Les Bété ne le prenez pas en mal dè). Donc si vous êtes dans l'un ou l'autre cas c'est pas déjà mal. Maintenant ce qui va être déterminant lorsque vous aborderez une fille c'est d'être... soûlard. Eh, oui, le seul endroit à Poy où les dés sont déjà pipés quand on est avec une go, c'est le... maquis !!!

Une fois installé, commencez par lui proposer quelque chose à boire. Au début elle prendra une sucrerie et fera comme si cet endroit la répugne, mais ne vous y fiez pas. Au bout de trente minutes, vous verrez qu'elle boit autant qu'une éponge. Ne vous pressez pas trop, attendez qu'elle ait avalé un demi casier de poki avant de vous jeter à l'eau. Elle fera comme si ça ne l'intéresse pas mais ne vous en faites pas, ce sont les phases. Au moment de régler la facture ouvrez votre porte-monnaie devant elle pour qu'elle voit tous vos billets. Quand il s'agira de rentrer, vous verrez qu'elle vous suivra comme votre ombre dans l'espoir de vous faire encore le show dans un autre maquis. Au réveil, remettez-lui mille francs pour son transport, c'est tout !

A Yop, c'est l'alcool qui séduit.

« Yopougon, Adjamé, Marcory, Port-Bouët...  
Nouveau millénaire, nouvelles techniques de drague »,  
*Gbich !*, 16-22 mars 2001

Depuis octobre 2000 et la mise au jour du charnier de Yopougon, où avaient été entassés les corps de 150 Dioula<sup>2</sup> assassinés par des gendarmes au lendemain d'élections présidentielles tronquées, le nom de la plus importante des dix communes

---

1. Cet article actualise et développe une communication présentée le 4 novembre 2003 à Villeteuse lors des Rencontres géographiques de Paris 13 organisées par S. Didier et M. Morange (*Aux marges de la ville : expériences et histoires africaines et sud-américaines d'intégration urbaine*). Sa rédaction a été achevée en avril 2007.

\* Maître de conférences en géographie, Laboratoire de géographies comparées des Sud et des Nord « Gecko », Université de Paris 10-Nanterre – jsteck@u-paris10.fr.

2. À l'origine caste de commerçants islamisés malinké, par extension tout ressortissant du « Nord ». Par convention, les noms d'ethnies – ou assimilés – sont invariables.

d'Abidjan<sup>3</sup> (avec près de 700 000 habitants sur 3 000 000 selon le RGP de 1998) est intimement associé à la crise ivoirienne. De la tentative de coup d'État du 19 septembre 2002 à la partition du pays qui l'a suivie, Yopougon est devenue le haut lieu du nationalisme « patriotique » des soutiens les plus actifs du président Gbagbo. Pourtant, si elle peut apparaître aujourd'hui comme un acteur intransigeant de la crise ivoirienne, il fut un temps encore assez proche où Yopougon représentait tout autre chose dans l'imaginaire collectif ivoirien, où son seul nom évoquait la fête, la convivialité<sup>4</sup>, et surtout une certaine forme d'innovation culturelle urbaine, souvent associée à la débauche, au sexe, à l'alcoolisme et à la drogue. Yopougon fut en effet, pendant de nombreuses années, perçue comme l'enfant terrible de l'« invention urbaine » ivoirienne.

C'est une commune un peu particulière, apparemment paradoxale, à laquelle cet article s'intéresse, en attirant l'attention, par cet exemple, sur l'importance des lieux dans les dynamiques sociales et politiques urbaines. Bien qu'elle soit une périphérie d'Abidjan, elle représente encore un front urbain (fig. 1a) et elle reste assez mal reliée au reste de la métropole lagunaire ; bien que conçue pour des classes moyennes en émergence, elle est frappée de plein fouet par les crises économiques qui se succèdent depuis la fin des années soixante-dix et se paupérise. On testera ici l'hypothèse selon laquelle on ne peut, malgré tout, guère l'analyser ni exclusivement en tant qu'espace périphérique ni, encore moins, en tant qu'espace marginal.

### **Yopougon en situation(s) : un projet urbain d'envergure nationale**

Yopougon occupe dans la géographie et l'histoire urbaines abidjanaises une place particulière (fig. 1c). Localisée à l'ouest de la baie du Banco, Yopougon apparaît comme un quartier isolé, éloigné et en même temps porte d'entrée de l'agglomération : l'autoroute y débouche, ainsi que les principaux axes routiers qui mettent en relation la métropole ivoirienne avec les régions ouest et nord du pays, ainsi qu'avec les pays enclavés de la boucle du Niger, Mali et Burkina Faso qui dépendaient essentiellement (avant 2002) de son port. Pour bien la comprendre, et bien comprendre ce qu'elle représente dans l'agglomération abidjanaise, il est nécessaire de revenir sur son histoire, résumé des ambitions urbaines de la Côte d'Ivoire des années du « miracle » économique.

#### *Les prémices de l'urbanisation du plateau du Banco*

L'urbanisation de Yopougon a commencé au milieu des années soixante. Ce furent d'abord des extensions spontanées, qui correspondaient alors à un étalement urbain non planifié, où les acteurs principaux étaient les autorités villageoises, détentrices d'un pouvoir foncier important que seule, quand l'espace devient officiellement urbain, une purge (rémunérée) des droits coutumiers abolit<sup>5</sup>, les promoteurs

3. Depuis 2001, un « district autonome » regroupe ces dix communes et trois communes périphériques (Sangon, Anyama, Bingerville).

4. une récente bande dessinée [Abrouet, Oubrière, 2005, 2006 et 2007] prend Yopougon pour cadre afin d'évoquer la vie quotidienne de jeunes ivoiriens dans la Côte d'Ivoire de la fin des années soixante-dix.

5. La réalité et la pratique sont en fait plus complexes, notamment sur les franges urbaines de Yopougon.

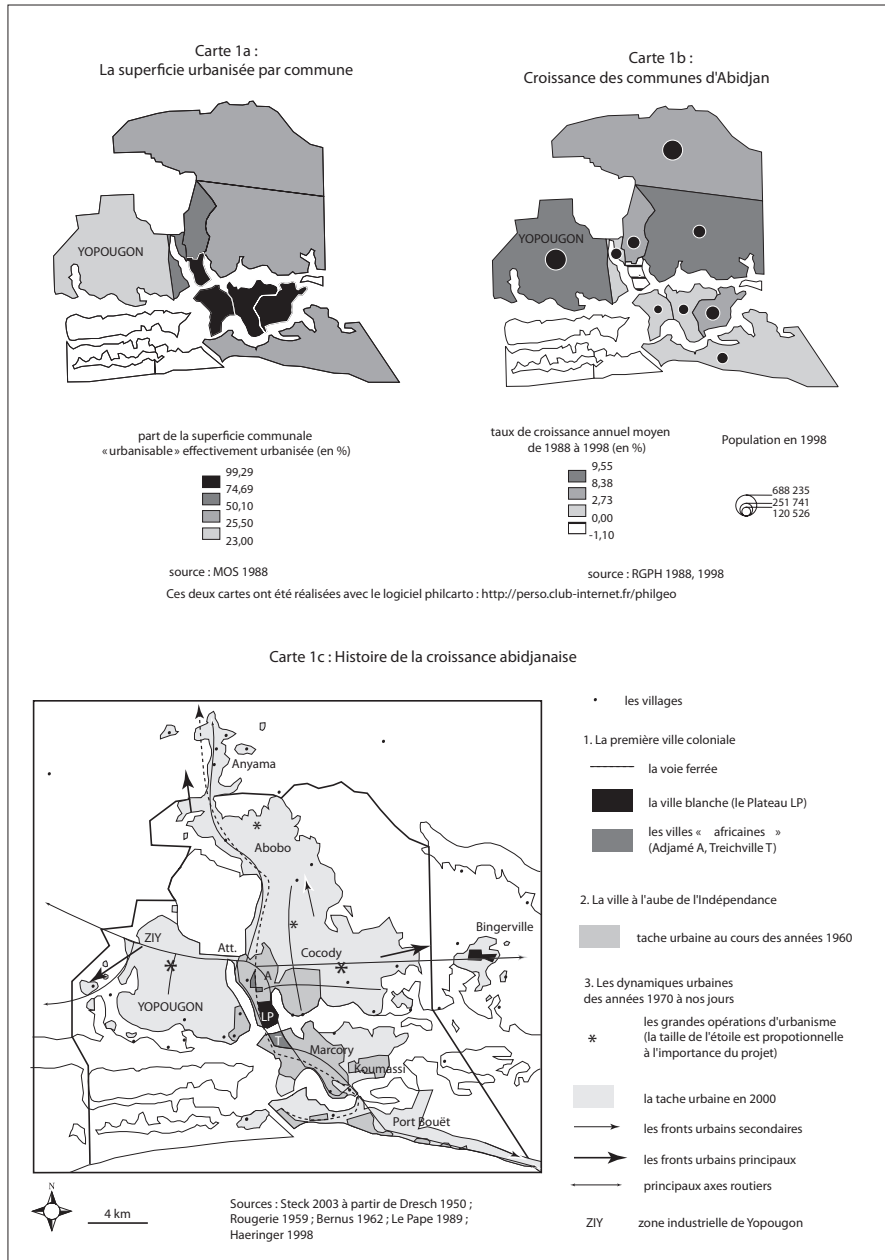


Fig. 1 – Yopougon en situations : une commune d'Abidjan

informels et auto-promoteurs. Cette extension de la ville en périphérie lointaine est le plus souvent a-légale et marginale l'accès aux infrastructures et services urbains étant évidemment quasi-inexistant et lacunaire. Elle ne pouvait ni offrir une solution durable de gestion de la croissance abidjanaise, ni correspondre au modèle de développement que la Côte d'Ivoire du miracle avait choisi. La mission Depret de 1967, en reprenant des plans antérieurs, attirait particulièrement l'attention sur l'intérêt que représentait le plateau du Banco, en tant que tel et comme support potentiel à un programme d'urbanisation pouvant éventuellement corriger les déséquilibres de l'agglomération et accompagner les perspectives de croissance démographique que les enquêtes de la société d'économie et de mathématiques appliquées (SEMA) avaient envisagées entre 1963 et 1967 pour les quinze années suivantes.

### *Un projet encadré*

Yopougon est d'abord à considérer comme une opération urbanistique qui doit permettre une croissance rationnelle d'Abidjan : c'est un élément planifié de l'étalement urbain abidjanais, une périphérie encadrée où, dès le début du programme les anciennes constructions illégales furent détruites pour laisser la place à des lotissements. L'extension officielle d'Abidjan sur le plateau du Banco devait ainsi permettre une extension de l'offre de logement, autant destinée à une classe moyenne que le miracle ivoirien voyait en forte croissance qu'à des populations plus modestes à qui étaient proposés, sous le contrôle de l'État et sous certaines conditions<sup>6</sup>, des logements économiques. Yopougon ne peut se comprendre indépendamment de cette dimension sociale finalement très fortement intégratrice : le modèle alors recherché est par certains aspects plus celui des *suburbs* nord-américaines que celui du débordement de la ville sur ses marges qu'au mieux l'État encadre *a minima* dans la majeure partie des grandes villes du continent.

Cette extension est assez précisément planifiée [Yapi Diahou, 1981], à au moins trois échelles :

- celle de l'agglomération dans laquelle elle prend place et dont elle devient une composante importante ;
- celle de Yopougon en tant que ville, structurée autour d'un axe nord-sud ;
- celle des quartiers qui la composent à la structure toujours identique (un « centre de quartier » regroupant des activités tertiaires mixtes – *ie* incluant les services à la population locale) et dont la construction fut d'abord confiée à des sociétés immobilières<sup>7</sup> publiques et d'économie mixtes, puis de plus en plus privées [Haeringer 2000, p. 427-428], alimentées pour beaucoup par des capitaux libano-ivoiriens.

6. Les critères de la Commission nationale d'attribution des parcelles privilégiaient ainsi les salariés et les Ivoiriens – ce qui ne fut pas sans conséquences sur le devenir du projet et de la commune.

7. Ces sociétés ont d'ailleurs presque toutes donné leurs noms aux différents quartiers qu'elles ont contribué à édifier (SIPOREX, SIDECI, SICOGI...).

Ces dernières sont d'ailleurs une des principales raisons qui pourraient inviter à envisager Yopougon comme une *suburb* : s'il y a promotion immobilière, c'est qu'il existe un marché immobilier et donc une clientèle solvable, éventuellement – mais pas systématiquement – avec l'appui de prêts bancaires. Dernier élément, la construction de Yopougon, sur un plateau assez éloigné du centre d'Abidjan ne peut se concevoir que dans une perspective de croissance du parc automobile – laquelle renvoie à l'équipement routier projeté auquel la mission Depret fait allusion –, là encore symbole de l'émergence d'une classe moyenne et illustration du miracle ivoirien.

La crise qui a frappé le pays dès la fin des années soixante-dix a évidemment eu des conséquences désastreuses sur cette conception urbaine et sur son fonctionnement réel depuis.

#### *Une « ville nouvelle » ?*

Le projet yopougonnaute ne pouvait pourtant pas se réduire – quoi que ce fut essentiel – à cette seule dimension suburbaine, certes périphérique mais nullement marginale. Évidente, cette référence est très incomplète et Yopougon, au moins autant, sinon plus qu'une banlieue, fut aussi conçue comme une ville nouvelle. N'oublions pas que la planification et l'urbanisation du plateau du Banco fut mise en place à la fin des années soixante, que les coopérants français, experts, ingénieurs et urbanistes, étaient à cette époque fort nombreux et que le plan Delouvrier de 1965, avec l'introduction en France de villes nouvelles fortement amendées dans leur conception par rapport à leur modèle britannique, était devenu une référence importante. Ainsi Yopougon, malgré sa proximité, devait peser sur l'évolution d'Abidjan et corriger certains déséquilibres de structure pénalisant pour la métropole : en particulier l'opposition entre la localisation des emplois dits « modernes », les seuls à avoir été considérés comme potentiellement porteurs de développement, au sud de la lagune, et la localisation des extensions résidentielles au nord. Yopougon devait certes permettre d'absorber la croissance démographique abidjanaise, avec Abobo et Cocody-Riviera, mais elle devait en plus offrir à ses résidents des emplois *in situ*.

Outre les « centres de quartier » déjà évoqués, et qui étaient au cœur de ce projet associant résidences et activités, une vaste zone industrielle fut conçue au nord-ouest du plateau du Banco, non loin du passage de l'autoroute. Inaugurée en 1972, elle devait être complétée ultérieurement – ce ne fut jamais le cas – par l'extension des installations portuaires sur la façade lagunaire du nouveau quartier. Débouché important pour un marché de l'emploi localisé, la portée de cette zone industrielle est toutefois plus ample : elle doit aussi être analysée comme une des expressions du miracle ivoirien, de la puissance économique du pays et de sa capacité à se donner les moyens de devenir un producteur industriel destiné aux marchés locaux et non plus seulement un relais entre l'Afrique de l'Ouest et le reste du monde. L'étude [Dubresson 1989, p. 148-177] des types d'activités industrielles que l'on rencontre dans cette zone industrielle, par ailleurs marquée par l'importance des PMI, est en effet révélatrice d'une industrie destinée avant tout à la satisfaction de marchés de consommation locaux (agroalimentaire, habillement, matériaux de



construction...), nationaux et ouest-africains. Plus de 100 entreprises y étaient situées quinze ans après son inauguration, employant plus de 8 000 salariés ; on en compte aujourd'hui environ 300 – mais beaucoup souffrent de la situation actuelle de crise consécutive à la guerre.

Par son projet, Yopougon est donc bien plus qu'une extension périphérique d'Abidjan. Ville nouvelle, elle est destinée à avoir une certaine autonomie, du moins sur le plan de l'emploi [Yapi Diahou, 1984], et à jouer un rôle majeur dans la gestion conjointe de la croissance mégapolitaine et du développement économique de la métropole : la logique qui accompagne ce programme renvoie donc à la création d'un pôle structurant au sein de l'agglomération. En tant que modèle urbain<sup>8</sup>, elle peut apparaître qui plus est comme le lieu par excellence où la classe moyenne ivoirienne alors naissante allait pouvoir s'épanouir et porter ainsi hors des frontières un modèle urbain qui est le pendant – le complément indispensable – de ce que le Plateau, vitrine internationale incontournable, représente en tant que centre urbain vertical, moderne et métropolitain. Elle est enfin un gage, par promoteurs interposés, de l'importance que les autorités ivoiriennes accordent à l'initiative privée, même très aidée par l'État (sociétés d'économie mixte).

### **Du projet urbain à la pratique citadine en temps de crise : une ville ou une marge ?**

Toutefois, si on a pu montrer que ce projet, assez précisément cadré et délimité, était destiné essentiellement à une classe moyenne, et donc à un processus d'ascension et d'insertion économiques et sociales nationales qui ont *a priori* peu à voir avec une quelconque marginalisation, on peut raisonnablement s'interroger sur sa destinée après que le miracle ivoirien a cédé la place à la crise. Après avoir été les bénéficiaires des années fastes de la Côte d'Ivoire, les Yopougonautes n'ont-ils pas été marginalisés ? On doit d'autant plus poser la question que la crise en mettant un terme à ces projets d'aménagements, sans doute autant pour des raisons économiques, financières et budgétaires que du fait d'arbitrages favorisant, au sein de l'agglomération abidjanaise le Plateau et l'autre grand projet périphérique de Codody-Riviera, a fait de Yopougon par bien des aspects un programme urbain inachevé ?

Trois aspects méritent attention : l'inachèvement du programme urbain, notamment des infrastructures routières, fait de Yopougon une commune qui reste mal reliée au reste de l'agglomération ; en fait de ville nouvelle (semi-)autonome, Yopougon n'a pas réussi à atténuer les déséquilibres abidjanais – peut-être les a-t-elle même renforcés étant devenue elle-même en partie dépendante du reste de l'agglomération ; le développement de l'informel, très important, oblige enfin à poser économiquement et socialement la question de la marginalité.

8. Qu'un des lecteurs anonymes de cet article propose même de considérer, non sans goût de la provocation, comme « précurseur des villes durables avant l'heure », associant, dans l'esprit de ses concepteurs, mixité sociale (la production de logements sociaux subventionnés fut importante) et fonctionnelle et ménageant pour de futures installations (équipements collectifs, infrastructures...) des réserves foncières – lesquelles servent bien souvent aujourd'hui de support à une urbanisation « informelle ».

### *Une commune qui reste assez mal reliée à Abidjan*

Le premier élément essentiel à l'analyse de ce qu'est devenu le projet yopougonaute concerne sa situation dans l'agglomération abidjanaise, et plus particulièrement son isolement relatif. Certes, Yopougon est traversée par la seule autoroute du pays, mais cela ne suffit pas à en faire un fragment de l'agglomération qui lui soit bien rattaché – les échangeurs qui relient Yopougon à cette voie sont en effet peu nombreux. Le projet urbain reposait bien sur une certaine autonomie – c'est le principe même du modèle urbain qui fut choisi – mais celle-ci ne pouvait se comprendre que si Yopougon était à même de faire partie d'une seule agglomération, ce qui supposait que des liens, des infrastructures et des réseaux de communication existent et permettent à l'ensemble de faire système.

Du fait de la situation de crise économique et financière que la Côte d'Ivoire a eue à affronter dès le milieu des années soixante-dix, débouchant sur un premier plan d'ajustement structurel en 1981, le projet yopougonaute, produit d'un fort volontarisme étatique et budgétisé en conséquence, fut donc considérablement réduit. Certes, l'État n'était pas seul à intervenir, mais c'est lui qui était, entre autres, responsable du financement des infrastructures, et notamment des projets de ponts qui devaient franchir la Baie du Banco. Le premier ouvrage prévu n'est encore aujourd'hui qu'à l'état de plan. Les effets de la crise sur la population, et singulièrement sur cette classe moyenne tout juste émergente, furent eux aussi remarquables, au point qu'il ne fut plus possible d'envisager la poursuite de la croissance du taux d'équipement de ces ménages en véhicules automobiles : la dimension suburbaine de Yopougon fut alors gravement compromise. L'éloignement et l'isolement relatifs d'une périphérie par rapport à son centre, toujours problématique, semblent l'être plus encore quand, comme ici, sa population est en cours de paupérisation.

Yopougon apparaît depuis lors comme un quartier doublement isolé (fig. 2) : par les lacunes du plan routier abidjanais, seule l'autoroute inaugurée en 1979 permet de relier Abidjan et est souvent embouteillée – l'ancienne route qui la complète de façon malcommode est dans un état déplorable – ; par les difficultés que rencontrent les Yopougonautes pour rejoindre le reste de l'agglomération, essentiellement grâce aux transporteurs informels<sup>9</sup>, peu pratiques car aux itinéraires fractionnés et chers. Les navettes lagunaires, dont l'embarcadère principal est situé à l'écart de la commune, n'offrent finalement un service efficace que pour une partie seulement des résidents. Ne serait-ce que par cette question des transports et du lien avec Abidjan, Yopougon apparaît bien, en fait, comme une commune périphérique ayant à lutter, du fait de son isolement, contre une certaine forme de marginalisation spatiale au sein de l'agglomération.

9. Les *gbaka* (« paniers » en dioula) sont des minibus de 18 places, de marques japonaises, qui assurent les liaisons entre Yopougon et Adjamé ; les *wôrô-wôrô* (« trente [francs]-trente [francs] » en dioula) sont des voitures qui en suivant des itinéraires précis au sein d'une commune font office de taxis-collectifs – très présents, on s'en doute, et de très longue date, à Yopougon.

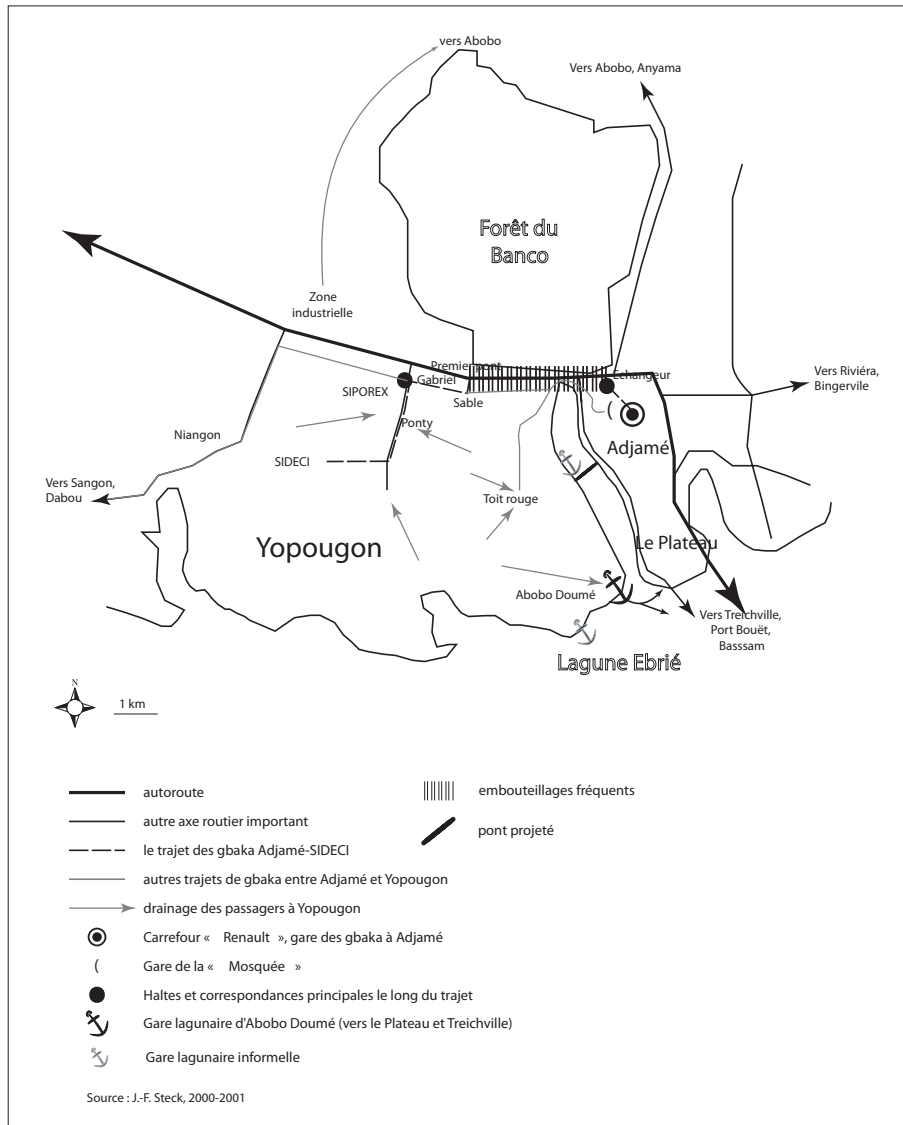


Fig. 2 – Le difficile rattachement de Yopougon à l'agglomération abidjanaise

### *Yopougon, Abidjan et les déséquilibres de l'agglomération*

Cette question des transports et du lien avec Abidjan n'est toutefois véritablement importante que justement parce que Yopougon a en partie échoué à devenir une ville nouvelle, un pôle structurant de l'agglomération à même de corriger les déséquilibres de la métropole ivoirienne : pour près d'un quart de la population de l'agglomération, on y rencontre qu'un huitième des emplois, les communes sud de l'agglomération en concentrant la moitié et même près des trois quarts si on inclut le Plateau et Adjamé<sup>10</sup>. Cet échec, qu'il faut tout de même relativiser au regard des conditions économiques générales, est en partie imputable à la non-réalisation des extensions portuaires au sud de la commune, mais aussi aux contraintes rencontrées par la zone industrielle nord – qui a du revoir ses ambitions dans un contexte économique peu porteur et de plus en plus concurrentiel – et à l'échec des « centres de quartier » finalement fort peu mixtes, au mieux centres commerciaux (les superettes y sont de plus en plus nombreuses [Bredeloup 2005, p. 266]) et de services locaux (*Western Union*, banques, poste...).

Mais l'incapacité de Yopougon à atténuer les déséquilibres de l'agglomération abidjanaise n'est pas seulement l'une des conséquences de l'échec relatif de son développement économique. C'est aussi une des conséquences de son peuplement par des classes moyennes, fonctionnaires d'État pour beaucoup, et dont le travail restait situé dans le centre administratif du Plateau, lequel est caractérisé par une très faible population (un peu plus de 10 000 résidents) et par une forte concentration d'emplois (85 000, un peu plus qu'à Yopougon). De façon générale d'ailleurs, le projet yopougonaute, initialement conçu, rappelons-le, avec un souci de mixité sociale, a été récupéré en partie par des citadins de longue date, salariés moyens et aisés<sup>11</sup> et travaillant pour beaucoup d'entre eux au sud et au centre de l'agglomération, qui ont utilisé le quartier dans le cadre de stratégies résidentielles – et locatives – qui ne se justifiaient que par rapport à l'agglomération dans son ensemble, au risque d'induire un biais dans la réalisation du projet initial. Les néo-citadins, qui constituent une majorité de yopougonautes (39 % des habitants de Yopougon sont nés à Abidjan, contre 42 % en moyenne pour l'ensemble de l'agglomération), se sont installés là dans le cadre d'une migration qui avait pour but Abidjan dans sa globalité.

### *L'importance de l'informel en questions*

L'importance permanente à propos de cette commune de la question de l'emploi impose que l'on évoque la question des activités de l'informel qui selon l'actualisation du Schéma directeur du Grand Abidjan (*JO de la Rép. de Côte d'Ivoire*, 26.11.2000) dominant dans la commune et concentrent l'essentiel des

10. L'importance des emplois de l'informel étant toutefois probablement sous-évaluée. Les emplois salariés, mis à part ceux que l'on rencontre dans la zone industrielle de Yopougon, se concentrent eux aussi toujours au centre et au sud de l'agglomération, dans des proportions encore plus importantes.

Tous les chiffres relatifs à la population abidjanaise et à l'emploi sont issus du RGP de 1998.

11. « L'accusation d'inefficacité des structures administratives chargées de la répartition du parc immobilier et de la politique du logement d'État cache mal une politique organisée pour favoriser plutôt l'accès à la propriété des classes moyennes » [Dembele, 1997, p. 489].

emplois. Deux questions se posent alors. Cette importance de l'informel est-elle une illustration, une forme de la marginalisation économique et sociale de la commune venant compléter sa relative marginalisation spatiale au sein de l'agglomération ? Cette importance de l'informel joue-t-elle un rôle sur les dynamiques de Yopougon au sein de l'agglomération, et notamment au regard de sa situation périphérique et de ses évolutions depuis les crises urbaines de la fin des années soixante-dix ?

La première question appelle une réponse rapide, qui dépasse bien évidemment le simple cas de Yopougon. Le lien entre informel et marginalisation des citadins qui y exercent une activité est tout sauf évident : bien sûr, l'informel peut-être considéré comme un déclassement, en particulier quand de jeunes diplômés s'y replient après avoir échoué à trouver un travail salarié. C'est d'ailleurs particulièrement le cas ici où le niveau scolaire des entrepreneurs informels est en moyenne plus élevé que dans toutes les autres communes d'Abidjan (39 % ont au moins un niveau secondaire, contre 27 % en moyenne dans l'agglomération abidjanaise<sup>12</sup>). Mais derrière ce déclassement apparaît en fait souvent une stratégie de maintien en ville dont on aurait tort de négliger l'importance : c'est justement pour ne pas être exclus de la ville que des jeunes exercent de plus en plus des fonctions d'entrepreneur informel – quitte à doubler leur formation scolaire d'une formation en apprentissage [Steck 2003a]. L'informel, à Yopougon comme dans beaucoup d'autres communes de l'agglomération, n'est plus un moyen de s'insérer en ville : c'est un moyen de s'y maintenir, espère-t-on durablement (il y a bien longtemps qu'il n'est plus considéré comme seulement « transitoire », même en période de crise). En ce sens, bien que périphérique et alimentée en grande partie par l'immigration urbaine, Yopougon apparaît comme une commune où ses résidents sont profondément attachés à leur statut de citadins.

La deuxième question renvoie plutôt à la question de la marginalisation spatiale, à laquelle théoriquement peut conduire le développement de l'informel : la croissance d'une offre commerciale de proximité et le jeu concurrentiel du coût local des marchandises et des services comparé aux coûts extérieurs transports inclus peut en effet donner l'illusion d'un repli à une échelle relativement fine des aires de chalandise et donc des possibilités – parfois imposées – de mobilité commerciales et de rattachement au reste de l'agglomération... à moins que l'on ne considère, dans le cas de Yopougon, que l'informel ait enfin réussi à faire fonctionner la commune comme une ville nouvelle associant résidences, activités, marchés et services aux populations. De fait, les commerçants yopougonautes sont majoritairement des résidents (95 % contre 78 % dans l'ensemble de l'agglomération), dont les capitaux initiaux viennent à 58 % de la commune – Yopougon – (51 % dans l'ensemble de l'agglomération), dont les clients sont estimés par les commerçants être issus de la même commune pour 80 % d'entre eux (contre 63 % dans l'ensemble de l'agglomération) et qui dépensent à Yopougon l'essentiel de ce que leur activité leur rapporte (98 % des achats quotidiens, chiffre sans équivalent dans aucune autre commune).

12. Tous les chiffres relatifs aux entrepreneurs informels sont tirés de Steck [2003b].

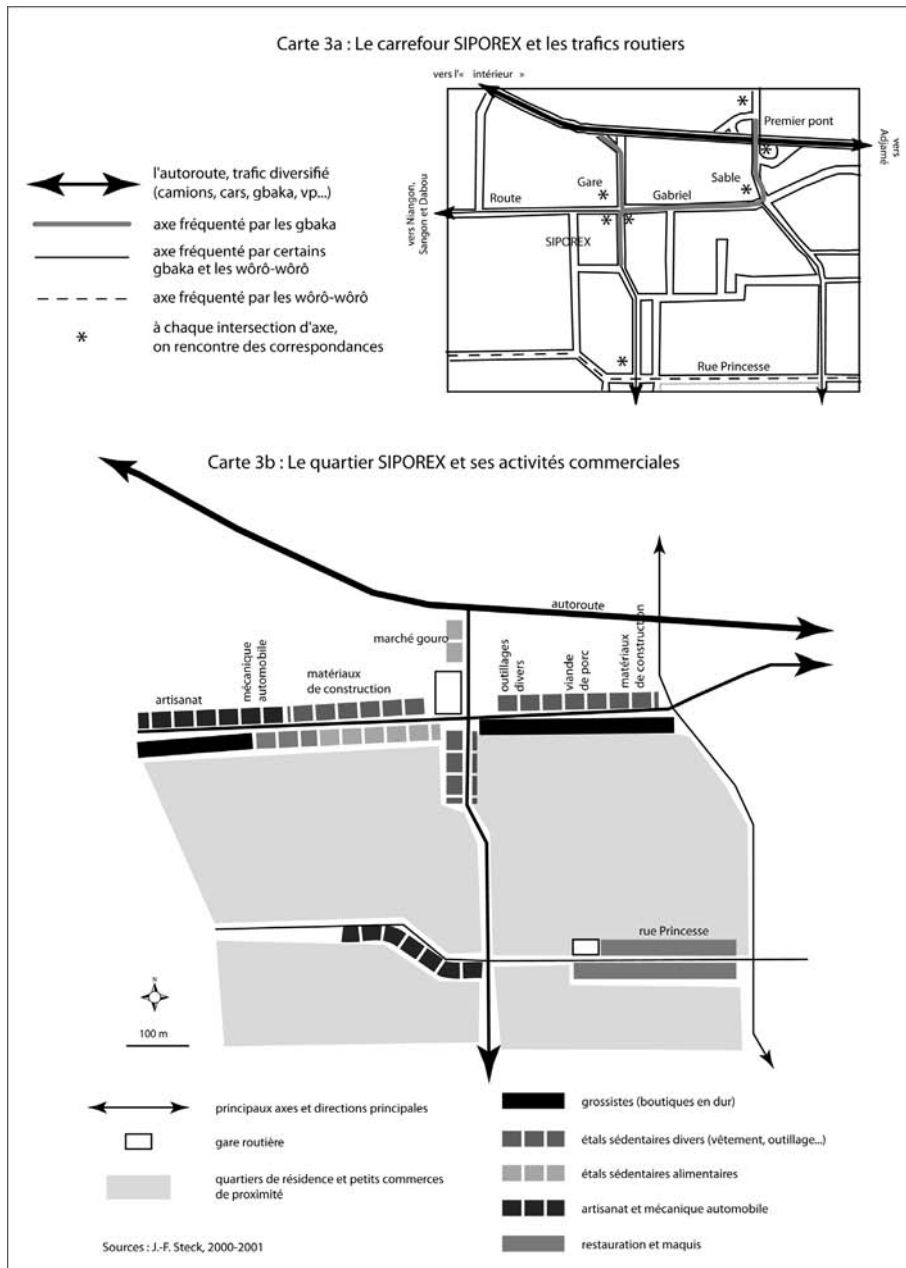
Au-delà de ce tableau assez édifiant, il convient toutefois de souligner que loin de fonctionner en autarcie complète, le système informel yopougonnaute a été assez performant pour rayonner ponctuellement sur toute l'agglomération. C'est le cas de la vente de matériaux de construction, ce qui est logique dans un quartier en construction, associant programmes immobiliers, parcelles attribuées officiellement et production informelle croissante de logements [Yapi Diahou, 2000], du fait notamment du contournement de la dimension sociale du projet initial. C'est aussi le cas de la vente de fripes, le marché de Kouté quoi que très enclavé au sud de la commune, étant devenu le principal rendez-vous des grossistes abidjanais. C'est enfin le cas de la restauration et des loisirs nocturnes. Yopougon participe ainsi d'un mouvement global de spécialisation locale de l'espace urbain de l'agglomération abidjanaise par les activités de l'informel, dont le quartier SIPOREX, à la fois porte d'entrée et centre de la commune, est emblématique (fig. 3a).

Entre le projet initial et la situation actuelle de Yopougon, on ne peut manquer de souligner l'originalité du parcours de cette commune au sein de l'agglomération. Indépendante, mais malgré tout encore fortement attachée à Abidjan (l'ampleur des débats autour des conditions d'accessibilité au centre en est une illustration), en cours de paupérisation, mais pas nécessairement en voie de marginalisation... Yopougon offre un observatoire intéressant et singulier des dynamiques des périphéries des grandes villes africaines.

### **Yopougon, un modèle urbain national ?**

L'approche yopougonnaute serait toutefois incomplète si on ne la considérait que d'un point de vue abidjanais. On a vu, notamment à propos du projet initial, combien Yopougon avait été dès le début accompagnée d'une autre ambition : être un modèle urbain ivoirien. Les conditions qui ont conduit à l'effondrement du miracle ivoirien et à la crise actuelle ont en partie eu raison de cette ambition... Mais si Yopougon n'est plus qu'un modèle urbain incomplet et, ce faisant, imparfait, la commune reste malgré tout encore une référence à Abidjan, en Côte d'Ivoire et même en partie en Afrique de l'Ouest. Il ne s'agit plus ici seulement de modèle urbain au sens technique du terme, mais au sens culturel. Yopougon a su s'imposer à Abidjan comme foyer de culture urbaine de toute première importance, d'abord par ses dancings, apparus dès les prémices de l'urbanisation du plateau du Banco, et maquis. Elle a détrôné Treichville et son identité urbaine « africaine » historique remontant à son héritage colonial de cité indigène devenue ensuite une des composantes du centre de l'agglomération, mais aussi, conjointement, en tant que haut lieu de la contestation politique, fer de lance de la lutte pour la démocratisation de la Côte d'Ivoire, puis de la construction d'un discours identitaire nationaliste. La destinée de Yopougon, et donc sa compréhension, est indissociable de cette autre évolution qui contribue à en faire une sorte de référence, de lieu central identitaire.

S'il est nécessaire de revenir sur ce qui a fait de Yopougon un haut lieu de la culture urbaine ivoirienne, en tentant d'en décrire les grandes lignes ainsi que les processus qui l'ont fait émerger, il faudra ensuite – quoi qu'en fait les deux soient



*Fig. 3 – Le carrefour SIPOREX, porte d'entrée et centre yopougonnaute*

puissamment imbriqués – accorder une grande attention aux évolutions politiques, jusqu’aux plus récentes, dont la commune a été le théâtre, et en partie l’actrice.

### *Un haut lieu de la culture urbaine ivoirienne*

Yopougon est donc un haut lieu de la culture urbaine ivoirienne. Celle-ci y a un lieu emblématique, situé non loin du carrefour SIPOREX, la rue Princesse (fig. 3b), dont le nom même est devenue synonyme dans toutes les autres villes du pays de lieu festif nocturne : toute concentration de bars, maquis et discothèque se jauge et est jugée en fonction de cette rue yopougonnaute. Ainsi, le 2 janvier 2003 un article de *Fraternité Matin*, journal gouvernemental, titrait à propos des festivités du premier réveillon depuis le déclenchement de la guerre civile qu’« Yopougon, la rue princesse prend sa revanche » tandis qu’« à Treichville la célèbre rue 12 est déserte », illustrant ainsi l’important changement que la géographie des hauts lieux de la culture urbaine abidjanaise avait connu – peut-être en partie liée à la réputation de « ville jeune » de Yopougon. Cette attractivité festive yopougonnaute a d’ailleurs connu un nouveau sursaut lors de la phase finale de la Coupe du monde de football de 2006, la première pour laquelle la Côte d’Ivoire fut qualifiée, au point d’attirer l’attention d’un journaliste du *Monde*<sup>13</sup>.

« *Salut les couche-tard, nous sommes le [date de jour]* » : le mot d’accueil que l’on trouve sur le site officiel<sup>14</sup> de la commune de Yopougon, au nom évocateur (<http://www.yopcity.net>), donne le ton de l’importance qu’occupe dans la culture communale le statut de foyer de culture urbaine interlope – même si cette image de marque fait débats au sein de la mairie, certains responsables municipaux retenant plutôt l’image déplorable de la rue Princesse, lieu de toutes les débauches (alcool, drogue, sexe et délinquance).

Mais au-delà des lieux, et de ce qu’ils signifient des dynamiques territoriales et des mutations en cours, plus favorables en ce sens à la périphérie qu’au vieux centre, sur quoi repose la culture urbaine promue à Yopougon ? Une première indication peut être donnée par les surnoms de la commune : Yopougon est le plus souvent nommée « Yop city » ou « Poy ». Ce traitement toponymique est parfaitement représentatif des modèles qui inspirent la jeunesse yopougonnaute : la culture noire américaine et les discours du « Black power », mais aussi les Beurs et la culture des banlieues françaises – références, on le remarquera au passage, qui renvoient à la fois aux *inner cities* états-uniennes et à une périphérie urbaine, mais toujours à une forme de marginalisation spatiale, politique, sociale et économique. Cette filiation se traduit aussi dans les pratiques vestimentaires (jean, tennis de marques, casquettes retournées... : ce n’est pas un hasard si le marché de fripes le plus important et le plus dynamique de l’agglomération est situé à Kouté). Ainsi, cette identité urbaine ivoirienne, magnifiée entre autres depuis quelques

13. « La meilleure ambiance pour les matches, vieux frère, elle est à Yop ! » relevé par P. Lepidi, « Abidjan tremble avec Drogba », *Le Monde*, 13 juin 2006. À propos du football à Yopougon, voir R. Poli [2002].

14. Consulté en avril 2007.



années dans les discours des « patriotes » nationalistes, est d'abord le résultat d'une assimilation culturelle internationale dont Yopougon fut le réceptacle<sup>15</sup> et le creuset, avant de devenir, riche de ces apports extérieurs, l'incubateur d'une culture urbaine ivoirienne spécifique dont le Zouglou, genre musical né en Côte d'Ivoire [Konaté, 2002], est sans doute la meilleure illustration.

Cette culture urbaine, à l'instar de ses modèles états-uniens et français, est en effet à l'origine profondément politique et puise ses racines dans la Cité universitaire qui fut installée ici en 1980, et qui est aujourd'hui fermée. Haut lieu de contestation politique, en particulier à la charnière des années quatre-vingts-quatre-vingt-dix, la Cité connut une répression policière féroce en mai 1990, deux semaines après que les étudiants eurent obtenu le multipartisme. Le Zouglou est d'abord l'expression de la colère, de la revendication : derrière des paroles qui ne dédaignent pas le sexe, accompagnées de rythmes eux aussi très évocateurs, le ton est en fait très politique. D'abord contestataire, face au régime houphouétiste finissant puis face au règne de son successeur Konan Bédié, le Zouglou – du moins une partie du Zouglou – a accompagné Yopougon dans ses évolutions politiques nationalistes et patriotiques les plus extrêmes des dernières années. Ainsi, en septembre 2005, un grand concert de soutien au mouvement nationaliste s'est tenu dans la commune, regroupant artistes, jeunes patriotes, élus, cadres et membres du FPI... et autorités municipales (elles aussi FPI) yopougonautes. Le maire de Yopougon, en prononçant le premier discours, tint à souligner le rôle « avant-gardiste » que sa commune a joué, depuis longtemps, dans la lutte « libératrice » qu'a conduit et que conduirait encore le pays<sup>16</sup>. On remarquera ici le lien qui semble se faire naturellement entre cette « nouvelle » culture urbaine ivoirienne (un concert), la politique nationale ivoirienne (le soutien au président Gbagbo et à ses milices) et Yopougon.

*L'identité d'une commune qui se forge dans la contestation ou quand l'appropriation d'une commune par ses habitants passe par le politique*

Outre le lien entre Yopougon et culture urbaine, entre culture urbaine et discours et pratiques politiques, c'est donc le lien entre Yopougon et le politique qu'il faut tenter de comprendre ici. On l'a vu, dans l'exergue et en introduction, l'image politique que Yopougon renvoie d'elle-même est en fait assez nette : celle d'une commune mono-ethnique (ce qui est évidemment faux, même si les ressortissants de l'Ouest et du Sud en général sont plus nombreux que dans les autres communes de l'agglomération, en valeur absolue comme en valeur relative), majoritairement FPI (les municipales de 2001 furent en effet remportées par le parti présidentiel avec 47,28 % des voix, contre 33 % dans l'ensemble de l'agglomération et 22,4 % dans le reste du pays) et actuel quartier général des milices nationa-

15. Les modes de diffusion de ces cultures sont variées (radio, télévision...), mais il ne faudrait sans doute négliger ni les retours estivaux des « Parisiens », ni, au moins sur le plan symbolique, les voyages en Afrique de l'Ouest qu'effectuent parfois des Noirs américains plus ou moins militants de la cause noire, ni la diffusion importante et rapide des sectes évangélistes.

16. *Notre Voie*, 10 septembre 2005. Quotidien du FPI, proche du président Gbagbo et des nationalistes ivoiriens.

listes des « Jeunes patriotes », qui ont élu domicile dans l'un des maquis les plus connus de la commune et sans doute l'un des plus emblématiques de cette culture urbaine que l'on vient de présenter, le « Baron ». De QG Yopougon est aussi devenue base arrière, puisque lors des grandes manifestations anti-françaises du 7 novembre 2004, elle a été présentée par les médias ivoiriens comme étant leur point de départ, détaillant même assez précisément leur itinéraire au sein de la commune et leur regroupement auprès des points de départ des bus que la compagnie publique avait mis à leur disposition.

Plusieurs éléments méritent ici attention : nous les évoquerons rapidement. L'importance des ressortissants de l'Ouest tout d'abord n'est pas à négliger, en particulier dans le cas d'une analyse des importants mouvements contestataires que la commune a connus. Ceux-ci peuvent être analysés, si l'on tient aux comparaisons rapides, comme une transposition urbaine des fortes oppositions issues de la politique d'aménagement de l'ouest ivoirien, transformé en front pionnier du café et du cacao exploité par les ressortissants de l'est et du nord (Burkinabè inclus). L'importance du FPI ensuite : ce parti étant celui de L. Gbagbo, et bien qu'il ait longtemps été « a-ethnique », il est logique qu'un certain nombre de ressortissants de l'ouest s'y soient reconnus... mais cette explication – comme toujours quand il s'agit d'ethnies – est très insatisfaisante. En fait, le FPI a longtemps été le parti des opposants socialistes au PDCI-RDA d'Houphouët et de ses successeurs, et recrutait essentiellement dans les milieux enseignants et étudiants, très présents à Yopougon, mais aussi dans les classes moyennes en cours de déclassement pour cause de crise économique et de plans d'ajustement structurel du FMI. Il y a là un lien évident entre l'appartenance socio-économique des yopougonautes et l'importance de leur engagement auprès du FPI. La place actuelle de Yopougon comme QG du nationalisme ivoirien peut enfin s'expliquer de plusieurs façons, mais il faut retenir qu'elle peut apparaître comme la suite logique de l'association de la commune à une très forte politisation, dont la récente expression violente peut apparaître comme un aboutissement excessif que des circonstances extrêmes peuvent rendre structurelles. Il y a d'abord le lien important entre mouvement étudiant, culture urbaine et revendications politiques. Il y a ensuite la spécificité du peuplement de Yopougon, ville constituée de jeunes ivoiriens ne pouvant espérer qu'un déclassement social par rapport à ce qu'avaient connu leurs parents et en reportant la responsabilité sur le néo-colonialisme de la France et l'importance des ressortissants étrangers en Côte d'Ivoire. Il y a enfin l'habileté politique des dirigeants de ces milices qui, en bons connaisseurs d'Abidjan, de Yopougon et des caractéristiques de cette périphérie singulière, savaient qu'ils trouveraient là un public en partie acquis à leur cause et, qui plus est, censé être proche d'une forme de « culture de la violence » par ailleurs bien délicate à définir (sur les jeunes et leur engagement, voir de Latour, 2005).

Cette importante dimension politique de Yopougon, qui peut donc conduire à une instrumentalisation de ses caractères pour notamment proposer à ces jeunes une sortie de marginalité, se traduit évidemment dans son fonctionnement quotidien. La radicalisation de la commune a nécessairement des répercussions sur son

peuplement – à tout le moins sur son peuplement temporaire (migrants récents, commerçants informels issus d'autres communes...) – et sur son fonctionnement quotidien. La fierté yopougonnaute d'être à la pointe du combat politique qu'exprimait le maire lors du concert de septembre 2005 a aussi un coût important et rend en effet parfois la gestion municipale assez délicate. Le cas des commerçants informels est ainsi exemplaire. L'accès à l'espace public est de plus en plus contrôlé par de jeunes yopougonautes qui, sans autre légitimité que leurs appartenances (nationale, ethnique, communale et partisane), s'octroient un pouvoir territorial coûteux pour quiconque souhaite développer une activité informelle, à SIPOREX par exemple tandis que les entrepreneurs informels issus de leurs rangs refusent de payer des taxes municipales : « comme on est Ivoirien, on est chez nous » (Richard, 19 ans). Cette pratique et ce non-paiement des taxes municipales ne sont en fait jamais revendiqués comme un acte subversif : on est loin d'un boycott. On est même en fait dans un tout autre registre car il s'agit ici de l'affirmation d'un droit national qui renvoie à un véritable discours nationaliste et au réel sentiment qu'en agissant ainsi, ils répondent en partie à l'un des nombreux programmes<sup>17</sup> destinés à permettre aux Ivoiriens de se lancer dans ce genre d'activité, et auxquels la mairie de Yopougon s'associe souvent. Si le non-paiement des taxes est ici bien plus important qu'ailleurs dans l'agglomération (1 enquêté sur 5 contre 1 sur 10 dans l'ensemble de l'agglomération en 2000-2001), alors que les attentes, réelles, des entrepreneurs yopougonautes ne sont en rien originales par rapport à celles de leurs collègues des autres communes (aide à l'installation, fiscalité réduite, sécurité foncière contre les déguerpissements administratifs... bref, reconnaissance), c'est surtout, c'est une hypothèse, parce qu'il y est bien plus politique qu'ailleurs. On soulignera à cette occasion, et de façon plus générale, que les autorités municipales, si elles semblent très impliquées dans le contexte politique si particulier de la Côte d'Ivoire de ces dernières années, ne disposent toujours pas de marges de manœuvres véritablement suffisantes permettant la conduite de programmes communaux [sur cette question voir Crook, 1997] et restent *de facto* assez dépendantes d'autres échelles de pouvoir : confrontations avec les autres municipalités de l'agglomération ; poids du District autonome, dirigé par un cacique du FPI ancien maire d'Adjamé (P. Amondji) ; intérêts du gouvernement...

## Conclusion

Modèle urbain national, creuset de l'urbanité ivoirienne, conscience politique démocratique puis foyer nationaliste, Yopougon semble incontestablement constituer une périphérie à part au sein de l'agglomération abidjanaise. Certes d'autres communes périphériques ont, au sein de cette même agglomération, de fortes individualités et une relation particulière à leur situation périphérique (comme Abobo,

17. le dernier en date, voulu par l'actuel président, n'est en effet nullement original : les discours et politiques destinés à faire la promotion de l'ivoirisation de l'informel sont anciens (entre autres programme de financement en 1972, discours-programmatique du président Bédié en 1998...). Remarquons qu'à Yopougon 65 % des entrepreneurs informels sont Ivoiriens (part des Ivoiriens dans la population communale : 89 %) ; ils sont 51 % à Abidjan (part des Ivoiriens dans la population de l'agglomération : 71%).

associée à une très forte marginalité ethnique, sociale et économique, ou Cocody-Riviera, qui cultive la distinction d'une classe moyenne pourtant bien malmenée depuis le début des années quatre-vingts), mais aucune ne peut prétendre rivaliser avec elle, aucune n'a ce rayonnement, peut-être au final autant national et idéal qu'abidjanais et concret. Ce qui est frappant avec Yopougon, c'est justement ce paradoxe important que l'on ne peut que remarquer entre sa localisation périphérique essentielle à la compréhension de son histoire et de sa destinée, son appartenance à Abidjan, sans laquelle elle ne serait rien, et la capacité qu'elle a eue, notamment sur les plans culturels et politiques, voire économiques – le dynamisme de son informel –, à s'imposer comme ville à part entière en tentant toujours de repousser au-delà de ses frontières le risque de la marginalité, et ce malgré – ou grâce à ? – l'échec, au final relatif, du projet initial.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ABOUT M., OUBRERIE C. [2005-2006-2007], *Aya de Yopougon*, Paris, Gallimard, 3 vol. parus.
- AGIER M. [1999], *L'invention de la ville : banlieues, townships, invasions et favelas*, Amsterdam, EAC, 176 p.
- ANTOINE Ph., DUBRESSON A., MANOU-SAVINA A. [1987], *Abidjan « côté cours »*, Paris, Karthala-ORSTOM, 277 p.
- BREDELOUP S. [2005], « Centralités commerciales, centralités immigrées à Abidjan » in G. Capron, G. Cortès et H. Guétat-Bernard (éd.), *Liens et lieux de la mobilité*, Paris, Belin, p. 249-272.
- CONTAMIN B., MEMEL-FOTÊ H. (éd.) [1997], *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions*, Paris, Karthala-ORSTOM, 802 p.
- CROOK R. [1997], « Démocratie, participation et capacité à répondre : une étude des relations entre les communes ivoiriennes et leurs citoyens », in B. Contamin et H. Memel-Fotê (éd.), *op. cit.*, p. 459-481.
- DE LATOUR E. [2005], « La jeunesse ivoirienne : “Guerriers”, “chercheurs”, “créateurs” », *Études*, n° 402-4, p. 471-482.
- DEMBELE O. [1997], « Le modèle d'urbanisme ivoirien face à la crise économique : observations à propos de l'habitat métropolitain », in B. Contamin et H. Memel-Fotê (éd.), *op. cit.*, p. 483-513.
- DIABATÉ H., KODJO L. [1991], *Notre Abidjan*, Abidjan, Mairie d'Abidjan, 220 p.
- DUBRESSON A. [1989], *Villes et industries en Côte d'Ivoire : pour une géographie de l'accumulation urbaine*, Paris, Karthala, 845 p.
- HAERINGER Ph. [1985], « 25 ans de politiques urbaines à Abidjan, ou la tentation de l'urbanisme intégral » *Politique africaine*, n° 17, <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/017020.pdf>.
- HAERINGER Ph. [2000], « Abidjan : quatre cercles plus un » et « Abidjan », in F. Dureau et alii (éd.), *Métropoles en mouvement : une comparaison internationale*, Paris, Economica-Anthropos-IRD, p. 73-80 et 419-432.
- <http://www.abidjan.net> (portail spécialisé qui propose, outre une revue de presse, des liens vers les sites de l'ensemble des titres de la presse ivoirienne).
- KONATÉ Y. [2002], « Génération zouglo », *Cahiers d'études africaines*, n° 168, <http://etudes-africaines.revues.org/document166.html>.

- LEENHARDT B. [2005], *Le poids de l'informel en UEMOA, premières leçons en termes de comptabilité nationale des enquêtes 1-2-3 de 2001-2003*, Paris, AFD, 30 p.
- POLI R. [2002], *Le football en Côte d'Ivoire : organisation spatiale et pratiques urbaines*, Neuchâtel, CIES, 140 p.
- STECK J.-F. [2003 a], « "Apprenti là, c'est même cour" (Abidjan 2000) : quand l'informel urbain n'est plus alimenté par le monde rural... », *Ville-école-intégration Enjeux*, n° 134, p. 75-87.
- STECK J.-F. [2003 b], *Territoires de l'informel : les petites activités de rue, le politique et la ville à Abidjan*, thèse de doctorat en géographie, Université de Paris X-Nanterre, 600 p.
- STECK J.-F. [2005], « Abidjan et le Plateau : quels modèles urbains pour la vitrine du "miracle" ivoirien ? », *Géocarrefour*, vol. 80, n° 3, p. 215-226.
- TINEL F., GUICHAOUA Y. [2002], « Les jeunes : une génération à la croisée des cultures », in G.P. Tapinos, Ph. Hugon et P. Vimard (éd.), *La Côte d'Ivoire à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle : défis démographiques et développement durable*, Paris, Karthala, p. 435-470.
- VIDAL C., LE PAPE M. (éd.) [2002], *Côte d'Ivoire, l'année terrible : 1999-2000*, Paris, Karthala, 254 p.
- YAPI DIAHOU A. [1981], *Étude de l'urbanisation de la périphérie d'Abidjan : l'urbanisation de Yopougon*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle en géographie, Université de Toulouse Le Mirail, 322 p.
- YAPI-DIAHOU A. [1984], *L'habitat et le travail sur le plateau du Banco, signification d'un équilibre*, Abidjan, ORSTOM, 27 p.
- YAPI-DIAHOU A. [2000], *Baraques et pouvoirs dans l'agglomération abidjanaise*, Paris, L'Harmattan, 456 p.

**NOTE DE RECHERCHE**  
**Les ambivalences de la participation communautaire**  
**Le cas du service de distribution des eaux à El Alto, Bolivie**

*Franck Poupeau\**

Les difficultés rencontrées par les programmes d'ajustement structurel dans les années 1990 ont incité les institutions financières internationales à revaloriser les capacités de gestion des institutions nationales afin de garantir le fonctionnement des marchés<sup>1</sup>. Comme le remarque Dominique Lorrain, les grandes entreprises privées du secteur de l'eau, qui avaient bénéficié du soutien de la Banque mondiale ou du Fonds monétaire international afin de promouvoir l'implantation des opérateurs privés, se trouvent alors confrontées à un nouveau contexte :

La Banque mondiale s'interroge. Les difficultés de nombreux partenariats public/privé questionnent la robustesse des contrats. L'importance des prêts accordés conduit à comparer les risques encourus et les résultats obtenus. Or dans de nombreuses métropoles l'analyse conduit à montrer que malgré tous les efforts des opérateurs, la connexion du plus grand nombre reste une opération longue et difficile ; de sorte que la réflexion s'oriente vers d'autres voies de modernisation : soutien à la gestion publique, aide à des projets locaux (*small scale operations*), mise au point de contrats de performance (*output-based aid*). [...] L'autre grand changement sur les préalables tient indiscutablement à l'irruption d'un mouvement politique très opposé à l'intervention des opérateurs privés [Lorrain, 2003, p. 79].

C'est dans ce contexte de prise de conscience des difficultés du secteur privé dans les quartiers défavorisés (donc peu solvables) qu'une nouvelle orientation est mise en place : baptisée « *pro-poor* »<sup>2</sup> cette politique est censée cibler les secteurs sociaux les plus pauvres, notamment grâce à de « nouvelles structures tarifaires » censées être « socialement progressistes ». Les populations les plus riches doivent ainsi payer plus que les pauvres, selon des catégories de tarifs différenciés, tandis

---

\* Sociologue, IFEA (Institut français d'études andines), Bolivie – franck.poupeau@gmail.com.

1. Cette réorientation a été thématifiée sous la dénomination de « gouvernance urbaine », qui désigne un ensemble de règles d'administration préconisées pour les pays en développement, et plus précisément un mode de décision collective au-delà du cadre gouvernemental, incluant la sphère privée et la « société civile ». L'analyse de cette notion déborde cependant les limites du cas concret exposé dans cet article.

2. Pour un exposé institutionnel des politiques *pro-poor*, voir [OCDE, 2008] ; pour une analyse critique, voir [Crespo, 2002].

que les foyers les plus pauvres (« *small and lower incomes* ») bénéficient d'incitations financières spécifiques.

Une composante essentielle de cette orientation *pro-poor* est la participation communautaire pour concevoir, installer et entretenir les infrastructures urbaines. Mais, comme le note Sylvie Jaglin, « l'unanimité des discours sur la participation masque la diversité des pratiques, socialement très marquées » [Jaglin, 2005] : les programmes promotionnels menés par les opérateurs privés et les financements de la coopération internationale peuvent donner lieu à des processus de concertation et de négociation entre les autorités locales et les bailleurs de fonds, mais elles peuvent aussi renvoyer à des formes de collaboration *a minima*, en particulier au travail non rémunéré des résidents des quartiers concernés. La participation communautaire ne risque-t-elle pas produire une « gestion des pauvres par les pauvres » qui ne dépasse l'insolvabilité économique des populations concernées qu'en leur fournissant des installations de moindre qualité ? Ne tend-elle pas aussi à induire une dépendance envers les financements extérieurs, dépendance qui ne favorise pas la mise en place d'un modèle durable de distribution du service d'eau ? On verra, à travers le cas du service de distribution des eaux dans la ville de El Alto en Bolivie, qui a été successivement privatisé puis re-nationalisé depuis les années 1990, comment la participation communautaire, mobilisée en faveur de la construction d'infrastructures urbaines dans les quartiers les plus pauvres, peut non seulement provoquer une continuité beaucoup plus forte que l'on ne le croit généralement entre gestion privée et gestion publique, mais aussi empêcher l'invention et la mise en place d'un modèle de développement alternatif.

### **La concession de La Paz/El Alto : un exemple d'orientation *pro-poor* en matière de gestion des services urbains**

Située à 4 000 m d'altitude, sur l'altiplano qui surplombe la ville de La Paz, siège du gouvernement bolivien, la ville d'El Alto a connu à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle une croissance démographique très forte : passée de 11 000 habitants en 1950 à plus de 800 000 au tournant des années 2000, elle a subi le poids de la migration des paysans et des anciens mineurs des régions environnantes, tout en constituant un centre d'activités économiques vital. Transports, commerce, artisanat et petite industrie ont contribué à structurer cette périphérie populaire au développement en apparence désordonné et incontrôlé. Cette croissance démographique ne va pas sans poser de nombreux problèmes, notamment dans les urbanisations les plus périphériques qui ne cessent d'empiéter sur les espaces ruraux alentours : à l'absence de reconnaissance institutionnelle de ces quartiers (encadrement administratif très faible, absence de titres de propriété) s'ajoute le manque d'infrastructures, en particulier en matière d'eau et d'assainissement. Devenue autonome administrativement par rapport à La Paz en 1985, la municipalité d'El Alto n'a pas rééquilibré l'inégalité de services qui marquait déjà la desserte commune au sein de l'entreprise municipale : le centre-ville de La Paz était nettement plus et mieux équipé que sa périphérie en pleine expansion.

C'est en partie pour remédier aux problèmes d'équipement que le service municipal de distribution d'eau qui incluait encore les deux villes de La Paz et El Alto a été privatisé en 1997. Face aux difficultés rencontrées par les services publics dans la couverture des besoins des populations les plus pauvres, la privatisation a été présentée comme un remède inévitable, et la nouvelle concession a fait figure de modèle pour le développement d'une politique « *pro-poor* » par le consortium *Aguas del Illimani* (AISA), dont l'actionnaire principal était l'entreprise française *Suez-Lyonnaise des Eaux*. Un des premiers gérants du consortium en Bolivie, Arnaud Bazire, déclarait que « l'objectif était de démontrer que la *Lyonnaise des eaux* peut aussi s'occuper des zones difficiles » [Poupeau, 2002, 2008]. Dans les aires les plus défavorisées, il s'agissait en particulier d'installer un système dit « condominial », par lequel un réseau local est relié au réseau principal par un branchement collectif desservant tout un îlot d'habitations. Dans le cas d'El Alto, le modèle technique consistait à équiper les rues secondaires avec des tuyaux de moindre diamètre, reliés sous la chaussée aux canalisations des rues principales, ce qui était censé réduire les coûts de 30 % par rapport aux installations standard [Stefanoni, 2006]. Ce sont les usagers qui devaient les installer et assurer ensuite leur entretien. Ce système technique spécifiquement conçu pour équiper les quartiers pauvres reposait donc sur la participation des habitants afin de réduire les coûts d'installation.

Un projet pilote mené à partir de 1998 sur El Alto permet d'illustrer ce système condominial : le Programme Périurbain pour l'Eau et l'Assainissement (*Iniciativa Periurbana de Agua y Saneamiento* : IPAS), un partenariat entre l'opérateur privé *Aguas del Illimani*, le ministère du Logement et des Services, les municipalités desservies, la *Superintendencia de Saneamiento Básico* (l'autorité régulatrice du secteur) et des bailleurs de fonds internationaux comme la coopération suédoise et le Programme Eau et Assainissement de la Banque mondiale. IPAS s'articulait autour du développement du système condominial, présenté comme le plus approprié aux besoins des communautés concernées. Sur le site du projet, on peut ainsi lire que « le système condominial nécessite une participation importante des usagers, de la conception à l'entretien des installations. À El Alto, l'opérateur a lancé un programme communautaire suivant deux axes : d'une part l'éducation sanitaire et d'autre part les microcrédits pour le financement des travaux internes de plomberie. Le programme a aussi pour objectif une augmentation de la consommation d'eau des ménages. Le faible niveau de consommation et l'insuffisance des tarifs affectent en effet la rentabilité de façon significative »<sup>3</sup>. Les résultats de ce projet seraient, deux ans plus tard, « une approche de plus en plus participative » entre l'opérateur privé et les usagers, ainsi que « la réalisation de 5 000 raccordements ». À l'aune des connexions supplémentaires impliquées par la croissance démographique de la ville, un tel résultat paraît cependant bien marginal : faut-il voir dans l'insuffisance de l'extension du service la cause principale du mécontentement des habitants d'El Alto, dont les comités de quartier se sont mobilisés pour le départ de l'entreprise à partir de 2004 ?

3. Business Partners for Development : [www.bpd.waterandsanitation.org](http://www.bpd.waterandsanitation.org).



### La participation communautaire au cœur des controverses

Le bilan établi par Kristine Komives en 2001 pour la Banque mondiale est en effet nettement moins positif que l'autopromotion des divers projets menés à El Alto [Komives, 2001]. Selon elle, il ne suffit pas de prévoir une extension des réseaux pour approvisionner les quartiers les plus pauvres (comme le voudrait le modèle classique du « monopole naturel ») et, de ce point de vue, elle montre que trois ans après le début de la concession, l'entreprise n'est pas parvenue à répondre à cette demande. La responsabilité en incombe selon elle à la nature du contrat plus qu'à la volonté propre de l'entreprise : le contrat d'*Aguas del Illimani* se caractérisait en effet par sa focalisation sur l'extension de l'aire de service, avec 71 752 nouvelles connexions à accomplir (en 1997, les villes de La Paz et El Alto sont desservies respectivement à 95 % et 65 % pour l'eau potable, et à 80 % et 25 % pour l'assainissement, soit environ 140 000 connexions d'eau potable et 100 000 d'assainissement). Le contrat comprenait aussi des standards de qualité d'équipement très précis, aussi bien en termes d'*inputs* (matériel, technique) que d'*outputs* (modes de connexion, tarifs) : le gouvernement de l'époque a ainsi imposé contractuellement que l'entreprise ne baisse pas la qualité des installations, afin de garantir un service équitable pour tous. Le problème selon Komives est donc qu'AISA n'avait pas la flexibilité nécessaire pour équiper les ménages les plus pauvres : il aurait fallu abaisser les barrières tarifaires pour les plus démunis, et développer des incitations financières pour que l'opérateur investisse sur les quartiers pauvres. Inversement, les ménages sans ressources ne pouvaient bénéficier du service que si l'opérateur présentait une offre suffisamment diversifiée pour répondre aux variations de la demande des divers types de ménages. Il n'est donc pas étonnant que le concessionnaire n'ait pas équipé les zones les plus pauvres, surtout lorsqu'elles n'entraient pas dans l'aire obligatoirement desservie fixée par le contrat, comme les quartiers périurbains aux frontières de El Alto. Du fait de l'uniformité de l'offre, les demandes de connexion des ménages les plus pauvres se sont trouvées découragées.

Plusieurs types de mesures ont cependant été concédés dès 1997 par l'autorité régulatrice du secteur, la *Superintendencia de Saneamiento Básico*, face aux prévisions de coûts prohibitifs dans les aires non desservies : AISA a été autorisé à faire des prêts sur cinq ans, mais aucune évaluation n'est disponible quant aux résultats obtenus. Une politique de réduction des coûts d'installation (de 155 à 105 \$) en échange d'un travail de main-d'œuvre par les ménages concernés a connu un certain succès en 1998 puisque seuls 20 % des ménages nouvellement desservis cette année-là ont choisi de payer le prix intégral. Enfin, le projet pilote condominial évoqué ci-dessus, qui était censé équiper 10 000 ménages en eau potable et assainissement, a été évalué négativement en 2006 au moment de la négociation du départ d'*Aguas del Illimani* par l'audit *Pozo & Asociados* : en matière d'eau potable, les nouvelles connexions auraient atteint le nombre de 6 325 pour la première tranche quinquennale, et 6 482 pour la seconde, sur des quantités respectives déclarées de 52 764 et 25 452. Dans la mesure où ces connexions ont été réalisées avec le soutien financier de la Banque mondiale, via le système condominial et la participation des résidents aux travaux, l'audit ne les a pas considérées comme

faisant partie du contrat, puisqu'elles ne représentent pas des investissements de l'entreprise elle-même. Le poids respectif de la participation communautaire aux travaux d'installation aurait ainsi représenté 12 puis 25 % des nouvelles connexions sur les deux quinquennats – la *Superintendencia* soulignant même qu'en 2005 ce type de connexions représentait 56,3 % des connexions réalisées. Au final, sur les 71 752 connexions prévues par le contrat initial d'AISA, 25 314 n'auraient pas été exécutées, soit 35,28 %, ce qui autorisait alors la *Superintendencia* à résilier le contrat : « *AISA a diversifié les risques des investissements à travers le mécanisme d'exécution des travaux par participation des résidents* » [SISAB, 2006, p. 14].

Comment expliquer cette croissance globale des « connexions participatives » qui relèvent du système condominial ? On peut y voir tout d'abord l'effet de mécanismes structurels. Dans l'aire de concession non desservie obligatoirement par l'entreprise, ce sont des financeurs internationaux (Banque Mondiale, Corporación Andina de Fomento, etc.) et/ou des ONG qui se trouvent en position d'exécuteurs, et l'orientation *pro-poor* qui sous-tend leurs programmes implique prioritairement la participation communautaire des résidents. Dès lors, une certaine confusion peut s'instaurer. Ainsi dans le quartier *Urbanización Solidaridad*, qui se situe dans la zone nord d'El Alto, au-dessus d'Alto Lima et à côté de l'usine de traitement des eaux, les résidents n'ont pu bénéficier de robinets collectifs qu'en juin 2006 ; auparavant, n'étant pas propriétaires de leurs habitations dans ce district frontalier à l'urbanisation informelle, ils n'étaient soutenus ni par la Fédération des comités de quartier (FEJUVE : *Federación de Juntas Vecinales*) ni par la municipalité pour établir une connexion collective au réseau que les habitants n'avaient pas les moyens de payer. C'est un programme d'installation de trois robinets collectifs, financé par l'ONG canadienne *Public Citizens* (suite à une visite dans cette zone de Maud Barlow, sa présidente), qui a permis d'obtenir un premier équipement minimal [Poupeau, 2006]. Mais le jour de l'inauguration, où étaient invités quelques journalistes, *Aguas del Illimani* s'est publiquement octroyé le mérite de l'action : or le matériel avait été acheté par les résidents avec l'argent de l'ONG, et l'entreprise ne s'engageait qu'à remplir les cuves, avec une eau payée au tarif normal par les usagers du quartier. Dans ce cas précis, la participation communautaire permettait à l'opérateur privé d'étendre le réseau à moindre coût, et de stabiliser de nouvelles connexions sans avoir à réaliser d'investissement.

### La re-municipalisation du service de distribution des eaux

La stratégie de l'entreprise vis-à-vis de la participation des habitants des quartiers populaires a aussi été influencée par la conjoncture politique. On peut comprendre que les investissements dans le secteur de l'eau aient été ralentis à partir de 2000 par la « guerre de l'eau » à Cochabamba, où l'opérateur privé (Bechtel) s'est fait expulser à la suite d'une mobilisation massive des usagers. À partir de 2004, ce sont les comités de quartier d'El Alto qui ont commencé à se mobiliser à leur tour pour demander le départ d'*Aguas del Illimani*, jusqu'à ce

qu'en janvier 2007, le gouvernement d'Evo Morales mette officiellement fin à la présence de l'entreprise en Bolivie. Une entreprise publique et sociale, EPSAS (*Empresa Pública y Social de Agua y Saneamiento*), devait en récupérer les actions via un fidéicomis instituant sous un délai de six mois le ministère de l'Eau comme le nouveau propriétaire. Le Décret Suprême édicté à cette occasion a donné lieu à une cérémonie, le 4 janvier 2007, au Palais du Gouvernement, au cours de laquelle le ministre de l'Eau de l'époque, Abel Mamani, a présenté les papiers prouvant la réappropriation publique de l'entreprise, dans le prolongement des célébrations qui, quelques mois auparavant, avaient marqué la renationalisation des hydrocarbures et la loi de redistribution des terres. Les manquements d'*Aguas del Illimani* à son contrat ont ainsi été soulignés afin de justifier la résiliation mais aussi de valoriser la vocation sociale de la nouvelle entreprise : étendre le réseau aux quartiers délaissés par l'opérateur privé, fournir des tarifs plus abordables pour les foyers pauvres, et respecter l'environnement en développant un traitement des eaux usées dans des zones particulièrement contaminées. Sur tous ces points, l'autorité régulatrice du secteur, la *Superintendencia de Saneamiento Básico*, avait lourdement condamné *Aguas del Illimani* (environ 450 000 \$ de pénalités). L'objectif de la nouvelle entreprise EPSAS était ainsi de développer « l'eau pour tous », en faisant appel notamment à la « participation communautaire » des habitants des quartiers. Selon le ministre de l'Eau, « les citoyens doivent collaborer afin que l'entreprise accomplisse les demandes des consommateurs » (*El Diario*, 05.01.2007). Il peut cependant paraître surprenant de voir la participation communautaire, clé de voûte de la politique *pro-poor*, invoquée pour la refondation d'une entreprise publique. La dépendance qu'elle induit envers les financements extérieurs ne constitue-t-elle pas un obstacle à l'élaboration une alternative viable aux modèles classiques de distribution du service d'eau ?

Lorsqu'il a évoqué le processus de fondation d'une entreprise publique et sociale de distribution d'eau prenant la relève d'*Aguas del Illimani*, le ministre de l'Eau a invoqué la responsabilité de l'action gouvernementale, faisant écho aux déclarations du président Evo Morales en novembre 2006 : « en tant que Gouvernement, nous pouvons expulser l'entreprise, c'est dans nos possibilités, mais ensuite nous ne pourrions obtenir de l'argent pour avoir plus d'eau à El Alto ; tout le monde aurait alors manifesté contre nous. Une fois que l'entreprise sera partie, ce que nous voulons c'est garantir l'eau » (*El Diario*, 19.11.2006). En fait, le processus de négociations a été enclenché bien avant l'arrivée d'Evo Morales au pouvoir : c'est une série de décrets suprêmes, en janvier et avril 2005, qui répond aux protestations des résidents en rendant possible les négociations sur le départ d'AISA. L'entreprise, réticente au départ, a semblé accepter l'inévitabilité du processus à partir du mois de mars 2006, même si elle n'a jamais accepté en revanche le diagnostic établi par l'audit de *Pozo & Asociados* qui ne reconnaissait que 24 millions de dollars sur les 45 millions de patrimoine déclaré par l'entreprise. En prenant en compte les 13,5 M\$ de crédits à rembourser aux organismes internationaux, il restait selon l'audit 11 M\$ à payer à l'entreprise. Finalement, suite aux évaluations de la *Superintendencia* du secteur, c'est la somme de 5,5 M\$ qui a finalement été versée, non à titre d'indemnisation mais de dévolution de capital pour

les 9 années de gestion. Alors que les organisations sociales d'El Alto réclamaient l'expulsion pure et simple d'AISA, le ministère de l'Eau a tenu à « répondre au plus vite aux exigences de la population » en conduisant les négociations jusqu'à leur terme et en évitant un procès interminable auprès des instances régulatrices internationales, de façon à préserver les investissements de la coopération étrangère, qui avaient fait de la négociation une condition sine qua non de leur soutien futur.

La situation contradictoire dans lequel se sont trouvés pris le ministère de l'Eau et le gouvernement, entre promesses politiques et contraintes de financement, explique sans doute les hésitations et une certaine confusion entretenue autour des modalités de la transition vers EPSAS. Elle n'en soulève pas moins un certain nombre de questions quant au fonctionnement futur de la nouvelle entreprise. En effet, dès sa fondation, EPSAS s'est trouvée en nécessité de dégager 35 M\$ sur les cinq ans à venir pour assurer des investissements nécessaires à un développement de la couverture du réseau. Si la vocation sociale de l'entreprise permet une réutilisation directe des factures de consommation et de connexion, les seuls financements d'ampleur disponibles se trouvent dans la coopération internationale : une aide de 5,5 M\$ octroyée par le Venezuela, une autre de 4 M\$ promise par l'Union européenne, ainsi qu'une multitude de petits financements octroyés par divers pays (Norvège, Suisse etc.) ou ONG (France, Canada, etc.) pour des projets localisés.

Illustration de ces problèmes de dépendance : l'installation d'une usine d'assainissement dans le district 7 d'El Alto, qui devait être assuré par un financement de 3 millions de dollars par la Coopération suisse. Un conflit a eu lieu entre la mairie du district et les habitants de la zone quant au lieu d'installation prévu de cette usine. Or le district 7 est un district en grande partie rural, avec une faible densité d'urbanisation et de nombreux lopins de terre cultivés. Le syndicat de paysans actif sur la zone a prétexté les nuisances environnementales, et le fait de ne pas avoir été consulté, pour bloquer un projet que la mairie entendait mener sans la moindre concertation, ni indemnisation. La Coopération suisse a alors retiré son financement face à l'absence d'accord entre les parties en présence.

### La dualisation du service en perspective

Il est surprenant de voir un gouvernement désireux de promouvoir la « décolonisation de l'État » s'engouffrer dans un système de participation communautaire indissociable de l'appui des financements de la coopération internationale, qui se trouve ainsi en mesure d'imposer ses priorités, ses calendriers et ses mots d'ordre aux « décideurs » nationaux. En dehors de la mise en place de nouvelles formes de dépendance, cette orientation ne semble pas vraiment apporter de solutions fondamentales différentes de la politique *pro-poor* développée par la Banque mondiale et les opérateurs privés : le recours à la participation communautaire afin de diminuer les coûts d'installation reste la principale façon d'équiper les zones insolubles. Dans un contexte marchand, une entreprise publique ou privée s'appuyant sur de tels remèdes ne peut que contribuer à renforcer la dualisation du système de distribution : à côté du réseau historiquement installé dans les quartiers

les plus prospères, les populations insolvables de secteurs périurbains bénéficient d'un système adapté à leurs moyens – un « pauvre » réseau pour les pauvres, selon l'expression du sociologue Carlos Crespo [2001].

Face à ce problème, le ministre de l'Eau mettait en évidence deux étapes bien distinctes dans la mise en place de l'entreprise publique et sociale <sup>4</sup> : un premier temps où l'entreprise devrait prouver son efficacité en utilisant au mieux les ressources disponibles ; un second temps où le droit universel à l'eau serait reconnu par l'Assemblée constituante, ce qui permettrait à l'entreprise de s'appuyer sur l'État bolivien pour financer des investissements lourds. Il reste cependant à préciser selon quelles modalités organisationnelles et juridiques un tel mode de distribution pourrait être mis en place : entre un modèle d'accès uniforme à l'eau difficile à financer sur fonds propres et des installations de moindre qualité pour les foyers qui n'en ont pas les moyens, il reste à inventer d'autres modes de gestion des services urbains. En liant, par exemple la question de l'eau au problème de l'emploi dans les quartiers considérés, par le développement de véritables contrats de travail (voirie, plomberie, etc.) pour les résidents qui contribuent aux travaux et qui ne seraient plus obligés d'aller travailler de l'autre côté de la ville ; en trouvant des formes de partage des coûts prenant en compte l'ancienneté et l'hétérogénéité des infrastructures auxquels les résidents ont accès ; en impulsant des mesures financières incitatives pour les foyers démunis, etc. Pour l'instant, l'entreprise EPSAS, et son ministère de tutelle, semblent plus privilégier la continuité de la gestion que le renouvellement des modes de fonctionnement, sans doute pris par l'urgence d'une transition organisationnelle. À terme cependant, il ne sera pas possible d'échapper aux questionnements sur le mode de gestion développé par l'entreprise, notamment dans les quartiers périphériques, où l'arrivée d'Evo Morales au pouvoir a suscité des attentes immenses, mais où aucun changement ne se fait encore sentir.

## BIBLIOGRAPHIE

- Business Partners for Development, « La Paz et El Alto, Bolivie : développement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement pour les populations marginalisées des quartiers défavorisés », Projet Pilote El Alto, [www.bpd.waterandsanitation.org](http://www.bpd.waterandsanitation.org).
- CRESPO C. [2001], « Aguas del Illimani y resistencia social », en ligne : <http://www.funso-lon.org/Agua/El%20Alto/ElAlto-Crespo.htm>.
- CRESPO C. [2002], « Manejo Jerárquico de las diferencias y Biopolítica en el Enfoque "Pro-Poor" del Agua y Saneamiento », in Tania Ricaldi (éd.), *La Construcción de la Ecología Humana*, La Paz, Plural Editores/CESU/UNESCO/LIDEMA Fundación Konrad Adenauer.
- JAGLIN S. [2005], « La participation au service du néo-libéralisme ? Les usagers dans les services d'eau en Afrique subsaharienne », in *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, La Découverte.
- KOMIVES K. [2001], « Designing pro-poor water and sewer concessions : early lessons from Bolivia », *Water Policy*, n° 3, p. 61-79.

4. Entretien réalisé le 17 janvier 2007.

- LORRAIN D. [2003], « Les quatre compétitions dans un monopole naturel. Qu'est-il en train d'arriver au secteur de l'eau ? », *Flux*, n° 52/53, p. 69-86.
- OCDE [2008], *Vers une croissance pro-pauvres : orientations à l'intention des donneurs*.
- POUPEAU P. [2002], « Et l'eau de La Paz fut privatisée », *Le Monde diplomatique*, mai, p. 28-29.
- POUPEAU P. [2006], « Managing Scarcity of Water : Notes about Political Mobilisations in Poor Neighbourhoods of El Alto, Bolivia », in Frode Jacobsen et John-Andrew McNeish (éd.), *From Where Life Flows : the Local Knowledge and Politics of Water in the Andes*, Trondheim, Tapir Akademisk, p. 113-125.
- POUPEAU P. [2008], *Carnets boliviens (1999-2007). Un goût de poussière*, Paris, Aux lieux d'être.
- STEFANONI P. [2006], « Comunidades vecinales y logica empresarial en la gestion del Agua en la ciudad de El Alto », in Shirley Orosco, Alvaro Garcia Linera et Pablo Stefanoni, « No somos juguete de nadie... ». *Analisis de la relacion de movimientos sociales, recursos naturales, Estado y descentralizacion*, La Paz, Plural/COSUDE/NCCR Norte-Sur, p. 247-322.
- Superintendencia de Saneamiento Básico [2006], Informe SISAB-2114 I-759 DS-107/2006.

**Autrepart** est une revue à comité de lecture coéditée par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et les éditions Armand Colin. Son objectif est de promouvoir la réflexion sur la complexité et les dynamiques des sociétés du Sud, en mouvement permanent pour penser et redéfinir leur propre réalité. Ces sociétés font face à des changements économiques, sociaux, politiques, écologiques... Les phénomènes de mondialisation relativisent l'autonomie des États, les inégalités intra et internationales se creusent, des transformations majeures affectent tantôt les politiques des États, tantôt la nature même des institutions. Les réactions et les adaptations multiformes des sociétés du Sud à ces changements sont au cœur des interrogations de la revue.

## Sommaire

### VARIATIONS

**Dalal Benbabaali**

**Les élites de la haute fonction publique indienne**

**Olivier Kahola Tabu, Benjamin Rubbers**

**L'ambivalence des rapports entre pouvoirs publics et enfants de la rue à Lubumbashi (RDC)**

**Clotilde Binet, Bénédicte Gastineau**

**Mariage, fécondité et autonomie conjugale à Madagascar**

**Isabel Georges**

**L'emploi domestique féminin au croisement de l'espace public et privé (São Paulo, Brésil)**

**Paula Regina Pereira Marcelino**

**La sous-traitance chez Honda au Brésil**

**Jérôme Lombard**

**Kayes, ville ouverte. Migrations internationales et transports dans l'ouest du Mali**

**Olivier Walther, Denis Retailé**

**Le modèle sahélien de la circulation, de la mobilité et de l'incertitude spatiale**

### DYNAMIQUES URBAINES

**Pauline Bosredon**

**Comment concilier patrimonialisation et projet urbain ? L'exemple de la vieille ville de Harar (Éthiopie)**

**Nicolas Bautès, Caterine Reginensi**

**La marge dans la métropole de Rio de Janeiro : de l'expression du désordre à la mobilisation de ressources**

**Emilio Duhau, Céline Jacquin**

**Les ensembles de logement géants de Mexico**

**Juanita López-Peláez, Luis Fernando González**

**Marginalité et inclusion urbaine à Medellín (Colombie)**

**Mathieu Hilgers**

**Politiques urbaines, contestation et décentralisation. Lotissement et représentations sociales au Burkina Faso**

**Jean-Fabien Steck**

**Yopougon, Yop city, Poy... périphérie et modèle urbain ivoirien**

### Note de recherche

**Franck Poupeau**

**Les ambivalences de la participation communautaire : le cas du service de distribution des eaux à El Alto (Bolivie)**

6652598

978-2-200-92459-1



9 782200 924591